

- 1 -

**NOTRE - DAME**

DE

**ROCHEFORT-DU-GARD**

DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOUR

PAR

**Le Chanoine J. - B. PETITALOT**

Supérieur des chapelains de ce sanctuaire.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

**LYON**

3, Place Bellecour, 3

**PARIS**

14, rue de l'Abbaye, 14

**1910**

## **PRÉFACE**

**A Monsieur le Chanoine PETITALOT  
Supérieur des Chapelains de Notre-Dame de Rochefort  
Nîmes, le 9 février 1910.**

### **CHER MONSIEUR LE CHANOINE,**

C'est un des pèlerinages, aimé entre tous, dans notre diocèse de Nîmes et je dois ajouter dans l'archidiocèse d'Avignon, que le béni sanctuaire de N.-D. de Grâces, à Rochefort-du-Gard.

L'âme de notre peuple catholique s'est attachée à la Vierge honorée sur la sainte montagne, avec une fidélité onze fois séculaire, que les plus formidables révolutions n'ont pu briser. Elle subsiste encore et son intensité émeut et saisit au cœur l'observateur indifférent, venu à N.-D., de Rochefort en touriste distrait et qui, plus d'une fois, repart troublé et inquiet au spectacle de cette foi ardente, dont tant de voix bruyantes lui avaient signifié l'irréremédiable décadence.

Car, ni le site pittoresque du rocher abrupt dominant la plaine et sur lequel se dresse le sanctuaire; ni les sentiers escarpés, qui y conduisent; ni la splendeur du chemin de croix monumental, qui accueille le visiteur, à son arrivée ; ni l'architecture bénédictine du vieux prieuré adossé à la chapelle ; rien de tout cela ne semble intéresser les longues files de pèlerins, qui gravissent la sainte colline. La pensée de ces pieuses caravanes, recrutées dans tout le pays, ne se fixe point à ces objets extérieurs, pourtant dignes d'intérêt ; elle est tout entière à Notre-Dame-de-Grâce, à la Vierge vénérée, aux pieds de laquelle les multitudes accourent déposer leurs hommages et solliciter les faveurs, dont tant d'ex-voto attestent l'importance.

A Notre-Dame de Rochefort rien de mondain ne trouble le recueillement de la foule, qui prie ; rien ne sollicite, sa curiosité et ne la distrait de cet office le plus élevé de tous : rendre hommage à Dieu, par l'intercession de l'auguste Vierge Marie, la Mère du très saint Rédempteur.

Depuis l'an 798, date de la fondation du pèlerinage, les traditions, les habitudes des vieux âges se sont perpétuées avec un esprit religieux, qui est tout à la louange du peuple. Car dans le sanctuaire de N.-D. de Grâces les fidèles s'installent familièrement, comme au foyer paternel, sous l'œil bienveillant de la Mère. On passe le plus souvent la nuit entière dans l'église, ainsi que cela se pratiquait jadis pour les saintes Vigiles. On prie ; on chante les cantiques populaires, on écoute l'exhortation des zélés chapelains; on se confesse; on contemple le doux sommeil des tout petits reposant comme des anges d'innocence sur les degrés de l'autel et, l'aube venue, on entend la messe, on communie et l'on reprend joyeux le chemin du labeur.

Aussi, cette confiance très filiale envers l'auguste Vierge n'est-elle point vaine et Dieu se plaît à couronner par le miracle la foi simple de ceux, qui, selon l'invitation du Sauveur, demandent sans un sentiment d'hésitation envers la bonté du Dieu qui exauce toujours nos requêtes.

Sans doute Dieu n'accorde pas toujours ce qui lui est précisément demandé, parce que nous ne savons pas le dernier mot de ce qui fait l'objet de notre requête. Mais jamais cette prière ardente faite par l'intermédiaire de la « *toute-puissance suppliante* » de Marie ne saurait être vaine.

Tel venu à l'autel de Notre-Dame de grâce afin de solliciter la guérison du corps reçoit en compensation de sa foi confiante la guérison plus miraculeuse des plaies invétérées de son âme. Cependant, tous s'en retournent consolés, avec la résolution généreuse de revenir au plus tôt, dès que le fardeau pèsera plus lourdement sur leurs épaules.

C'est le spectacle émouvant que vous contemplez chaque jour, cher Monsieur le Supérieur. Il a pénétré votre cœur d'un filial enthousiasme pour la sainte Madone de Rochefort, dont vous avez la garde et il vous a inspiré de dédier ces pages à la louange de Notre-Dame-de-Grâce.

Avant d'écrire cette histoire, vous vous êtes documenté aux meilleures sources, afin de raconter avec exactitude toute la suite des faits.

Vous avez redit les origines, les vicissitudes, les heures désolées du pèlerinage de Notre-Dame de grâce ; vous avez chanté les gloires du sanctuaire, faisant la large part aux merveilles, qui y sont opérées par l'intercession de Marie.

Vous avez pleuré sur les ruines du sanctuaire renversé par les bandes de huguenots en 1560 et transformé en étable jusqu'en 1629 ; vous racontez les profanations sacrilèges de 1793 ; mais vous vous plaisez aussi à redire les jours glorieux de l'apothéose du couronnement de la Vierge en 1869 et la célébration inoubliable des fêtes du onzième centenaire en 1898.

Toutefois, ce qui me touche profondément dans vos récits, ce que tous les monuments attestent, c'est ce fait incontesté, que la foi ardente des petits et des humbles sauva le pèlerinage de l'oubli, au milieu des crises les plus aiguës, que leurs larmes et leurs prières consolèrent les ruines désolées et firent reflourir la solitude de Notre-Dame de Rochefort.

Puisse votre histoire de Notre-Dame, cher Monsieur le Chanoine, très documentée et sobrement écrite, affermir la dévotion du peuple envers Notre-Dame-de-Grâces, en même temps qu'elle l'éclairera sur l'authenticité des faits, qui l'accréditent.

C'est assez vous dire que je bénis votre travail et que j'en souhaite la diffusion très large, surtout parmi cette foule de pèlerins, qui viennent chaque année prier sur la sainte montagne.

Veillez, avec mes félicitations pour l'œuvre, qui atteste votre zèle infatigable pour la gloire de la Vierge de Rochefort, agréer la nouvelle assurance de mon religieux dévouement.

**FÉLIX, Évêque de Nîmes. (\*)**

*(\*) Félix-Auguste Béguinot 1896-1921*

## I

### **Origine du Sanctuaire, l'an 795.**

Notre pieux sanctuaire compte plus de onze cents ans d'existence. Son origine se rattache au souvenir des grandes victoires remportées par Charles Martel, et aussi selon plusieurs historiens par Charlemagne, sur les invasions musulmanes dans le sud-est de la France.

Les Maures d'Espagne, honteux et irrités de la sanglante défaite que Charles Martel leur avait infligée à Poitiers en 732, résolurent de s'en venger en envahissant la France par un autre chemin. En l'année 737, ils pénétrèrent par la vallée du Rhône, et s'avancèrent assez haut sur les rives de notre grand fleuve.

À cette nouvelle, Charles Martel, à la tête de ses valeureux Francs, accourt à leur rencontre. Il les surprend près de Lyon, les oblige à se replier précipitamment jusqu'auprès de la ville d'Avignon, où ils essaient vainement de se fortifier. Après quelques jours d'un siège opiniâtre, Charles Martel s'empare de cette ville et fait passer au fil de l'épée tous les Sarrasins qui s'y trouvaient renfermés. Et puis il se met à la poursuite des vaincus, qui s'étaient hâtés de repasser le fleuve et fuyaient à travers les collines boisées de la Septimanie. Il les atteint sur les coteaux de Rochefort et de Saze, leur inflige des pertes cruelles, et continue à les poursuivre avec la rapidité de la foudre au-delà du Gardon, de Nîmes et jusqu'au-delà de Narbonne.

Cette délivrance de la Provence et de la Septimanie par Charles Martel remonte à l'année 737. Selon certains auteurs, les Sarrasins ne se relevèrent jamais des défaites multipliées qu'ils subirent à cette époque. Ils auraient bien essayé de débarquer sur les côtes de la Méditerranée, et de faire encore quelques incursions dans la Septimanie, mais sans y pénétrer bien avant. En-tout-cas, les plaines de Rochefort, d'Orange et la vallée du Rhône ne les auraient jamais revus. Et quand soixante ans plus tard, Charlemagne, petit-fils du vainqueur de l'islamisme, fit élever plusieurs chapelles, entre autres celle de Notre-Dame de Rochefort, il l'aurait fait pour perpétuer le souvenir, non de ses propres victoires, mais seulement des victoires de son aïeul Charles Martel.

Selon d'autres documents, de nouveaux combats furent livrés en notre région du temps de Charlemagne, par lui-même et son lieutenant le duc Guillaume.

Les Maures, y est-il raconté, firent une nouvelle irruption dans le pays, et s'avancèrent jusqu'à Arles, et même à Orange dont ils s'emparèrent. Le soin de les repousser fut confié par Charlemagne à l'illustre Guillaume ou Guilhem, duc d'Aquitaine et comte de Toulouse, qui marcha contre ces terribles ennemis du nom chrétien, les défit en plusieurs rencontres et en délivra la contrée. Dans cette circonstance encore les Francs gagnèrent une grande bataille sur les collines et dans les environs de Rochefort.

Plusieurs auteurs disent que Charlemagne dirigea en personne cette expédition et qu'à Rochefort, où il avait triomphé, il fit élever une église qu'il dédia à la Sainte

Vierge et à sainte Victoire vierge et martyre, pour laquelle il avait une grande dévotion.

Tous attribuent à Charlemagne la fondation de cette église en 798. Mais il paraît également certain qu'il fut secondé par le duc Guillaume, son parent et son ami intime, qu'il avait fait prince d'Orange. Et ainsi, les premières pierres de Notre-Dame de Rochefort furent posées conjointement par un grand monarque et par un grand saint.

Car le duc Guillaume, intrépide guerrier, est honoré comme saint par l'Église. Fils du comte Théodore et de la noble Aldana, qui était, dit-on, la propre fille de Charles Martel, il touchait de très près à la tige même des rois carlovingiens. Il avait grandi à la cour, où il avait été l'ami d'enfance et de jeux de Charlemagne. Après avoir pacifié l'Aquitaine, il s'occupait, à relever les autels, à fonder ou à rebâtir les monastères, à les doter richement ; et il le faisait, disait-il, en l'honneur et au nom de son seigneur et maître Charles. Pendant son séjour à Orange, il fonda le prieuré de Goudargues, et un peu plus tard l'abbaye de Gellone, où dans les exercices austères du cloître il vint terminer la vie sainte qui l'a fait placer sur les autels.

La chapelle de Rochefort, consacrée à Dieu dès l'origine sous la double invocation de la Sainte Vierge et de sainte Victoire, a toujours porté ces deux titres dans la suite des âges, bien que dans certains actes anciens il n'en soit fait mention que sous le nom de Sainte Victoire (1).

Le sanctuaire de Rochefort s'élève près du village de ce nom, aux confins du Languedoc, du Comtat et de la Provence, entre Avignon, Nîmes, Orange et Uzès. Non loin de la première de ces villes, à l'ouest de la vaste plaine de Pujaut, se dresse une masse de rochers nus et presque à pic de plusieurs côtés. C'est au sommet de la montagne, sur le plateau assez restreint qui la couronne, que s'élève l'édifice sacré. Cette montagne a la forme d'un cône tronqué, mesurant quinze cents mètres environ de circuit, et quatre-vingt-dix d'élévation. Isolée entièrement de tout ce qui l'entourne, elle semble préparée à dessein pour servir de trône à l'auguste Reine du ciel et de la terre.

Primitivement la chapelle n'avait que cinquante-quatre palmes de longueur et vingt-sept de largeur, c'est-à-dire douze mètres sur six. Bien bâtie, et parfaitement orientée, suivant l'usage du temps, elle portait dans sa construction tous les caractères de l'architecture romane ou carlovingienne, usitée à cette époque. La voûte en berceau s'appuyait de chaque côté sur deux arceaux et trois contreforts en pierres de taille. Ces arceaux pouvaient aisément s'ouvrir, de manière à laisser construire une chapelle à droite et à gauche du sanctuaire. La nef se terminait par une abside demi-circulaire.

Derrière le maître-autel, là même où s'élève aujourd'hui le dôme de Notre-Dame, une grande statue en bois, représentant la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus entre ses bras, reposait sur une colonne de pierre. À droite du chœur, du côté du nord, on voyait un oratoire construit en l'honneur de sainte Victoire, avec un autel à l'orient, et

une voûte faite en forme de dôme. Cet oratoire, couvert de larges dalles, était carré et n'avait dans l'oeuvre que dix-huit palmes.

Enfin, notre chapelle avait deux portes d'entrée, la principale sur la façade à l'ouest, en face du chœur ; et une autre latérale sous le dernier arceau, du côté du midi. Celle-ci communiquait probablement avec le prieuré, ou le monastère, que nous verrons bientôt adjacent à l'église.

L'antique sanctuaire conserva cette forme et ces dimensions jusqu'au XVIIe siècle, époque de sa reconstruction.

*(1) Du double titre de la chapelle, observe une histoire manuscrite, quelques-uns avaient inféré qu'elle pouvait bien avoir été bâtie en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire, d'où par abréviation en en serait venu à dire Sainte-Victoire. Mais l'auteur rejette ce sentiment.*

## II

### **Invasion des Hongrois.**

Malgré les invasions des Normands qui désolèrent la France au IXe siècle, le sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort demeura, par une protection spéciale du Ciel, à l'abri de leurs attentats. Mais au siècle suivant, vers l'an 925, il tomba entre les mains des Hongrois, peuple violent, cruel et farouche, pire que les Normands.

Partis des bords du Danube, ces barbares s'étaient précipités sur les plus riches contrées méridionales de l'Europe, et se signalaient partout par les plus affreux ravages.

Ils étaient, dit-on, d'une extrême habileté à tirer de l'arc, se nourrissaient de chair humaine et aimaient surtout à dévorer le cœur de leurs victimes.

Ils arrivèrent dans le midi de la France vers le commencement du Xe siècle. La Provence et le Languedoc furent pendant quelques années le théâtre de leurs horribles exploits. Tout le territoire de Nîmes et d'Avignon fut réduit par eux à la plus extrême misère, et vers l'an 925 l'abbaye de Saint-André et le prieuré de Notre-Dame de Rochefort tombèrent en leur pouvoir. Après y avoir commis toute sorte d'atrocités, ils laissèrent ces lieux vénérables dans le plus pitoyable état.

Les religieux de Notre-Dame de Rochefort avaient pris la fuite à leur approche, mais, avant de partir, ils avaient eu soin de cacher la statue de la très Sainte Vierge dans une profonde anfractuosité du rocher afin de la soustraire à leurs profanations. Nous verrons par quelle circonstance miraculeuse elle fut retrouvée, près d'un siècle plus tard.

Les comtes de Toulouse parvinrent, après de grands efforts, à chasser les Hongrois de leurs États qui s'étendaient alors jusqu'à la rive droite du Rhône, mais leurs plus belles provinces furent ruinées pour longtemps.



### **Anciens privilèges du Sanctuaire.**

Dès les premiers jours de sa fondation, la chapelle de Rochefort fut une dépendance de l'abbaye bénédictine de Saint-André.

Cette abbaye avait été fondée avant le VIII<sup>e</sup> siècle, près du tombeau de sainte Cazarie, sur le Mont ou Puy-Andaon, sur la rive droite du Rhône, vis-à-vis Avignon. Ruinée par les Sarrasins, et rebâtie par Charles Martel, d'autres disent par Charlemagne, elle fut de nouveau renversée par les Hongrois. Mais elle sortit une seconde fois de ses ruines, et bientôt on vit les religieux s'y réunir en grand nombre. Dès l'année 976, Warnerius, évêque d'Avignon, travaillait à faire fleurir au milieu d'eux la discipline monastique, réparait leur église et leur monastère de ses propres deniers. Ce fut alors que cette abbaye rentra peu à peu en possession de ses anciennes dépendances ou prieurés, et qu'elle y envoya des religieux, dont la piété et la sage administration exercèrent au loin l'influence la plus salutaire.

Le prieuré de Sainte-Victoire ou de Notre-Dame de Rochefort se trouvait parmi les possessions dans lesquelles rentrèrent les Bénédictins, et profita des faveurs qui leur furent accordées par les papes durant les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. De même, les actes pontificaux donnés au XIII<sup>e</sup> siècle en faveur de l'abbaye de Saint André et de ses dépendances désignent spécialement Notre-Dame de Rochefort.

D'où il résulte que notre chapelle a appartenu toute la durée du moyen âge à Saint-André, qui d'ailleurs en a conservé la possession jusqu'à la Révolution française. Et ainsi l'histoire de notre vénéré sanctuaire se lie étroitement ou plutôt se confond avec celle de la célèbre abbaye. L'une et l'autre ont passé par les mêmes phases, ont éprouvé les mêmes vicissitudes de prospérité et de revers.

De nombreux et importants avantages résultèrent de cette dépendance, pour la sainte chapelle. Non seulement il y eut toujours auprès d'elle un couvent ou prieuré, mais elle fut constamment desservie par deux ou trois religieux, jusqu'au moment de leur expulsion par les protestants. Ils résidaient habituellement sur la montagne, et y faisaient le service divin.

Indépendamment de la présence des pieux cénobites auprès du sanctuaire confié à leur garde, de leur zèle à l'orner, à y travailler au salut des âmes, la chapelle devait à son union au monastère de Saint-André le privilège d'être placée sous la haute protection du Saint-Siège.

Comme il est dit dans une bulle d'Urbain II, les papes prenaient sous la tutelle du Siège Apostolique les Bénédictins de Saint-André, tout ce qui leur appartenait présentement, ou, avec l'aide de Dieu, leur appartiendrait justement à l'avenir, et spécialement leurs églises, avec leurs dîmes, droits et autres appartenances. Plus d'une fois les pontifes, usant de leur autorité suprême, firent entendre des menaces ou des promesses pour mettre à couvert les droits de ces lieux sacrés, et les défendre contre toute espèce d'usurpation et de violence.

À cette première faveur pontificale vint bientôt s'en ajouter une autre, celle du droit d'inhumation ou de sépulture. Il n'avait été primitivement accordé qu'à l'abbaye de Saint-André. Il fut ensuite étendu à notre sanctuaire, qui en a usé largement pendant de longues années.

Plus tard encore, un troisième privilège, l'un des plus insignes dans ces siècles reculés, était libéralement octroyé à la montagne de Rochefort. Nous voulons parler du privilège pour le temps d'interdit général.

Autrefois, lorsque les princes et les seigneurs s'étaient rendus coupables de crimes énormes, ou quand les peuples devenaient incorrigibles dans leurs désordres, les pontifes romains, en vertu de leur pouvoir suprême de lier et de délier, prononçaient l'interdit sur les royaumes ou sur les provinces. Tout semblait alors couvert d'un voile de deuil. Les églises demeuraient fermées, le sacrifice de la messe était suspendu, les cloches elles-mêmes cessaient de se faire entendre. C'était là, pour les peuples chrétiens, un châtement terrible, mais toujours efficace.

Les ordres religieux se voyaient soumis aux mêmes privations. C'est pourquoi Bermond, abbé de Saint André, sollicita auprès de Grégoire IX la faveur de pouvoir célébrer les offices divins, en temps d'interdit général, dans toutes les églises dépendantes de son monastère. Cette grâce lui fut accordée en décembre 1227, avec la clause expresse de ne point sonner les cloches, de célébrer à voix basse, et de tenir fermées les portes des églises.

D'autre part, l'abbaye d'Andaon et le couvent de Notre-Dame recevaient de riches dons des princes et des grands du monde. Les comtes de Toulouse et de Saint-Gilles, en particulier, se distinguèrent parmi les bienfaiteurs. C'est ainsi qu'en 1075 Raymond II donna de vastes propriétés à Dieu et au monastère Saint André pour le salut de son âme. Et cette importante donation fut reconnue et confirmée par plusieurs de ses successeurs.

Outre de nombreuses terres, elle concédait aux Bénédictins le droit de pêcher à perpétuité, avec quatre barques, dans toute l'étendue de l'étang de Privaderiis, dont les eaux couvraient alors la vaste plaine située entre Pujaut, Saze, Rochefort et les Angles, et d'y faire ou d'y percevoir la levée de tous les filets une fois par semaine.

Les religieux de Notre-Dame eurent leur part spéciale dans cette concession ; car elle comprenait, comme il fut juridiquement déclaré sous le règne de saint Louis, une portion de l'étang du milieu, dit de Rochefort. Aussi en 1608, quand ce lieu fut entièrement desséché, vit-on les revenus du prieur de la paroisse et de notre chapelle, augmenter par suite de la mise en culture des terrains appartenant au prieuré de temps immémorial, dans la partie de l'étang voisine du village.

## IV

### **Notre-Dame de Rochefort au Moyen-Âge.**

L'oratoire de Notre-Dame, érigé, nous l'avons dit, pour perpétuer le souvenir des victoires sur les Sarrasins, devint en peu de temps un lieu de dévotion très fréquenté. On se l'explique facilement.

D'abord, dans ces siècles de foi vive et ardente, le culte de Marie resplendissait du plus grand éclat. Les pèlerinages étaient fort en honneur, et se faisaient de préférence aux dévotes chapelles de la benoîte Vierge. Il n'est donc pas étonnant que la sainte montagne de Rochefort ait attiré des foules considérables.

À cette raison générale, il convient d'en ajouter une autre plus spéciale : le privilège d'inhumation dont jouissait la chapelle. Beaucoup de chrétiens, non contents d'y venir prier pendant leur vie, y choisissaient le lieu de leur sépulture, se disputant la faveur d'avoir une tombe dans le sanctuaire même, ou non loin de ses murs. Il leur semblait que, placés sous l'œil de la Bonne Mère, ils dormiraient plus sûrement du sommeil des justes, et qu'au dernier jour leurs corps ne s'élèveraient de cette terre sanctifiée que pour monter au ciel.

De plus, les pèlerins étaient assurés de trouver là tous les secours spirituels dont ils avaient besoin ; car les religieux, préposés à la garde du sanctuaire, les accueillait avec bonté et leur prodiguaient les seins de leur saint ministère.

Marie, de son côté, continuait à répandre autour d'elle des grâces précieuses, à opérer même d'éclatants miracles.

L'un de ces prodiges ou de ces bienfaits fut l'invention miraculeuse de la statue en bois, datant de Charlemagne, laquelle avait été cachée dans une anfractuosité de la montagne, au moment de l'invasion des Hongrois, et n'avait point été retrouvée depuis. Vers le milieu du XIIe siècle, dit-on, Dieu voulut la restituer aux hommages des peuples. Un jour donc, un violent orage ayant éclaté, la foudre tomba sur l'endroit même où se trouvait la statue, déchira violemment et lança au loin les énormes masses de rochers qui la dérobaient aux regards. Un berger se tenait abrité, assez près de là. Effrayé des terribles effets de la foudre, il ne fut pas moins étonné en apercevant la statue, qui venait d'être mise à découvert. Il s'approche, s'assure du fait, et va en toute hâte au village faire part de la merveille qui vient d'arriver. On accourt, on reconnaît l'antique statue de Notre-Dame, qui est recueillie avec empressement et rendue au vénéré sanctuaire qui en était privé depuis si longtemps.

Tel est le récit donné par une tradition bien connue dans toute la contrée. D'ailleurs, l'existence de cette tradition est suffisamment constatée d'année en année, par la dévotion d'un grand nombre de pèlerins qui visitent dévotement le lieu dit de l'invention, bien qu'il soit d'un accès assez difficile. Plusieurs même détachent des parcelles du rocher, et les emportent comme des préservatifs contre les atteintes du tonnerre.

Nous pourrions signaler d'autres pratiques pieuses dont quelques-unes provoqueront, sans doute, le sourire des incrédules de notre temps ; mais la foi vive dont elles étaient accompagnées et les grâces obtenues par elles, les rendent respectables. C'est ainsi que, pour les maux de tête, après avoir prié Notre-Dame-laBrune, le patient appuyait sa tête sur la statue de la Vierge ; et maintes fois, par cet attouchement, on obtenait une entière guérison. C'est ainsi encore que, dans les accouchements laborieux, pour obtenir la délivrance des femmes en danger, on faisait monter à genoux la colline à neuf jeunes filles. Cette pratique si touchante et si méritoire de monter la sainte montagne à genoux a persévéré pendant des siècles et s'observe encore quelquefois à notre époque.

Le mouvement des croisades servit également à rehausser la gloire du pèlerinage. Les premières, en effet, nos religieuses populations du midi avaient entendu les récits lamentables de Pierre l'Ermite, arrivant de Jérusalem, et ensuite la voix éloquente d'Urbain II, qui visita le monastère de Saint-Gilles, parcourut les campagnes et les villes de ces contrées, lors de son voyage à Clermont, et à son retour s'arrêta à Avignon et à Saint-André de Villeneuve.

Avant de traverser les mers, les pieux croisés ne manquaient pas de faire un pèlerinage aux sanctuaires de Marie. Plus d'un chevalier vint demander à la Vierge autrefois victorieuse des Sarrasins, sur les collines du voisinage, de le prendre sous ses auspices et de le rendre à son tour triomphant des mêmes ennemis.

Et tandis que ces vaillants guerroyaient sur les rivages lointains, leurs parents, leurs amis venaient prier la divine Mère de ramener sains et saufs ces objets de leurs affections.

Et enfin, quand les croisés arrivaient d'outre-mer, ils montaient de nouveau au sanctuaire vénéré. Redevables à Marie d'avoir échappé à tant de périls, ils tombaient pleins de reconnaissance à ses pieds, lui offraient de riches présents, suspendaient aux voûtes de la chapelle des armes conquises sur les musulmans, et quelquefois les chaînes d'une dure captivité, dont ils s'étaient vus délivrer par un vœu à la Vierge miraculeuse de Rochefort.

## **V**

### **Violences des Albigeois.**

La paix dont jouissait le pieux sanctuaire fut troublée par l'hérésie des Albigeois.

Ces sectaires, non contents de répandre leurs fausses doctrines, parcouraient le pays à main armée, dévastaient les bourgs et les cités, massacraient les religieux et les prêtres, pillaient ou renversaient les églises et les monastères.

Vers l'année 1208, ils s'emparèrent du Mont Saint-André et firent de là de fréquentes incursions dans le voisinage, promenant le pillage et le meurtre. Ces impies en voulaient principalement à la dévotion envers la Sainte Vierge, et aux temples qui lui étaient consacrés. À ce titre, le sanctuaire vénéré de Notre-Dame-la-Brune était désigné d'avance à leurs sacrilèges fureurs ; il ne fut pas épargné, non plus que les fidèles gardiens et leur monastère.

En se livrant à ces dévastations, les Albigeois suivaient l'exemple de leur protecteur, le comte de Toulouse, Raymond VI, indigne héritier de ses illustres prédécesseurs. Ce prince avait été le premier à persécuter les religieux de Saint-André et de Notre-Dame. En 1198, il donnait aux habitants de Rochefort, à perpétuité, toute la partie de l'étang voisine de leur village, avec des terres environnantes, notamment les vastes forêts qui appartiennent encore aujourd'hui à la commune ; donation qui frustrait l'abbaye de Saint-André et le monastère de Notre-Dame de la possession de plusieurs terres, et de leur droit de pêche dans cette partie de l'étang.

Les Bénédictins réclamèrent, et firent valoir les chartes antérieures ; mais les consuls de Rochefort, s'appuyant sur l'acte de Raymond VI, refusèrent de rendre les propriétés usurpées et défendirent aux moines de prendre aucun poisson dans les eaux de la localité. Deux papes intervinrent en cette circonstance, pour protéger les droits lésés des religieux ; ce fut en vain. Justice ne fut faite que quand le pays passa sous la bienfaisante domination de saint Louis.

## **VI**

### **Saint Louis et Philippe-le-Bel.**

C'est en 1229 que Raymond VII fit cession à la France de tous les domaines du comté de Toulouse, situés sur la rive droite du Rhône. Alors, l'abbé de Saint André profita des circonstances pour terminer la dispute. Il recourut à l'arbitrage de Pierre de Alhies, sénéchal pour le roi de Beaucaire et de Nîmes.

Pierre de Alhies, ayant examiné mûrement l'affaire, la termina par sentence du 28 février 1238. Les limites des terres appartenant au monastère furent reconnues et fixées définitivement, telles que les religieux les avaient toujours réclamées. Quant au droit de pêche, il fut statué d'une part, que les habitants du village pourraient prendre du poisson dans la partie de leurs eaux possédées par Saint-André, mais à la condition que les Bénédictins jouiraient trois fois l'an, pendant le carême, de la levée entière des filets, aux jours de leur choix, et à trois différentes semaines. D'autre part, les moines furent autorisés à avoir perpétuellement une barque et à pêcher dans tout l'étang de Rochefort, et de plus, quand il se desséchait, à faire paître leurs troupeaux dans leurs terres, jusqu'aux limites assignées à l'abbaye.

Saint Louis était devenu le seigneur du pays, à la place des comtes de Toulouse ; dès lors, le village de Rochefort eut ses lieutenants et ses notaires royaux. D'un autre côté, l'histoire nous montre le saint roi, pendant tout son règne dans le Midi, appliqué à pacifier l'Église, à éteindre les restes de l'hérésie, à réparer les désastres causés par elle, et à faire refleurir partout la religion et ses saintes pratiques. Il donna personnellement à nos populations les plus beaux exemples de piété, lorsqu'il descendit pour les deux croisades dont il prit la direction. De plus, par la création du port d'Aigues-Mortes, il attira des milliers de pieux croisés venus du nord et de l'est de la France.

Ce port d'Aigues-Mortes, Philippe-le-Bel, petit-fils de saint Louis, voulut l'agrandir. Or, la baronnie de Lunel s'étendait jusqu'à la mer, et touchait aux murailles d'Aigues-Mortes. Le roi de France proposa donc au baron de Lunel de lui céder ses possessions, offrant d'autres terres en échange. La proposition fut acceptée, et le seigneur de Lunel reçut en compensation la baronnie de Rochefort, créée à cette occasion, avec plusieurs villages et châteaux en dépendant. Le contrat fut passé, en 1295, par l'intermédiaire du sénéchal de Beaucaire.

Le baron de Lunel, au nom de qui cet acte fut signé, était un jeune, seigneur de vingt ans, non moins remarquable par sa sainteté que par sa naissance. Il convient de le présenter aux pèlerins de Rochefort comme l'un de leurs plus illustres devanciers et de leurs plus beaux modèles. C'est saint Gérard de Lunel.

## VII

### **Saint Gérard de Lunel baron de Rochefort.**

Saint Gérard était donc né à Lunel, et hérita de la baronnie de ce nom à la mort de son oncle maternel. Rempli de l'esprit de Dieu dès sa plus tendre enfance, sans cesse appliqué à l'oraison et fidèle à l'attrait de la grâce, il croissait chaque jour en vertu aussi bien qu'en âge. Il avait un frère, nommé Efficénaud, non moins pieux que lui. Ils s'aimaient tendrement l'un l'autre, et ils s'animaient réciproquement au bien et à la perfection.

Devenu baron de Rochefort, Gérard ne tarda pas à venir se fixer dans sa nouvelle demeure. Mais, loin de se laisser éblouir par les richesses et les honneurs, il parut plus que jamais détaché de la terre et fervent dans le service de Dieu. La prière faisait ses délices. La vertu, et par-dessus tout la chasteté, était toute son ambition. Il mettait cette belle et délicate vertu sous la sauvegarde de l'humilité, la confiant à la plus humble et à la plus pure des vierges.

Aussi Gérard s'estimait-il heureux de posséder sur ses terres, tout près de son habitation, un sanctuaire spécialement dédié à la divine Mère, et célèbre par les miracles qu'elle y opérait depuis des siècles. Que de fois il gravit le Mont sacré, et vint se mêler à la foule agenouillée aux pieds de Notre-Dame, faisant force prières et oraisons, si bien que les gens qui entendaient ses gémissements et dévotes lamentations, en étaient du tout ravis. Se dépouillant de ses bijoux, il travaillait de ses propres mains à en décorer l'autel de Marie ; car il aimait la benoîte Vierge comme un enfantelet aime sa mère. Souvent, pour trouver la solitude dont il faisait ses délices, il s'échappait seul, ou avec son frère, et s'enfuyait vers ce lieu désert, et y restait de longues heures prosterné contre le pavé.

Gérard avait été reçu, dès l'âge de six ans, dans la confrérie des Pénitents blancs, établie par saint François d'Assise lui-même, lors de son passage à Lunel en 1214. Dans leur primitive institution, les membres de cette dévote association étaient des tierçaires franciscains. Notre jeune saint avait revêtu, non seulement l'habit, mais encore le véritable esprit des Pénitents. Chaque jour, il mortifiait son corps, et, se privant lui-même, usait de ses biens pour répandre des aumônes. Il songeait même sérieusement à quitter le monde, à embrasser les plus rudes austérités, et à faire le voyage de la Terre Sainte. Il communiqua ses desseins au pieux Efficénaud, qui, loin de les désapprouver, s'engagea à suivre partout son bien-aimé frère.

Un jour donc, les deux héros chrétiens, après s'être recommandés à Notre-Dame-la-Brune, quittèrent secrètement le château de Rochefort. Pleins de confiance en Dieu et dans sa sainte Mère, ils s'en allèrent jusqu'auprès d'un pont d'une construction remarquable. On croit que c'est le fameux pont du Gard, à trois lieues environ de Rochefort. Deux cavités profondes se trouvaient au pied même du pont. Ils y établirent leur séjour, s'y livrèrent à la prière, aux exercices de la pénitence, et ne sortirent plus que pour mendier leur pain de porte en porte ou pour assister aux offices de l'Église.

Mais voici que des pluies abondantes amenèrent une inondation extraordinaire. Les deux solitaires virent les eaux arriver jusqu'au seuil de leurs cavernes, d'où il leur fut impossible de sortir pendant plusieurs jours. Manquant de provisions, ils allaient périr de faim, mais leur confiance demeura ferme. Ils invoquèrent Marie, et furent miraculeusement secourus. De l'entrée de leurs demeures, ils aperçurent deux serpents, qui nageaient sur le courant du fleuve, se dirigeant vers les grottes, et ayant chacun un pain dans la gueule. Arrivés à quelque distance, ils se séparèrent ; l'un s'approcha de Gérard, l'autre d'Effrénaud, et ils leur donnèrent ce qu'ils portaient. Les solitaires reçurent en bénissant Dieu cette nourriture miraculeuse.

Les eaux étant enfin rentrées dans leur lit ordinaire, nos jeunes saints, venus au bourg voisin, racontèrent au curé le prodige opéré en leur faveur. Ils avaient voulu rendre gloire à Dieu ; mais le bruit du miracle se répandit rapidement et fit connaître leur sainteté. On accourut en foule pour les visiter, et pour implorer le secours de leurs prières.

Gérard, rempli d'humilité et de confusion, résolut de se dérober pour toujours à ce concours de peuple, en exécutant son dessein de visiter le tombeau du Sauveur et tous les lieux saints de la Palestine. Il partit donc, accompagné d'Effrénaud, s'embarqua pour l'Italie, vint à Rome prier sur le tombeau des Apôtres et devant les reliques des martyrs.

Ayant satisfait sa dévotion dans la ville éternelle, il prit la route de la Terre Sainte. Mais le pieux jeune homme était mûr pour le ciel. Obligé par la maladie de s'arrêter à *Monté-Santo*, non loin de la ville d'Ancône, il y mourut plein de mérites devant Dieu, et à peine âgé de vingt-cinq ans. À sa mort les cloches de *Monté-Santo* s'ébranlèrent d'elles-mêmes, et sonnèrent durant plusieurs heures.

De grands miracles se sont faits sur son tombeau, et on a élevé en son honneur une magnifique église, dans laquelle sont conservées et honorées ses précieuses reliques.

Saint Gérard de Lunel devait avoir sa place dans les annales de Notre-Dame de Rochefort. C'est une des figures les plus radieuses et les plus douces qui aient paru autrefois sur la sainte montagne.

## VIII

### Pendant le séjour des papes à Avignon.

Le développement du pèlerinage avait fait du monastère de Rochefort un des principaux prieurés dépendant de Saint-André. Aussi avait-on eu soin de choisir les prieurs de Notre-Dame parmi les membres les plus éminents de l'abbaye. Ils occupaient une place distinguée dans le chapitre conventuel, et prenaient souvent une grande part aux affaires les plus considérables de leur Ordre. En voici un exemple :

Le roi Philippe le Bel, voyant la frontière de ses états ouverte du côté d'Avignon, qui appartenait alors au roi de Naples, résolut de bâtir une autre cité en face de celle dont il pouvait redouter l'influence. Il envoya donc proposer à l'abbé de Saint-André de lui accorder le Paréage (*égalité de droit ou de possession*), pour le bourg Saint-André et les Angles, moyennant une compensation convenable. L'abbé et les religieux accédèrent aux vœux du prince ; et l'acte qui donna naissance à Villeneuve-lès-Avignon fut passé en juillet 1292, par l'intermédiaire du sénéchal de Beaucaire et Nîmes. Or, le prieur de Rochefort assistait à cet acte, et il fut un des premiers du chapitre à y apposer sa signature.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le Saint-Siège fut transféré par Clément V, de Rome à Avignon, à cause des troubles continuels auxquels l'Italie était en proie.

Il est aisé de comprendre quel mouvement de prospérité ressentit Avignon à l'arrivée des papes, et combien cette ville gagna à être la résidence d'une cour, considérée alors comme la première de l'Europe. L'antique cité devint, pendant plus d'un demi-siècle, le centre du monde catholique.

La même influence ne pouvait manquer de s'étendre aux villes, aux bourgs et aux moindres campagnes du voisinage. Villeneuve surtout, qui venait de surgir comme par enchantement à côté de la nouvelle Rome, devint aussitôt très florissante.

Les Bénédictins de Saint-André étaient particulièrement chers, depuis longtemps, aux souverains pontifes. Mais c'est alors surtout qu'ils furent comblés de bienfaits, par eux et par les cardinaux, en retour des services nombreux qu'ils rendaient, et de la bienveillante hospitalité qu'ils exerçaient. Comment le sanctuaire de Rochefort, desservi par ces religieux, si connu d'ailleurs et si fréquenté, n'aurait-il pas été l'objet des faveurs de la cour pontificale ? Deux papes surtout, Jean XXII et le bienheureux Urbain V, se distinguèrent par leur piété envers Notre-Dame.

Le premier, avant de ceindre la tiare, avait occupé le siège épiscopal d'Avignon pendant plusieurs années. Il était donc venu souvent dans le cours de ses visites pastorales, sur le mont sacré. Élu pape, il ne put oublier le sanctuaire; d'autant plus que, dans son zèle ardent, il avait voulu conserver après son exaltation, le titre et la sollicitude épiscopale du diocèse d'Avignon.

Quant à Urbain V, lorsqu'il n'était que professeur dans la cité pontificale, où il enseignait le droit canon avec éclat, on le voyait souvent, confondu avec la foule, faire des pèlerinages aux principaux sanctuaires de la contrée. Sa piété ne diminua point, quand il fut assis sur la chaire de saint Pierre.

Il n'est point douteux que la proximité de la cour d'Avignon, l'arrivée fréquente et la résidence habituelle dans cette cité, ou à Villeneuve, de tant de personnages de tout rang et de tout lieu, rois, princes, seigneurs, prêtres, guerriers, n'aient amené de nombreux pèlerins à Rochefort. Le monastère de Saint-André recevait une multitude de ces étrangers ; tellement que, malgré ses richesses, il avait peine à suffire aux dépenses nécessaires. Clément VI l'affirme lui-même dans une bulle de 1343, par laquelle il unit le prieuré de Truel à l'abbaye pour la dédommager, dit-il, et augmenter ses ressources devenues insuffisantes.

Il est bien fâcheux que les archives de Notre-Dame datant de cette époque, aient presque toutes disparu pendant les guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle ; elles nous fourniraient mille détails intéressants sur les pèlerinages, les donations, les miracles et tous les événements d'alors concernant le sanctuaire.

Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, le Midi, comme d'autres contrées de l'Asie et de l'Europe, fut ravagé par la peste noire. Les populations furent décimées, les campagnes et les villes étaient comme désertes. C'est en 1349 que la contagion, pour la première fois, sévit dans la Provence et dans le Languedoc ; des milliers de victimes y succombèrent. Elle reparut en 1361, dans le Comtat et dans les lieux environnants. Il périt alors dans la seule ville d'Avignon, dix-sept mille habitants en moins de trois jours ; et, chose à peine croyable, cent évêques et neuf cardinaux furent du nombre.

Cependant, le fléau ne nuisit point à notre pèlerinage. Car, les populations chrétiennes, reconnaissant la main de Dieu qui les frappait, se hâtaient de demander à la religion un remède et des consolations. Ceux qui échappaient au fléau, accouraient dans les temples, s'y humiliaient profondément devant le Seigneur, confessant leurs fautes et criant miséricorde. Une grande affluence se fit remarquer dans l'antique sanctuaire de Rochefort.

Dans le même temps, notre monastère avait l'insigne honneur de voir quelques-uns de ses prieurs choisis parmi les cardinaux. Ces prélats recevaient en *commende* ce prieuré régulier ; en d'autres termes, ils jouissaient du bénéfice de Rochefort dépendant toujours de Saint-André, sans être obligés à la résidence ni à l'observation de la discipline monastique, comme les gardiens du sanctuaire. Quant aux Bénédictins, ils n'en continuaient pas moins à desservir la chapelle et l'église paroissiale. L'histoire de Saint-André nomme trois cardinaux, qui furent successivement prieurs *commendataires* de Notre-Dame.

Le premier fut le cardinal de Préneste, Jean de Cros, évêque de Limoges, excellent jurisconsulte et grand pénitencier du Sacré Collège. Il tint le prieuré de Rochefort pendant les années 1375 et 1376. Lorsque le pape Grégoire XI quitta Avignon pour retourner à Rome, dix-sept de ses cardinaux le suivirent ; celui de Préneste fut du nombre. Membre du conclave de 1378, il contribua beaucoup à l'élection d'Urbain VI. Il fut plus tard légat du Saint-Siège auprès de Charles V, et enfin mourut à Avignon en 1383.

Après Jean de Cros, le prieuré fut occupé par le cardinal d'Amiens, Jean de la Grange, prélat instruit et distingué, que les papes et les rois honorèrent également

de leur confiance. Ministre d'État sous Charles V, puis promu à l'évêché d'Amiens, puis élevé au cardinalat, il mourut à Avignon le 21 avril 1402, et fut inhumé dans l'église des Bénédictins de cette ville. On lui érigea un magnifique tombeau, qui se voit encore au Musée Calvet d'Avignon; il est représenté à l'état de squelette, avec une épitaphe latine, composée probablement par lui-même. En voici la traduction fidèle :

*Nous avons été donné en spectacle au monde, pour que grands et petits vissent clairement, par notre exemple, à quel état sont réduits tous les mortels, sans exception de rang, de sexe, ni d'âge. Misérable ! Pourquoi donc t'enorgueillir ? car, tu n'es que cendre, et, comme nous, tu deviendras un cadavre fétide, la proie des vers, et un peu de poussière.*

Le cardinal de la Grange tenait en commende le prieuré de Rochefort, depuis l'année 1380.

Après lui, Pierre de Thury le reçut au même titre, et; le conserva jusqu'en 1410. Au concile tenu à Pise, en 1409, dans le but d'amener l'extinction du grand schisme, le cardinal de Thury prit part à l'élection d'Alexandre V. Après son couronnement, le nouveau pape l'envoya en France, en qualité de légat, et avec la mission spéciale d'enlever Avignon et le Comtat à la domination de Benoit XIII, réfugié dans l'Aragon. Le cardinal assiégeait la ville, lorsque les religieux de Saint-André lui adressèrent une supplique très pressante, au sujet du prieuré de Rochefort, qu'il tenait de leur abbaye.

Sous les deux derniers papes d'Avignon, le clergé et les ordres religieux eurent beaucoup à souffrir par suite surtout de la pénurie dans laquelle le schisme plongea le trésor apostolique. On vit alors des couvents réduits à une véritable indigence. Celui de Saint-André, en particulier, pour venir au secours des prélats de la cour pontificale, perdit peu à peu une grande partie des revenus de ses dépendances. À la fin, ses ressources se trouvaient tellement diminuées que bien souvent les moines n'avaient pour toute réfection que du pain et du vin. Aussi aucun d'eux ne voulait plus accepter la charge de pitancier, ou de pourvoyeur des subsistances.

Dans cette extrémité, les Bénédictins prirent le parti d'avoir recours au cardinal de Thury, pendant qu'il était présent sur les lieux. Ils lui exposèrent l'état de pénurie extrême où se trouvait le monastère, le suppliant de vouloir bien lui venir en aide. Pour cela, ils lui demandèrent de se démettre, en leur faveur, du prieuré de Notre-Dame et de Saint-Bertulphe de Rochefort, et de l'unir pour toujours à l'office de la pitancerie.

Pierre de Thury accéda à cette demande au mois d'octobre 1410. Il mourut deux mois après, et fut inhumé à la chartreuse de Villeneuve. Depuis lors, jusqu'à l'arrivée des Bénédictins de Saint-Maur sur la montagne, Notre-Dame eut toujours pour prieurs les pitanciers de Saint-André. Et le pèlerinage fut encore florissant pendant la plus grande partie du XV<sup>e</sup> siècle.

## **IX**

### **Décadence et désolation.**

Le sanctuaire de Rochefort allait passer par de terribles épreuves. Déjà il avait souffert beaucoup, par suite de l'éloignement de la cour pontificale et des guerres qui se renouvelaient trop souvent dans le voisinage d'Avignon.

Partout d'ailleurs les temps devenaient mauvais. L'autorité religieuse était moins respectée ; la piété et la foi se refroidissaient dans les âmes, et malgré les efforts constants de l'Église, les liens de la discipline ecclésiastique se relâchaient. Dès lors, les mœurs se corrompaient, l'ignorance religieuse gagnait les masses, les sacrements, les pèlerinages et toutes les saintes pratiques, peu à peu abandonnées, tombaient dans le mépris.

Notre sanctuaire ne pouvait échapper aux tristes influences de la décadence générale. Le nombre des pieux pèlerins diminuait sensiblement, les dons devenaient plus rares, et les prodiges de la grâce moins fréquents. L'édifice sacré et le couvent adjacent menaçaient même de tomber en ruines ; car l'abbaye de Saint-André éprouvait beaucoup de peine, non seulement à y faire les réparations nécessaires, mais encore à pourvoir le prieuré d'un nombre suffisant de religieux.

Cette abbaye, autrefois si peuplée, avait perdu beaucoup de ses moines ; en 1435, elle en comptait seize en tout dans la communauté. D'ailleurs, l'épuisement de ses ressources occasionné, durant le schisme, par la perte de ses bénéfices, la mettait dans l'impossibilité de recevoir un plus grand nombre de sujets. Elle ne pouvait pas même réparer ses propres bâtiments, endommagés par le temps et par la guerre. Bientôt d'autres désastres allaient fondre sur le pays avec le fléau de la Réforme ou du Protestantisme.

Le feu de l'erreur, allumé d'abord au fond de l'Allemagne, se propagea dans presque toute l'Europe avec la rapidité de l'incendie. La Provence, le Dauphiné, les Cévennes et le Languedoc furent bientôt envahis ; ces belles provinces semblaient une proie de prédilection pour la nouvelle hérésie.

Or, les réformateurs luthériens et calvinistes, sous prétexte de tout renouveler, se font une loi de tout détruire. A l'imitation de tous les hérétiques leurs devanciers, ils en veulent surtout aux religieux et aux prêtres, qu'ils outragent ou égorgent impitoyablement; aux monastères et aux églises, qu'ils démolissent, aux images du Christ et des saints, qu'ils mutilent, aux reliques qu'ils dispersent, aux vases sacrés qu'ils profanent. Le blasphème à la bouche, le glaive ou la torche incendiaire à la main, ils promènent leur fureur et leurs dévastations.

Le sanctuaire de Rochefort était tout désigné à leur rapacité et à leur fureur; aussi, à partir de 1560 jusque vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ne cessa-t-il guère d'être profané, pillé, saccagé.

D'un côté, le farouche baron des Adrets, ce nouvel Attila dont le nom rappelle tant de massacres et de pillages, était accouru du Dauphiné, avait échoué devant les

remparts d'Avignon, mais s'était emparé de Saint-Laurent-des-Arbres, où il avait commis d'horribles cruautés, de Roquemaure et de Châteauneuf-du-Pape, où il avait établi son quartier général.

D'un autre côté, son digne émule Jacques de Crussol, surnommé Dacier, occupait Montfrin avec une forte garnison.

De ces deux centres, les Huguenots faisaient d'incessantes excursions dans toute la contrée, pillant, brûlant, ravageant les villes et les bourgs.

Rochefort fut quelque temps protégé par son seigneur, Laurent d'Arpajon, vaillant guerrier, qui exerçait un commandement important dans les armées catholiques du Midi, et fut plus tard gouverneur de la ville d'Orange.

Mais l'année 1567 fut tout spécialement désastreuse. Les villes d'Aramon, Beaucaire, Nîmes sont prises ; tous les environs sont livrés au pillage. Uzès, Bagnols; Viviers, Saze, Rochefort, Barjac, Montpellier, n'ont pas un meilleur sort ; leurs églises sont rasées ou saccagées, les prêtres et autres catholiques sont massacrés. Il en est de même dans trois cents autres villes, bourgs ou villages, tombés aux mains des Protestants.

La haine qui les animait contre la Sainte Vierge et tout ce qui se rapportait à son culte, désignait particulièrement à leur sacrilège fureur la chapelle et tous les édifices de Notre-Dame; tout fut profané.

Les années suivantes, à plusieurs reprises, Rochefort fut encore ravagé. En 1570, par exemple, l'amiral de Coligny vint de Nîmes camper sous le château de Saint-Privat, près du pont du Gard. Les villages de Saint-Hilaire, Théziers et Bezouze, composés de catholiques, éprouvèrent sa fureur à son arrivée; il y fit un massacre général, de sorte qu'ils restèrent tout à fait déserts. De là ses soldats couraient les campagnes, pillant et brûlant les métairies, et tuant tous ceux qu'ils rencontraient. Ils s'emparèrent de Tresque, de Pujaut, des Angles, de Rochefort où ils s'établirent avec l'aide de quelques-uns des habitants qui étaient de leur religion.

Peu après ils furent repoussés par Henri de Montmorency ; mais en 1575, les Calvinistes reprirent Rochefort, et obligèrent les habitants à contribuer à l'entretien de la garnison de Montfrin.

Après tant d'assauts, l'ancienne église paroissiale et le château de Rochefort n'offraient guère que des ruines ; pour en sauver les restes, les habitants invoquèrent la protection du roi et du maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc.

Quant au monastère de Notre-Dame, livré sans défense au vandalisme des Huguenots, il fut renversé de fond en comble. Les religieux prirent la fuite, quelques-uns peut-être furent égorgés. La sainte chapelle demeura fortement endommagée, et si une partie de ses constructions résista aux efforts redoublés des démolisseurs; elle ne le dut sans doute qu'à son extrême solidité.

Et le désastre n'est pas seulement matériel. Les archives précieuses du sanctuaire, les livres de prières, les ornements, les vases sacrés, les images et les reliques saintes, toutes les richesses du saint lieu ont été livrées au pillage ou à l'incendie par les Protestants. Et cet état de désolation va durer environ un demi siècle.

La colonne de pierre, jadis élevée par saint Guilhem au fond de l'abside, est demeurée debout ; mais l'antique statue de Marie qu'elle supportait, et aux pieds de laquelle tant de générations sont venues se prosterner, a été abattue. Des mains pieuses la recueillirent et la relevèrent ; elle reparut quelque temps sur son trône. Mais on la reconnaissait à peine, tant elle était défigurée par le temps et par les mutilations de l'impiété. On en vint jusqu'à ignorer qui elle représentait, et plusieurs attribuaient à quelque sainte inconnue le nom de Sainte-Brune, porté si longtemps par cette image de Notre-Dame.

Du nombre de ces ignorants fut peut-être l'ermite Grégoire, qui avait fixé sa demeure dans les ruines de l'ancien monastère. Toujours est-il que ce malheureux, voyant là cette grande statue de bois vermoulu, jugea bon de s'en débarrasser en réduisant en cendres l'antique madone. Quelque temps après avoir brûlé la statue, dans les premières années du XVIIe siècle, l'ermite Grégoire abandonna la montagne et ne fut point remplacé.

Et les ruines s'amoncelèrent de plus en plus dans notre infortuné sanctuaire, qui tomba dans un complet délabrement ; au point que les chroniqueurs le représentent comme étant « sans autels ni images ; les murailles ouvertes de toute part, recouvertes d'herbes et de ronces; le toit tout ruiné et défait, sans portes, ni serrures, ni fenêtres, ni aucun pavé. Il servait de retraite au bétail et aux bergers du pays et des environs, qui y déposaient même le fumier de leurs troupeaux. C'était, en toute vérité, *l'abomination de la désolation dans le lieu saint*.

Les Bénédictins auraient voulu ramasser les pierres dispersées du sanctuaire, et du couvent de Notre Dame, dont ils continuaient d'être les possesseurs, ainsi que de l'église Saint-Bertulphe de Rochefort. En ce temps-là même ils rendaient un grand service au pays, en contribuant pour beaucoup à faire effectuer par les Chartreux de Villeneuve l'entier dessèchement de l'étang de Pujaut, Saze et Rochefort. Mais leurs efforts pour la restauration de Notre-Dame furent impuissants, à cause de leur extrême pauvreté. En 1608, quand l'étang de Rochefort fut desséché, les revenus de la pitance se trouvèrent accrus, à cause de la mise en culture des terres de cet étang, dont quelques-unes, comme nous l'avons vu, appartenaient à Notre-Dame. Mais cette augmentation de revenus était assez peu sensible, et ne servit guère qu'à soulager la détresse de Saint-André.

Notre montagne est-elle donc profanée pour toujours ? Non, la très sainte Mère de Dieu va bientôt en reprendre possession, et y régner avec plus d'éclat que jamais.

**X**

**Restauration du sanctuaire par Jacques Sicard et le frère Louis.**

L'antique église de Notre-Dame va sortir de ses ruines, un nouveau couvent sera construit auprès d'elle, le pèlerinage deviendra plus florissant que jamais. Et tout cela va s'accomplir de la manière la plus inattendue.

Un vœu a été fait par un habitant de Rochefort, nommé Jacques Sicard, notaire royal. Ce personnage avait promis d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, en Italie ; mais il arriva, par un secret dessein de Dieu, qu'il fût toujours empêché de faire ce voyage. La distance et surtout les incessantes occupations de sa charge le retenaient.

Sur ces entrefaites, en 1629, le pape Urbain VIII publia un jubilé extraordinaire afin d'obtenir la cessation des maux qui affligeaient l'Église. Pour diverses causes, ce jubilé fut prorogé à trois reprises les années suivantes, et chaque fois le Souverain Pontife accorda aux confesseurs des pouvoirs très étendus.

Dans l'embarras où il était, Sicard se décida à consulter le directeur de sa conscience, sur ce qu'il avait à faire pour s'acquitter de ses engagements sacrés. Celui-ci, usant de ses pouvoirs extraordinaires, le dispensa, ou plutôt commua son vœu en toute autre œuvre pie à sa volonté, avec la condition d'y consacrer l'argent qu'il eût dépensé pour faire le voyage de Lorette.

Quelle bonne œuvre choisira Sicard ? Il cherche, il prie, il réfléchit. Un jour enfin, en 1631, il jette comme par hasard les yeux sur la montagne et sur la chapelle de Sainte-Victoire. Soudain, une inspiration vient frapper son esprit, des réparations au sanctuaire sont résolues et exécutées bientôt après.

Il fait fermer les trous des murailles, poser une porte avec serrure, afin d'empêcher les bergers et leurs troupeaux de pénétrer désormais dans cette enceinte.

Il est probable que Sicard voulut travailler uniquement pour sainte Victoire, dont le nom seul était resté attaché à la chapelle. Il n'en devint pas moins le premier instrument dont Dieu se servit pour relever le culte de sa Mère ; ces réparations sont peu importantes, mais elles sont un commencement, une pierre d'attente.

Maintenant, voici venir un pieux jeune homme sur ta sainte montagne. Il est suscité, lui aussi, par la divine Providence pour avancer grandement l'œuvre de la restauration, à peine commencée. Nous lui devons une large place dans notre récit ; car le bien immense opéré par son zèle et par ses exemples en fait un des personnages les plus intéressants de cette histoire.

Notre pieux jeune homme, natif d'Avignon, se nommait *Jean-Baptiste Louis*. Consacré dès son enfance à la Sainte Vierge, par ses bons parents, il l'avait pris lui-même, devenu grand, pour sa protectrice spéciale. Il fit, à l'âge de quinze ans, le pèlerinage de Lorette, et c'est là qu'il forma le dessein d'embrasser la vie solitaire et religieuse. Il entra d'abord, comme simple serviteur, dans un monastère de

Chartreux au diocèse de Modène. Plus tard, à l'âge de dix-neuf ans, il prit l'habit de novice lai, dans l'ordre de Saint-Dominique.

Mais une maladie très grave l'ayant alors réduit à l'extrémité, il fit vœu, s'il recouvrait la santé, de se faire ermite et d'élever, dans son ermitage, un autel à Marie sous le titre de Notre-Dame-de-Grâce.

Jean-Baptiste Louis revint donc à Avignon, tout préoccupé de l'accomplissement de son vœu. Or, il arriva, au mois de juin de l'année 1633, qu'il fit la rencontre de deux jeunes étudiants, placés dans son voisinage, et avec lesquels il se lia d'une étroite amitié. C'étaient les fils du notaire Sicard de Rochefort. Un jour, comme il leur parlait de son dessein de vie religieuse, ceux-ci lui dirent dans quel état leur père avait mis, depuis deux ans, la chapelle de Sainte-Victoire, le pressant en même temps d'aller la visiter et de s'y fixer. Louis céda aisément à ces instances. L'endroit lui parut très propre à l'exécution de ses projets et de ses engagements, et il se décida à venir habiter sur la montagne.

En conséquence, le 13 du même mois de juin; il demanda et reçut des mains du curé de Rochefort, avec autorisation de Torquatus, vicaire général d'Avignon, l'habit des ermites du Tiers-Ordre de Saint-François, et le 12 juillet il s'établissait sur le Mont sacré; avec le titre de Frère Ermite, que lui conféraient ses lettres d'approbation. Le saint jeune homme avait alors vingt-trois ans.

La chapelle elle-même lui servit d'abord d'habitation, pour le jour et la nuit. Il en fit une maison de pénitence et de prière, car il y vivait austèrement et y priaît sans cesse. Il se levait de grand matin, mendiait sa nourriture de porte en porte, et consacrait tous ses instants de loisirs à purifier le lieu saint de la grande quantité d'immondices qui le souillaient encore et à le parer de son mieux. Ainsi ce bon Frère commençait-il à accomplir le vœu qu'il avait fait en Italie.

Mais il avait promis aussi d'élever un autel en l'honneur de Marie, et c'est principalement ce qu'il avait à cœur de réaliser. Privé de toute ressource, il mettait toute sa confiance en la Sainte Vierge, et son attente ne fut pas trompée. Comme il achevait d'enlever les immondices, il découvrit entre les deux portes de la chapelle, un dépôt considérable de chaux fusée, cachée dans la terre. Cette chaux avait été déposée là, sans doute, par les Bénédictins, lorsqu'ils voulurent tenter quelques réparations, après les ravages des Protestants.

- « *Voilà, se dit le bon ermite, un signe inattendu que Dieu et sa divine Mère sont favorables à mon entreprise.* » Transporté de joie, il courut annoncer à Sicard son heureuse trouvaille, le priant de l'aider à élever un autel à Marie. Sicard et tous les habitants de Rochefort se prêtèrent volontiers à ses désirs, et sans tarder on se mit à l'œuvre.

Frère Louis, disent nos Annales, fit pétrir sa chaux avec d'autres chaux et sable, dont les habitants lui firent l'aumône, et d'une grande pierre de taille qu'il obtint de la charité d'un habitant, il édifia un autel dans le chœur de l'église. Ensuite il fit aplanir le chemin qui conduisait à la chapelle, lequel était si rude auparavant qu'une bête

aurait eu peine à y monter. Enfin, il répara une partie du toit entièrement ruiné de la chapelle.

Le nouvel autel fut élevé rapidement. On le mit à l'endroit même où se trouvait le piédestal de l'ancienne statue. C'est là aussi que se trouvent maintenant le maître-autel, le dôme et l'image miraculeuse de Notre Dame. Nos ancêtres tenaient scrupuleusement à conserver toujours le même emplacement.

La chapelle et le nouvel autel furent bénis solennellement, le 24 mars 1634. Marius Philonardi, archevêque d'Avignon, autorisant cette bénédiction, accorda quarante jours d'indulgence à tous ceux qui, contrits et communiés, visiteraient dévotement ce sanctuaire le jour de l'Annonciation. Le lendemain, jour de cette fête, la messe fut célébrée et chantée avec pompe par le curé de Rochefort. La cérémonie ayant été annoncée à l'avance dans les environs, une foule de personnes y accoururent, au point que l'étroite enceinte avait peine à contenir tous les assistants.

Ce jour fut une grande fête sur la montagne ; et dès lors, la sainte chapelle, appelée communément autrefois Sainte-Marie ou Sainte-Victoire, ne porta plus que le titre de Notre-Dame-de-Grâce, sous lequel elle fut dédiée de nouveau à la Sainte Vierge, conformément au vœu fait par Jean-Baptiste Louis. Voilà pourquoi la première messe, célébrée dans cette église après sa restauration, fut fixée au jour même où Marie a été saluée par l'ange pleine de grâce.

De son côté, l'auguste Reine du ciel choisit la même circonstance, pour montrer, dit son historien dom Mège, « *qu'elle voulait faire en ce saint lieu une libérale effusion de ses plus précieuses faveurs, comme en ce jour elle avait été remplie de toutes les grâces, en concevant l'Auteur de tous les biens.* » Elle manifesta donc sa présence dans le sanctuaire, en y opérant un miracle sous les yeux de tous, pendant la première messe dite sur le nouvel autel.

Jacques Sicard, lieutenant de Rochefort, qui venait de réparer la chapelle; avait une petite fille nommée Catherine Sicard, âgée de sept mois seulement, travaillée d'un tremblement de tête si violent et si continu, qu'il ne cessait jamais, en quelque état et quelque posture qu'on mît cette petite, pas même durant le peu de sommeil que ce petit corps abattu pouvait prendre: Les parents désolés usèrent de tous les soins, de tous les remèdes, niais inutilement; il fallait un miracle.

On apporta la petite malade à la chapelle de Notre Dame de Grâce, le jour où l'on y célébra la première messe ; les parents offrirent une tête de cire, pour marquer, par leur présent, ce qu'ils demandaient par leur prière. L'enfant fut instantanément et parfaitement guérie. La chapelle était remplie d'un très grand nombre de personnes ; ce miracle eut autant de témoins, et fut divulgué par autant de bouches ; il se répandit, non seulement dans les lieux circonvoisins, mais encore dans toutes les provinces du royaume.

Les parents de l'enfant, ravis et reconnaissants d'un si grand bienfait, en voulurent conserver la mémoire à la postérité, et firent en sorte qu'on en fit une enquête juridique à la requête du procureur fiscal, devant M. Espessel, prêtre, chanoine de

Roquemaure, et official forain de l'archevêché d'Avignon. Le père et la mère de la malade guérie, avec un grand nombre de témoins dignes de foi, ont signé cette enquête, qui est datée du onzième juillet de l'année 1635.

Parmi les ex-voto qui décorent la chapelle, on voit encore aujourd'hui l'ancien tableau, peint à l'huile et bien conservé, où se trouve représenté l'accomplissement du miracle. En l'opérant, la Sainte Vierge se montrait reconnaissante envers la famille Sicard, et voulait aussi récompenser la foi vive et le zèle ardent du Frère Louis ; car, c'est sur les instances du pieux ermite que la mère Sicard se déterminait à porter ce jour-là sa fille à Notre-Dame.

Quinze jours après ce premier miracle, un autre, non moins frappant, s'opérait dans notre chapelle : la guérison d'un aveugle.

Il s'appelait Pierre Guigue, était natif de Domazan et habitait la ville d'Aramon. Il était âgé d'environ cinquante ans, et avait entièrement perdu la vue depuis trois ans. Tous les remèdes humains avaient été inutiles, et les plus habiles jugeaient le mal sans espoir. Dieu lui inspira de se faire conduire à la chapelle de Rochefort, c'était le 9 avril 1634. Dès qu'il entra dans le saint lieu, ses yeux s'ouvrirent ; il aperçut sur l'autel de la Vierge les cierges allumés, et recouvra parfaitement la vue, en sorte qu'il s'en revint lui-même à Aramon, sans avoir besoin d'aucun guide. Telles étaient sa joie et sa reconnaissance qu'il ne pouvait se taire, ni se lasser de raconter à tout le monde la grâce qu'il avait reçue de la très Sainte Vierge.

Le miracle est attesté par une procédure juridique, faite par les officiers ordinaires de la ville et baronnie d'Aramon, signée par le curé, par le premier consul, par plusieurs autres personnes notables, et par M. Alboyn, docteur en médecine, « *qu'on ne doit pas accuser d'être trop facile à croire les miracles ; car ce n'est pas le péché de messieurs de cette profession.* »

## XI

### Confrérie de Notre-Dame-de-Grâce.

Bientôt□ Frère Louis forma le projet d'ériger, dans la chapelle, une Confrérie spéciale en l'honneur et sous le titre de Notre-Dame de Grâce. Le vicaire général d'Avignon approuva les statuts de ladite confrérie, et l'établit canoniquement par ses lettres du 10 mai 1634.

Les habitants de Rochefort vinrent les premiers se faire inscrire au catalogue. À leur tête paraissaient les principaux de la localité, auxquels furent confiées les dignités de la nouvelle association. Les pèlerins étrangers s'empressèrent, leur tour, de donner leurs noms ; hommes et femmes, s'estimant trop heureux, d'être admis dans la famille privilégiée de la Bonne Mère, demandaient instamment s'enrôler sous la bannière de Notre-Dame. Et en laissant leurs noms écrits pour toujours dans le sanctuaire vénéré, il leur semblait qu'ils restaient eux-mêmes présents dans ce saint lieu, d'où ils auraient voulu ne jamais sortir.

En peu de temps, les associés devinrent très nombreux ; ce qui porta l'ermite à solliciter pour eux, auprès de la Cour de Rome, des indulgences spéciales, et une bulle de confirmation en faveur de la confrérie. Il les obtint. Le 15 juillet 1636, Urbain VIII délivra une bulle et accorda des indulgences.

Les conditions de ces indulgences méritent d'être remarquées ; car elles font voir le but de la pieuse association, et aussi la sage économie de l'église dans la distribution de ses faveurs.

*« Lorsque les confrères, dit le Pape, assisteront aux offices ou aux réunions de ladite confrérie, pour faire quelque bonne œuvre que ce soit ; lorsqu'ils accompagneront le Très Saint Sacrement chez les malades, ou, qu'en étant empêchés, ils se mettront genoux au son de la cloche, et réciteront pour les infirmes une fois l'Oraison dominicale et la Salutation angélique ; lorsqu'ils logeront les pauvres étrangers, apaiseront les inimitiés, ou amèneront la voie du salut ceux qui n'y sont pas ; lorsqu'ils apprendront aux ignorants les commandements de Dieu, et ce qui est nécessaire pour se sauver, enfin lorsqu'ils réciteront cinq fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique, pour le repos des âmes de leurs confrères, morts chrétiennement: Nous leur remettons, pour chacune de ces bonnes œuvres, soixante jours de la pénitence eux enjointe, ou par eux due. »*

La même bulle accordait une indulgence plénière aux associés, le jour de leur réception, l'article de la mort, et le jour de l'Annonciation ; ensuite, des indulgences partielles aux fêtes de la Nativité, de la Conception, de la Présentation de la Sainte Vierge, et de la naissance de saint Jean-Baptiste.

La *dévote Confrérie* de Notre-Dame-de-Grâce, ainsi enrichie de biens spirituels, compta bientôt□ ses membres par milliers. Elle subsista jusqu'à la grande Résolution, opérant toujours un très grand bien. Dès sa naissance, elle contribua puissamment agrandir et à décorer la chapelle, élever de nouveaux bâtiments, et

par conséquent faire prospérer le pèlerinage. Ces constructions et restaurations formaient même un des buts principaux de son institution.

Mais elle a porté aussi d'abondants fruits de grâce et de salut parmi les peuples de ces contrées. Le pape Urbain VIII en rend lui-même témoignage, dans sa bulle de confirmation, attestant que les membres de la dévote et pieuse confrérie ont accoutumé d'exercer un grand nombre d'œuvres de piété de charité et de miséricorde.

## XII

### La nouvelle statue de Notre-Dame

À mesure que le bruit des premiers miracles se répandait, les pèlerins devenaient de plus en plus nombreux. Mais la sainte chapelle était encore dans le plus grand dénuement ; elle n'avait pas même une statue de la Sainte Vierge. Aucune du moins n'était venue remplacer convenablement l'ancienne, brûlée par l'ermite Grégoire. Un don spécial était nécessaire. Il fut sollicité par le Frère Louis, et un habitant de Rochefort, nommé Jean Palejay, eut l'insigne honneur de faire ce présent à la chapelle. C'est la statue miraculeuse que les fidèles vénèrent aujourd'hui sur la montagne.

Cette image, en bois sculpté, haute de quatre palmes, représente la bienheureuse Vierge tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. Elle porte le sceptre royal, symbole de sa dignité souveraine ; et l'Enfant Jésus d'une main soutient le globe du monde, de l'autre il le bénit.

Cette statue, quoique nouvelle et très simple pour la matière et pour la forme, devint bientôt, et n'a jamais cessé d'être chère et précieuse aux pèlerins. Tous vénèrent en elle l'auguste Mère de Dieu, celle qu'ils aiment à appeler la Bonne Mère, exprimant ainsi leur vive reconnaissance pour la miséricordieuse tendresse que Marie leur témoigne dans son sanctuaire.

L'inauguration eut lieu le 15 août 1634, fête de l'Assomption. La statue fut apportée processionnellement du village dans le sanctuaire, et placée sur un trône derrière le maître-autel. Telle fut sans doute l'origine première du concours que nous voyons commencer, chaque année, le jour de l'Assomption et se continuer pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le pèlerinage de Rochefort était rétabli, et la gloire dont il commençait à briller, semblait dépasser déjà tout ce qui s'était vu autrefois sur le Mont sacré. La célébrité de la sainte chapelle allait chaque jour se répandant au loin. Cette célébrité était si grande, la foule des pèlerins si considérable, et les manifestations de la piété si vives, que nos chroniqueurs ne savent comment dépeindre toutes ces merveilles, et en exprimer toute leur admiration.

Il se produisit, parmi les populations méridionales, comme une immense explosion de sentiments religieux envers la Vierge de Rochefort. En deçà et au-delà du Rhône, les villages, les bourgs et les villes accouraient à l'envi dans ce lieu de bénédiction. On voyait venir de toute part des familles, des troupes nombreuses de fidèles, des processions de toute sorte. Les paroisses, les associations, les confréries arrivaient bannières déployées. Les pénitents, croix en tête, vêtus de leurs insignes, et sans oublier leurs falots, s'avançaient avec dévotion et en bon ordre. Venaient aussi bien nombreux des choeurs de jeunes filles, marchant d'un pas recueilli et modeste. La joie la plus vive se peignait sur tous les fronts et tous les cœurs étaient remplis d'une sainte allégresse. L'air retentissait des cantiques, des psaumes, des hymnes et des litanies, chantés en l'honneur de la bienheureuse Vierge.

Tel était l'effet produit par ce spectacle que beaucoup de personnes en étaient émues jusqu'aux larmes et pénétrées de componction. On les voyait alors se rendre à Notre-Dame, de vingt et trente lieues, soit pour accomplir un vœu, soit par pure dévotion, s'y confesser et y faire la sainte communion.

Tous les habitants de la contrée semblaient parfois s'être donné rendez-vous à la chapelle. Ainsi en trois jours seulement, du 23 au 25 août 1635, on y compta plus de quarante mille pèlerins. Il fallut, pour satisfaire les pieux désirs de cette multitude, dresser plusieurs autels et célébrer la messe en plein air, sur plusieurs points de la montagne. Dans ces circonstances, ajoutent nos historiens, il y avait des confesseurs de vingt ordres différents, outre les curés et les vicaires des paroisses voisines ; tous étaient occupés le jour et la nuit, encore suffisaient-ils à peine à entendre toutes les confessions.

On comprend que l'antique chapelle se trouvât trop étroite, pour contenir tant de pèlerins. Elle n'avait d'ailleurs ni vases sacrés ni ornements, elle n'était pas même pavée. D'un autre côté, il manquait une habitation pour l'ermite, et pour les prêtres, dont la résidence et le ministère devenaient de plus en plus nécessaires au pèlerinage. Un agrandissement et des constructions nouvelles étaient indispensables. On se mit à l'œuvre, les travaux furent poussés activement, et, en moins d'une année, nonobstant les difficultés locales, ils étaient presque achevés.

Le Frère Louis avait commencé, dès les premiers mois de 1635, à se bâtir un ermitage avec une sacristie au-dessous, au midi de la chapelle, dans l'endroit où se trouve maintenant l'autel de saint Joseph. La dévote confrérie se chargea de poursuivre l'entreprise, au moyen des aumônes données par les pèlerins et par les membres de l'association. On creusa un puits au pied du rocher, on termina l'ermitage et la sacristie, des dalles furent placées dans l'église, et les toitures restaurées. On éleva ensuite un portique ou vestibule, sur la façade, à l'ouest du sanctuaire ; cette pièce servait à agrandir la chapelle, à abriter les pèlerins, et, dans sa partie supérieure, à loger les prêtres desservants. Enfin, la confrérie fit de riches acquisitions, pour orner dignement le saint lieu, et y faire célébrer avec pompe le service divin.

### **XIII**

#### **L'ermite Louis devenu prêtre**

Tous regardaient le Frère ermite comme l'instrument principal dont la divine Providence avait voulu se servir pour accomplir de si grandes choses. Son zèle ardent, sa foi vive, sa vie active et laborieuse, Sa Sainteté enfin, justifiaient pleinement le sentiment universel. Pour lui, ignorant son propre mérite, il rapportait à Dieu seul et à Notre-Dame toute la gloire du succès obtenu. Ce saint homme se croyait d'ailleurs assez récompensé de ses efforts, par le bonheur qu'il goûtait en voyant la Bonne Mère de plus en plus connue et honorée.

Mais l'auguste Vierge voulut payer largement de retour le dévouement de son serviteur, en lui obtenant la plus grande des faveurs qu'il pût ambitionner. Frère Louis sentit naître dans son cœur le désir d'embrasser l'état ecclésiastique. La haute réputation de sainteté et de zèle, dont il jouissait, fit que tout le monde l'encouragea à exécuter ce grand dessein. On alla jusqu'à solliciter son admission auprès de l'autorité diocésaine qui n'hésita point à exaucer une pareille demande.

Dès le 22 décembre 1635, le bon Frère reçut la tonsure et les ordres mineurs. Il fut ordonné sous diacre le 17 mai suivant. Il avait eu besoin, dans cette dernière circonstance, du titre clérical requis par l'Église, pour assurer une honnête subsistance aux clercs, qui vont s'engager dans les ordres sacrés. La confrérie de Notre-Dame saisit alors l'occasion de témoigner sa reconnaissance au pieux ermite ; et, par un acte dressé le 20 avril de l'an de grâce 1636, elle se chargea de lui fournir les aliments et les vêtements nécessaires.

Avec dispense de temps accordée par le célèbre Mazarin, depuis cardinal, et alors vice-légat du pape à Avignon, Jean-Baptiste Louis reçut le diaconat et la prêtrise dans l'espace de trois jours, du 25 au 28 août 1636. Il devait célébrer sa première messe le 8 septembre suivant, Nativité de Notre-Dame ; mais, la veille de cette fête, il tomba malade de la fièvre ; et la célébration de sa première messe fut différée jusqu'au 21 septembre, fête de l'apôtre saint Mathieu.

Cette touchante cérémonie fut annoncée d'avance, et il se fit un nombreux concours sur la montagne. Les fidèles s'estimèrent heureux d'y assister et de communier de la main du saint prêtre.

Le bon ermite, appelé dès lors par le peuple le Père Louis, continua d'être le gardien spécial de la sainte chapelle. Son zèle redoubla pour la gloire de Notre-Dame et pour le salut des âmes. Il déploya d'autant plus d'activité que le sublime ministère, dont il venait d'être revêtu, le mettait à même d'opérer désormais un plus grand bien.

Mais le Père Louis n'était pas toujours seul à desservir le sanctuaire et le pèlerinage. D'autres prêtres; quelquefois des religieux, venaient fréquemment résider avec lui. Deux ou trois suffisaient en temps ordinaire. Dans les moments de grand concours, plusieurs auxiliaires, religieux ou curés, se joignaient à eux.

Au reste, c'est un témoignage qu'il est juste de rendre au clergé séculier et régulier de la région : son empressement à se rendre de tous les environs sur le Mont Sacré, et à y prodiguer les secours spirituels aux pieux pèlerins, ne contribua pas peu à favoriser l'accroissement du pèlerinage.

L'autorité ecclésiastique, de son côté, applaudissait à la nouvelle œuvre. Aussi ne cessa-t-elle pas de l'appuyer et d'en procurer le développement, par tous les moyens possibles.

Les Souverains Pontifes, à cette époque, se montraient difficiles dans la concession des indulgences, à cause des déclamations récentes du protestantisme ; mais pour le sanctuaire de Rochefort, ils furent plutôt prodigues dans les faveurs accordées.

L'archevêque d'Avignon, Marius Philonardi, en usa de même. Dès le commencement, il s'empessa d'autoriser l'érection et la consécration du nouvel autel, et d'y attacher des indulgences. Et puis, d'après ses ordres, toutes les indulgences accordées par le pape étaient proclamées dans toutes les paroisses du diocèse. Ainsi, on lit expressément au bas de la bulle de 1636 : « *Les présentes indulgences seront publiées par les curés et vicaires de notre diocèse, en leurs prônes, et affichées aux portes des églises.* »

Ce prélat ayant été envoyé en Pologne, en qualité de Nonce apostolique, fut absent d'Avignon pendant près de dix ans. Mais les vicaires généraux, à son exemple, déployèrent le plus grand zèle pour faire prospérer le sanctuaire de Rochefort ; et plus d'une fois, ces hauts dignitaires vinrent en personne, à la grande édification des fidèles, prier aux pieds de Notre-Dame.

Le bon et saint ermite Jean-Baptiste Louis exerça son fructueux ministère jusqu'à l'arrivée des Bénédictins ; mais que devint-il, lorsque ces religieux eurent repris possession du sanctuaire ? Continua-t-il à habiter sur le rocher, ou se retira-t-il dans quelque autre endroit désert, pour y mener la vie érémitique, selon le vœu qu'il en avait fait autrefois en Italie ?

L'histoire ne nous apprend presque rien à ce sujet.

On sait seulement que l'humble religieux vécut encore plusieurs années, portant toujours le nom et l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François. Il paraît qu'il fit profession dans cet ordre, vers 1640. Le 28 novembre de cette année, les Bénédictins de Notre-Dame s'engagèrent à lui faire gratuitement tous les ans une pension de seize écus, comme un dédommagement et une récompense bien mérités pour ses importants services. Mais, en 1650, le Père Louis déchargea la communauté de cette pension, moyennant la somme de vingt écus une fois et présentement payables.

Et dès lors, le saint homme n'attendit plus qu'une autre récompense plus riche et plus digne de ses désirs, celle qu'il devait recevoir dans le ciel, de la main de Dieu et de la Reine des anges.

## **XIV**

### **Contestations au sujet du Pèlerinage.**

Le curé de Rochefort et le Père Louis, trouvant la charge au-dessus de leurs forces, prièrent l'un des vicaires généraux d'Avignon de vouloir bien aviser aux moyens à prendre. Le vicaire général, accompagné du secrétaire et du procureur fiscal de l'Archevêché, vint à Notre-Dame le 24 juin 1635.

Il ordonna d'abord de confier le soin ou la tenue du sanctuaire à des marguilliers, pris parmi les principaux habitants et les membres de la confrérie ; ensuite, de recueillir les dons et aumônes des pèlerins dans un tronc à trois clefs, et de remettre ces clefs à trois personnes différentes qu'il désigna.

Mais il s'occupa principalement de ce qui regardait le service divin. Il prescrivit entre autres choses d'attacher à la chapelle deux bons prêtres séculiers ; et lui-même peu après, à la requête du comte de Saze, baron et seigneur de Rochefort, envoya un chanoine de Saint-Geniès d'Avignon et un chanoine de Roquemaure.

Ces deux chanoines desservants furent bientôt obligés de rentrer dans leurs chapitres respectifs. Alors, le même vicaire général eut la pensée de confier le pèlerinage aux soins d'une communauté religieuse. En conséquence, il envoya quatre Minimes de saint François de Paule, du couvent d'Avignon. L'année suivante, d'autres Pères Minimes, appartenant au couvent du Pont-Saint-Esprit, reçurent le même office pour le temps des pèlerinages ; et, en 1637, ce furent les Pères de la Doctrine Chrétienne d'Avignon. Dans les intervalles, la chapelle était desservie par des prêtres séculiers.

Cependant, l'honneur de donner des gardiens au sanctuaire revenait de droit aux Bénédictins de Saint-André de Villeneuve. Ils en avaient joui de toute antiquité ; et, depuis 1410, en vertu de l'union du prieuré de Rochefort à la pitancerie du monastère, le pitancier était toujours prieur de Notre-Dame. Le curé même de la paroisse n'était que son vicaire, qu'il pouvait mettre et destituer quand il voulait.

Aussi, dès que le pitancier Scipion Raybaud eut connaissance des ordonnances diocésaines du 24 juin, il adressa une requête à la souveraine cour du parlement de Toulouse, Rochefort relevant de cette juridiction, pour réclamer l'administration de Notre-Dame. Le parlement lui répondit d'une manière favorable, mais en se réservant d'étudier à fond la question pendante, et de la trancher plus tard.

Raybaud ne s'était pas montré très digne de son titre de prieur de Notre-Dame. On lui reprochait de n'avoir pas concouru à la restauration du saint lieu. « *Il n'y envoya, dit une chronique, après l'ordonnance du grand vicaire, que deux Frères laïcs, du couvent des Récollets, qui ne se rendirent en rien utiles aux pèlerins.* » Lui-même n'y parut que pour achever de s'aliéner les esprits par des exigences intempestives.

Dieu se réservait un moyen de lever toutes les difficultés ; c'était la réforme de l'abbaye de Saint-André. Elle fut réalisée au mois de janvier 1637, et fut l'œuvre de la Congrégation dite de Saint-Maur, ou des Bénédictins de France.

Avant de raconter l'établissement de ces fervents religieux sur notre montagne, nous devons traiter une question quelque peu délicate ; nous voulons parler des services que les Révérends Pères Récollets disent avoir rendus au vénéré sanctuaire.

Ces religieux prétendent l'avoir desservi longtemps, un siècle environ, disent-ils. Ils donnent en preuve le témoignage de Césaire Cambin, archiviste et annaliste général de leur province d'Avignon.

D'après ce document, qu'ils nous ont eux-mêmes communiqué avec bienveillance, il ne restait que des ruines sur le rocher, quand un Père Récollet vint prêcher le carême au village voisin, et entreprit par ses discours enflammés de ranimer parmi le peuple l'antique dévotion envers Notre-Dame de Rochefort. Il y fut aidé par le miracle qui s'opéra alors en faveur de la fille de M. Sicard. Les peuples remontant en foule sur la montagne, il fallut appeler de fervents religieux pour prêcher aux pèlerins et entendre leurs confessions. Les Récollets furent choisis, parce qu'ils avaient été les restaurateurs du sanctuaire, et parce qu'ils possédaient de nombreux couvents dans le voisinage. A la prière des anciens Bénédictins, qui avaient droit sur la chapelle, le Provincial des Récollets désigna de nombreux confesseurs, qu'il choisit dans les monastères les plus rapprochés. Mais la foule grandissant toujours, on dut faire appel aux couvents les plus éloignés pour en obtenir confesseurs et prédicateurs. On agrandit l'église, on construisit des bâtiments pour loger les Récollets et les pèlerins. En un mot, on rendit à ce pèlerinage tant d'éclat et de splendeur, qu'à peine eût-on pu en citer un plus célèbre dans toute la France. Et c'est en cet état de prospérité inouïe que les Récollets transférèrent la propriété aux Bénédictins de Saint-André.

Ainsi, à en croire ce bon Césaire Cambin, la restauration et la prospérité de Notre-Darne seraient exclusivement l'œuvre des Pères Récollets.

Nous nous en réjouissons avec eux ; mais la vérité nous oblige à dire que Cambin paraît écrire l'histoire d'une façon plutôt fantaisiste.

Les merveilles, dont il fait honneur à son ordre, ne pouvaient s'opérer en quelques jours, ni en quelques années ; comment n'en trouvons-nous pas trace dans les documents contemporains ?

Eh quoi ! D'autres religieux, les Minimes d'Avignon, ceux de Pont-Saint-Esprit, les Pères de la Doctrine, pour avoir prêté un concours de quelques semaines, de quelques mois tout au plus, sont soigneusement signalés, à des dates précises. Et les Récollets auraient transformé complètement la sainte Montagne, auraient ressuscité le pèlerinage, lui auraient rendu le plus merveilleux éclat, sans laisser un souvenir ? Mais quand donc sont-ils venus à Notre-Dame ? Quand en sont-ils partis ? Quels ont été leurs hommes, leurs ressources, leurs œuvres ?

C'est à croire que Dom Cambin fit un jour un beau rêve, et le décrivit ensuite comme une réalité historique.

Pour apprécier sa valeur d'historien, il suffit de remarquer comment il raconte la guérison de la petite Sicard. D'après lui, c'est en reconnaissance de cette faveur que

Jacques Sicard entreprit la réparation de la chapelle ; or, la faveur fut accordée pendant la première messe qui se célébra dans la chapelle déjà réparée. Il ajoute que le miracle eut lieu vers l'an 1635 ; or, ce fut exactement le 25 mars 1634. Enfin, il nous représente la malade s'approchant de l'autel avec une foi vive, et y appuyant sa tête à plusieurs reprises; or c'était une enfant âgée seulement de sept mois.

D'après ce que nous connaissons, la part des Franciscains se réduit à ceci :

1° Il est possible qu'ils aient été employés quelquefois, comme d'autres religieux, en qualité de prédicateurs et de confesseurs.

2° Deux Frères Récollets furent envoyés par le pitancier Raybaud, pour quelques semaines, sur la montagne ; mais, n'étant pas prêtres, ils ne pouvaient rendre service aux pèlerins sous le rapport spirituel.

3° L'ermite Louis, principal ouvrier de Dieu dans le relèvement de Notre-Dame, était du Tiers-Ordre de Saint-François, et mourut probablement dans le grand Ordre.

4° L'un des fils de Jacques Sicard, nommé Théophile Sicard, et frère de l'enfant miraculeusement guérie, entra chez les Récollets, et y remplit avec honneur les charges de Custode et de Provincial.

Mais les Pères Récollets n'eurent jamais la direction du pèlerinage, ils ne résidèrent jamais sur la montagne ; ils ne firent ni les réparations nécessaires ni les constructions nouvelles. Enfin, ils ne rendirent jamais aux Bénédictins un immeuble que ces derniers ne leur avaient pas confié.

Il nous est donc difficile de voir la juste application de cette jolie phrase, par laquelle Cambin termine sa narration : « *Et c'est ainsi que le pauvre François rend avec usure, même en ce siècle, ce qu'il reçoit de la charité des fidèles pour lui et pour les siens.* »

## **XV**

### **Installation des Bénédictins de Saint-Maur**

Les Bénédictins de Saint-Maur devaient arriver prochainement du couvent d'Aniane au diocèse de Montpellier, et s'établir à Villeneuve. A cette nouvelle, les marguilliers de la chapelle et les chefs de la Confrérie de Notre-Dame leur envoyèrent une députation pour les prier instamment de vouloir bien accepter l'administration du sanctuaire de Notre-Dame de grâce, à raison de sa dépendance de Saint-André.

Sur cette invitation, les Pères Dom Ambroise Tarboriech et Dom Augustin Léotard vinrent d'Aniane visiter la chapelle. Mais ces saints religieux, voyant quel pesant fardeau on voulait imposer à leur faiblesse, et combien les travaux incessants du pèlerinage les exposeraient à la dissipation, déclinèrent humblement cet honneur. On renouvela plusieurs fois la même demande, mais toujours avec aussi peu de succès.

Ce refus réitéré était trop édifiant pour ne pas faire désirer davantage de tels gardiens. D'ailleurs, les anciens moines de Saint-André, ayant accepté la nouvelle réforme, cédèrent aux Bénédictins de Saint-Maur leur abbaye avec toutes ses dépendances. Scipion Raybaud finit lui-même par se démettre en leur faveur des prieurés de Rochefort et de Saint-Agricol d'Albarète, avec les terres en dépendant dans les étangs de Pujaut, ne se réservant jusqu'à sa mort qu'une rente annuelle, et le prieuré de Saint-Vérédème, où il passa le reste de ses jours. Ce dernier abandon avait lieu le 16 juillet 1637.

À la fin du même mois, le parlement de Toulouse se trouva en mesure de prononcer définitivement touchant les droits de possession de Notre-Dame. Des informations avaient été prises sur les lieux mêmes ; et, toutes choses longuement discutées, mûrement examinées et pesées avec la plus stricte équité, un arrêt définitif et solennel fut rendu par cette cour, au nom du roi Louis XIII, en faveur des Bénédictins de Villeneuve, ou des religieux réformés de Saint-Maur, mis en leur lieu et cause, leur adjugeant la pleine possession du sanctuaire de Rochefort, et déboutant ainsi toutes les parties adverses de leurs demandes et prétentions: Cette importante sentence, datée du 31 juillet 1637, fut bientôt ratifiée par le roi Louis XIII; au nom de qui elle était rendue.

Cette décision souveraine en faveur des Bénédictins, ne leur permettait pas de refuser plus longtemps la direction du pèlerinage. Ils se soumirent à la volonté manifeste du Ciel, et acceptèrent ces fonctions saintes, dont ils allaient s'acquitter avec grand zèle et grand succès pendant près de deux siècles.

La prise de possession, fixée au 1er octobre 1637, se fit avec toute la solennité usitée en pareil cas.

La veille, tout le chapitre de Saint-André se réunit, d'après un ordre exprès du supérieur général de la Congrégation. Il fut mis, par le magistrat nommé commissaire exécuteur de l'arrêt du parlement, en la réelle et actuelle possession et

direction de la chapelle de Rochefort; et, par acte de délibération passé devant notaire, il accepta l'administration et le service divin de ladite chapelle.

Dans la même séance, les membres du chapitre élurent quelques-uns d'entre eux, avec un supérieur, pour former la communauté de Notre-Dame, leur enjoignant de dresser tout d'abord « *inventaire de tout ce qui appartenait à la chapelle, et leur donnant pouvoir d'administrer les oblations et aumônes de ladite chapelle, pour leur nourriture et entretien, et le restant en réparations et bâtiments pour leur logement, le tout au profit de ladite chapelle, séparément et distinctement du dit monastère, selon l'intention des bienfaiteurs, pour augmenter et faire subsister à perpétuité ladite chapelle, à la plus grande gloire de Dieu et de la très Sainte Vierge.* »

Par le même acte capitulaire, la dévote confrérie était maintenue, avec ses statuts, sous la direction d'un religieux du couvent.

Le lendemain, de bonne heure, la petite colonie partit de Saint-André, et s'achemina pieusement vers la sainte colline, où l'attendait impatiemment une foule nombreuse de fidèles.

Ces religieux étaient au nombre de sept, savoir: quatre prêtres pour le service divin, Dom Joseph Duchalmeau, supérieur, ci-devant prieur du Séminaire Saint-Louis à Toulouse; Dom Louis Pantu, Dom Jean Donaulx, et Dom Odo Lamothe ; un diacre pour tenir le contrôle ou les archives, il se nommait Frère André Lenfant ; enfin un Frère convers, et un serviteur ou Frère commis, pour le service matériel du couvent et de la chapelle.

Ils furent tous reçus, à leur entrée au village, par le magistrat délégué du parlement, par le procureur du roi, par le lieutenant du Viguiier, par les consuls du lieu, et par plusieurs autres personnages importants, prêtres ou laïcs, de Villeneuve, d'Avignon et d'ailleurs, qui les accompagnèrent sur la montagne.

*« Là fut mis ledit P. Joseph Duchalmeau, supérieur promu par le chapitre, en la réelle et actuelle possession de la chapelle par entrée et issue, tradition des clefs entre ses mains, à la charge de tenir effectivement en icelle nombre suffisant de religieux du dit ordre y résidants, pour y faire le service divin.*

*Cela fait, ledit P. Chalmeau est entré dans ladite église, avec les autres religieux élus et nommés, la cloche sonnante, et icelui fait approcher et baiser l'autel-maître. Et, s'étant après vêtus des ornements sacerdotaux, avec les diacres et sous-diacres, ont tous lesdits religieux chanté à haute voix le Veni Creator, et ensuite le Te Deum, et célébré une grande messe, et à la fin chanté la prière ordinaire pour le roi. »*

Dès les premiers jours de leur arrivée, les religieux s'occupèrent d'inventorier tout ce qui appartenait à la chapelle, conformément aux ordres donnés par le chapitre de Saint-André. Le vénéré sanctuaire, après avoir été réduit au plus complet dénuement, se trouvait restauré depuis trois ans à peine. Et déjà il possédait bien des richesses et un nombre assez considérable d'ornements ; par exemple : plusieurs calices, patènes et ciboires, 11 lampes d'argent ; 27 chasubles avec leurs

étoles et manipules, de différents prix, couleurs et étoffes ; 4 dalmatiques blanches ou couleur de feu ; 14 voiles de calices et 7 bourses, dont plusieurs chargés de beaux ornements ; 3 chapes, 41 écharpes à franges et broderies ; 10 carreaux, 28 nappes et 13 devants d'autel dont plusieurs aussi richement ornés ; 19 robes et 11 autres vêtements de la Sainte Vierge et du petit Jésus, de divers prix et couleurs ; plusieurs des robes étant d'étoffe d'argent ou d'autres matières précieuses; et relevées de beaux dessins en broderies.

L'ermitage et les autres habitations étaient pourvus abondamment des meubles, linges et autres choses nécessaires.

## XVI

### Dix-sept morts ressuscités.

La résurrection des morts est celui de tous les miracles qui nous surprend le plus, parce qu'il est le plus rare, et qu'il se fait contre les lois les plus certaines de la nature. Car tout le monde reconnaît qu'il n'y a ni remède ni aucune cause naturelle qui puisse ressusciter un mort. Et Dieu n'a jamais prouvé sa divinité par un argument plus fort et plus incontestable, qu'en rendant la vie à ceux qui l'avaient perdue.

Or, il a plu à Dieu de glorifier sa mère dans son sanctuaire de Rochefort, peut-être plus qu'en aucun autre, par des résurrections nombreuses et des mieux constatées. Toutes celles que nous allons raconter, furent obtenues dans l'espace de quelques années seulement (1).

*(1) Elles sont tirées du livre intitulé : La sainte Montagne de Notre-Dame de Rochefort, célèbre par les miracles que Dieu y fait continuellement par les puissantes intercessions de sa divine Mère ; composée par le R. P. Dom Joseph Mège, religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. - Ce volume, excessivement précieux pour nous, fut imprimé à Toulouse en 1671.*

I - La première fut celle d'une petite fille morte dans le sein de sa mère, et eut lieu en l'an 1635. Madeleine Sausine, femme de Guillaume Brugier, de la paroisse et du village de Rochefort, à la suite d'une grossesse des plus douloureuses, accoucha d'une fille morte ; ni pouls, ni respiration, ni mouvement, pas même la couleur de la vie ; elle était noirâtre et livide, et, selon toute apparence, avait cessé de vivre depuis déjà longtemps. Trois femmes, qui assistaient la pauvre mère, prirent ce petit cadavre et le fomentèrent durant deux heures auprès du feu ; mais tous leurs soins ne servirent qu'à mieux faire voir que cette petite créature était bien morte avant de naître.

Ces bonnes gens, si proches de la sainte Montagne, se dirent : Puisque cette aimable Mère accorde ses faveurs dans des provinces éloignées, elle ne peut les refuser à ceux qui ont le bonheur d'habiter près de sa sainte Maison. À peine leur vœu fut-il conçu, que ce petit corps mort donna des marques de la vie. Il changea de couleur, remua la main, et saigna du nez.

On alla vite quérir M. Laurens de Saint-Douast, qui desservait la paroisse en qualité de prêtre secondaire. Il ondoya sur l'heure cette petite ressuscitée, de crainte de quelque accident, mais, voyant qu'elle prenait de nouvelles forces, on la porta sur le soir, à l'église, et M. le Curé ajouta toutes les cérémonies qui avaient manqué à son baptême. Sa santé se confirma, et dix mois après, à la requête des consuls de Rochefort, M. l'Official forain de l'archevêché d'Avignon fit une enquête juridique de ce grand miracle, et en dressa l'acte, qui est signé par le prêtre qui baptisa cette petite, par la mère et par la sage-femme.

II - Jeanne Mille, fille d'un marchand de Martigues, mourut le 24 mai 1638, et resta morte pendant cinq heures; médecins et chirurgiens furent appelés, et ne purent que constater le décès. La mère espéra contre l'espérance : elle fit vœu à Notre-Dame de Rochefort que si, par son intercession, Dieu ressuscitait sa fille, elle la mènerait à la sainte Chapelle, et lui offrirait un cierge en action de grâce. Aussitôt ce

corps mort donna des signes de vie, et peu après revint en une parfaite santé ; en sorte que, quinze jours après, le 10 juin 1638, elle vint accomplir son vœu.

**III** - Jean Brinon, habitant de Ville-Dieu (Vaucluse), avait une fille nommée Marguerite, âgée de deux ans et demi. Cette petite fut trouvée étouffée et entièrement morte dans son berceau. Aux cris de la nourrice, le père et la mère accoururent et virent leur enfant les yeux fermés, la face et tout le corps bleuâtre, les bras et tout le reste du corps déjà tout froid et tout raide, enfin sans aucune marque de vie et avec toutes celles de la mort. Leurs amis, après avoir compati à leur douleur, ranimèrent leur courage par ce salutaire conseil : Dieu fait tant de merveilles par Notre-Dame de Rochefort, que vous pouvez tout espérer en vous adressant à elle. Les parents suivirent ce conseil ; et le vœu ne fut pas plus tôt prononcé, que cette petite morte recouvra la vie, prit la mamelle, et parut sur-le-champ dans une parfaite santé.

Ce prodige arriva au mois de juillet de l'an 1638, et l'attestation n'en fut faite que le 3 juin 1641. M. Magnen, notaire apostolique, la reçut ; elle est signée par le curé de la paroisse, par un prêtre d'Avignon, par le premier consul, par un gentilhomme, et par plusieurs autres personnes qualifiées et très dignes de foi.

**IV** - Un enfant, fils d'Hélène de Chabrand, dans une chute malheureuse, se brisa presque tous les os et perdit la vie ; car tous ceux qui le virent en cet état, ne lui trouvèrent aucun mouvement ni sentiment, jusqu'à ce que sa mère l'ayant voué à Notre-Dame de Rochefort, il fut, en une heure, remis dans une parfaite santé, et on ne lui trouva pas un os rompu, pas même disloqué. Ce miracle évident méritait bien qu'on en fit une attestation authentique, qui fut faite le 7 mai 1642, et signée par plusieurs personnes de qualité, témoins oculaires.

**V** - Un berger, nommé Jacques, gardait son troupeau dans la campagne, au mois d'août 1638. Surpris par un orage, il se retira sous un châtaignier ; mais à peine y fut-il, que la foudre tomba sur cet arbre, et l'alla frapper avec tant de violence, qu'elle l'étendit mort sur la place. Son frère, qui n'était pas loin de là, accourut avec d'autres paysans. Ils appelèrent le curé de leur paroisse, nommé François Gaultier. Ce bon prêtre, touché de compassion, fut inspiré de faire vœu pour le malheureux à Notre-Dame de Rochefort. Dès que le vœu fut fait, par un prodige qui effraya tout le monde, ce mort reprit la vie, le mouvement, le sentiment, la connaissance et la parole ; en un mot, une santé si entière, que dès le lendemain, il ne lui resta de tout son mal que le souvenir de l'avoir éprouvé. Il vint à la sainte Chapelle, accomplir le vœu qu'on avait fait pour lui, et fit sa déclaration dans les formes accoutumées. Elle est du 24 mars 1641, signée par un notaire royal et par plusieurs témoins oculaires.

**VI** - Une femme nommée Marie Chevallière, accoucha après des douleurs épouvantables d'un enfant mort. La sage-femme et les médecins travaillèrent plus d'une heure, pour découvrir dans ce petit corps quelques marques de vie, afin de pouvoir lui donner le baptême ; mais ce fut inutilement. D'autres personnes l'examinèrent aussi, et on lui fit tous les remèdes qu'on a coutume d'employer pour découvrir la vie, lorsque quelque accident en arrête les mouvements extérieurs. Dieu voulut qu'on y apportât une diligence extraordinaire, pour bien vérifier que la mort n'était pas douteuse.

Le père de ce petit avorton, plus affligé de la perte de l'âme de son fils que de la mort de son corps, supplia Dieu de donner à son enfant assez de vie, pour recevoir le Sacrement qui rend la vie à l'âme. Que ne peut une foi si vive sur le cœur de Dieu ? À peine ce père affligé avait-il achevé sa prière, et fait un vœu à Notre-Dame de Rochefort, que l'âme de l'enfant revenant dans le corps déjà tout froid et tout raide, il ouvrit les yeux, remua les bras, et fit entendre sa voix. Pour ne pas perdre ces précieux moments de vie, M. Bios, curé du lieu, baptisa ce petit ressuscité. Et pour montrer à tous que Dieu n'avait rendu cette âme à son corps, que pour lui faire recevoir le baptême, deux jours après il mourut une seconde fois pour vivre dans l'éternité.

Le père de cet enfant vint à Rochefort accomplir son vœu, et fit une attestation authentique de ce grand miracle. Elle est du 20 février 1641.

**VII** - La petite-fille d'un habitant d'Avignon fut étouffée par un funeste accident, et demeura longtemps dans cet état. Les médecins, apothicaires et chirurgiens furent appelés; ils touchèrent et regardèrent cent fois ce petit corps, appliquèrent tous les remèdes connus, et se retirèrent, assurant que cette petite était morte, et qu'il ne fallait plus penser qu'à l'enterrer. La mère, dans sa douleur, s'adressa à Notre-Dame de Rochefort ; et à peine avait-elle formulé son vœu, que son enfant respirât, ouvrit les yeux, et donnât toutes les autres marques de la vie. Et pour montrer que c'était un coup de la main de Dieu, qui ne guérit pas à demi, dès le lendemain elle fut dans une santé parfaite. Le père de cette petite écrivit de sa main l'attestation de cet évident miracle, la présenta à M. Payen, protonotaire apostolique, qui la signa le 14: mars 1641.

**VIII** - Suzanne Gasque, fille d'un habitant de Beaucaire, âgée de dix-huit mois, fut également suffoquée. On employa sept heures entières, pour examiner si elle était réellement morte ; on y apporta tout ce que peut l'industrie humaine. Enfin, on ne douta plus de sa mort, puisqu'elle n'avait ni mouvement, ni respiration, ni chaleur ; médecins et chirurgiens la laissèrent comme un cadavre, qui ne demandait que la terre. Mais la mère promit à Dieu, s'il daignait lui rendre son enfant, de visiter la chapelle de Notre-Dame de grâce, et de porter en ce saint lieu le même suaire qu'elle avait préparé pour l'ensevelir. À l'heure même elle eut la joie de voir sa fille non seulement en vie, mais dans une entière santé. Elle tint sa promesse, et fit sa déclaration le 24 août 1641.

**IX** - Claude Aramon, âgé de douze ans, fils de Marthe Chamons, de Saint-Jullien en Dauphiné, tomba dans l'écluse du moulin de ce lieu, dont l'eau est profonde de plus de six pieds. Il demeura plus d'une heure au fond de l'eau sans paraître à la surface ; il en fut retiré mort, comme il n'en pouvait être autrement. Sa mère fit vœu pour lui à Notre-Dame de Rochefort, lui redemandant son enfant ; plus de quarante personnes, venues au bruit de cet accident, joignirent leurs prières à celles de cette mère affligée. Et Dieu, qui vivifie les morts, rendit à ce corps mort l'âme qu'il en avait retirée ; on le vit se remuer, et le même jour dans une parfaite santé. Un notaire royal dressa l'attestation de cet évident miracle, qui fut signée par quatre témoins oculaires, le 2 mai 1641.

**X** - M: Théodore Martel, docteur en droit, et damoiselle Claude de Girard, habitants de la ville de Joyeuse, avaient un fils nommé Jacques, âgé de deux ans et demi, qui tomba le dernier jour d'août de l'année 1636, d'une galerie haute de plus de cinq toises sur le pavé d'une rue. Il en fut relevé mourant, porté sur un lit. Les médecins et les chirurgiens le trouvèrent tout brisé: - Point de remède, dirent-ils. - Et quatre heures après : Il est mort, ajoutèrent-ils, en se retirant. On le couvrit d'un drap, et on alla consoler les parents.

Mais la mère, tombant à genoux, invoque la très Sainte Vierge, fait vœu de porter son enfant à la chapelle de Rochefort, si elle lui rend. La vie. Entrant ensuite dans la chambre du petit; elle le découvre, et son fils bien vivant lui dit : « *Maman, un peu à têter.* » - Deux heures après on le voyait en parfaite santé.

**XI** - Mathieu Morul de Crest en Dauphiné, fut frappé, le 24 juin 1636, d'une violente apoplexie qui lui enleva durant six heures, la parole, la respiration, le mouvement, toutes les marques de la vie. Le médecin, après l'avoir bien examiné, le déclara mort ; on lui couvrit la face, et on ne pensa plus qu'à disposer les choses nécessaires à son enterrement. Le père s'était retiré dans une autre chambre ; le médecin et toutes les personnes présentes eurent beau lui assurer que son fils était mort, il ne voulut pas désespérer de le voir encore vivant. Il fit vœu pour son fils à Notre-Dame de Rochefort, et aussitôt son fils remua, sentit, parla, donna tous les signes de la vie. Tout le monde fut dans l'admiration, mais le plus étonné de tous, ce fut le médecin, qui publia à haute voix la puissance infinie de Dieu et le crédit sans bornes de la Vierge sa Mère. - Le père et le fils vinrent ensemble, l'année suivante, acquitter leur vœu à la sainte Montagne.

**XII** - Un habitant de Liez en Provence fut saisi d'une fièvre chaude, qui le tourmenta et le consuma durant deux mois avec tant de violence, qu'elle le priva de tous ses sens et de tout mouvement. On le regardait comme mort et on ne pensait plus qu'à sa sépulture, lorsqu'un de ses amis fit vœu pour lui à Notre-Dame de Rochefort. A l'instant même le mort reprit le mouvement, l'usage de ses sens et toute sa connaissance, et en peu de temps une santé parfaite. Cet homme s'appelait François Mathieu ; il vint s'acquitter du vœu fait pour lui, et signa sa déclaration le 3 mai 1638.

**XIII** - Autre miracle dont l'attestation est datée du 3 avril 1642. Une femme nommée Lionne Arnaud déclara devant le sieur Mercurin, notaire de la ville d'Arles, que s'étant accouchée d'un enfant au mois de septembre 1637, quelques jours après on avait trouvé cette petite créature suffoquée, sans mouvement et sans respiration. Elle resta plusieurs heures dans cet état, sans donner aucune marque de vie ; mais la mère ayant fait vœu à Notre-Dame de Rochefort, au même moment le petit mort revint en vie, et presque en même temps dans une parfaite santé.

**XIV** - Mentionnons encore quatre résurrections d'enfants. Le premier de ces quatre ressuscités est un petit garçon, âgé seulement d'un mois, fils d'une femme de Montélimar, nommée Suzanne Chazelon. À la suite d'une violente maladie de quinze jours, cet enfant mourut ; on le vit deux heures durant, sans mouvement, sans sentiment et sans respiration : impossible de douter de la mort. Le père et la mère, très affligés de cette perte, ne pensaient plus qu'à faire enterrer l'enfant ; mais

une bonne femme veuve, prenant ce petit corps tout froid entre ses bras, fit un vœu pour sa vie et pour sa santé à Notre-Dame de Rochefort, après en avoir demandé la permission aux parents. Et par une merveille qui ravit et réjouit tous les assistants, dès que ce vœu fut fait, l'enfant ouvrit les yeux, respira, se remua, et donna les autres signes de la vie.

Ce miracle fut si évident, qu'un marchand huguenot, et des plus obstinés dans l'hérésie, confessa tout haut que c'était un coup de la seule main de Dieu, qu'on pouvait invoquer les saints, et surtout la Mère de Dieu, reine de tous les saints, puisqu'elle avait tant de crédit ; enfin que la Religion Catholique et Romaine était l'unique véritable, puisque Dieu faisait de si grands miracles pour justifier sa foi ; que ce mort ressuscité devant ses yeux lui avait donné la vie, en un mot, qu'il abjura l'hérésie et le schisme pour être un fils fidèle et obéissant de l'Église catholique. L'attestation de ce double miracle, de la *ressuscitation* de cet enfant et de la conversion de cet hérétique, est du 14 août 1645.

**XV** - Le fait suivant fut attesté par un prêtre religieux de Saint-Ruf, sous la règle de Saint-Augustin. Ce fut l'an 1645 que ce bon religieux apporta à la chapelle de Rochefort cette attestation écrite et signée de sa main. Il en résulte qu'un enfant âgé de huit ans, nommé Claude Roustan, fut attaqué de violentes convulsions qui le laissèrent raide, froid, immobile et insensible, à l'état de cadavre ; qu'il demeura dans cet état durant une grosse heure, et que le même religieux l'ayant voué à Notre-Dame de Rochefort, il avait aussitôt recouvré la vie et la santé. Le religieux et l'enfant vinrent ensemble à la sainte Montagne accomplir leur vœu.

**XVI** - Encore un prodige en faveur d'un enfant mort-né, l'an 1658. C'était l'enfant d'un habitant d'Aubignes (peut-être Aubignas), dans le Vivarais. Cet homme s'appelait Pierre Laville. Sa femme, nommée Marguerite Lachave, après d'effroyables douleurs, accoucha d'un enfant évidemment mort ; non seulement il ne donnait aucune marque de vie, mais il était déjà tout froid et tout noirâtre, ce qui faisait juger qu'il était mort dans le sein de sa mère depuis plusieurs jours. On ne pensait qu'à le mettre en terre, lorsque trois femmes, qui avaient assisté à ces funestes couches, firent vœu pour cette petite créature à Notre-Dame de Rochefort, lui demandant avec une foi vive et une confiance admirable de lui rendre la vie. Au même instant Dieu, pour sa gloire et pour l'honneur de sa très sainte Mère, renvoya dans ce petit corps l'âme qui en était partie. Beaucoup de personnes furent témoins du miracle, et on en fit un acte public, daté du 8 septembre 1658.

**XVII** - Racontant la dernière des dix-sept résurrections, Dom Mège observe qu'il n'est pas possible de prendre plus de précautions et de garder plus de formalités pour rendre un fait incontestable. On fit une enquête juridique par l'autorité de M. Suarez, vicaire général d'Avignon, et on la communiqua au R. P. Icard, religieux dominicain et inquisiteur.

Un habitant d'Avignon, nommé Rasibus, ouvrier en soie, avait un petit enfant âgé de huit mois, malade à l'extrémité. Il ne pouvait prendre la mamelle de sa nourrice ni aucune autre nourriture. Le sieur Lancy apothicaire, y fut appelé plusieurs fois et usa inutilement des remèdes de son art. Le petit malade, ne prenant aucun aliment, agité de fortes convulsions, ne tarda pas à succomber ; et l'apothicaire, dans une dernière visite, dit aux parents : Nos soins sont inutiles, votre enfant est mort.

Le père, ne perdant pas confiance, s'adressa à la très Sainte Vierge. Il fit vœu d'aller pieds nus à la chapelle de Rochefort, et d'y offrir un cierge, si elle voulait rendre la vie à son enfant. Il n'eut pas plus tôt fait ce vœu que l'enfant donna des signes de vie, prit la mamelle de sa nourrice, et fut en deux jours parfaitement guéri. Cet homme, plein de joie et de reconnaissance, vint le jour de l'Ascension à la sainte Montagne accomplir son vœu.

L'attestation du miracle est signée par M. Louis Suarez, prévôt et grand vicaire de l'archevêché d'Avignon ; par M. Calvet, avocat fiscal; par Bellon, greffier et notaire. Avec permission de publier le miracle, donnée par le R. Père Inquisiteur, qui a aussi signé, le 21 mai 1670.

Voilà donc dix-sept résurrections de morts, obtenues par des vœux à Notre-Dame de Rochefort, en un tiers de siècle !... Pourrait-on citer beaucoup d'autres Madones aussi miraculeuses que la nôtre ?

Mais pourquoi cette Vierge, si miraculeuse dans le passé, l'est-elle si peu dans le présent ? N'a-t-elle plus la même puissance ? N'a-t-elle plus la même bonté ?

Je tire la réponse du saint Évangile (Mathieu., XIII ; - Marc, VI). Il y est dit que Notre-Seigneur étant venu en Galilée, dans son pays, se mit à prêcher dans les Synagogues, comme il faisait partout. Mais les gens de son pays l'écoutaient à peine, disant : N'est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? Ne connaissons-nous pas ses parents ? Et Jésus ne fit presque pas de miracles, se contentant de guérir quelques malades par l'imposition de ses mains divines. Pourquoi si peu de miracles ? Parce que la toute-puissance du Sauveur se trouvait liée en quelque sorte par l'incrédulité de ses concitoyens : *Propter incredulitatem eorum.*

Nous n'avons qu'à nous appliquer à nous-mêmes cette page évangélique. C'est la foi qui obtient les miracles, c'est le manque de foi qui empêche les miracles de se produire. Que notre foi se réveille, qu'elle sache crier vers Dieu et vers Marie, et nous verrons les prodiges du passé se renouveler sur notre montagne.

## **XVII**

### **Les aveugles voient, les sourds entendent.**

Les infirmités de toute nature et les maladies les plus diverses cèdent à l'invocation de Notre-Dame de grâce. Aveugles, sourds, muets, boiteux et paralytiques, hydropiques, épileptiques, pleurétiques, gens estropiés ou blessés même mortellement, personnes atteintes des fièvres les plus pernicieuses, trouvent sur le rocher béni une guérison aussi prompte que radicale.

Nombreuses sont les guérisons d'aveugles. Nous avons déjà raconté celle de Pierre Guigue, qui eut lieu quinze jours après la réouverture de la chapelle.

Voici maintenant M. de Boyer, abbé de Pontaut, qui avait entièrement perdu la vue par la violence d'une cruelle et continuelle douleur de tête. On fit usage de tous les remèdes et de tous les collyres, que les plus habiles oculistes peuvent inventer. Le mal obstiné ne céda pas, et le malade demeura entièrement aveugle durant près de deux ans. Voyant que ni l'art ni la nature ne le guériraient, l'abbé de Boyer s'adressa à Dieu, par l'intercession de Marie. À peine eut-il fait son vœu à la sainte Montagne de Rochefort, qu'il reçut l'usage de ses yeux. Quand la vue lui fut rendue miraculeusement, il était accompagné de plusieurs personnes de qualité et de mérite, qui voulurent signer le *procès-verbal* qui en fut dressé.

Même faveur fut accordée à Jean Mérindol, natif de Carpentras, et habitant à Beaucaire. Cet homme, âgé de quarante-deux ans, tomba du haut des prisons de cette ville, dont il était geôlier, et entraîna dans sa chute deux grosses pierres pesant au moins un quintal chacune. Il eut le corps tout meurtri, et demeura complètement aveugle ; on parvint à guérir ses meurtrissures, mais rien ne put lui rendre ses yeux. Il fit vœu à Notre-Dame de Rochefort, et aussitôt ses yeux s'ouvrirent à la lumière, qu'il n'avait pas vue depuis deux mois. Il vint lui-même accomplir son vœu, et offrit à la chapelle un tableau, où ce miracle est représenté avec toutes ses circonstances: L'attestation est datée du 12 juin 1636.

Un nommé François Hugues, habitant de Caromb, aujourd'hui en Vaucluse, âgé de vingt-sept ans, perdit d'abord l'œil gauche, puis l'œil droit, par suite d'une douloureuse inflammation qui le laissa absolument aveugle. Après avoir épuisé inutilement tous les remèdes, il fit vœu à Notre-Dame de Rochefort, et reçut une guérison parfaite. Il fit sa déclaration le 2 novembre 1637.

Gaspard Clauteau, fils d'un habitant d'Avignon, fut atteint de la petite vérole au mois de novembre 1637. Réduit à l'extrémité, il obtint pourtant sa guérison, à la suite d'un vœu que ses parents firent à Notre-Dame de Rochefort ; mais cette maladie le laissa entièrement aveugle. Le père et la mère, de nouveau, recoururent à la puissante Madone ; et, dès le second jour de la neuvaine qu'on fit pour lui dans la sainte chapelle, leur fils commença de voir la lumière, et fut peu après entièrement guéri. L'attestation est du 4 juillet 1638.

Un habitant de la ville d'Arles, nommé Esprit Michel, fut affligé d'une fluxion si abondante et si maligne, qu'elle lui ôta complètement la vue. Ne trouvant point de

remède à son mal, il fit un vœu à Notre-Dame, et recouvra aussitôt l'usage de ses yeux. Il vint à la sainte Montagne rendre son vœu, et fit sa déclaration dans les formes, le 6 avril 1638.

Voici le tour d'une religieuse de la Visitation, du couvent d'Arles. Elle se nommait Louise-Françoise de Saint-Cosme, fille du sieur de Saint-Cosme et de damoiselle de Calvisson. Après une longue maladie et une cruelle fluxion, elle perdit entièrement la vue. Toutes les ressources de l'art furent employées, sans aucun succès. Alors, avec une ferme confiance, elle fit vœu à la chapelle de Rochefort ; et, par une merveille qui surprit agréablement toute cette sainte communauté, elle reçut tout aussitôt la vue. Une déclaration en forme fut signée de la malade et de sa supérieure. M. Serrier, célèbre médecin, qui l'avait traitée pendant sa maladie, en voulut faire une attestation particulière, qu'il écrivit de sa main. Ces deux attestations sont du 16 janvier 1641.

Un maître maçon de la même ville d'Arles, âgé de quarante-sept ans, devint aveugle par la violence d'une cruelle douleur de tête. Ne trouvant aucun remède à ces deux maux, il fit vœu à Notre-Dame de Rochefort, se fit porter dans sa chapelle ; et dès qu'il y eut entendu la messe et fait sa dévotion, il recouvra subitement la vue et la santé, s'en retourna chez lui sans guide et sans secours.

On ne manqua pas de faire un procès-verbal authentique, qui fut dressé par un notaire royal et signé par des témoins dignes de foi, le 18 juin 1641.

Cinq autres miracles du même genre se lisent dans la *Sainte Montagne* de Dom Mège. Mais des aveugles, passons aux sourds.

Une petite fille, âgée de six ans, avait passé sa sixième année dans une surdité déplorable et confirmée, en sorte qu'elle n'entendait rien du tout, et l'on avait cessé tous les remèdes. Le père et la mère de cette petite infortunée étaient du Dauphiné, habitants d'Harcouille. La réputation des grands miracles qui se faisaient à Rochefort par les mérites de la Mère de Dieu, leur donna une ferme espérance qu'ils y seraient sans doute soulagés. Ils firent vœu à la très Sainte Vierge, et la mère conduisit sa malade à la chapelle de Rochefort, éloignée de vingt lieues de leur pays. Elles demeurèrent toutes deux neuf jours au village de Rochefort, venant tous les jours faire leur prière à la chapelle, et le neuvième la petite se trouva subitement et parfaitement guérie.

Le prodige est authentiquement attesté par une déclaration en forme, faite devant M. l'Official de l'archevêché d'Avignon, du 10 octobre 1635 ; signée par un savant médecin, par des témoins dignes de foi et par le commissaire.

L'an 1636, Jeanne Nicolaud, habitante de la Roche-Beaumont, fut affligée d'une entière surdité, en sorte qu'elle n'entendait non plus la voix de ceux qui lui parlaient, non pas même le son des cloches, que si elle n'eût jamais eu d'oreilles. Elle fut plus d'un an dans cet état fort incommode pour elle et pour les autres. Renonçant aux remèdes, qui ne lui rendaient pas le sens qu'elle avait perdu, elle eut recours à Dieu, fit divers pèlerinages, visita tous les lieux de dévotion où elle espérait trouver guérison ou soulagement. Mais Dieu, qui voulait rendre la sainte montagne de Rochefort vénérable à tout le monde, réserva à cette chapelle la guérison miraculeuse de cette affligée. Elle fit donc son vœu, et deux heures après elle fut

parfaitement guérie. Et le 8 septembre 1641, accomplissant son vœu, elle fit sa déclaration, qui fut reçue par Maître Jacques Sicard, et signée par trois religieux et par trois autres personnes dignes de foi.

Louise Martine, habitant Urignau dans le Comtat, fut affligée dès le mois d'octobre 1638, d'une douleur d'oreille si violente, qu'en peu de jours elle devint complètement sourde. En perdant ainsi l'ouïe, dit l'historien, elle ne perdit pas sa douleur. Elle fut dans cette double affliction durant huit mois, sans trouver ni remède ni soulagement à son mal, parce qu'elle ne le cherchait pas où il fallait. Enfin, élevant ses yeux vers cette sainte montagne d'où lui devait venir le secours, elle fit vœu à Notre-Dame de Rochefort, et elle en reçut une double grâce; car elle fut au même moment, parfaitement délivrée de sa douleur et de sa surdité. Le mari de cette femme, nommé Jean-Thomas Jourdan, fit la déclaration de cette grâce le 13 août 1639.

Terminons par une guérison manifestement miraculeuse, qui s'opéra dans la chapelle même de Rochefort, sur la personne d'un nommé Guillaume Heuset, habitant de la ville d'Aniane. L'enquête fut faite avec toutes les précautions imaginables, à la réquisition de M. Louis André, prêtre et vicaire perpétuel d'Aniane ; elle fut faite par les officiers de justice et devant les consuls, qui firent venir en leur présence Guillaume Heuset. Celui-ci, après avoir fait serment sur les saints Évangiles de ne dire que la vérité, leur déclara que, depuis deux ans et demi, il avait eu plusieurs attaques d'apoplexie qui lui ravissaient tout sentiment, et que ce mal lui avait enlevé entièrement le sens de l'ouïe, en sorte qu'il n'entendait rien du tout. Il ajouta qu'après avoir inutilement éprouvé beaucoup de remèdes, et même fait quelques pèlerinages, pour obtenir la guérison de sa surdité, il avait enfin fait vœu de visiter la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce de Rochefort ; que, sans différer davantage, il y était allé, qu'il avait fait ses prières et couché dans la chapelle ; et que le matin, appréhendant l'incommodité qu'on aurait à le confesser, il se trouva guéri, et l'ouïe aussi bonne qu'il l'avait jamais eue. En effet, il se confessa, communia, et s'en retourna en son pays plein de joie et de santé. - Un acte dûment dressé et signé le 7 janvier 1647, fut envoyé d'Aniane à Notre-Dame de Rochefort.

## **XVIII**

### **Nombreux paralytiques guéris.**

Un des plus célèbres miracles est celui que fit saint Pierre, lorsqu'il fit marcher le paralytique qui se tenait à la porte du temple de Jérusalem, comme il est rapporté dans les Actes des Apôtres.

Or, un volume ne suffirait pas pour raconter en détail tous les prodiges du même genre, opérés par l'invocation de Notre-Dame de Rochefort. Il faut nous borner à quelques-uns.

Le premier, remonte à l'année qui suivit la réouverture de la chapelle. Il eut lieu le 15 août 1635. Une personne âgée de vingt-quatre ans, nommée Anne Bergéze, portait depuis trois ans une grosse tumeur au genou droit, avec une inflammation cruelle et une douleur très sensible. Ce mal lui avait retiré les nerfs et tendu les muscles, en sorte qu'elle ne pouvait toucher la terre avec ce pied, qui demeurait toujours suspendu, quelque effort qu'elle fit pour s'en servir. La médecine et la chirurgie avaient épuisé tout ce qu'elles ont d'adresse, lorsque Dieu inspira à cette, affligée de se faire porter à la chapelle de Notre-Dame de Rochefort, dont on disait tant de merveilles. M. Icard, son curé, l'y accompagna, reçut sa confession dans la chapelle. Pendant la messe que cette malade entendit, elle sentit l'opération de Dieu sur elle, et cela si subitement qu'elle fut sur l'heure à l'offrande sans avoir besoin d'aucun secours, pas même des béquilles dont elle s'était servie depuis trois ans. Tous les assistants, qui virent ce miracle, rendirent grâces à Dieu et gloire à sa divine Mère. M. Icard, curé de la miraculée, fit dresser une attestation authentique, signée de plusieurs témoins.

Une autre fille, nommée Dauphine, née à Montaut, mais habitant Avignon, était paralytique depuis six ans. Elle avait les nerfs retirés, une jambe entièrement immobile et tout le corps courbé ; à peine pouvait-elle se traîner un peu sur deux potences, et en outre elle sentait de très grandes douleurs par tout le corps. En un mot, elle faisait pitié à tous ceux qui la voyaient, et les médecins jugeaient cette infirmité incurable.

L'infirme se traîna comme elle put à la chapelle de Rochefort, la veille de la Saint-Jean-Baptiste de l'année 1635, parla à un bon Père Récollet, qui lui dit de tout espérer par les mérites de la Sainte Vierge, et de se disposer par une bonne confession. Elle le fit, et dès le lendemain, entendant la messe dans la chapelle, elle eut une sueur générale, reçut ensuite la sainte communion, et se trouva redressée, parfaitement guérie. Elle s'en retourna chez elle à pied, sans aucun secours.

M. Crouzet, de Viviers, docteur en l'un et l'autre droit, avait un fils nommé Pierre, qui depuis sa naissance jusqu'à l'âge de quatorze ans, avait joui d'une fort bonne santé et était fort bien fait de sa personne. Il fut ensuite affligé d'une fluxion cruelle, qui, descendant du cerveau, s'était jetée sur l'épine du dos, et l'avait tellement courbé et contrefait, qu'il n'avait presque pas la figure d'un corps humain ; sa tête était renversée en dehors et sans mouvement, sa poitrine et son estomac horriblement voûté, l'épine enfoncée, les pieds tout crochus ; enfin ce petit corps était un vrai spectacle d'horreur. Tous les moyens humains furent employés sans aucun résultat.

Les parents affligés cherchèrent un secours plus puissant que celui de l'art et de la nature. M. Crouzet et sa femme Catherine Faure de la Farge firent vœu de porter leur cher malade à la chapelle de Rochefort, et après leur vœu firent célébrer une messe à Notre-Dame de Viviers. Aussitôt le petit paralytique fut redressé, et aussi parfaitement guéri que si jamais il n'avait eu aucun mal. Le père, revenant au logis, trouva son enfant en santé et toute sa famille dans la joie. Il vint à Rochefort avec sa femme, sa belle-sœur et son enfant guéri ; fit une ample déclaration de ce miracle, qu'il signa avec d'autres personnes de qualité.

Le 13 juin 1635, les Pénitents gris de Beaucaire vinrent en procession à Notre-Dame de Rochefort. Un paysan de la même ville, nommé Jean Perret, avait un fils nommé Barthélemy, âgé de douze ans, perclus des deux jambes depuis deux ans, avec le corps tout courbé, bossu devant et derrière, et les genoux si pliés qu'il ne pouvait marcher. Jean Perret porta son malade à la suite de la procession, avec tant de foi et de confiance, qu'il obtint le jour même tout ce qu'il demandait. Car, à la messe qui se célébra dans la sainte chapelle en présence de tout le peuple, le paralytique alla de son pied à l'offrande, sans secours ni appui, et se trouva subitement redressé et si bien fortifié qu'il accompagna la même procession jusqu'à Beaucaire.

Un miracle semblable s'opérait, le 28 mai 1636, sur la personne de Pierre Noël, de Barbentane en Provence. Il était âgé de dix-huit ans quand il devint tout à la fois manchot et boiteux, par une paralysie qui lui ravit absolument l'usage d'un bras et d'un pied. Le mal dura douze ans, pendant lesquels l'infortuné se traînait péniblement avec le secours de deux potences. Entendant alors parler des merveilles qui s'accomplissaient tous les jours sur la sainte montagne de Rochefort, il fit vœu de se rendre à ce saint lieu. En effet, il s'y traîna avec beaucoup de peine, s'y confessa, y communia dévotement, et s'agenouilla encore perclus du bras et de la jambe devant l'autel. En un instant, Dieu rendit à son bras et à sa jambe la complète liberté de leurs mouvements. Les nombreux assistants s'unirent à lui pour rendre grâces à Dieu et à la Sainte Vierge ; et s'il n'emporta pas son grabat comme le paralytique de l'Évangile, il laissa ses deux béquilles comme un trophée aux pieds de sa Libératrice.

Une femme veuve, nommée Dauphine Lati, demeurant à Beaucaire, était paralysée de tout son corps. Loin de pouvoir marcher, elle ne pouvait ni remuer le bras, ni lever la main pour la porter à la bouche. Elle resta dix-huit mois dans ce pitoyable état ; des voisines touchées de compassion, lui conseillèrent de faire un vœu à Notre-Dame de Rochefort, et de promettre de visiter ce saint lieu. Elle résista d'abord, se sentant incapable de tenir une pareille promesse; puis elle se décida et fit son vœu. En même temps, elle appela sa sœur et sa nièce, qui l'habillèrent, la descendirent et la conduisirent sur le chemin de Rochefort, la soutenant ou plutôt la portant sur leurs bras. À peine eut-elle fait ainsi un peu de chemin, qu'elle sentit la vertu divine qui lui rendait ses forces et lui ordonnait de marcher. Quittant celles qui la portaient, elle marcha fort bien toute seule, fit le reste du chemin les pieds nus, au ravissement de ceux qui la connaissaient, et l'avaient vue dans sa paralysie il n'y avait qu'un moment. Elle vint rendre grâces à sa divine Libératrice, et sa déclaration

fut signée par M. Bastide, prêtre, et par plusieurs autres témoins. C'était le 16 mars 1641.

Marguerite Marguassy n'avait que cinq ans, quand elle fut affligée d'une paralysie générale qui réduisit tout son petit corps à l'immobilité. Son mal avait duré huit ans, malgré tous les remèdes, sans aucune amélioration ; mais, quand on eut bien constaté l'impuissance de la nature et de l'art, Dieu travailla. La mère entreprit le voyage de Rochefort, fit ses dévotions à la chapelle, fit inscrire le nom de sa fille malade dans le livre de la Confrérie, fit dire des messes à son intention, et s'en retourna à sa maison, où elle trouva sa fille en parfaite santé. L'information est du 18 août 1641.

Encore un miracle qui s'accomplit dans des circonstances bien remarquables. Richarde Bonis, fille d'un habitant de la Bastide, du diocèse de Carpentras, d'abord bien saine et bien constituée, fut atteinte d'un mal étrange qui lui prit la moitié du corps, depuis la ceinture jusqu'à la plante des pieds, le reste de sa personne demeurant en santé. Sa paralysie lui enlevait complètement l'usage de ses jambes et de ses pieds, elle ne pouvait remuer qu'en se traînant sur deux potences. Les médecins et les chirurgiens avaient, épuisé leur art et leur industrie, lorsque cette affligée demanda permission à ses parents de faire vœu à Notre-Dame de Rochefort. Elle le fit, et on la porta à la sainte Montagne.

Comme elle entendait la messe dans la chapelle, au moment où elle offrait une jambe de cire, pour marquer par ce présent le secours dont elle avait besoin, ses deux jambes furent remises en un instant. Elle sentit et on entendit craqueter ses os, qui se remettaient dans leurs jointures, et elle se trouva parfaitement guérie. Elle fit ses dévotions et s'en retourna à pied dans la maison de son père.

Ce miracle, qui eut autant de témoins qu'il y avait de personnes dans la chapelle, fit un éclat extraordinaire. Le curé de la paroisse se crut obligé, pour l'honneur de Dieu et de sa sainte Mère, d'en faire une information authentique. Il vint à la maison de cette jeune fille, se fit accompagner du chirurgien qui l'avait traitée, on la visita, on interrogea juridiquement les domestiques, et tous ceux qui l'avaient vue dans son mal et qui la voyaient en santé. On en fit une attestation en forme, qui fut signée du curé, des consuls du lieu, et de beaucoup d'autres témoins. Elle est datée du 5 septembre 1641.

Pour terminer ce chapitre, nous raconterons un miracle attesté par un seigneur de qualité, qui a voulu en dresser l'acte de sa propre main, et y apposer son seing et son cachet (1).

(1) Dom Mège, *La Sainte Montagne*, chapitre VII.

Voici son récit un peu abrégé et rajeuni :

*Nous Pierre Canteluze des Rollands, seigneur de Beauville et Relhanette (actuellement Rielhanette 26570), et en partie de Reines, certifions à tous que Barthélemy Giraud, fils de Pierre, notre châtelain en ce lieu de Relhanette, âgé d'environ vingt ans, a été l'espace de six à sept ans tellement indisposé, que dans les premiers mois de l'année 1636, on n'en attendait que la mort. La première et principale maladie étant aux jambes, il y ressentait de si grandes douleurs, qu'il ne trouvait repos ni de jour ni de nuit. Ses nerfs, qui s'étaient peu à peu retirés, ne lui*

*permettaient pas, couché ou debout, d'étendre ses jambes, qu'il avait déjà aussi grêles que les bras, tellement tordues et débiles qu'elles ne le pouvaient soutenir ; étant contraint, lorsqu'il voulait aller du lit à la table ou à la porte de sa maison, de marcher sur ses pieds et ses genoux ; devenu au reste de son corps si sec et si décharné, qu'on l'eût pris pour un squelette ou pour un mort, plutôt que pour une personne vivante.*

*Le pauvre père, extrêmement affligé, voyant l'inutilité de tous les remèdes, entendant parler des merveilles que la divine bonté opérait journellement, par l'intercession de la très Sainte Vierge en sa sainte chapelle de Rochefort, se résolut d'y conduire son fils. -Y pensez-vous ? Cet enfant ne peut supporter la fatigue d'un si long chemin, pas même d'ici à Mormoiron. Vous auriez à franchir cette haute et difficile montagne du Mont Ventoux, dont la descente toute pierreuse a deux lieues de long. Vous mèneriez ce garçon, non à la guérison, mais au tombeau, et vous seriez la risée des protestants du voisinage.*

*Malgré nos observations, peu de temps après, au mois de mars de cette année 1636, nous étant retirés en notre maison de Mormoiron, nous y vîmes arriver notre châtelain, conduisant son fils sur une ânesse.*

*Nous allons à Rochefort, nous dirent-ils, c'est notre dernière espérance.*

*Ils y arrivèrent, y firent leur confession et leur communion. Leurs prières presque finies, le père s'aperçut que son fils pâlisait extraordinairement. S'approchant pour l'embrasser, il vit une grande sueur sur son visage, qu'il crut être celle de la mort. Il se hâta de le conduire à la portée de la chapelle.*

*- Cette défaillance est passée, dit alors le fils. Et sa figure reprit une meilleure couleur. Tous deux se firent inscrire au livre des confrères, et demandèrent qu'on célébrât neuf messes les jours suivants pour l'entière guérison du garçon.*

*Ils descendirent après cela au bas de la montagne, pour prendre leur réfection dans le village.*

*- Mon père, dit tout à coup le malade, je me trouve fort bien, par la grâce du Bon Dieu et de la Sainte Mère. Remontons, s'il vous plaît, à la chapelle, pour leur en rendre grâce. Ils remontèrent et reprirent le même jour le chemin d'Avignon, où ils allèrent coucher, le fils marchant toujours à pied avec autant d'aisance que son père. Le lendemain, ils vinrent prendre leur gîte en notre maison de Mormoiron, et nous rendirent témoins d'une guérison que nous aurions refusé de croire, si nous ne l'avions vue de nos yeux.*

*Environ un mois après, étant à Relhanette, nous rencontrâmes le jeune homme, descendant de la plus haute montagne avec une bête chargée de bois.*

*- Comment avez-vous pu faire tout seul ce lourd chargement ?*

*- Ah ! Monseigneur, répondit le père, qui survint en cet instant ; depuis notre retour de Notre-Dame, il a autant de force et de santé qu'aucun autre de son âge.*

*- Dans ce cas, ne soyez pas oublieux d'un si grand bienfait.*

*- Non, nous ne serons pas ingrats, et chaque année nous ne manquerons pas d'aller une ou deux fois renouveler nos vœux et nos actions de grâces dans la sainte chapelle de Rochefort.*

*Sachant tout cela véritable, nous avons signé ces présentes de notre main, et de notre greffier, notaire royal de ce présent lieu ; attestées encore par le sieur curé, par le châtelain, les syndics et consuls dudit Relhanette, y ayant fait apposer le scel ordinaire de nos armes et de notre cour.*

*Fait au dit Relhanette, le 28 décembre de l'année 1638.*

## **XIX**

### **Blessures et maladies guéries miraculeusement.**

Nous regardons comme miraculeuses toutes les guérisons racontées dans cette histoire, même celles qui, avec le temps, par les forces de, la nature ou les ressources de la science, pourraient à la rigueur s'opérer sans miracle. En effet, quand un mal grave et bien constaté, fièvre, tumeur, blessure, plaie ou paralysie, dure depuis longtemps ; qu'il a résisté à l'emploi de tous les remèdes connus ; quand ensuite il disparaît instantanément, sans application d'aucun remède, après une simple prière et un vœu fait à Dieu en l'honneur de la très Sainte Vierge: dans ces conditions, disons-nous, il suffit d'être raisonnable pour convenir que la guérison est miraculeuse.

C'est le cas pour tous les prodiges que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

Michel Arnaud, de Carpentras, étant au siège de Valence, reçut un coup de mousquet qui lui traversa l'épaule gauche. Les chirurgiens ayant échoué, cet homme fit un vœu à la sainte Montagne de Rochefort. Il y vint lui-même, se confessa, communia, et fut guéri de sa blessure, le 14 novembre 1635, à la vue de nombreux témoins qui ont signé le verbal.

Voici une étrange maladie, dont le démon était peut-être la cause. Une femme du Vivarais, nommée Antoinette Dubois, fut saisie d'un mal inconnu, qui lui troubla la raison, lui bouleversa les sens et lui ravit tout repos, l'agitant sans cesse la nuit et le jour ; en sorte qu'elle courait, comme une bête sauvage, à travers les champs, les bois et les buissons ; la fureur la portait jusque dans les endroits les plus dangereux et dans les plus effroyables précipices. Ce mal lui enlevait encore toute connaissance de Dieu, toute pensée de son salut, lui faisait dire et faire mille extravagances. Elle demeura six ans dans cet état épouvantable, sans aucun soulagement.

La réputation de la chapelle de Rochefort se répandant partout, parvint en Vivarais et donna quelque espérance au mari de cette furieuse. Il fit vœu d'y venir et d'y conduire sa femme. Ils y arrivèrent le 19 juillet 1635 ; la femme fit des efforts incroyables pour ne pas entrer dans la chapelle, où Celle qui a brisé la tête du serpent fait sentir sa faveur. On l'y fit pourtant entrer par force. À peine dans ce saint lieu, cette furieuse devient paisible, cette maniaque retenue, et celle qui ne disait et ne faisait que des extravagances, ne parle plus que de dévotion. Enfin dans trois jours elle fut si parfaitement guérie, qu'elle se confessa et communia très dévotement. Elle fit sa prière, demanda pardon à son mari de toutes les peines qu'elle lui avait données durant le temps de sa fureur, et à tous les assistants du mauvais exemple qu'elle pouvait aussi leur avoir causé.

Un homme avait reçu un coup d'épée dans le cœur. Les chirurgiens les plus habiles sondèrent cette plaie, et la jugèrent sans remède, parce qu'elle perçait le cœur. Ils abandonnèrent ce blessé, le croyant mort. Mais ce languissant invoqua l'Auteur de la vie, il y employa le crédit de sa très sainte Mère, fit un vœu à sa chapelle de Rochefort. Et Celui qui a tous les cœurs des hommes dans ses mains, le guérit tout subitement, et lui donna une santé parfaite. - M. Chalamon, avocat de la ville

d'Arles, qui lui avait lui-même donné ce coup mortel, fit l'attestation de cette guérison, et l'envoya en bonne forme à Rochefort, le 13 février 1636.

M. de Châtelier, habitant de Valence, président des trésoriers généraux du Dauphiné, fut affligé au mois d'août de l'an 1638, d'une fièvre continue et fort violente, accompagnée de symptômes très alarmants. Faible et fort âgé, il résista pourtant l'espace de vingt jours ; mais ensuite les médecins désespérèrent de sa vie. Il fit alors un vœu à Notre-Dame de Rochefort, pria un religieux Carme d'aller en son nom à cette sainte chapelle, promit de faire lui-même ce voyage de dévotion, si Dieu lui rendait la santé. Au même jour et au même moment que le religieux pria dans la chapelle de Rochefort, la fièvre quitta le malade qui fut instantanément guéri. Et le religieux étant de retour le trouva en pleine santé. - Le dixième de novembre de l'année suivante, 1639, ce seigneur vint à la sainte Montagne pour accomplir son vœu ; il dicta lui-même cette déclaration, la signa de sa main, et la fit signer à beaucoup de témoins.

Quand des malades étaient amenés à Jésus-Christ, ce bon Sauveur guérissait d'abord les âmes, en leur remettant leurs péchés ; et ensuite, par un autre bienfait, il leur rendait la santé corporelle. Ce double miracle s'opéra l'an 1640, au mois de septembre, sur un soldat nommé Pierre Guiraud, sergent de la compagnie du sieur Vedel. Il était dans l'armée du roi au camp de Turin, et il fut blessé d'un grand coup d'épée au sein droit, qui pénétrait un demi-pied dans la poitrine. Les chirurgiens qui le pansèrent jugèrent sa plaie mortelle et désespérèrent de sa vie.

M. Vedel, son capitaine, par un sentiment de bon catholique et de bon chef, sachant que ce blessé avait été nourri dans l'erreur de Calvin, fit mille efforts pour sauver l'âme de son sergent. Il combattit son hérésie, lui fit voir qu'il était trompé, et que, s'il ne se convertissait, il n'y avait point de salut pour lui. De plus, il fit un vœu pour lui à Notre-Dame de Rochefort.

Dieu bénit le zèle de ce brave capitaine, et lui accorda la conversion et la guérison de son soldat. Car le blessé, comprenant la fausseté de la religion qu'il avait suivie jusque-là, se convertit de tout son cœur, abjura ses erreurs entre les mains d'un religieux, confesseur de l'armée ; et ensuite, toujours par le conseil de son capitaine, il fit lui-même un vœu à Notre-Dame de Rochefort, et fut en peu de temps parfaitement guéri, au grand étonnement des chirurgiens qui l'avaient abandonné. - Il vint à la sainte Montagne le 26 novembre de la même année 1640, accompagné de son capitaine et d'un nommé Boisset qui firent l'attestation de ce miracle et la signèrent comme témoins de vue.

Voici une maladie bien étrange. Un jeune homme, nommé Louis Garnie, de Largentière en Vivarais, se trouva dans la disposition la plus extraordinaire du monde. Il eut d'abord le goût si dépravé qu'il conçut une horreur du pain, de la viande, et de tous les aliments qui servent à la vie de l'homme ; et il ne lui resta de l'appétit et du goût que pour la terre, qu'il mangeait comme une viande délicieuse. Le plus étonnant, c'est qu'il vécut deux ans dans cet état. Ni la raison ni les remèdes ne purent le faire changer d'inclination ; toute la médecine, après avoir bien raisonné, se trouva courte et confessa que ce mal était au-dessus de sa connaissance, comme il était plus fort que tous ses médicaments. On soupçonna que c'était l'effet de quelque Maléfice, et que le jeune homme était ensorcelé.

Le père, voyant avec douleur que le tempérament de son fils était déjà tout corrompu, que son esprit même était tout renversé, comprit qu'un mal si extraordinaire ne pouvait être guéri que par une main divine. Mettant donc sa confiance en Dieu, il prit la Sainte Vierge pour avocate, et fit vœu pour son fils à la sainte chapelle de Rochefort. Aussitôt, par un miracle qui ravit tous ceux qui avaient vu cet étrange mal, le malade se trouva parfaitement guéri d'esprit et de corps, usa des viandes ordinaires et jouit d'une pleine santé.

Quelque temps après il tomba de nouveau dans une maladie mortelle. Son père eut encore recours à la sainte Mère de Dieu, et son fils reçut encore une santé parfaite. On fit une attestation authentique de ce double miracle, le 30 juin 1641.

Citons un dernier bienfait de Notre-Dame-de-Grâce, avec les réflexions dont le P. Mège le fait précéder. Messieurs les médecins, qui appliquent tout leur temps et toute leur attention à connaître les maladies et les remèdes pour les guérir, ont de la peine à croire qu'elles se guérissent par miracle. Leur difficulté vient de leur connaissance de la nature, et quelquefois aussi d'une secrète jalousie qu'ils ont de ces remèdes extraordinaires, qui marquent la faiblesse de leur art. Mais Dieu les sait bien contraindre, quand il veut, de lui donner la gloire qu'il mérite, et leur fait avouer sa puissance dans leur impuissance et sa force dans leur faiblesse.

M. Sanchez, professeur en médecine de la célèbre Université de Montpellier, fut saisi d'une fièvre continue et violente, qui fut plus forte que lui et que tous les remèdes. Je ne vous dis pas que toute la médecine et toute la pharmacie de Montpellier fut occupée à guérir ce malade : pour qui aurait-elle plus justement travaillé, que pour celui qui faisait sa gloire par sa profonde érudition ? Mais enfin l'art parut court, et la nature trop faible pour résister à un mal si violent. En quarante jours, les forces du professeur furent abattues, son tempérament épuisé, et les plus habiles furent obligés de dire : Dieu seul peut lui sauver la vie. La femme de ce docteur fit vœu pour lui à Notre-Dame de Rochefort. Ce vœu eut un succès si heureux et si prompt, que dès lors la fièvre quitta le malade, et en peu de temps il reçut une entière santé. - Ce vœu fut rendu, et l'attestation de cette guérison merveilleuse faite le 14 octobre 1641.

*Après tous ces prodiges, aussi variés que soigneusement attestés, il est temps de reprendre le fil de notre histoire.*

**XX**

**Sage administration des Bénédictins.**

Aussitôt que les Bénédictins de Saint-Maur furent installés sur la sainte Montagne, ils se livrèrent avec zèle à l'accomplissement de leurs fonctions. N'ayant point à s'occuper de la paroisse de Rochefort (1), comme les anciens religieux, ils purent donner tous leurs soins à la direction du pèlerinage. Ces bons Pères accueillirent les fidèles avec tendresse, et ne leur refusaient aucun secours spirituel. Aussi étaient-ils constamment occupés à annoncer la parole de Dieu, à réconcilier les pécheurs, à éclairer et à diriger les âmes.

Leurs courts instants de loisir, ils les employaient à la prière, à l'étude, à l'accomplissement de leurs devoirs de religieux. Ainsi s'écoulaient les journées ; une partie même des nuits était encore consacrée, soit à vaquer au saint ministère, soit à méditer la loi de Dieu et à chanter ses louanges. Chaque nuit, en effet, et, plusieurs fois le jour, nos religieux chantaient l'office divin. Il en fut ainsi jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces prières et ces chants, retentissant continuellement sous les voûtes du sanctuaire, exerçaient sans doute une grande puissance sur le cœur de Dieu et de son auguste Mère. En même temps, les vertus, dont les pieux cénobites donnaient de si beaux exemples, avaient un irrésistible attrait pour les pèlerins, qui venaient très nombreux s'édifier à ce touchant spectacle.

Cependant, il ne suffisait pas de donner des soins au pèlerinage, de prier, de décorer le sanctuaire par l'éclat de la vertu et la splendeur des cérémonies. La chapelle demandait à être agrandie et mise dans un état plus convenable. Pour cela il fallait des constructions assez considérables. De grands travaux et de fortes dépenses étaient également nécessaires afin de procurer en ce lieu tout ce qui pouvait nourrir la piété, ou servir à l'utilité des pèlerins.

Les Pères de Notre-Dame n'hésitèrent point à mettre de suite la main à l'œuvre. Mais ils procédèrent lentement, toujours avec prudence et maturité. Ils mirent bien des années, et consacrèrent de grandes sommes aux constructions ; encore ne purent-ils pas les terminer.

Ces dignes gardiens du sanctuaire remplissaient ainsi, d'une manière scrupuleuse, les engagements qu'ils avaient pris en acceptant la direction du pèlerinage. Ils se montraient les économes fidèles, et les dispensateurs éclairés des dons faits à ce saint lieu. Toujours ils apportèrent le plus parfait désintéressement dans l'administration des biens de Notre-Dame, et ne s'occupèrent qu'en second lieu d'eux-mêmes et des besoins du monastère. D'ailleurs, les dépenses et les réparations se faisaient sous la haute direction et le contrôle des premiers supérieurs, du général et du chapitre de la Congrégation, ou du visiteur de la province de Toulouse. Chaque année celui-ci venait en personne visiter la communauté, passant tout en revue dans le couvent et dans la chapelle.

Les travaux d'agrandissement pour l'église commencèrent dans les derniers jours de 1638.

Dans le plan qui fut adopté, on décida de se conformer exactement à la disposition primitive de l'édifice ; en sorte que, sans toucher au corps principal de l'ancien bâtiment, et en ouvrant seulement les arceaux déjà existants, on devait élever une chapelle de chaque côté, et de toute la longueur de la grande nef. Aussitôt donc que l'état des ressources le permit, les religieux prolongèrent d'abord d'une travée la chapelle de Sainte Victoire, et la voûtèrent toute en arêtes, telle qu'elle se voit aujourd'hui. Le Père Béziat, visiteur de la province de Toulouse, en fit la bénédiction en 1639.

Ensuite on construisit du côté opposé, et à la place de l'ermitage et de la sacristie, la chapelle de Saint Joseph, faite sur le même plan et avec les mêmes dimensions. Une nouvelle sacristie fut mise à l'extrémité de cette chapelle, vers le levant. La bénédiction fut encore faite par le P. Béziat, devenu alors prieur de Saint-André de Villeneuve, le 31 mai 1643.

Après l'amplification de la maison de Dieu, dit l'un des historiens de Notre-Dame, les religieux commencèrent quelques petits bâtiments, pour leur logement, inestimablement incommode, en ce lieu si battu des vents, et frappé d'aridité.

Les Pères établirent leur demeure au nord et à l'ouest de l'église. Ces bons moines se contentaient du strict nécessaire, n'ayant à leur usage que quelques cellules assez étroites, auxquelles ils ajoutèrent peu à peu, à mesure que les circonstances l'exigeaient, ou que les moyens pécuniaires le leur permettaient. Encore, se privant eux-mêmes en faveur du pèlerinage, firent-ils construire tout d'abord sur la montagne quelques chambres pour la commodité des pèlerins, parce qu'il n'y avait point d'hôtellerie au village de Rochefort. Ils recevaient même dans le monastère et nourrissaient à leurs dépens beaucoup d'étrangers.

Un miracle remarquable s'opéra pendant la construction du monastère. Une fille, âgée de quatorze à quinze ans, servait avec d'autres manœuvres à porter les matériaux. Le maître maçon, nommé Claude Maigret, l'envoya puiser de l'eau au puits qu'on avait creusé au pied de la montagne (a). Étant montée sur les bords du puits elle y fut précipitée par les ruades d'une bête dont elle voulait se servir pour porter l'eau sur la montagne ; elle y tomba la tête la première, et alla jusqu'au fond ; le puits était profond, et avait douze ou treize pieds d'eau. Dans sa chute, la jeune fille eut la présence d'esprit d'invoquer le secours de la Sainte Vierge, pour laquelle elle travaillait ; et à l'instant elle sentit une main puissante qui la tirait du fond de l'eau, et la soutenait à la surface. Elle fut ainsi soutenue durant une grosse demi-heure, jusqu'à ce qu'un bon vieillard du village entendit sa voix ; il accourut, et, après avoir invoqué la même Vierge, il descendit dans le puits et en tira la jeune fille, plus par la force de Dieu que par les siennes, car il était trop faible. Il la conduisit en sa maison, et deux heures après, elle s'en retourna à la montagne, et travailla comme si sa chute lui eût donné une vigueur nouvelle.

C'était la veille de l'Assomption, et le lendemain, 15 août 1642, l'attestation authentique du prodige fut rédigée par-devant M. Payen, protonotaire apostolique, et signée par beaucoup de témoins.

Les Bénédictins de Notre-Dame cherchaient, avant toutes choses, la gloire de Marie et l'extension de son culte. Ils voulaient que le Mont Sacré de Rochefort, malgré l'aridité et l'escarpement de ses rocs, se transformât sous la main de la religion, et s'enrichît de monuments précieux. Presque dès leur arrivée, ils avaient formé le projet d'élever, sur le flanc de la montagne, sept oratoires ou petites chapelles, en l'honneur des sept Joies de la Sainte Vierge et de saint Joseph. Les fidèles des environs accueillirent avec bonheur un tel projet, et en pressèrent vivement l'exécution. La construction du premier oratoire commença au mois de mai, 1643. C'est le maçon Claude Maigret qui en fut chargé, et l'acte de prix-fait marque minutieusement les dimensions, la forme, les ornements de la bâtisse.

Les autres monuments ne tardèrent pas à être élevés, sur le plan du premier; ils furent placés de distance en distance, entre les bords du rocher à l'ouest, et un ancien chemin ouvert par le Frère ermite. Ces chapelles formaient, dans leur ensemble, un bel ornement pour la sainte colline, à laquelle elles donnaient un gracieux aspect. Elles étaient surtout très propres à nourrir la piété des pèlerins, qui, en montant au sanctuaire ou s'en éloignant, aimaient à parcourir ces stations. Ainsi en fut-il jusqu'à la grande Révolution. Alors, nos oratoires furent abattus, les pierres pillées et dispersées. Rien ne reste aujourd'hui de ces saints édifices, et le souvenir même de leur existence va s'effaçant de jour en jour.

Le zèle des Bénédictins les porta à entreprendre beaucoup d'autres travaux et à faire de grandes dépenses, pour le bien et la prospérité du pèlerinage. Ainsi, ils rendirent les abords de la chapelle moins difficiles, et tout le plateau, sur lequel elle est située, plus accessible, en abattant les aspérités nombreuses des rochers, et en comblant de profonds ravins. Les chemins étaient toujours peu praticables. Les Pères essayèrent bien souvent de les améliorer, et ce ne fut qu'en 1663, qu'ils réussirent à *faciliter tellement la montée de ce lieu*, dit un de leurs actes, *et à accommoder en telle sorte le chemin, que les carrosses pourraient monter jusqu'à la porte de l'église*. Ce nouveau chemin servit jusqu'à la construction d'une autre route au XIXe siècle.

Ces bons religieux se préoccupèrent par-dessus tout, et durant bien des années, de procurer l'eau nécessaire sur la montagne. La confrérie de Notre-Dame avait fait creuser un puits au pied du rocher, dès les premiers temps de la restauration du sanctuaire. Mais l'éloignement de ce puits et l'escarpement des chemins, rendaient trop difficile le transport de l'eau, si nécessaire au couvent, soit pour les constructions, soit pour les pèlerins, surtout pendant les jours de grand concours. Les religieux firent donc les plus grands efforts pour satisfaire à un besoin si impérieux.

Ils avaient d'abord conçu l'espérance de découvrir des sources sur les flancs du rocher. Ils firent plusieurs fois des fouilles en différents endroits, et les continuèrent longtemps, mais en vain. « *L'année 1715, dit l'un d'eux un peu malicieusement, le P. D. Joseph Salomé, prieur de Notre-Dame ; s'en retourna à Paris, sans avoir pu donner de l'eau à ce monastère, après lui avoir donné du pain et du vin... Il a fait remuer et pierres et terres; il a fait des ruisseaux, des cavernes fort profondes, et*

*encore un bassin à demi-montagne, pour recevoir de certaines eaux imaginaires... ; le tout à grands frais et inutilement. »*

Plus de soixante-dix ans auparavant, le 15 septembre 1642, ces hommes de foi, voyant Notre-Dame opérer chaque jour des miracles de tout genre, n'avaient pas craint de lui demander de faire jaillir miraculeusement une source d'eau vive, sur la sainte Montagne. Ils se réunirent tous, au nombre de neuf, tous religieux de l'ordre de Saint-Benoît, aux pieds de la statue miraculeuse, et le prieur D. Béziat prononça solennellement le vœu, au nom de toute la communauté.

Ils prenaient l'engagement, si la source était accordée, « *d'élever une chapelle au même lieu; d'y représenter sur un tableau la concession d'un si grand bienfait ; et, chaque année, le jour même où ce don aura été accordé et reçu, d'en rappeler le souvenir, par la célébration d'un office solennel, en l'honneur de la Très Sainte Trinité, avec mémoire de la très Sainte Vierge, et par une procession faite de cette église à la susdite chapelle, au chant des litanies de Lorette. La même procession se fera aux cinq fêtes principales de la très Sainte Vierge, la Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification, et l'Assomption, après le chant accoutumé des sept joies. »*

Tous ces moyens n'ayant pas réussi, on songea enfin à une citerne, qui fut creusée, vers 1750, et dans laquelle on fit arriver les eaux pluviales, reçues par les toitures du couvent et de l'église. Ce réservoir, renfermé entièrement dans le roc, est vaste et profond, et la masse d'eau qu'il contient suffit aux besoins, non seulement des religieux de Notre-Dame, mais aussi des milliers de pèlerins qui y viennent chaque année.

Le ministère, des Bénédictins obtenait un plein succès ; le concours nombreux et constant des pèlerins en était la preuve la plus certaine et la louange la plus éclatante. Sur la sainte montagne, on voyait avec bonheur se confondre toutes les conditions, tous les rangs de la société. Des princes, des seigneurs, des guerriers, des évêques et des cardinaux, venaient avec les simples fidèles accomplir les vœux qu'ils avaient faits, rendre leurs actions de grâces, ou solliciter des bienfaits nouveaux. Marie, de son côté, ne cessait de répandre ses grâces et ses faveurs.

Les faits miraculeux furent extrêmement multipliés à Notre-Dame, pendant les années qui suivirent l'arrivée des Pères de Saint-Maur. D'après leur rapport, au moins deux cent cinquante eurent lieu en dix ans, de 1638 à 1647. Nous en avons raconté un certain nombre ; en voici encore un que nous ne voulons pas omettre, parce que c'est le propre village de Rochefort qui en bénéficia (3).

Le 8 octobre 1638, environ une heure après minuit, le feu se mit à une étable toute remplie de foin et s'y alluma si bien que la flamme, excitée et poussée par un grand vent, menaçait tout le bourg de Rochefort. Les habitants, pressés par le danger commun et inévitable, firent des efforts extrêmes pour éteindre cet embrasement, ou pour en empêcher les suites. Mais le vent portait la flamme partout. Une maison voisine était déjà toute embrasée. Ce peuple affligé crut son mal sans remède. Ils cessèrent de porter de l'eau, ce qui était inutile, et eurent recours à Notre-Dame-de-

Grâce, la suppliant de garantir un lieu si proche de sa sainte chapelle. Ils envoyèrent en même temps prier les Pères Gardiens de joindre leurs prières à celles des habitants, qui chantaient les litanies de la Vierge avec M. leur curé. Ils firent ensuite un vœu d'aller tous les ans en pareil jour, et à perpétuité, en procession à la chapelle, s'il plaisait à Dieu de les délivrer de cet embrasement par les prières de sa divine Mère. Immédiatement le feu s'arrêta de lui-même, et ce ne put être que par un miracle évident, car le vent l'excitait toujours, et il avait de nouvelles matières.

Les habitants vinrent en procession s'acquitter de leur vœu, et offrirent un tableau dans lequel cette grâce est représentée, avec une déclaration publique, reçue par un notaire royal, et signée d'un très grand nombre de témoins.

Ce tableau se trouve encore aujourd'hui parmi les ex-voto de la chapelle. Depuis l'époque de l'événement, il a été renouvelé deux fois par ordre de l'autorité locale, et il porte toujours la relation détaillée du miracle. La procession promise par vœu se fait aussi chaque année, le deuxième dimanche d'octobre, après les vêpres. Le curé de la paroisse, agenouillé devant l'autel, fait à haute voix la lecture du procès-verbal du miracle, et la cérémonie se termine par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

*(1) Depuis la réforme de Saint-André de Villeneuve (1637), jusqu'en 1789, l'église de Saint-Bertulphe dépendit uniquement de cette abbaye, et fut desservie par un prêtre délégué ou vicaire.*

*(2) NOTE GM : Ce puits existait encore au milieu des années 1950, il était situé tout à côté et à l'Est du vieux Cade. Sur son emplacement se trouve un parking à gauche du chemin de Notre-Dame, juste avant le premier virage.*

*(3) La Sainte Montagne, par Dom MÈGE, chap. XIV.*

## **XXI**

### **Riches offrandes faites à Notre-Dame.**

Le trésor et les décorations de notre église étaient déjà considérables à l'arrivée des Bénédictins de Saint-Maur, mais depuis lors, ils le devinrent encore beaucoup plus. La plupart des ex-voto entassés sur le Mont Sacré, étaient d'un très grand prix. Dans la vivacité de leur reconnaissance, les fidèles semblaient craindre de ne pouvoir la manifester avec assez d'éclat. On aurait dit que, rivalisant entre eux pour orner le bien-aimé sanctuaire, ils voulaient aussi lutter de générosité avec Marie.

La sacristie possédait, outre beaucoup d'amicts, de corporaux, de nappes et de purificatoires, plus de soixante chasubles, étoles et manipules ; quatre belles, chapes et dalmatiques ; vingt-cinq aubes et cinquante voiles de calice ; quarante-deux devants d'autels ; un grand nombre de robes, d'écharpes et d'autres vêtements de la Sainte Vierge ; enfin plus de trente pièces d'étoffe, et quantité de dentelles très riches, destinées à entretenir les anciens ornements et à en faire de nouveaux. (1).

*(1) On peut voir la mention des dons principaux, et les noms des donateurs et donatrices dans l'ouvrage du P. JOBERT, mariste, Notre-Dame de Rochefort, IIIe époque, chapitre IV et chapitre V.*

Mais la munificence des bienfaiteurs se manifestait principalement par la multitude des objets d'or, d'argent ou d'autres matières précieuses, qu'ils y déposaient comme à l'envi.

Il y avait, tant au trésor que dans la chapelle, plus de cinq cents bagues et anneaux d'or, enrichis pour la plupart de diamants, d'émeraudes, de turquoises, ou d'autres pierres rares ; cent têtes, cent cœurs, deux cent cinquante yeux, et un grand nombre d'autres figures en argent ; plusieurs tours de perles fines ; cent bracelets, et quantité de chaînes, de pendants, de médailles d'or ; des lapis et des cornalines enchâssées de même matière ; des ceintures et plus de vingt croix de diverses grandeurs d'or et d'argent ; beaucoup de chapelets à grains d'or, d'argent, d'agate, d'ambre, de corail, de nacre, etc.

Enfin, outre deux ostensoirs, trois ciboires, et quelques coupes simples servant à donner la communion : douze calices, cinq paires de burettes et quatre bassins, une clochette et d'autres vases, tous d'argent ou de vermeil ; quatorze chandeliers de différentes grandeurs aussi d'argent ; plus de vingt statues en pied ou en relief, les unes d'or, les autres d'argent, et plus de soixante lampes d'argent de toutes dimensions, suspendues le long des nefs et autour de l'autel principal.

Ces derniers dons étaient spécialement riches et remarquables ; ils n'étaient faits ordinairement que par les grandes familles et les personnes de haute condition, telles que les maisons de Suze, de Grignan, de Caderousse, de Saze, des Essarts, de Montréal, de Collias, de Villars, de la Jaille, de la Roche-Mirabel, enfin, par toutes les nobles familles de la région.

Quelquefois les donateurs habitaient des provinces plus éloignées. Ainsi, Mlle Charlotte le Grand, de Reims en Champagne, ayant été guérie miraculeusement, par un vœu à Notre-Dame de Rochefort, d'une maladie jugée incurable par tous les médecins de cette ville, offrit à cette sainte chapelle, deux fort beaux chandeliers d'argent, du prix de 200 livres. Ainsi, encore, dès 1637, un gentilhomme anglais, de la famille de Brunedelli, avait donné un calice portant cette inscription sous le pied : *Mater Dei, ora pro familia Brune-delliana anglicana.*

Plusieurs, non contents d'orner richement le sanctuaire et la statue miraculeuse, léguaient encore à la chapelle, pour un temps ou à perpétuité, des propriétés ou des sommes d'argent assez considérables. Quelques-unes de ces pieuses fondations avaient pour but d'entretenir et de faire brûler continuellement les lampes devant l'autel de la Vierge; d'autres demandaient des prières, des messes, des services funèbres. Ainsi, en 1708, Mme de Saze, mère de M. le marquis de Saint-Victor, « *légua par testament pur et simple la somme de 200 livres, sans autre charge que de prier Dieu pour elle et pour sa famille. Une messe de mort fut célébrée à son intention, et l'argent employé selon sa volonté aux réparations de l'église et du couvent* ».

Mais, de toutes les donations, la plus importante pour le monastère et la chapelle, fut celle de la montagne même sur laquelle s'élèvent ces édifices. Elle fut faite par le comte de Suze, seigneur de la localité, le 3 décembre 1652, et ratifiée le 2 janvier suivant par le supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur.

*À vrai dire, cette donation ressemble beaucoup à une restitution. Car, depuis les libéralités des comtes de Toulouse, la sainte Montagne appartenait à l'abbaye de Saint-André; et même depuis la restauration de la chapelle, les Bénédictins n'avaient cessé d'agir en propriétaires, creusant des puits, élevant des édifices, traçant des chemins. Toutefois, cet acte de donation du sol et de la propriété de la montagne rendait plus inattaquable la possession des religieux. Ils furent donc considérés par tous comme les seuls et légitimes propriétaires ; ils conservèrent cette propriété, sans aucune contestation, et en remplirent fidèlement les charges jusqu'à l'époque de la Révolution, c'est-à-dire, l'espace de 140 ans.*

## **XXII**

### **Dévotion d'Anne d'Autriche à Notre-Dame.**

Louis XIII occupait alors le trône, et son règne était prospère; mais son bonheur était empoisonné par la privation d'un héritier de la couronne. Son auguste épouse, Anne d'Autriche, souffrait de sa longue stérilité qui durait déjà depuis plus de vingt ans. Pour obtenir du Ciel l'enfant tant désiré, la pieuse reine pria beaucoup, fit des vœux, répandit d'abondantes aumônes dans les monastères et parmi les pauvres ; de toute part elle demanda des prières.

En ce temps-là, nos rois étaient aimés de leurs sujets, comme les pères le sont de leurs enfants. Aussi, dans toutes les provinces du royaume, au sein des familles comme dans les communautés religieuses, dans les chapelles, les églises et les pèlerinages, adressait-on à Dieu de ferventes et continuelles supplications pour la naissance d'un prince.

A la fin, ces prières et ces vœux furent exaucés. Le Dauphin naquit le 5 septembre 1638, et on le surnomma Dieudonné, à cause de sa naissance providentielle et presque miraculeuse. Ce fut Louis XIV.

Tout le monde attribua cette naissance à une protection spéciale de la Sainte Vierge. Anne d'Autriche et tous ceux qui priaient avec elle, avaient recours plus particulièrement à la Mère de Dieu: Le roi lui-même, apprenant, le 10 février 1638, que la reine était enceinte, s'était prosterné aussitôt, plein de reconnaissance, aux pieds de l'image de Marie, et lui avait consacré solennellement et sans réserve sa propre personne, sa famille, ses sujets et sa couronne. Il avait ordonné qu'une procession commémorative serait faite chaque année, à perpétuité, dans toutes les villes, bourgs et villages de ses états. On sait, du reste, que la Sainte Vierge apparut plusieurs fois à cette époque, à de saints personnages, et leur annonça d'avance la naissance du Dauphin que Dieu voulait donner à la France.

Or, à cet événement si important pour tout le pays, notre sanctuaire se glorifie d'avoir contribué pour une large part. Religieux et fidèles y multiplièrent les prières avant et après la naissance du prince. C'était spécialement à cette intention que, dès 1635; on avait distribué sur la montagne des milliers de prières, avec la gravure de Notre-Dame-de-Grâce ; le tirage de ces gravures et de ces prières avait usé jusqu'à cinq planches d'acier. En même temps, et surtout depuis l'arrivée des Bénédictins, on priait tous les jours publiquement dans la chapelle, pour obtenir la même grâce. La grâce obtenue, on en remercia Dieu et on en perpétua le souvenir par les oratoires qui furent élevés en l'honneur des Joies de la Sainte Vierge ; on les construisit, en effet, pour être des monuments publics et permanents de la grande part qu'avait eue notre sanctuaire à la naissance merveilleuse de Louis XIV. Tout cela est attesté dans une longue dédicace, adressée à la reine par les Pères de Notre-Dame.

Anne d'Autriche, pour témoigner sa piété et sa reconnaissance envers Notre-Dame de Rochefort, procura à notre sanctuaire une relique des plus précieuses. Sur sa demande, les Bénédictins de l'Abbaye royale de Saint-Corneille de Compiègne se

déterminèrent, en 1647, à céder aux Pères de Rochefort une partie considérable du voile de la Sainte Vierge, dont ils étaient en possession. Cette précieuse relique, des mieux avérées de toutes celles du royaume, fut apportée par le visiteur de Toulouse, avec tous les actes authentiques.

Un tel don fut reçu à Notre-Dame avec toute la reconnaissance et les témoignages de respect qu'il méritait. Afin de pouvoir exposer plus dignement la sainte relique, on fit confectionner, en 1648, une châsse d'argent pesant 38 marcs. Trophime Agard, orfèvre d'Arles, à qui fut confié cet important travail, l'exécuta avec une telle habileté que les ornements l'emportèrent de beaucoup sur la matière. Elle fut terminée au mois de mars, 1649. Le tout coûta, y compris la main-d'œuvre, près de deux mille livres, ce qui ferait aujourd'hui une somme deux ou trois fois plus considérable.

Beaucoup de personnes s'empressèrent de fournir aux dépenses exigées par la confection de cette magnifique châsse. Les unes se dépouillèrent de leurs bijoux, d'autres permirent de prendre les objets d'or ou d'argent qu'elles avaient offerts à la chapelle. Plusieurs firent des présents considérables spécialement pour cet objet. On tira du trésor de la chapelle, et on employa à la châsse environ 160 anneaux, et autant de croix d'or émaillé ; un ciboire, une paire de burettes, deux tasses, une gondole, une douzaine d'yeux et de cœurs d'argent, des oreilles, des éperons, et autres petites argenteries.

Le voile de la Sainte Vierge, et la châsse qui le contenait, demeurèrent pendant 150 ans les plus beaux et les plus précieux ornements du sanctuaire. La sainte relique ne tarda pas à devenir l'objet d'un culte spécial de la part des pèlerins. Appliquée aux malades, elle opéra souvent, sur eux des guérisons miraculeuses. En voici une, qui eut lieu en 1665, sur une fille nommée Jeanne Mathieu, âgée de 22 ans.

Cette jeune personne souffrait horriblement, depuis neuf mois, d'une fluxion à la tête. Malgré tous les remèdes, ce mal lui avait déjà fait perdre un œil, et menaçait de lui enlever encore l'autre. Ses parents, à la fin, firent un vœu pour aller à Notre-Dame, l'y conduisirent, et, s'étant tous confessés et communiés, prièrent le prêtre de mettre le voile de la Sainte Vierge sur la tête de leur fille.

Au moment où la précieuse relique touchait la tête de la malade, celle-ci commença à voir distinctement, et en fort peu de temps elle fut parfaitement guérie.

La vénération dont la Reine-Mère était pénétrée pour la sainte montagne de Rochefort, dura toute la vie de cette princesse ; elle lui survécut même en quelque sorte. Car, avant de mourir, Anne d'Autriche se ressouvint de ce lieu célèbre, des miracles qui s'y opéraient, et surtout des grâces qu'elle en avait reçues elle-même. C'est pourquoi, en dictant son testament et ses dernières volontés à son fils, elle désigna spécialement notre sanctuaire, parmi ceux où elle désirait que l'on continuât à prier à perpétuité pour la famille royale et pour le repos de son âme. Louis XIV accomplit fidèlement les pieuses intentions de sa mère.

Sur l'ordre du monarque, Messire Étienne Jeannot, sieur de Bartillot, garde du trésor royal, vint en personne à Rochefort. Là, par acte notarié, du 23 mars 1667, il remit

entre les mains des Pères gardiens de la chapelle la somme de 860 livres, pour fondation à perpétuité de six messes basses, que « *Sa Majesté a voulu être dites et célébrées en ladite chapelle, pour le repos de l'âme de la feuë dame reine, sa mère, avec un Libera et un De profundis, et l'oraison propre : Quæsumus, Domine, pro tua pietate... Enfin, dire chacune d'icelles savoir : une le vingtième de chacun mois de janvier, jour du décès de ladite feuë dame reine, et les cinq autres, les lendemains des fêtes de la Purification, Annonciation, Assomption, Nativité et Conception de la Sainte Vierge. À quoi lesdits religieux promirent, pour eux et pour leurs successeurs en ladite administration satisfaire pleinement ; plus, enregistrer fidèlement ladite fondation, et même faire poser incessamment un marbre, ou une lame de cuivre, en un lieu éminent et visible, près l'autel de ladite chapelle, faisant mention d'icelle fondation, afin qu'elle ne puisse être oubliée à l'avenir* ».

Ces messes furent acquittées scrupuleusement, chaque année par les religieux de Notre-Dame, et la fondation ne cessa d'exister qu'en 93. Il n'en reste plus aujourd'hui que le souvenir, conservé précieusement par une inscription gravée, avec les armoiries de France, sur une table de marbre, attenante à un pilier de l'église, du côté de Saint-Joseph. Voici la traduction de cette inscription latine :

À perpétuité : *Le Très Chrétien Roi de France, Louis XIV, dans son affection toute filiale envers Anne d'Autriche, sa pieuse Mère, a fondé, pour le soulagement de l'auguste et feuë Reine, six messes ci célébrer chaque année, en l'honneur du Roi des rois et de Notre-Dame-de-Grâce, dans ce Sanctuaire et sur cette sainte Montagne. L'an du Seigneur 1666.*

*Parvenue jusqu'à nous à travers les orages des révolutions, cette plaque de marbre atteste d'une part la haute piété de nos anciens monarques, et d'autre part la glorieuse et lointaine réputation dont notre vénéré sanctuaire jouissait dans toute la France, au XVIIe siècle.*

## **XXIII**

### **Indulgences, reliques, culte de saint Joseph.**

Outre la magnifique châsse dont nous avons parlé, et le précieux voile de la Sainte Vierge, donné par Anne d'Autriche, notre chapelle possédait beaucoup d'autres reliques et reliquaires, dont plusieurs étaient assez remarquables.

En 1645, Rodolphe Robert, se trouvant à Rome, comme ambassadeur de la ville d'Avignon, sollicita du cardinal Ginetti, grand-vicaire de Sa Sainteté, de lui accorder quelques saintes reliques, qu'il avait le désir d'apporter à la sainte et dévote église de Rochefort. Il obtint, en effet, des reliques des saints Pontien, Piscator, Parini et Antoine, martyrs ; et il s'empressa de les apporter. Elles furent placées dans un petit coffre d'acier soigneusement fermé, et exposées sur l'autel à la vénération des fidèles.

Plus tard, on mit dans le même coffret d'acier plusieurs autres reliques venues de Rome. C'étaient celles des saints martyrs Vital, Jovinien, Félix, Euticite, Abram et Azellens, que noble Henri de Suarès, député de la cité d'Avignon vers le pape Alexandre VII, avait reçus, en 1655, du cardinal Chimetti, et dont il fit présent l'année suivante à notre sainte chapelle.

Une autre relique insigne que possédait l'église de Notre-Dame, était un morceau assez considérable de la vraie croix. Ce riche présent lui fut fait le 27 septembre 1688, par les religieux de Saint .André de Villeneuve, qui eux-mêmes l'avaient reçu depuis peu des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés de Paris.

Si les saintes reliques ajoutaient singulièrement à la décoration du sanctuaire, la faveur inestimable des indulgences ne contribuait pas moins à le rendre de plus en plus cher à la piété des peuples.

De nouvelles et riches indulgences furent accordées aux pèlerins de Rochefort. Les Pontifes Romains, apprenant quel bien immense opérait dans les âmes et parmi les populations ce *dévoit pèlerinage*, sachant d'ailleurs que la concession des indulgences y avait grandement contribué, ouvrirent plus largement encore la source des biens spirituels en faveur d'un sanctuaire si manifestement privilégié du ciel.

En 1642, une indulgence plénière pour le jour de la Nativité de Marie fut accordée par Urbain VIII, le même pontife qui avait confirmé par une bulle spéciale l'érection de la confrérie de Notre-Dame, et s'était plu à enrichir cette association de nombreux privilèges. Ce pape avait déjà octroyé la même faveur pour les fêtes de l'Annonciation et de l'Assomption ; en sorte que les trois principales solennités de la Sainte Vierge étaient singulièrement privilégiées sur la sainte Montagne, attendu la rareté des indulgences accordées à cette époque, et le prix extraordinaire que l'on y attachait.

Innocent X confirme de nouveau la dévote confrérie de Notre-Dame par une bulle, ajoute une nouvelle indulgence plénière pour le jour de l'Assomption, et plusieurs

partielles pour les fêtes de la Conception, de saint Joseph et de sainte Anne. Huit ans après, ce pape daigna privilégier le maître-autel.

En 1690, Alexandre VII accorde une indulgence plénière à gagner une fois l'an, au jour désigné par l'ordinaire. Deux ans plus tard, Innocent XII accorde aussi aux pèlerins de Notre-Dame une indulgence plénière pour la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, 14 septembre. Il renouvela cette concession et la rendit perpétuelle; en 1696. Cette dernière faveur était faite à la chapelle, en vue sans doute de la relique insigne de la Croix, que l'on y possédait et qui était: exposée ce jour-là à la vénération publique.

Ainsi, tous concouraient à rendre plus célèbre le pèlerinage de Rochefort : les peuples, en se rendant en foule sur le Mont Sacré ; les religieux, par le zèle qu'ils déployaient dans l'exercice de leurs saintes fonctions ; les grands, les riches, et tous ceux qui avaient reçu des bienfaits de Notre-Dame, par la multitude, la variété, et le haut prix de leurs dons et de leurs ex-voto ; les premiers pasteurs de l'Église et surtout les souverains pontifes, par les biens spirituels dont ils comblaient les pèlerins avec une sorte de profusion ; le Ciel lui-même, Dieu et son auguste Mère, en opérant chaque jour les miracles les plus étonnants:

En même temps que la Mère de Dieu, son glorieux époux, saint Joseph, était singulièrement honoré sur la Montagne sainte. Dès l'année 1641, les Bénédictins lui avaient bâti une chapelle, « *voulant que ceux qui viennent honorer l'épouse n'oublient pas l'époux, et que l'honneur ne sépare, pas ce que Dieu a si saintement et si étroitement uni* ».

Le dessein de ces bans religieux était d'établir et de propager la dévotion au glorieux Patriarche de Nazareth. Ils y réussirent parfaitement. Car dès lors saint Joseph devint l'objet d'un culte particulier à Notre-Dame de Rochefort. De nombreux suppliants, et surtout des époux, des parents chrétiens, des âmes agitées par la tentation, ou secrètement poussées vers les voies de la vie intérieure venaient fréquemment à ses pieds: Souvent exaucés, ils proclamaient hautement le pouvoir dont ce grand Saint jouit au Ciel. La confiance en sa protection ne tarda point à se répandre au loin. On l'invoqua de toute part ; on fit des vœux en son honneur, dans les dangers, dans les maladies, pour tous les besoins du corps et de l'âme. De grandes grâces étaient obtenues, plus d'une fois même des miracles furent opérés, par exemple la guérison miraculeuse de M. Pernet, prêtre et bénéficiaire de l'église de Saint-Gilles, en novembre 1670.

La reconnaissance et la piété portèrent les fidèles à décorer richement l'autel de saint Joseph. Sa chapelle eut, comme celle de Notre-Dame, ses bienfaiteurs, ses dons, et ses ex-voto précieux, ses lampes d'argent et ses fondations de messes, ses fêtes, ses indulgences, propres.

D'abord, les oratoires élevés sur le versant du rocher furent consacrés en même temps à honorer les sept Joies de la Sainte Vierge et celles de saint Joseph. Ensuite, nous voyons Innocent X accorder aux pieux confrères de Notre-Dame une indulgence pour le jour de la fête de saint Joseph.

Un peu plus tard, 2 août 1652, le même pontife privilégiait l'autel de saint Joseph, ainsi que celui de la Sainte Vierge, déclarant expressément dans son Bref, « qu'il accorde très rarement une pareille faveur, et que s'il le fait dans l'occasion présente, c'est afin de rendre plus illustre l'autel ou la chapelle du bienheureux Père nourricier du Sauveur ».

Mentionnons encore quelques fondations et donations parmi les plus intéressantes :

Noble Anne de Fournier, dame de Monsieur Desmarais, conseiller ordinaire de la chambre du roi à Montpellier, a donné et légué par testament, du 28 avril 1651, à la chapelle de Notre-Dame de Grâce de Rochefort, une lampe d'argent du poids d'environ vingt-cinq écus, avec la somme de deux cents livres, pour être employés à la faire brûler nuit et jour devant l'autel du grand saint Joseph. Les pieuses intentions de ladite dame furent remplies exactement deux ans après, par Charles Desmarais, son neveu, lequel, en délivrant la lampe et la somme susdite, y ajouta cent livres de son propre mouvement, et par un motif de piété.

Mlle Catherine Boucharde a fondé une messe à perpétuité, pour être dite à l'autel de saint Joseph.

En 1648, M. le baron de Saze donna une lampe d'argent et un fonds suffisant pour la faire brûler durant l'octave de la fête et devant l'autel de saint Joseph. Ce seigneur fonda en même temps une messe à perpétuité, pour être célébrée annuellement sur cet autel, le jour même de la fête du saint, 19 mars ; avec l'obligation de chanter là aussi, après vêpres, les litanies de la Vierge. - On voit par ce qui précède que la fête du 19 mars était célébrée alors avec solennité sur notre sainte: montagne.

*Enfin, l'un des dons principaux en l'honneur de saint Joseph, fut le tableau que le sanctuaire possède encore. Saint Joseph y est représenté en pied, entre saint-benoît et sainte Scolastique, et tenant par la main un délicieux enfant Jésus. Cette toile, que les amis de l'art trouvent admirable, est due, comme le prouve l'inscription qu'elle porte sous la date de 1645, au pinceau de M. Mignard, dit d'Avignon, pour le distinguer de son frère P. Mignard, surnommé le Romain. Les Bénédictins de Saint-Maur en firent eux-mêmes présent au sanctuaire, voulant par là témoigner leur vénération à un saint que toute leur Congrégation honorait d'un culte spécial, et en même temps contribuer à faire mieux connaître et pratiquer cette précieuse dévotion.*

## **XXIV**

### **Constructions et embellissements.**

Après un demi-siècle de séjour sur la montagne, les Bénédictins habitaient encore une demeure étroite et incommode, qui n'avait ni cloître, ni salle capitulaire, ni infirmerie. D'un autre côté, se préoccupant plus de travailler à l'œuvre de Dieu que de pourvoir à leurs propres besoins, ils avaient construit leur couvent trop à la hâte. Du moins n'avaient-ils pas tenu assez compte des difficultés de la position, ni de la violence extrême du Vent qui souffle pendant plusieurs mois de l'année. Ils eurent donc beaucoup à souffrir, et virent même leurs jours exposés.

L'an 1689, dit leur chroniqueur, le 22 du mois de janvier, il fit un vent si fort et si impétueux, qu'on dit qu'on n'en avait jamais vu un pareil. Nous croyions devoir être ensevelis sous les ruines de nos bâtiments. Il abattit notre écurie, un moment après qu'un religieux en eut sorti notre mule ; il renversa deux cheminées, découvrit presque tous nos toits, arracha toutes les tuiles plates du clocher, déterra plusieurs de nos oliviers et autres arbres. Nous vîmes les murailles de notre monastère branler comme un roseau ; le dommage qu'il nous fit fut considérable. Il fit aussi beaucoup de mal dans tout le pays.

Ce désastre détermina les Pères à construire un nouveau couvent. La première pierre en fut posée le 5 mai 1691 ; par le comte de Brancas, seigneur de Rochefort, en présence du prieur de Saint-André, du prieur du monastère et de toute la communauté de Notre-Dame. Le plan de l'édifice avait été fait par les Bénédictins eux-mêmes. On y travailla durant trois ans, et le bâtiment, dans toute son étendue, s'élevait déjà jusqu'au couvert.

Mais alors on s'aperçut que ce bâtiment, de la manière qu'il était entrepris, serait très incommode, à cause des grands vents qui sont presque continuels sur cette montagne. Le prieur proposa au Père visiteur de réformer le premier plan adopté. La chose sérieusement examinée, on en écrivit au Père Général. Celui-ci accorda toutes les permissions demandées, s'en remettant au visiteur des changements à introduire dans les dessins, et autorisant les nouvelles constructions, pourvu, ajouta-t-il, que le couvent ne s'engage pas dans de trop grandes dépenses.

On abattit alors tout le devant du bâtiment neuf et on le refit tel qu'il est à présent. Le second plan fut dressé par D. Antoine Pomet, un des Pères de Rochefort. Le visiteur l'approuva, et ledit bâtiment commença d'être habité au mois de janvier 1696.

L'expérience et une grande connaissance de l'art ont présidé à la construction et à la distribution des différentes parties du monastère. La commodité et la solidité s'y font principalement remarquer. L'habile architecte a eu d'abord en vue de procurer aux religieux une véritable solitude. Il a donc cherché à les séparer autant que possible du bruit et du tumulte du pèlerinage. Pour cela, il a choisi l'endroit le plus isolé sur la montagne, en plaçant le prieuré au nord du chevet de l'église, ne le faisant communiquer avec celle-ci que par la sacristie et un couloir. En outre, le plan comprenait trois ailes, dont deux parallèles, allant de l'est à l'ouest, étaient reliées à

l'extrémité par une troisième, et l'espace laissé vide entre elles devait former la cour du cloître ou le préau. Mais l'une des ailes parallèles n'ayant point été élevée, l'édifice reste inachevé.

D'un autre côté, pour éviter les effets désastreux du vent du nord, on a donné peu d'élévation au bâtiment. Il n'a, en effet, qu'un étage, ou plutôt le seul rez-de-chaussée. En compensation, il a reçu un grand développement en longueur, et toutes les pièces, ainsi que le vaste corridor à droite et à gauche duquel elles sont régulièrement disposées, ont été bien bâties et artistement voûtées. Aussi, le couvent de Notre-Dame, plus solide qu'élégant, bien qu'il ne manque pas d'une certaine grâce, est-il aujourd'hui assez bien conservé, malgré ses deux cents ans et plus d'existence, malgré surtout les épreuves auxquelles il a été soumis, et le long abandon où il s'est vu plongé, soit pendant, soit après la Révolution.

Cependant, les bons moines avaient encore plus à coeur d'agrandir la chapelle, toujours trop étroite, surtout aux jours d'affluence, et d'y faire dès réparations urgentes. Le tabernacle et le maître-autel, en particulier, étaient en fort mauvais état.

Dès que les ressources le permirent, on commença les travaux de réparation et d'agrandissement.

*« L'an 1696, dans le mois de juillet, disent nos chroniques, M. Guy Chapelle, ancien religieux bénédictin, natif de la ville de Chambéry en Savoie, poussé de zèle pour la gloire de Dieu et de la Sainte Vierge, donna environ seize cent livres pour bâtir l'église et la mettre dans la perfection comme elle est ; ce qui a été aussitôt exécuté et fini dans trois ou quatre mois. La clef de voûte a été posée le 11 novembre de ladite année 1696. »*

La chapelle n'a pas été agrandie depuis cette époque. Elle mesure 16 mètres environ de largeur et 35 mètres de longueur, y compris l'abside. Les armoiries que portent plusieurs clefs de voûte, et qui se composent d'une couronne d'épines, avec les trois clous de la Passion et le mot Pax au centre, sont celles de la Congrégation de Saint-Maur.

L'agrandissement d'alors affecta l'abside d'abord, cette partie du chœur, appelée autrefois presbytère ; c'est là que les religieux se retiraient pour vaquer au chant de l'office, à la prière, et à tous leurs exercices de piété. Ensuite les trois nefs furent prolongées et voûtées ; et l'entrée principale : de l'église se trouva transportée sur le côté droit, et à l'extrémité de la chapelle latérale de Saint-Joseph.

D'autres travaux importants furent entrepris et exécutés pendant l'année 1698. Ainsi, par l'ordre du visiteur de Toulouse, M. Arnaud Boisserie, et à l'aide d'un secours d'argent dont il fit l'offrande à Notre-Dame, les anciennes voûtes furent refaites à neuf, et avec arêtes comme les nouvelles. De plus, le chœur des religieux reçut une boiserie et des stalles en noyer. Enfin, on vit s'élever majestueusement, sous l'arc triomphal du sanctuaire, le piédestal en maçonnerie de la statue miraculeuse, son trône recouvert d'or, et orné à dessein des palmes de la victoire ; quatre colonnes en marbre rouge, et par-dessus un magnifique baldaquin, doré lui aussi, enrichi de belles magnifiques et fait en forme de dôme ou de diadème royal

pour couronner l'auguste Vierge : « *le tout conformément au dessin que M. Mignard d'Avignon, professeur d'architecture et ingénieur du roi, eut la bonté de dresser.* »

Les vénérables gardiens du sanctuaire, voulant compléter ce rétable du maître-autel, ne tardèrent pas à placer les statues de saint Benoît, leur patriarche et de sainte Scolastique, sa sœur ; l'une à droite et l'autre à gauche de l'image de Marie (1707). Ces statues, drapées dans le costume large et onduleux des Bénédictins, toutes parsemées de feuilles et de branches d'or, et surmontées de gracieux groupes d'anges, qui les couronnent, sont d'une attitude singulièrement expressive et produisent un merveilleux effet.

L'ancien clocher avait dû disparaître par suite du prolongement de la nef de Saint-Joseph. Il fallut donc en élever un autre ; c'est celui qui existe à côté du chœur. Il ne fut terminé qu'en 1709. On y mit d'abord une seule cloche ; plus tard, il y en eut deux, avec une horloge sonnant les quarts. Ce clocher, frappé plusieurs fois de la foudre, subit diverses réparations.

Enfin, la chapelle reçut encore quelques autres embellissements dans les dernières années qui précédèrent la catastrophe de 93. Tels furent les trois autels en marbre qui la décorent, et qui sont tous remarquables, celui du milieu par ses belles sculptures et ses proportions grandioses, et les deux autres par leurs riches et délicates incrustations.

À la même époque, une nouvelle façade, toute en pierres de taille fut élevée au midi de l'église et dans toute la longueur de l'édifice. Elle est -du style grec, selon le goût du temps, et elle se compose de douze pilastres couplés de distance en distance, avec un fronton demi-circulaire; un piédestal et une statue de la Vierge au centre. Les plans et devis de cette dernière construction ont été dressés, l'année 1762, par MM. Franke et Brun, architectes distingués d'Avignon. Les dépenses y compris d'autres travaux exécutés en même temps dans les bâtiments du monastère, ne montèrent pas à moins de 8397 livres.

*Ainsi, les Bénédictins n'ont rien négligé pour laisser à la postérité un sanctuaire spacieux et plein de charmes, où tout inspire le recueillement et la dévotion. Les nombreux fidèles qui visitent ce saint lieu, se sentent en entrant, profondément pénétrés ; ils tombent aussitôt à genoux, et se laissent aller comme instinctivement à prier, et parfois jusqu'à répandre des larmes.*

## **XXV**

### **Notre-Dame pendant le XVIIIe siècle.**

Parlons d'abord de la situation matérielle.

D'après ce que nous avons dit du trésor et des ornements de la chapelle, on pourrait croire que les Pères de Notre-Dame vivaient dans la richesse et dans l'abondance. Tout au contraire, la communauté avait à peine de quoi vivre, et se trouva souvent dans une véritable gêne :

Les offrandes des fidèles, qui, d'ailleurs, devenaient plus rares, appartenaient à Dieu et à la Sainte Vierge. Les bons moines en étaient les dépositaires et les gardiens, ils n'en usaient jamais pour eux-mêmes, mais tenaient scrupuleusement à les conserver, et à les faire servir toujours, suivant les intentions des donateurs, à la décoration du saint lieu.

Voilà pourquoi ils ne construisirent leur monastère que partie par partie, à mesure que les ressources leur arrivaient du dehors, et même leur pauvreté ne leur permit pas de l'achever. Les constructions étaient nécessairement très coûteuses, sur cette montagne éloignée de toutes sortes de matériaux « *même de l'eau qu'il fallait faire porter à dos avec une grande dépense* ».

Outre les religieux de la maison, le concours des pèlerins exigeait un grand nombre de confesseurs, qu'il fallait loger et nourrir. Une dizaine ne suffisaient pas les jours de fête, et plusieurs fois, on vit plus de mille personnes s'en retourner sans avoir pu se confesser. Quelques monastères comme ceux de Saint-André et d'Aniane, devaient à celui de Rochefort des sommes assez importantes, mais, pauvres eux-mêmes, ils ne pouvaient les rembourser, et celui de Rochefort fut obligé de contracter plusieurs emprunts.

Le couvent, il est vrai, possédait quelques terres, les unes dans l'étang desséché, les autres au pied de la montagne ; mais le produit en était très faible, à cause soit de la mauvaise qualité du sol, soit du peu d'exigence des Pères à l'égard des fermiers, soit de l'incurie des fermiers eux-mêmes.

En définitive, trois mille sept cents livres, tels étaient, en 1770, les revenus du monastère. Qu'était-ce, sinon l'absolu nécessaire ; pour une communauté d'une dizaine de membres, surchargée souvent d'étrangers, n'ayant aucune autre ressource, que quelques aumônes peu considérables et toujours incertaines ; étant obligée, d'autre part, de construire, d'orner et d'entretenir une grande église et un vaste couvent ; ayant la pieuse et sainte coutume de venir sans cesse au secours de tous les nécessiteux, de répandre d'abondantes aumônes parmi les pauvres. On donnait tous les jours, sans refuser jamais ; et chaque semaine une distribution générale de secours avait lieu au couvent, pour tous les indigents de la contrée.

Il n'est donc pas étonnant qu'au moment de leur expulsion, les Bénédictins de Notre-Dame se soient trouvés endettés de 3.548 livres, chiffre presque égal à celui de leurs revenus annuels.

Des privations matérielles auxquels ils étaient soumis, les religieux étaient dédommagés par la prospérité du pèlerinage sous le rapport spirituel. Le XVIIe siècle, qui fut aussi le grand siècle de Rochefort, après s'être ouvert dans la désolation, s'était terminé dans la gloire; le XVIIIe débute dans la joie, mais se terminera dans le deuil.

Au XVIIIe siècle, Marie, assise sur son trône formé de marbres précieux, décoré de riches étoffes, tout brillant de perles et de diamants, et entouré de soixante-dix lampes d'argent massif, continue son règne bienfaisant et pacifique. La ferveur, première ne s'est point refroidie ; et, nonobstant l'affaiblissement général de la foi en France, les peuples chrétiens du voisinage continuent de venir en foule sur la montagne de Rochefort. C'est de quoi rendent témoignage les Papes Clément XI et Pie VI, en accordant des indulgences au sanctuaire.

Comme par le passé, on voyait des familles entières, des communautés religieuses, des confréries, des paroisses venir en corps ou processionnellement, se prosterner et prier dévotement devant la statue miraculeuse.

Bien des prières étaient exaucées, bien des faveurs obtenues, et même un grand nombre de miracles s'opéraient encore. Plusieurs, aveugles recouvraient la vue. En voici un exemple raconté dans nos Archives :

Le 9 août 1710, Antoine Héraud et Antoinette Malarte, sa femme, de la paroisse de Codolet, sont venus dans cette église pour remercier Dieu et la très Sainte Vierge de la guérison de leur fils Joseph, âgé d'environ trois ans, lequel étant tombé, le mois de mars dernier, dans un creux de chaux nouvellement détrempee, en fut retiré tellement défiguré qu'on ne connaissait point ce que c'était : il avait entièrement perdu la vue. La mère désolée le voua à Notre-Dame de Rochefort, et promit de le porter dans cette église s'il recouvrait la vue. Dans le moment, il commença d'ouvrir les yeux et huit jours après il vit parfaitement bien de même qu'avant sa chute. Le père et la mère de cet enfant sont venus ce jourd'hui pour rendre leur vœu, ont mené leur dit enfant et ont attesté ce miracle.

Gabrielle Saussade, de Nîmes, et Marie Agasque, de Rousson, toutes deux aveugles, reçurent la même faveur.

Le jour de l'Annonciation 1712, Mme Garone offrit un tableau à la chapelle, avec cette inscription au bas :

*« Vœu rendu à Notre-Dame de Grâce de Rochefort, par Jeanne Allemande, femme du sieur Guillaume Garone d'Avignon, laquelle fut attaquée de paralysie au bras droit, qui le laissa tout raide et sa main entièrement fermée, sans pouvoir s'en servir en aucune manière. Tous les remèdes n'ayant servi de rien, elle fit vœu de faire sa dévotion dans l'église de Notre Dame de Rochefort, le jour de la Nativité, le huitième septembre. Ce jour, après s'être confessée et communiée, elle voulut faire l'offrande en regardant la Sainte Vierge avec confiance, la priant avec larmes d'avoir pitié d'elle et de la délivrer de son infirmité qui l'empêchait de gagner sa pauvre vie ; si bien qu'après avoir baisé la statue d'argent de la Sainte Vierge, que le Père sacristain lui présenta, elle lui fit encore toucher sa main et son bras malade, et*

*dans le même moment, sa main s'ouvrit et son bras s'étendit avec une si grande force, qu'il fit reculer la statue de la Vierge. Alors la malade, entièrement guérie et versant un torrent de larmes de joie se mit à crier : Je vous remercie, Vierge sainte, je n'ai plus de mal. Tous les assistants touchés d'un si prompt et si grand miracle, firent de même et louèrent le Seigneur, qui opère tant de merveilles par les puissantes intercessions ; de sa très sainte Mère. - En mémoire de ce miracle, ladite Garone a fait faire ce présent tableau, et l'a offert ce 25 mars 1712. »*

Les archives de Notre-Dame mentionnent plusieurs autres guérisons miraculeuses, parlent de malades à l'extrémité et entièrement désespérés, qui revinrent tout à coup en santé, en invoquant la Vierge de Rochefort ; de personnes qui échappèrent par le même moyen à de graves dangers. Ainsi, en 1711, M. Ferrat, de Montpellier, fait dire dix messes dans notre sanctuaire, pour remercier la Sainte Vierge d'avoir sauvé la vie à son frère, qui avait été atteint d'un coup de mousquet à la tête, sans en avoir reçu de dommage. M. Ferrat et sa femme avaient fait un vœu pour lui.

L'année suivante, Catherine Alarde de Villeneuve, étant tombée dans le Rhône, avec sa petite fille entre les bras; fut sauvée miraculeusement en invoquant Notre-Dame de Rochefort. De même, M. Chastanier, imprimeur d'Avignon, qui se vit renversé sous son cheval et sous les roues d'une voiture sans en ressentir le moindre mal.

Voici enfin la remarquable attestation d'un miracle qui eut lieu presque à la veille de la Révolution, en 1784.

Certificat solennel envoyé au Révérend Père D. Cartier, Prieur de Notre-Dame de Rochefort, par M. Déchanète, prieur curé de la paroisse de Coury, diocèse de Viviers.

*« Nous, soussigné, prieur curé de la paroisse de Coury, au diocèse de Viviers, certifions à ; tous qu'il appartiendra que ce jourd'hui, dimanche, vingt-troisième d'après la Pentecôte, et le vingt-septième du mois de novembre, mil sept cent quatre-vingt-quatre, après avoir averti au prône de notre messe paroissiale, et prié tous les habitants des Salles de notre dite paroisse, de se trouver après vêpres au dit lieu et devant la maison de Louis Sabourin et de Marie Rivière son épouse, où étant tous assemblés, avons commencé par demander les lumières du Saint-Esprit par le Veni Creator que nous avons chanté, et autres prières à cet effet. Après lesquelles nous ayons requis tous les voisins s'ils connaissaient Marie Sabourin, fille desdits Louis Sabourin et Marie Rivière ; s'ils avaient vu qu'elle ne parlât point et depuis quel temps. Lesquels nous ont répondu en pleine assemblée qu'ils la connaissaient parfaitement, et que telle qu'ils la voyaient présente au bon milieu de ladite assemblée, ils l'avaient vue et même plusieurs fois dans l'espace de six à sept ans, qu'elle ne parlait point du tout.*

*Et après, nous avons interpellé ladite Marie Sabourin de nous dire depuis quel temps elle parlait : laquelle nous a affirmé que c'était depuis le vingt-six septembre dernier, qu'elle fut à Notre-Dame de Rochefort, accompagnée de son père et de son parrain. L'avons encore chargée de nous dire en pleine compagnie si depuis elle parlait bien librement ; laquelle a répondu que, grâce au Souverain Maître elle*

*parlait très distinctement ; et qu'en action de grâces elle se disposait à faire sa première communion, et qu'elle priaait toute l'assemblée présente de se joindre à elle pour rendre à ce Dieu de bonté toutes les actions de grâces; et qu'elle se souviendrait tout le reste de ses jours de se servir de l'usage de la langue, que le bon Dieu lui avait accordé, par les mérites de la très Sainte Vierge, Mère de son Fils notre Rédempteur, pour le bénir dans ce monde, afin de le posséder dans l'autre. Nous, ci-après signés, certifions que tout le contenu en ce certificat est vrai ; attestons en outre avoir vu ladite Marie Sabourin, qui ne parlait point, et qui aujourd'hui, parle très distinctement. En foi de quoi, nous avons signé le présent audit Salles, l'an que dessus. - Suivent dans; l'original les noms des seize témoins appelés par Monsieur le curé de Coury. »*

*Ainsi s'écoula le XVIIIe siècle, pendant lequel le pèlerinage fut encore très florissant, les grâces abondantes, les prodiges nombreux. La Bonne Mère semblait se hâter, et répandre ses faveurs avec une sorte de, profusion, à l'approche de la tempête.*

## **XXVI**

### **Pendant la période révolutionnaire.**

Au mois d'août 1789, quand l'Assemblée nationale, pour remédier au mauvais état des finances, fit appel à la générosité publique, les Bénédictins de Rochefort, comme tout le clergé et tous les religieux de France, s'empressèrent d'y répondre. Non seulement, ils se privèrent de leur propre argenterie, mais ils dépouillèrent aussi le trésor de la chapelle d'une partie de ses richesses, et ils envoyèrent le tout à la monnaie de Montpellier. Les vases sacrés, les ornements sacerdotaux et les décorations nécessaires au culte divin, furent les seuls objets précieux conservés au sanctuaire. Jamais, depuis lors, l'église de Notre-Dame n'a pu réparer ces pertes, ni recouvrer son antique splendeur.

Le 13 février 1790, l'État confisquait à son profit tous les biens-fonds appartenant aux monastères de France, sous prétexte qu'il en avait besoin pour éteindre la dette publique. Du même coup, par une usurpation sacrilège du pouvoir divin, les représentants de la nation déclarèrent les vœux monastiques abolis, et les ordres religieux supprimés dans toute l'étendue du royaume.

Les populations encore profondément catholiques, surtout dans les campagnes, comprirent le danger que courait leur religion, et elles s'en alarmèrent. Celles des environs de Notre-Dame, en apprenant le décret du 13 février, se sentirent pénétrées de douleur. Il éloignait d'elles, en effet, des religieux pleins de zèle, de qui elles recevaient chaque jour d'importants services. De plus, elles se voyaient sérieusement menacées de perdre bientôt un sanctuaire et un pèlerinage auxquels elles attachaient leurs affections les plus vives.

Dans cette extrémité, les fidèles de la région se souvinrent de l'engagement solennel pris par tous les membres de l'Assemblée constituante de soutenir et de défendre la religion catholique dans toute son intégrité. Ils n'hésitèrent point à adresser leurs vœux à l'Assemblée, et à solliciter d'une voix unanime la conservation des Pères Bénédictins, de la chapelle et du couvent de Notre-Dame de Rochefort. Les habitants et l'autorité civile de Rochefort eurent l'honneur de prendre l'initiative dans cette touchante et courageuse démarche. Ils dressèrent un acte en forme de délibération, et l'envoyèrent au Directoire de Nîmes, pour être transmis par lui aux députés de la nation. Dix-huit communes environnantes reçurent cette délibération et s'empressèrent d'y adhérer.

Les membres du directoire départemental promirent par lettre du 8 novembre, de prendre ces demandes en très sérieuse considération, lorsqu'ils s'occuperaient de l'exécution des décrets concernant les maisons religieuses.

Nos religieux n'étaient alors qu'au nombre de trois : Dom Cartier Jean-Baptiste, natif de Riom, en Auvergne, et devenu prieur en 1783 ; - Dom Joseph Granet, né à Rochefort, et syndic du monastère ; - et un frère lai nommé Pierre Berthet, originaire de Pressac en Bresse. Un prêtre infirme de Villeneuve habitait aussi Notre-Dame; on l'appelait Dom Latour, quoiqu'il ne fût que prêtre habitué. Il se retira au village de Rochefort au commencement de la Révolution, et y mourut en 1798.

Dès le 16 mai 1790, une commission, composée du maire et de cinq officiers municipaux de la localité, se transporta sur la montagne, où elle procéda à l'inventaire détaillé de tous les biens, revenus, charges, dettes, livres, meubles et linges des religieux, ainsi que des vases sacrés, ornements sacerdotaux, et autres appartenant à la chapelle.

Cette première perquisition se fit avec des égards respectueux. Le procès-verbal constate même que le bâtiment dudit monastère n'est propre qu'à loger des religieux qui voudraient s'appliquer uniquement à, la conservation de cette célèbre dévotion.

Mais; au mois de janvier 1791, les commissaires du district de Beaucaire arrivèrent à leur tour sur la montagne. Ils renouvelèrent l'inventaire déjà fait l'année précédente ; mais, cette fois, presque tout fut mis sous scellés ; on ne laissa aux Bénédictins que les objets dont ils ne pouvaient se passer. C'était l'annonce de leur prochaine expulsion. En effet, vers la fin du mois de mars, l'ordre fatal était donné, et le Directoire signifiait formellement aux Pères d'avoir. à cesser de suite leurs fonctions de chapelains, et à évacuer le couvent et la montagne de Rochefort:

Cet ordre, quoique appréhendé depuis longtemps, retentit avec l'éclat de la foudre parmi les populations environnantes. Il fut exécuté sans délai ; et le départ eut lieu au milieu de la stupeur des uns, des larmes et des gémissements des autres. Les religieux se réfugièrent pour quelque temps à Saint-André de Villeneuve, et dom Cartier y devint prieur.

L'éloignement des gardiens du sanctuaire avait excité un vif mécontentement et soulevé bien des plaintes ; aussi l'administration départementale fut-elle obligée pour calmer les esprits, de porter un arrêté qui déclarait la chapelle de Rochefort conservée au culte, comme oratoire public. Les pieux fidèles purent donc continuer à venir en pèlerinage sur le Mont Sacré.

Dès lors, il fallait pourvoir au service divin et aux besoins spirituels des pèlerins ; et pour cela, les agents de l'autorité civile envoyèrent l'un après l'autre deux prêtres constitutionnels, c'est-à-dire qui avaient prêté serment à la schismatique constitution civile du clergé. Le premier fut un ancien chanoine de Roquemaure qui reçut le titre de vicaire de Notre-Dame, prêta serment le 4 septembre 1791 devant la municipalité de la commune, et habita le couvent pendant près d'une année.

Son successeur fut le Bénédictin Dom Cartier, le même qui était naguère à la tête du monastère. Il avait été obligé d'abandonner l'abbaye de Saint-André et de se séculariser. Apprenant que le vicariat de Notre Dame était devenu vacant, il se présenta pour desservir la chapelle, et fut accepté avec empressement, mais à la honteuse condition de faire, lui aussi, le serment schismatique. Traîné plutôt que conduit, il comparut dans l'église paroissiale le dimanche 16 septembre 1792, et là, en présence du conseil communal et d'une partie des habitants, il fut forcé de lever la main et de promettre fidélité à la constitution civile. il rentra dans le couvent avec le Frère Berthet, mais il n'y demeura que quelques mois. Les infirmités de l'âge, l'indigence, et plus encore le remords le forcèrent bientôt à quitter la sainte

montagne. Il se retira à Avignon, où il vécut jusqu'en 1805, en bon prêtre, estimé de tous, et réparant comme il le pouvait le scandale qu'il avait eu la faiblesse de donner.

La paroisse n'ayant reçu aucun autre vicaire, ce fut le curé assermenté de Rochefort, nommé Delormes, qui fut chargé de Notre-Dame. Mais infidèle à tous ses devoirs, ce malheureux prêtre pressa lui-même le district de Beaucaire d'enlever et de vendre les objets précieux qui restaient encore à la chapelle. Cet enlèvement eut lieu, pour l'argenterie de l'église, le 24 avril 1793. L'envoi fait à Beaucaire par Delormes comprenait trois reliquaires, deux lampes, un calice avec sa patène, une figure de la Sainte Vierge, une petite croix en vermeil, une boîte pour les saintes huiles.

Le 29 août de la même année, on expédia toutes ces pièces à Montpellier, pour être fondues à la monnaie. Et dès lors la chapelle ne posséda plus d'autres ornements et vases sacrés, que ceux dont le peu de valeur n'offrait point assez d'appâts à la cupidité des spoliateurs.

D'ailleurs, les jours sinistres de 93 étaient arrivés. On chassa Dieu de ses temples, et son culte, celui de ses saints et de sa divine Mère, aboli partout, fut remplacé par celui d'une infâme idole. La Raison, qualifiée du titre de déesse, trônait sur les autels de la patrie. Rochefort; lui aussi, eut sa déesse, et il célébra les décades et les fêtes patriotiques dans son antique église, tandis que la chapelle, ci-devant dite de Notre-Dame, fut fermée, le pèlerinage déclaré aboli, et toute pratique de dévotion envers la Mère de Dieu rigoureusement défendue au nom de la nation et de la loi.

Les précieux oratoires des Sept Joies de Marie tombèrent sous les coups des démolisseurs. Plusieurs honnêtes gens du pays se virent forcés de travailler à cette œuvre sacrilège, sous la menace des tortures, de l'exil ou de la mort. Tout ce qui pouvait encore avoir quelque prix dans la chapelle fut enlevé, vendu ou pillé. Ainsi disparurent les cloches et la grande horloge, les grilles, quantité de ferrures importantes; les chandeliers des autels, les derniers ornements et vases sacrés.

Toutefois, la chapelle conservait encore la statue miraculeuse, le plus précieux des ornements, le plus cher surtout aux cœurs des fidèles. Aussi, malgré les défenses portées, voyait-on toujours, bien des pèlerins venir, même de loin, prier aux pieds de la Bonne Mère. L'église était fermée, mais ils se tenaient prosternés à la porte, et même, à la fin, ils trouvèrent moyen de pénétrer dans l'intérieur et d'arriver jusqu'aux pieds de l'autel et de l'image bien-aimée de Notre-Dame. Les démagogues le surent bientôt, et essayèrent de ravir aux peuples cette dernière consolation. Voici le récit d'un témoin oculaire, d'après les Archives de Notre-Dame.

*« Nous étions au plus fort du règne de la Terreur; il n'y avait ni prêtre, ni église ; il n'y avait que cette chapelle, où l'on pouvait faire sa prière. Tous les dimanches, il y avait du monde, même des étrangers.*

*Un dimanche, deux révolutionnaires de Villeneuve, étant venus cultiver une vigne située dans l'étang, s'aperçurent qu'il y avait du monde sur la montagne. Ils quittent leur travail, et viennent s'assurer du fait, ramassant sur leur chemin tous les sans-*

*culottes qu'ils rencontrent. Ils arrivent sur la montagne au nombre de cinq, écumant de rage, vociférant des horreurs, insultant et provoquant tous ceux qu'ils trouvent. Enfin, ils partent, mais la menace à la bouche, et jurant, que si cela ne finissait point, on viendrait en force pour y mettre ordre.*

*De retour à Villeneuve, les susdits révolutionnaires n'eurent rien de plus pressé que de dénoncer au club de cette ville la prétendue contravention. De là, grand émoi dans leur camp : on s'échauffe, on s'exalte, on délibère d'envoyer au chef du parti à Rochefort, pour lui faire des reproches de ce qu'un républicain émérite tel que lui, souffrait ou ignorait que dans son pays il y eût une réunion de fanatiques, qui professaient un culte défendu par les lois. Il fut décidé, en même tempe, que l'on enverrait quelques membres du club sur la montagne, qu'ils feraient disparaître la Vierge, et qu'ainsi tout serait terminé.*

*Un matin donc, au lever du jour, trois des plus forcenés des révolutionnaires arrivent en toute hâte sur la montagne. L'un d'eux était de Villeneuve, et les deux autres de Rochefort. Deux d'entre eux s'introduisent dans la chapelle, comme à la dérobée, et s'avancent jusqu'au sanctuaire, tandis que le troisième demeure sur la porte d'entrée. Profitant du moment où ils n'avaient aucun témoin de leur crime, ces nouveaux iconoclastes s'élancent vers la statue de Marie. Furieux et comme en délire, ils s'efforcent, en vomissant l'outrage et le blasphème, de la séparer du trône auquel elle est solidement attachée. Mais ils ne peuvent y réussir. La tête seule, cédant à leurs efforts redoublés, est détachée violemment du tronc, et demeure entre leurs mains. Obligés, contre leur désir, de laisser la sainte image debout, à sa place, ils s'éloignent à la hâte, après avoir, dit-on, renversé les statues de saint Benoît et de sainte Scolastique, et causé encore, sans doute, quelques autres dévastations. Ils emportèrent la tête vénérée, comme un trophée de leur honteuse et sacrilège victoire. On ajoute qu'ils poussèrent la dérision et l'impiété jusqu'à s'en faire un jouet, en la faisant rouler sur la pente des rochers, le long des chemins et dans les lieux publics. »*

Dès le mois de mars 1791, avait commencé la vente aux enchères des terres du couvent. Celle des meubles n'eut lieu qu'en 1793. Enfin, l'église et le couvent, avec toutes leurs dépendances, furent achetés à leur tour, au prix de 2500 livres, par un habitant de la localité, et par un autre de Roquemaure.

Le deuil était grand sur la montagne de Rochefort, et c'en était fait de l'antique pèlerinage, si le Ciel eût cessé de le protéger ; mais la divine Providence voulait le faire échapper encore une fois au naufrage.

Les édifices n'eurent guère à souffrir que des injures du temps, ou d'un trop long abandon. Quand ils furent vendus, les passions antireligieuses commençaient à se calmer; aussi les acquéreurs bien que patriotes avoués, n'osèrent-ils ni détruire, ni même dégrader ces précieux monuments. Ils ne détournèrent point la chapelle de sa pieuse destination, et n'empêchèrent jamais les fidèles d'y venir prier Marie. De plus, ces nouveaux propriétaires se trouvèrent bientôt dans l'impuissance d'acquitter leur dette envers l'État. Ils ne tardèrent pas à renoncer à leurs droits, et les bâtiments de Notre-Dame rentrèrent, par déchéance, dans les domaines nationaux.

Dieu voulut encore que notre sainte Chapelle n'éprouvât aucune nouvelle spoliation dans les quelques vases sacrés et ornements sacerdotaux qui s'y trouvaient encore, ni dans les nombreux tableaux suspendus aux murs. Aucune main impie n'osa y toucher. La statue miraculeuse elle-même, quoique mutilée, demeura constamment debout sur son trône, et sa tête vénérable fut conservée intacte. L'un des forcenés qui l'avaient si brutalement séparée du tronc, la tenait soigneusement cachée dans sa propre maison; et quand le règne de la Terreur commença à passer, il la remit aux gens de bien qui la lui réclamaient.

D'ailleurs la vengeance divine frappait des coups capables de faire réfléchir. Un de ces châtiments exemplaires impressionna surtout les populations.

Le premier dimanche de mars 1795, les nommés A. S... et J. N..., tous deux de Rochefort, et habitant non loin de l'ancienne église, se disposaient à aller ensemble planter des figuiers. Ils étaient l'un et l'autre des patriotes des mieux trempés, observant ponctuellement la décade républicaine et le culte de la Raison. A... plus matinal, se met en route, et, passant devant la porte de J... l'éveille, et lui dit qu'il va l'attendre à l'abri de la muraille voisine.

- Hâte-toi de venir, ajoute-t-il ; j'ai vu quelque chose. - De la maison de N..., il avait aperçu là foule qui montait à Notre-Dame-de-Grâce, parce que, chose rare en ce temps, un prêtre allait célébrer la messe à la chapelle. On ne l'avait annoncé que secrètement, et à l'oreille. Néanmoins, tous les fidèles le surent, moins les patriotes pur-sang, qui auraient peut-être cherché à troubler la fête.

J. N... arriva bientôt. Voyant la foule à son tour, il s'exalta comme son camarade. Tous les deux jurèrent et pestent ensemble contre les fanatiques qui ne tiennent nul compte des lois, par lesquelles la république ordonne de fêter la décade. Ils protestent qu'on avisera au moyen d'y mettre ordre une autre fois.

Comme ils étaient rouges de colère, passa devant eux une femme endimanchée, qui allait aussi entendre la messe. Cette femme étant sœur d'un patriote distingué du lieu, ils eurent avec elle beaucoup plus de liberté. Ils l'accablèrent d'injures et de menaces.

- Et toi aussi, dirent-ils, tu vas à la messe comme les fanatiques !... Puisse le tronc de figuier faire écraser la voûte (1). Ce serait un bon coup de filet.

*(1) Les révolutionnaires appelaient dérisoirement la statue mutilée de Notre-Dame, le tronc de figuier. - « Nous verrons maintenant, disaient-ils, si le tronc de figuier fera des miracles. »*

Par là ils croyaient pouvoir la détourner de son dessein ; mais elle ne répondit pas, et continua son chemin. À peine était-elle descendue à l'ancien cimetière, qu'elle entendit un grand fracas. Elle poursuivit son chemin, et apprit bientôt que ce bruit venait de l'écroulement de la muraille derrière laquelle étaient abrités J... et A... Ils furent écrasés tous deux sous cette chute; qui avait pour cause une rafale violente du nord survenue presque tout à coup. Le vent soufflait à peine le matin, mais en ce moment, entre neuf et dix heures, il devint si impétueux qu'il renversa ce mur. C'était cependant un ancien rempart du château qui avait résisté aux siècles, et que tout le monde croyait encore très solide.

J... fut retiré de dessous les ruines respirant encore. Il était âgé de 38 ans, et mourut deux jours après, privé de toute connaissance. Ce malheureux, si acharné à décrier et à poursuivre le culte de la Sainte Vierge, avait prostitué sa propre fille au culte de la Raison, et en avait fait la déesse du lieu.

A... était âgé de 43 ans. Il vécut encore quelques jours et on affirme qu'il réclama le secours d'un prêtre, et qu'il reçut les derniers sacrements avant de mourir. Il avait accompagné jusqu'à l'entrée de la chapelle ceux qui avaient abattu la tête de la statue miraculeuse.

Un exemple si soudain, dit un mémoire manuscrit, fit du bruit. Les révolutionnaires en furent consternés. Ils ne riaient plus, ils cessèrent de parler du tronc de figuier, et étaient loin de l'invoquer pour des miracles, invocation qui leur avait si mal réussi.

Du reste, par une protection évidente de Dieu, le concours des pèlerins n'avait pas entièrement cessé. Nous l'avons dit, malgré la Terreur, malgré les dévastations et la vente de la chapelle, notre sainte Montagne fut toujours fréquentée par les pieux fidèles des environs, qui aimaient à se réfugier là, pour prier sans crainte aux pieds de la Reine du Ciel. On les voyait arriver, tantôt en secret et en petit nombre, à la faveur des ténèbres de la nuit; tantôt en bandes nombreuses et publiquement, selon que la tourmente révolutionnaire sévissait avec plus ou moins de fureur. Qui pourrait dire combien était touchant le spectacle que présentaient ces chrétiens persécutés, autour d'un saint prêtre, portant souvent au front la double couronne des cheveux blancs, et des glorieuses empreintes de la souffrance endurée pour Jésus-Christ ?

Une année, aux solennités de Noël, par un hiver très rigoureux, et quoique les chemins fussent couverts de neige, la foule des pèlerins fut si grande à Notre-Dame que l'église, toute vaste qu'elle est, avait peine à les contenir.

Ces hommages en des temps si difficiles, ne pouvaient manquer de plaire à l'auguste Vierge et d'en obtenir de précieuses faveurs. Parmi les miracles qui s'opérèrent alors, on cite deux guérisons d'aveugles.

Les prêtres catholiques, mis à mort ou exilés, étaient devenus extrêmement rares. Il en vint néanmoins presque continuellement sur le Mont Sacré. Ils y célébraient les saints mystères, réconciliaient les âmes avec Dieu, et portaient de là les secours de la religion aux fidèles des environs. Par mesure de prudence, quand les temps étaient trop orageux, ils ne venaient à Notre-Dame qu'à de longs intervalles, y séjournaient de courts instants, et rarement plusieurs ensemble. Cependant, il ne paraît pas qu'ils aient été jamais beaucoup inquiétés en ce lieu. C'était pour eux une retraite et comme un port assuré.

On raconte même que deux prêtres vénérés, MM. Durand et Bérard, y demeurèrent simultanément quelques mois, dans le courant de 1795. Ils exercèrent publiquement toutes les fonctions du saint ministère avec assez de sécurité. Ils réunissaient les enfants des paroisses les plus rapprochées, et les préparaient à la première communion.

Deux autres prêtres séjournèrent plus longtemps sur la montagne ; l'un des deux, un ancien Bénédictin, appelé Dom Joseph, y passa près de deux ans, et de vint ensuite

curé de Roquemaure ; l'autre, nommé Fontaines, y resta près de trois ans, et y mourut.

*Cependant, on touchait à la fin de la Révolution. Notre chapelle, ainsi que le couvent, venait de rentrer dans le domaine de l'État. Un vénérable prêtre, ancien jésuite, arrivé récemment de l'exil, demanda et obtint à titre de Fermier de la régie des biens nationaux, l'administration du monastère et de l'église de Notre-Dame. Il se nommait Sicard, et descendait de cette ancienne famille de Rochefort, dont un membre commença la restauration du sanctuaire, après les ravages du protestantisme. L'abbé Sicard entra en fonctions pendant l'année 1799. Il administra la chapelle jusqu'à sa mort, arrivée le 10 janvier 1808; et il s'en acquitta d'une manière digne du nom qu'il portait, et des religieux ancêtres dont il s'honorait de continuer l'œuvre sainte.*

## **XXVII**

### **Après la grande Révolution.**

La paix religieuse étant rendue à la France par le Concordat, le concours des pèlerins, qui n'avait jamais cessé entièrement, augmenta sur la sainte Montagne.

L'abbé Sicard, pour assurer l'avenir de Notre-Dame engagea l'administration de l'hospice d'Uzès à solliciter de l'État la propriété de l'église et du couvent. La demande fut bien accueillie ; un arrêté de la préfecture, rendu le 5 septembre 1805, et sanctionné par une loi le 7 septembre 1807, mit l'hospice d'Uzès en possession de la chapelle et des bâtiments. Et l'abbé Sicard fut maintenu dans la direction du pèlerinage, moyennant une modique redevance payée annuellement à l'hospice.

La statue miraculeuse et son trône avaient été réparés avec soin, déjà depuis plusieurs années. Dès que la religion commença à respirer, après la mort de Robespierre, un fervent catholique de Rochefort, Roch Granet, neveu du Bénédictin, usa de l'ascendant qu'il avait sur le détenteur de la tête vénérée de la Vierge, et exigea impérieusement qu'il la lui remît; et on ne tarda pas à la rattacher au tronc de l'image. Mme de Corbin eut l'honneur de faire les frais de la restauration, et le soin en fut confié à Mlles Vissac, de Villeneuve-lès-Avignon, qui avaient demandé instamment à en être chargées. L'installation eut lieu le premier dimanche de mars, 1795. C'est ce jour-là que les deux impies de Rochefort, qui insultaient les pèlerins venus à cette fête, furent écrasés sous les ruines du mur du vieux château.

La sainte image porte encore les marques de la mutilation sacrilège qu'elle a subie ; elles sont comme des cicatrices glorieuses qui la rendent plus chère aux peuples, en même temps qu'elles sont une leçon pour la postérité.

L'abbé Laurent succéda au Père Sicard dans l'administration de la chapelle, et continua avec zèle l'œuvre de son prédécesseur. Né à Rochefort, en 1757, il fut d'abord vicaire à Saint-Laurent-des-Arbres. Ne voulant pas faillir à sa conscience par la prestation du serment schismatique, il fut obligé de s'exiler, passa plusieurs années en Italie, fut sur le point d'y mourir, et fut guéri par l'invocation de Notre-Dame de Rochefort. De retour en 1797, il s'empessa de gravir le Mont Sacré, et de remercier avec effusion Celle qui l'avait sauvé de tant de dangers et ramené sur le sol natal. Mais la sécurité n'étant point assez rétablie, il dut se tenir caché et n'exercer qu'en secret les fonctions du saint ministère. Il habitait alors dans les cavernes, au fond des forêts ou des vallées voisines, et il venait à la dérobée prier et célébrer les saints mystères dans une autre chapelle.

Nommé vicaire desservant de . Rochefort, après le Concordat, M. Laurent aida le P. Sicard de tout son pouvoir; et, quand il fut désigné pour le, remplacer dans la conduite du pèlerinage, il accepta cette nouvelle charge avec bonheur, et ne négligea rien pour s'en bien acquitter. Dans l'espace de vingt ans qu'il eut cette direction, beaucoup de réparations furent faites, l'église pourvue des ornements nécessaires, et la maison rendue capable de recevoir des habitants.

Dès les premières années du XIXe siècle, les peuples circonvoisins s'empressèrent de revenir à Notre-Dame, et les pèlerins furent nombreux sur la sainte Montagne. Sous l'Empire, alors que des guerres incessantes arrachaient aux familles une multitude de leurs membres, que de parents, que d'épouses, que de mères et de sœurs accoururent offrir des dons, demander des prières, et répandre des larmes devant l'autel de Marie ! Les uns sollicitaient la conservation d'un époux, d'un frère, d'un ami ou d'un fils chéri, exposé à la mort sur les champs de bataille. D'autres rendaient grâces pour l'heureux retour de ceux qu'ils avaient crus à jamais perdus.

Le pèlerinage alla toujours croissant jusqu'à la Restauration. Mais en 1814 et 1815, il fut vraiment extraordinaire. Nous ne croyons nullement exagérer en assurant que de toutes les provinces voisines les populations des villes et des campagnes s'ébranlèrent en masse pour se rendre à Rochefort. Comme dans le passé, les paroisses, les congrégations, les confréries, les pénitents arrivaient, bannières en tête, en longues et innombrables processions.

Bien des grâces étaient accordées à ces pieux pèlerins, bien des merveilles opérées en leur faveur. Bienfaits de toutes sortes, attestés par les nombreux exvoto de cette époque.

Sur un tableau on lit l'inscription suivante : « *Exvoto de la commune de Fournès, délivrée d'un incendie causé par le tonnerre, la nuit du 21 août 1806, par l'intercession de la Sainte Vierge* ». (tableau 1)

Sur un autre : « *Vœu fait à Notre-Dame de Grâce, par Antoine Reboul, maçon de la commune de Saint-Hilaire d'Ozillan, canton de Remoulins, département du Gard : qui fut miraculeusement, tiré sauf d'un puits d'Estezargues, canton d'Aramon, où il avait été englouti et couvert sous un énorme poids, de pierres, le 29 août 1807. Le puits avait treize mètres de profondeur* ».

En 1816, Mlle Eugénie Achardy de Sanillac, âgée de quatre ans, tomba dangereusement malade, et fut bientôt réduite à l'extrémité. Depuis trois jours elle ne parlait plus et ne pouvait prendre ni nourriture ni remède. Le médecin ne conservait plus d'espoir et l'avait même abandonnée. La mère de la jeune enfant, ayant pris alors un cierge béni à Notre-Dame de Rochefort, le mit entre les mains de sa fille mourante, puis elle s'agenouilla près du berceau, et récita avec confiance les litanies de la Sainte Vierge. Elle n'avait pas encore achevé cette prière, lorsque tout à coup la petite malade demanda à boire. On courut de suite prier le médecin de venir. Celui-ci pensa tout d'abord qu'on venait lui annoncer la mort de l'enfant. Mais quelle ne fut pas sa surprise en apprenant ce qui venait d'arriver ! Il se hâta d'aller auprès de la malade. Nouvel étonnement : il la trouva parfaitement guérie. Depuis cette époque, Mlle Achardy est venue fidèlement chaque année à Notre-Dame, le second dimanche d'octobre, pour remercier sa divine libératrice ; et c'est de sa propre bouche que nous tenons le récit de sa miraculeuse guérison (1).

(1) *Archives de Notre-Dame, Recueil des choses remarquables. De la même source est tiré le récit des deux guérisons qui suivent.*

Jean-Baptiste Marquis, né à Laudun, était arrivé à l'âge de cinq ans sans avoir pu marcher seul, ni même se tenir debout. Il souffrait habituellement de grandes douleurs aux jambes, et il fallait sans cesse le porter ou le tenir couché sur un lit. Pour le guérir et lui donner des forces, ses parents eurent recours, mais en vain, à tous les remèdes de l'art. A la fin, les médecins déclarèrent que cet enfant était estropié pour toute sa vie. Alors sa mère, sur l'invitation de Mlle Ugone, institutrice à Codolet, pensa à recourir à la toute-puissante protection de la Sainte Vierge. Pour cela, elle fit une neuvaine avec toute sa famille, plusieurs autres personnes, et les jeunes filles de l'école de Codolet, en l'honneur de Notre-Dame-de-Grâce.

Le dernier jour de la neuvaine, la bonne femme vint en pèlerinage à Rochefort, accompagnée de son mari, de tous ses enfants, et apportant le malade monté sur un âne. Ils prièrent tous avec ferveur dans la sainte chapelle. Mais n'ayant pu, faute de prêtre, y faire célébrer la messe à leur intention, ils s'en retournèrent à Laudun, où elle fut dite peu de jours après, en l'honneur de Notre-Dame de grâce. La mère y assista avec son enfant entre ses bras. Au commencement de la messe, comme elle voulut le mettre un instant sur ses pieds, il ne put se soutenir et la douleur lui arracha des cris, comme d'habitude. Mais au moment même de l'élévation, le malade demanda tout à coup à être déposé à terre : *Maman, à terre, dit-il, à terre.* La pauvre mère étonnée, mais pleine de confiance, se hâta de lui accorder ce qu'il demandait, et le jeune enfant, se mettant aussitôt à marcher seul et sans aucune peine, fit trois fois le tour de la table de communion. Il était parfaitement guéri. Depuis lors, c'était en 1820, il ne lui est resté aucune trace ni de son infirmité ni de ses douleurs aux jambes.

Le nommé Pierre Pourcherol, de Lédenon, eut au cou une tumeur, accompagnée de douleurs très vives. Le médecin du lieu, M. Laboussière, jugea nécessaire d'ouvrir le mal avec sa lancette ; mais, loin d'opérer une guérison, cette opération occasionna un chancre, qui rongea promptement les chairs, et produisit une large plaie. Inutilement employa-t-on tous les remèdes ; le mal ne fit qu'empirer et parut bientôt incurable. M. Bompert, médecin de Cabrières, étant venu voir le malade, avec qui il était lié d'amitié, n'hésita point à dire que celui-ci n'avait plus que quelques jours à vivre. Pierre Pourcherol entendit cette parole; adressée à sa femme. Aussitôt il se sentit inspiré d'avoir recours à Marie, le salut des infirmes ; et, plein de confiance en cette puissante Protectrice, il fit intérieurement vœu d'aller à pied, de suite et une fois chaque année, tant qu'il pourrait, au sanctuaire de Notre - Dame de Rochefort.

Dès le lendemain, cet homme se mit en route, malgré ses grandes souffrances, malgré son extrême faiblesse et les suffocations dont il était atteint depuis plusieurs semaines. Arrivé avec beaucoup de fatigues sur la sainte Montagne, il entre aussitôt dans la chapelle sans prendre aucun soin de sa plaie ; mais, au lieu de prier avec les autres pèlerins réunis alors en grand nombre dans ce lieu (*car on était au mois de septembre*), Pierre Pourcherol s'endort et repose tranquillement toute la nuit. Cependant depuis trois mois il n'avait pu jouir d'un seul instant de sommeil.

Le matin, en s'éveillant, il n'éprouvait plus ni douleurs ni suffocations; tout surpris d'une chose si étrange, il se lève, sort de la chapelle pour délier et palper sa plaie. -

« *Je croyais rêver; dit-il, ou me trouver dans l'autre monde* ». - La plaie était cicatrisée presque entièrement. Mais n'osant s'en rapporter à lui même, et se croyant toujours sorti de cette vie, il interrogeait les personnes de sa connaissance, les priant de lui dire ce qu'elles remarquaient sur sa figure, si même elles n'y voyaient pas la pâleur et les empreintes de la mort. Mais tous le trouvaient en bonne santé et parfaitement rétabli.

Plein de reconnaissance envers l'auguste Vierge, Pierre Pourcherol entendit la messe avec ferveur. Il se hâta ensuite de partir pour Lédénon, afin de rendre toute sa famille témoin de son heureux rétablissement et participante de sa joie. Tous reconnurent que cette guérison était complète et vraiment miraculeuse. - « *Jusqu'ici, s'écria à cette vue M. Laboussière, j'avais été incrédule; maintenant je crois.* »

*Dix-sept ans plus tard, en 1861, Pierre Pourcherol, âgé alors de 79 ans, accomplissait encore son vœu annuel ; et le médecin Bompert signait l'attestation que voici : « Je certifie, pour rendre hommage à la vérité, que la guérison du susdit Pourcherol a été opérée miraculeusement à Notre-Dame de Rochefort ».*

## **XXVIII**

### **Jusqu'à l'arrivée des Pères Maristes.**

Le siège épiscopal de Nîmes n'avait pas été relevé par le Concordat de 1801. Il était vacant depuis près de trente ans, lorsqu'il fut enfin rétabli par le gouvernement de la Restauration. Mgr de Chaffoy en prit possession le 10 décembre 1821. Le nouveau diocèse comprit tout le département du Gard dans sa circonscription, et ainsi la chapelle de Rochefort passa sous la juridiction des évêques de Nîmes.

Les archevêques d'Avignon en avaient eu la haute administration de temps immémorial, et s'étaient plu à favoriser le concours des pèlerins. Il en a été de même jusqu'à ce jour des éminents prélats qui se sont succédé sur le siège de Nîmes.

Mgr de Chaffoy dut tout d'abord pourvoir au service religieux de Notre-Dame. M. Laurent était arrivé à l'âge de 69 ans. Jusqu'alors, aidé dans les temps de grand concours par les prêtres du voisinage, il avait pu suffire au pèlerinage et à sa paroisse. Mais il ne le pouvait plus désormais, et il demandait lui-même à être déchargé du pèlerinage. D'ailleurs, on sentait le besoin d'établir plusieurs prêtres éclairés et pieux sur la montagne, et Mgr de Chaffoy nourrissait le projet de confier le sanctuaire à une communauté religieuse.

Sur ces entrefaites, il se présente inopinément au prélat deux hommes qui lui paraissent propres à seconder ses vues. C'étaient des religieux d'un tiers ordre de Saint-Benoît tout récemment fondé, et qui venaient de Notre-Dame de Lumières, au diocèse d'Avignon, offrir leurs services pour le sanctuaire de Rochefort. La Providence semblait les amener pour tenter au moins un essai sur la sainte Montagne; et ils y furent établis.

Les peuples de la contrée, encore tout remplis du souvenir des anciens Bénédictins de Notre-Dame, conçurent pour l'avenir les plus douces espérances. En effet, les nouveaux chapelains déployèrent un grand zèle et rendirent d'importants services. Malheureusement la jeune communauté, à laquelle ils appartenaient ne réussit pas dans le choix de ses novices et, après 1830, ne tarda pas à disparaître.

Les: espérances furent donc déçues, et Mgr de Chaffoy comprit que le moment n'était pas encore venu de réaliser ses desseins. De nouveau, le service ordinaire de Notre-Dame fut confié au curé de Rochefort, M. Laurent, et après lui à MM. Rath et Astier, ses successeurs, qui en furent chargés pendant près de treize ans, et déployèrent un zèle au-dessus de tout éloge. En même temps, l'évêque de Nîmes eut l'heureuse idée d'envoyer présider au pèlerinage, pendant les mois d'août et de septembre, les directeurs de son Petit-Séminaire de Beaucaire. MM. Guinoir, Privat et Gébelin, y vinrent successivement en 1833 et les deux années suivantes.

En 1836 le vénéré sanctuaire courut le plus grand danger. L'administration de l'hospice d'Uzès, en acceptant du gouvernement la propriété de la montagne de Rochefort, avait compté retirer de la chapelle un revenu assez considérable pour les besoins de ses pauvres. Ce revenu s'éleva successivement jusqu'à la somme de

300 francs. Une recette si minime ne suffisait pas même aux dépenses d'entretien des bâtiments. En conséquence, les administrateurs résolurent de mettre en vente l'église et le monastère, avec toutes leurs dépendances.

Une société de spéculateurs, connue sous le nom de Bande Noire, parcourait alors la France, achetant à bas prix les anciens édifices, et les démolissant pour en vendre les matériaux. Ils ne tardèrent pas à se présenter à l'hospice d'Uzès, et le marché était sur le point d'être conclu.

La situation paraissait désespérée, elle fut sauvée par M. Privat, alors curé de la cathédrale de Nîmes. Bien au courant des choses par ses relations avec Uzès, où il avait été principal du collège communal, M. Privat fit connaître à Mgr de Chaffoy l'imminent danger qui menaçait Notre-Dame, et s'offrit à aller lui-même faire des propositions, et, s'il était possible, acheter au , nom du prélat.

- Allez, et usez de toute votre influence, répondit le saint évêque.

Dès le lendemain, M. Privat arrivait à Uzès, et obtenait une réunion extraordinaire du conseil d'administration, composé en majorité de protestants. Les dispositions n'étaient pas favorables ; à tous les arguments de M. Privat on répondait par les grands mots de légalité, d'intérêt des pauvres, de bonne administration, et même d'un commencement de traité avec les acquéreurs qui s'étaient présentés. Après d'assez longs débats, M. Privat, cédant à un mouvement d'indignation, s'écria :

*- « Eh bien, Messieurs, on saura non seulement dans le département du Gard, mais encore dans ceux de Vaucluse, de l'Ardèche, de la Lozère, et dans la France entière, que les protestants d'Uzès portent encore de nos jours le fer et le feu sur les édifices catholiques, sur les sanctuaires les plus vénérés de nos contrées méridionales. Vous assumez sur vos têtes une immense responsabilité. ».*

Et il sortit de la salle. - Il n'était pas encore sorti de l'hospice, que les membres du conseil, revenus de la stupeur où l'incident les avait jetés, et accédant aux sages réflexions des deux d'entre eux qui étaient catholiques, l'envoyèrent prier instamment de revenir. Il céda; et aussitôt on lui fit part de la résolution prise à l'unanimité en faveur de sa demande en préférence. Tout fut stipulé de part et d'autre. L'État autorisa la vente, et peu de temps après le contrat fut définitivement passé entre l'administration de l'hospice et l'évêque de Nîmes agissant au nom de son Grand Séminaire.

Par suite de cette acquisition, MM. les directeurs du Grand Séminaire de Nîmes succédaient de droit à ceux de' dans la direction du pèlerinage. Ils arrivèrent pour présider au concours de 1836 ; ce qu'ils continuèrent assidûment pendant dix ans, tandis que le curé de Rochefort avait la garde et le soin de la chapelle durant le reste de l'année.

Mgr Cart, qui succéda à Mgr de Chaffoy, hérita des vues de son prédécesseur sur notre sanctuaire. Le nouvel évêque professait une tendre dévotion envers la Vierge immaculée. Il avait choisi pour armes son image bénie, avec cette devise qui était

comme le cri de sa piété filiale : *Monstra te esse Matrem*. Aussi, porta-t-il toujours une singulière affection à la chapelle de Notre-Dame. Il aimait à en parler, à apprendre les merveilles que la grâce y opérait. Souvent il venait y prier en personne, et il s'occupait activement de tout ce qui pouvait y procurer plus de gloire à Marie. Il voyait avec 'bonheur tout le bien que les directeurs de son Séminaire accomplissaient en ce lieu. Mais il regrettait vivement que leurs travaux d'étude ne leur permissent pas de se fixer constamment sur la sainte Montagne, afin de se tenir toujours à la disposition des pèlerins. C'est pourquoi le pieux évêque se détermina bientôt à confier le soin du pèlerinage à des religieux.

Son choix se fixa sur la Société de Marie, qui venait de se former à Lyon depuis une dizaine d'années. Les Maristes acceptèrent l'offre bienveillante de l'évêque ; le 10 du mois d'août 1846, le P. Séon, désigné pour être supérieur de la maison de Rochefort, se rendit de Lyon à Nîmes, avec le P. Favre, qui devait être plus tard supérieur général de la Société. Le P. Dumolard vint s'adjoindre à eux pendant la route, et tous trois, après avoir demandé et reçu la bénédiction épiscopale, s'acheminèrent vers la sainte Montagne, où ils arrivèrent la veille de l'Assomption. Le jour même de cette fête eut lieu l'installation des nouveaux gardiens. Elle fut faite solennellement, sous les auspices de la glorieuse Vierge, et au milieu d'un grand concours de peuple, par MM. Gareiso, Teyssonier et Léger, professeurs du Grand Séminaire, et M. Astier, curé de la paroisse, tous délégués à cette fin.

Les travaux du pèlerinage commencèrent de suite. Le nombre des Pères ne tarda pas à s'accroître par l'arrivée du P. Georges, et ces dignes fils de l'auguste Vierge Marie se livrèrent à l'exercice de leurs fonctions avec tout le zèle dont ils étaient capables.

## **XXIX**

### **Restauration matérielle.**

À peine installés sur la montagne, les nouveaux chapelains s'appliquèrent à poursuivre les restaurations matérielles déjà commencées. Elles étaient urgentes, soit dans la chapelle, soit dans les autres bâtiments et les lieux adjacents.

Les supérieurs Maristes qui se succèdent, rivalisent d'ardeur et de dévouement dans cette tâche ardue et en quelque sorte interminable. C'est d'abord le premier d'entre eux, le P. Séon, qui y emploie son inlassable activité, y dépense son patrimoine, y épuise ses forces et y perd sa vie, à l'âge de 55 ans.

D'abondantes ressources auraient été nécessaires. En 1850, Mgr Cart adressait à son diocèse deux lettres par lesquelles il déclare qu'une souscription est ouverte et durera trois années consécutives. Mais cette souscription produisit très peu : 470 francs furent versés à l'évêché, et 991 francs à Notre-Dame ; en tout 1.461 francs. On commença néanmoins.

Il fallait d'abord pourvoir au logement des pèlerins. Quelques chambres étaient affectées à leur usage, même du temps des Bénédictins ; mais de cette habitation, d'ailleurs très insuffisante, il ne restait que des ruines. Sur les anciennes fondations, le P. Séon entreprit de construire une hôtellerie vaste et commode, qui fut terminée par son successeur, le P. Jacquesson, et qui peut loger plus de 80 personnes.

En 1853, le P. Séon place dans la chapelle les tableaux d'un nouveau chemin de la croix, et fait une première plantation de cyprès dans le jardin du Nord. Le P. Bertholon, qui le remplace pendant un an, continue les plantations, achève les jardins du Nord et de l'Est. Pour ce travail, il fallut transporter à dos de cheval et de mulet une énorme quantité de terre.

Au mois de mai 1855, le P. Séon, de retour à Notre-Dame, commence le bâtiment qui est aujourd'hui la Conciergerie. Les appartements inférieurs serviront au concierge et aux pèlerins; les pièces supérieures, louées à un noble espagnol, le chevalier d'España: Le 10 du même mois, à la suite de la retraite des dames, une statue de la Vierge immaculée, en fonte et faite sur le modèle de celle qui domine la tour de Fourvière à Lyon, est, installée solennellement sur le clocher de Notre-Damé. Ce fut une grande fête sur la sainte montagne; une foule nombreuse était accourue, et le soir, il y eut une magnifique illumination à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle.

En juillet 1856, le P. Séon enrichit la chapelle de deux statues en bois doré, sculptées à Lyon, celles de saint Joachim et de Sainte-Anne, parents de la Sainte Vierge.

Le 1er mai 1856, on place sur la façade de la chapelle une nouvelle statue en pierre, sculptée par M. Roux de Bagnols, et donnée par Mlle Richard, de Saint-Nazaire près Bagnols. La même année, d'autres travaux importants sont exécutés. Ainsi, le dôme de Notre-Dame est doré à neuf tout entier ; dépense de 600 fr payée

par le P. Séon. Le sanctuaire est pavé en marbre, grâce aux offrandes de plusieurs pieuses personnes. Le plateau devant l'église est aplani et agrandi. Une horloge est placée à la sacristie.

En 1858, les deux sanctuaires de Saint-Joseph et de Sainte-Victoire, et la grande nef sont pavés en belles pierres du Theil ; deux nouvelles tables de communion sont placées devant les deux chapelles latérales.

Le 18 août de la même année, le P. Séon, premier supérieur Mariste de Rochefort, succombait à une longue maladie, pendant laquelle il avait donné les plus grandes marques de dévotion envers la Sainte Vierge et saint Joseph. Quelques jours après, dans un journal d'Avignon, M. Astier, curé de Laudun, parlait ainsi du défunt et de ses œuvres :

« La tombe vient de s'ouvrir pour recevoir les dépouilles mortelles du R. P. Séon, ancien supérieur des PP. Maristes, établis sur la montagne de Notre-Dame de Rochefort, dans le diocèse de Nîmes.

Ce fut une heureuse pensée que celle de Mgr Cart, de douce et sainte mémoire, de confier aux membres d'une Congrégation religieuse le pèlerinage de Notre-Dame de Rochefort, dirigé autrefois par les Bénédictins de Villeneuve-les-Avignon. Le pieux évêque, en formant ce projet, avait un double but : celui de donner des gardiens sûrs et fidèles à un sanctuaire isolé, et celui d'enrichir son diocèse d'une maison de missionnaires. Les Pères Maristes de Lyon lui ayant paru propres à remplir cette double destination, quelques-uns d'entre eux, sous la conduite du P. Favre, devenu depuis Supérieur général de son Ordre, vinrent prendre possession de leur nouveau domaine, le 10 août 1846. La pieuse colonie d'apôtres fut installée sur la sainte montagne, ayant à sa tête en qualité de Supérieur le P. Séon, dont la capacité, le zèle et la prodigieuse activité devaient opérer en si peu de temps les heureuses et importantes améliorations que l'on a vues depuis dans l'ancienne résidence des Bénédictins.

Pour régulariser le pèlerinage et assurer l'avenir de sa nouvelle maison, la première pensée du P. Séon fut de relever les ruines amoncelées autour de l'église et du cloître, seuls bâtiments restés debout, et échappés aux ravages du temps. L'œuvre était grande, difficile et coûteuse, mais rien n'arrêta son zèle ; et pour quiconque a pu se trouver sur la sainte montagne de Rochefort, à cette époque, c'était un spectacle admirable et touchant de voir les bons Pères, en quittant la chaire ou le confessionnal, s'armer de pioches et de leviers, et s'occuper à défricher les flancs arides de la montagne, bientôt transformés en riants jardins, couverts de fruits et de fleurs. Doué d'une force physique étonnante, le P. Séon ne se contentait pas de diriger les travaux, il était encore le premier des ouvriers. En même temps, et à côté se relevaient les bâtiments qui devaient servir d'asile aux pèlerins, et leur fournir toutes les ressources qu'on peut désirer, après une marche souvent longue et pénible, dans un lieu solitaire et désert.

Grâce à la bonne administration et à la générosité du P. Séon, qui a consacré à cette Œuvre presque tout son riche patrimoine, à peine quelques années s'étaient écoulées, que tout avait changé de face ; le pèlerinage avait grandi, les abus occasionnés par les agglomérations de pèlerins, qui se formaient autrefois sans

ordre et sans discipline, avaient disparu; le nombre des ouvriers évangéliques résidant auprès du sanctuaire de Marie était augmenté; des retraites pour les personnes pieuses étaient organisées, la dévotion des pèlerins était satisfaite ; et Mgr Cart emportait dans la tombe la consolation de voir une de ses œuvres les plus importantes grandir et prospérer. Comme il l'avait désiré, les paroisses de son diocèse avaient à leur disposition des missionnaires toujours prêts et pleins de zèle ; car le P. Séon ne se contentait pas de remuer et de rassembler les pierres éparses de l'antique monastère, sa parole enflammée remuait d'autres ruines, et allait porter au loin le feu sacré dont il était enflammé pour le salut des âmes. Un grand nombre de paroisses des diocèses d'Avignon et de Nîmes ont entendu cette voix forte et entraînant, dont les élans souvent impétueux semblaient parfois un écho de la grande et populaire voix du P. Bridaine...

Cependant, sa forte constitution avait subi trop d'échecs pour résister plus longtemps; ses facultés morales s'altèrent et fléchirent sous les efforts obstinés de son zèle, et chaque jour on le voyait marcher rapidement vers la tombe. La Providence n'avait plus besoin de lui ; la maison de Notre-Dame de Rochefort, dirigée par le pieux et habile P. Jacquesson, son successeur, protégée surtout par Monseigneur Plantier, recevait de nouveaux accroissements ; le sanctuaire de Marie s'embellissait, le pèlerinage florissait de plus en plus, et le bon et fidèle serviteur pouvait aller recevoir sa récompense. C'est le 18 du mois d'août dans l'octave de l'Assomption, que le P. Séon a rendu son âme à Dieu, à l'âge de 55 ans. Le surlendemain, 20 août, au milieu d'un concours considérable de prêtres et de fidèles ses restes mortels descendaient dans une tombe depuis longtemps fermée, où la cendre du premier supérieur des Pères Maristes allait se trouver mêlée à la cendre des derniers Pères Bénédictins pour reposer ensemble à l'ombre six fois séculaire (1) du sanctuaire vénéré, dont ils furent les uns et les autres les fidèles gardiens.

*(1) Il faudrait dire onze fois séculaire.*

Pendant les premiers mois de l'année 1859, le Père Jacquesson a fait creuser, bâtir et voûter une vaste citerne au-dessous de la grande cour du couvent, près du jardin de l'Est. Elle est destinée à recevoir toutes les eaux qui tombent sur le sol, et à les conserver pour servir à l'arrosage dudit jardin.

Le 14 octobre 1861, sont placés trois vitraux dans les fenêtres de la chapelle : celui de l'Immaculée-Conception, celui de l'Annonciation et celui de la Présentation au Temple. Le premier, datant de 1856, avait été commandé et payé par le P. Séon ; les deux autres furent commandés par le P. Jacquesson, et payés par diverses personnes ; tous trois sont l'ouvrage de M. Martin d'Avignon. Au mois de juillet 1862, on ajoutait cinq autres vitraux, également fabriqués par M. Martin, et donnés par M. Dumas, de Bagnols. Les quatre premiers représentent la Visitation, la fuite en Egypte, l'intérieur de Nazareth et l'Assomption. Le cinquième est un groupe de saint Jean-Baptiste, patron du donateur, de sainte Cécile et de sainte Angèle, l'une patronne de son épouse et l'autre de sa fille. Deux de ces vitraux ont été enlevés pour faire place, dans l'abside, à ceux du Couronnement et du XIe Centenaire.

Le 8 octobre 1862, mourut dans les appartements qu'il occupait depuis sept ans, M. le chevalier Balthazar d'España, l'un des principaux bienfaiteurs du sanctuaire. Le lendemain, le corps fut porté à la chapelle et une messe basse fut célébrée ; ensuite, le convoi se rendit à l'église paroissiale pour un service solennel et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse. Son épitaphe est aussi courte qu'expressive : *Exul Deo Regique fidelis.*

M. d'España était sorti de sa patrie depuis près de trente ans, à la suite de la révolution qui dépouilla don Carlos du trône d'Espagne. Il espérait toujours y rentrer, mais avec le souverain légitime. Cet homme, plein de foi, a vécu, surtout dans la dernière partie de sa vie, d'une manière très chrétienne. Vivant très simplement, il aimait à faire des dons aux églises pour lesquelles il avait plus de dévotion, à Notre-Dame de Rochefort, à Notre-Dame-de-la-Salette, à l'église d'Ars, à celle des Carmes de Montpellier, à la chapelle des gardes-malades de la même ville.

Il laissait une veuve digne de lui, Mme Francisca d'Orten, et trois enfants encore jeunes. Tous habitaient la ville de Montpellier depuis quatre ans, et, auparavant ils étaient à Bezouze. Depuis environ douze ans, ils, venaient chaque année passer deux à trois mois sur la montagne de Rochefort, pendant le concours des pèlerins ; c'est-à-dire de l'Assomption à la Toussaint.

À peine arrivée à Montpellier, Mme veuve España, se hâta de réaliser les promesses qu'elle avait, faites en quittant la sainte montagne et envoya la déclaration suivante :

*« Moi, Françoise d'Orten, veuve d'España, voulant témoigner, autant qu'il est en moi, ma reconnaissance et ma dévotion envers l'auguste Vierge Marie, Mère de Dieu, Notre-Dame-de-Grâce de Rochefort, de qui j'ai tant reçu de faveurs, et non loin de laquelle reposent jusqu'à la résurrection les restes mortels de mon époux, le chevalier Balthazar d'España, déclare dans cet écrit authentique, tracé de ma main, au moment de rentrer dans ma patrie, avec mes chers enfants, Philomène, Joseph, et Anna d'España, offrir, donner et délaisser de grand cœur, pour décorer l'autel et la statue de ladite Notre-Dame, une robe et deux voiles en dentelle de soie blanche, et un pardessus en satin ; la somme de cinq cents francs, dont quatre cents pour deux lustres d'église, et cent pour restaurer la statue de la Vierge et celle du petit Jésus, et les remettre dans leur état primitif ; et plusieurs reliquaires en argent contenant des reliques de divers saints avec les authentiques.*

*Par cette humble offrande, à laquelle j'espère ajouter un jour, je prétends me consacrer corps et âme, moi et toute ma famille, à la très Sainte Vierge notre bonne Mère, désirant lui demeurer fidèle, l'aimer, l'honorer toujours, mériter pour moi et les miens sa maternelle et toute puissante protection, enfin lui être constamment et étroitement unie dans le temps et dans l'éternité.*

*Fait à Montpellier, le 28 octobre de l'an 1862.*

*Françoise d'Orten, veuve d'España. »*

Peu de jours après, arrivèrent de Paris et furent placés dans la chapelle ces deux grands lustres à branches gothiques et à double rang de bobèches, donnés par

Mme d'España. On reçut aussi de Montpellier une boîte en carton, renfermant plusieurs petits reliquaires en argent, avec les reliques et les authentiques, ayant appartenu au chevalier d'España ; de plus une belle robe toute en dentelle de soie brodée, et deux voiles également en dentelle de soie, dont l'un richement brodé, et un pardessus en satin. C'étaient les ornements de noces de Mme d'España ; ils avaient coûté près de douze cents francs, et cette noble dame les donnait pour habiller la statue de Notre-Dame.

Ce sont aussi les largesses de Mme d'España qui payèrent la restauration faite le 9 février 1863. Primitivement, la statue de Notre-Dame-de-Grâce portait un sceptre, et l'Enfant-Jésus un globe qu'il bénissait de la main droite ; plusieurs anciens tableaux, ex-voto et images en font foi. Mais pendant la révolution de 1793 les bras du petit Jésus furent brisés, et aussi la main, aussi bien que la tête de la Vierge. Ils furent restaurés de manière à porter chacun une fleur à la main selon le goût du temps. Or, le 9 février 1863, la statue fut remise dans son état primitif, la Vierge avec le sceptre, et l'Enfant Jésus avec le globe. Pour cela, une nouvelle main fut adaptée au bras droit de Notre-Dame, avec un sceptre mobile ; et deux bras au petit Jésus, avec un globe doré, fixé, et surmonté d'une croix. Ce travail fut exécuté par MM: Cournaux, père et fils, sculpteurs à Avignon.

Une autre réparation d'importance, la construction d'une nouvelle route, fut principalement l'œuvre de M. Ménigot, sous-préfet d'Uzès. Lors de sa première visite au sanctuaire, le 9 septembre 1862, cet honorable magistrat fut frappé du mauvais état du chemin. Il en parla au Supérieur, de qui il apprit avec étonnement que la commune de Rochefort ayant revendiqué la propriété de la montagne, et ayant obtenu gain de cause devant le tribunal d'Uzès, après un premier échec devant le juge de paix de Villeneuve-lès-Avignon, l'entretien des chemins était l'affaire de la commune.

Aussitôt, le sous-préfet conçut le projet de restaurer ce chemin et de le faire classer comme chemin vicinal de Rochefort. Dès le lendemain il en parla chaudement à Villeneuve-lès-Avignon, devant les maires du canton et l'agent-voyer de Roquemaure, disant qu'il voulait que ce chemin fût fait, qu'il s'en occuperait activement, qu'il en parlerait au préfet de Nîmes, et qu'il solliciterait, s'il était besoin, un secours en argent auprès du gouvernement. En même temps, il donna ordre à l'agent-voyer de se transporter, dès le lendemain sur la montagne avec ses cantonniers, le maire de Rochefort et quelqu'un des Pères de Notre-Dame ; de tracer un chemin plus commode que celui qui existait, de lui en envoyer le plan et de le faire afficher et publier dans la localité, suivant les formalités prescrites par la loi. Ce qui fut exactement fait et exécuté; mais le conseil municipal repoussa ce projet.

M. Ménigot ne se découragea pas. Il s'assura l'appui du préfet du Gard, le baron Dulimbert, et de l'agent voyer en chef du département; et le 8 janvier 1863, il vint à Notre-Dame, avec les agents-voyers d'Uzès et de Roquemaure. Ces messieurs arrivèrent à 11 heures, déjeunèrent au couvent avec M. de Talode du Grail, le maire et l'adjoint de Rochefort. Ensuite, ils se mirent à parcourir et à étudier presque toute la montagne, pour tracer un chemin qui menât aussi directement et aussi doucement que possible à la chapelle, en partant de la route de Roquemaure à

Rochefort. Le plan adopté ce jour-là subit quelque modification l'année suivante, mais enfin, M. Ménigot réussit dans son entreprise, et vint en personne le 2 juillet 1863, annoncer aux Pères le classement du chemin de la montagne comme chemin vicinal. Au mois de février précédent, il était venu en pèlerinage avec toute sa famille ; ils prièrent longtemps au pied de la Vierge, se procurèrent et firent bénir et indulgencier plusieurs objets de piété, et ne partirent qu'après s'être fait inscrire au registre de la confrérie de Notre-Dame.

D'après les notes du P. Duzellier, alors Supérieur, les travaux de la route coûtèrent environ dix mille francs ; la commune donna 2.276 francs, le reste fut fourni par le couvent.

Le même Supérieur dépensa encore six à sept mille francs pour les vitraux de la chapelle, la remise, les arceaux, et la pompe des pèlerins, la crèche du vestibule, les plantations, etc.

Son successeur, le P. Besson, voyant les besoins du pèlerinage accrus considérablement, à cause de la grande affluence des pèlerins, s'occupa de mieux installer l'asile, qu'avait réparé le P. Séon et agrandi le P. Jacquesson. Il pensa que le moment était arrivé de réaliser une idée, conçue déjà par le P. Séon, celle de confier le soin de l'asile des pèlerins à des religieuses.

Il s'adressa à des religieuses de Lyon, dites du Tiers-Ordre de Saint-François, qu'il avait connues et vues à l'œuvre dans d'autres établissements. Dès le mois de janvier 1867, il écrivit à la Supérieure générale de cette communauté. Elle vint en personne à Rochefort, avec Sœur Marie-Hélène, et passa avec le P. Besson un contrat par lequel elle s'oblige :

- 1° à diriger, à partir du mois de mai, l'hôtellerie des pèlerins ;
- 2° à préparer la nourriture des Pères, à blanchir leur linge et celui de la sacristie, à prendre soin des fleurs et autels de la chapelle ;
- 3° à tenir, quand le temps en serait venu, le magasin des objets de piété. Pour ces divers offices., la Révérende Mère promet un nombre suffisant de religieuses, et de plus des auxiliaires, du 15 août à la mi-octobre, époque du grand concours.

De son côté, le P. Besson promet :

- 1° de couvrir les frais de nourriture, de logement, de blanchissage, d'éclairage et de chauffage des Sœurs ;
- 2° de récompenser annuellement les bons services des Sœurs attachées à l'établissement par une rétribution de deux cents francs pour chacune, et de payer le voyage de celles qui viendront les aider en automne ;
- 3° de payer toutes les dépenses en cas de maladie ;
- 4° de leur faire donner les soins spirituels ;
- 5° de leur assigner des appartements spéciaux.

Ces clauses ainsi arrêtées et revêtues de l'autorisation du Supérieur Général des Maristes, les Sœurs de Saint-François arrivèrent au nombre de trois : Sœur Sainte-Hélène, Sœur Sainte-Claire et Sœur Saint-Mathieu, le 8 avril 1867. Le lendemain, après avoir administré la Confirmation dans la chapelle aux enfants de plusieurs

paroisses, Mgr Plantier fit en personne la cérémonie d'installation, en présence ,d'une foule immense de fidèles, accourus sur la montagne, et tout joyeux d'assister à cette fête, qui allait opérer une modification importante pour le bien du pèlerinage. Après la messe, M. l'abbé Clastron, secrétaire particulier de l'Évêque de Nîmes, monta en chaire, annonça l'arrivée des religieuses, et montra quel avantage allait en résulter pour le sanctuaire et pour les pèlerins.

Ensuite, Mgr Plantier accompagné du clergé, se rendit à la grande salle de l'hôtellerie, les Sœurs marchant au premier rang de la procession. Sa Grandeur exprima en termes pleins de bonté et d'éloquence, combien elle était heureuse de voir les Filles de saint François venir travailler auprès du sanctuaire de Marie. Leurs vertus, leur zèle et leurs prières seconderont admirablement les efforts des Pères Maristes ; et les pieux fidèles, qui affluent si nombreux sur la sainte montagne, trouveront auprès d'elles autant d'édification que de secours temporels.

Monseigneur bénit les Sœurs et les appartements qui leur étaient destinés. Dès le 1er mai, elles entrèrent en fonctions ; au mois d'août, Sœur Saint-Ignace vint compléter leur nombre, car elles devaient être au moins quatre, et deux auxiliaires furent alors envoyées de la Maison-Mère pour le grand concours.

Pendant seize ans, les Sœurs Franciscaines ont dirigé l'asile, à la grande satisfaction des pèlerins. Au mois d'avril 1883, la Communauté ne pouvant donner de nouveaux sujets pour remplacer les Sœurs fatiguées, elles abandonnèrent cette mission. Elles furent alors remplacées par les Sœurs de la Sainte-Famille de Lyon, qui, depuis cette époque, s'acquittent avec succès de cette tâche difficile.

### **XXX**

#### **Un vol à Notre-Dame.**

Il s'agit de la petite statue en ivoire, que les gardiens du sanctuaire ont coutume de présenter à la vénération des pèlerins, et qui fut enlevée par un ouvrier, pendant que le P. Séon faisait exécuter des réparations dans la chapelle, vers 1850.

Quelques jours après, M. Piet de Berton, capitaine de gendarmerie à Avignon, et fervent chrétien, vint en pèlerinage à Notre-Dame, accompagné de ses deux jeunes filles (1) et du R. P. Maurel, qui devait leur dire la messe.

Après la messe, le P. Maurel se rendit à l'hôtellerie, où les pèlerins prenaient leur déjeuner et leur dit : - Monsieur le Supérieur est fort heureux de savoir que le capitaine de gendarmerie se trouve aujourd'hui à Rochefort ; il a besoin de lui parler. Donc, mes enfants, retournez à la chapelle, et nous allons entrer dans le couvent.

Le P. Séon dit toute sa peine à M. Piet de Berton, lui donna le signalement exact de la précieuse statuette ; et les pèlerins, remontant en voiture, repartirent pour Avignon avec le R. P. Maurel. Chemin faisant, le capitaine confia à ses compagnons le douloureux secret du P. Séon, et tous ensemble récitèrent le chapelet, dans le but de retrouver l'image de la Vierge.

Aussitôt arrivé, le capitaine fit à ses officiers la description de la statuette, les mit à sa recherche et s'y mit lui-même tout le premier. Il va chez un marchand d'antiquités, et lui demande s'il n'aurait pas une Vierge de telle et telle façon.

- Non, répond le marchand, je n'ai pas ce que vous désirez. Mais mon confrère Guérin vient d'acheter, il y a deux ou trois jours, une statue qui répond à vos indications. Seulement, comme elle est très ancienne, il lui manque un bras.

Le capitaine n'en désirait pas davantage, c'était précisément le signe qui devait faire reconnaître la Vierge disparue. Il court chez M. Guérin, et lui dit :

- Je sais que vous avez une petite statue de la Sainte Vierge, très ancienne, dont vous avez fait l'acquisition ces jours-ci. Voulez-vous me la montrer ?

M. Guérin la lui présentant :

- Savez-vous à qui vous l'avez achetée ?

Un peu troublé sous le regard scrutateur du capitaine, M. Guérin répondit :

- Je ne connais pas cet homme. Il s'est présenté comme sacristain d'un couvent, disant qu'on ne se servait pas de cette statue et que son Supérieur, ayant besoin d'un Christ, l'envoyait faire un échange.

- Que lui avez-vous donné de retour ?

- Vingt francs, répondit Guérin.

- Les voici, et sachez une autre fois à qui vous avez à faire ; cette statue a été volée. Comme je vous connais pour un brave homme, je ne veux point vous faire de peine, mais que cela vous serve de leçon.

Le capitaine rentra chez lui, portant sa précieuse emplette, que ses deux filles reçurent avec des transports de joie. Elles placèrent aussitôt la Vierge sur l'étagère qui formait la chapelle de leur demeure, allumèrent une lampe et des cierges. Et M. Piet de Berton se hâta d'écrire au P. Séon l'heureuse nouvelle.

Le séjour de la Vierge fut une bénédiction pour cette chrétienne famille, et même pour ses amis. Car une dame avait confié à ces demoiselles que son mari, parfait d'ailleurs; ne pratiquait pas. Elles leur firent donc dire de venir les voir dans la soirée, et dès qu'ils furent entrés :

- Voyez, dirent-elles, comme notre chapelle est en fête ! - Et, sans indiquer d'où elle venait :

- C'est une Vierge célèbre, à laquelle nous avons l'honneur de donner l'hospitalité. Donc, chers amis, veuillez l'invoquer avec nous.

Elles se mirent à genoux. L'excellent Monsieur, un peu par convenance, fit de même. Sa femme comprit et pria avec ferveur Notre-Dame de Grâce. Peu après l'estimable mari se convertit et devint un bon chrétien.

Le lendemain matin, de bonne heure, le P, Séon arrivait. Impossible de dépeindre sa joie. Il couvrait de baisers les pieds de sa divine Mère, en même temps qu'il les inondait de ses larmes.

- Maintenant, lui dit le capitaine, permettez que je vous reprenne Notre-Dame.

Le Supérieur fut effrayé. - Oui, continua le capitaine, puisque j'ai eu le bonheur de la retrouver, je veux vous la rendre avec ses deux bras. Un ouvrier habile aura vite fait ce travail. Venez après-demain partager notre déjeuner de famille, et vous aurez alors Notre-Dame-de-Grâce en parfait état.

Le P. Séon accepta, et reprit deux jours après la Vierge restaurée. Il ne savait comment exprimer sa reconnaissance. Il promit de faire graver au-dessous du pied de la statue une inscription, qui attesterait le service signalé rendu par M. Piet de Berton. Mais, peu de temps après, la famille Piet de Berton quitta la Provence, et le P. Séon mourut avant d'avoir accompli sa promesse.

Cette promesse ne fut remplie qu'en 1869, peu de jours avant le couronnement solennel de Notre-Dame de Rochefort. Alors, en effet, Mesdemoiselles Piet de Berton prièrent le Supérieur des Chapelains de vouloir bien faire porter, par une personne sûre, la petite statue au R. P. Maurel, qui prêchait le Mois de Marie à Avignon ; disant que lui et Mlle Lapierre seraient heureux de surveiller ce travail,

dont elles demandaient elles-mêmes à payer le prix, en mémoire de leur père défunt.

Et il fut fait ainsi. Voici l'inscription gravée dans une plaque d'argent, et parfaitement lisible :

RETROUVÉE ET RENDUE AU SANCTUAIRE PAR M. D. PIET DE BERTON,  
ANCIEN COMMANDANT DE GENDARMERIE À AVIGNON.

*(1) C'est l'une d'elles qui a écrit le récit conservé dans nos archives et que nous abrégeons. Au moment où nous traçons ces lignes (octobre 1909), cette pieuse personne vit encore et habite la ville de Pau, d'où elle nous écrit quelquefois.*

## **XXXI**

### **Restauration spirituelle.**

Il est très regrettable que les précieuses reliques, et en particulier collé du saint voile, que possédait autrefois notre chapelle, se soient perdues pendant la Révolution ; malgré toutes les recherches, il a été impossible, d'en rien découvrir. Les privilèges et les indulgences attachés à ce saint lieu ont été aussi perdus ou annulés à la même époque, par le fait de l'éloignement des Bénédictins et de la cessation du culte.

En revanche, la chapelle est aujourd'hui enrichie de nouveau d'indulgences nombreuses. D'abord, le maître-autel est privilégié à perpétuité, et ainsi les prêtres qui y célèbrent, peuvent gagner tous les jours une indulgence plénière.

Ensuite, par un Bref donné à Rome le 20 janvier 1847, le Pape Pie IX a daigné, dans sa bonté apostolique, accorder à l'instar de ses prédécesseurs une indulgence plénière, applicable même aux âmes du purgatoire, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, une fois l'an, et au jour que chacun voudra choisir, pénétrés d'une véritable componction, après s'être confessés et avoir communiqué, visiteront la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, et y prieront quelque temps aux intentions ordinaires.

En 1854, le P. Bertholon, connaissant les merveilles que l'association du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie produisait à Paris, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, eut l'heureuse idée d'établir cette confrérie dans le sanctuaire de Rochefort. L'Évêché de Nîmes donna, avec l'autorisation, des statuts dressés sur ceux de Paris et adaptés aux circonstances du lieu. D'autre part, M. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, et directeur général de l'Archiconfrérie, accorda les lettres d'agrégation, datées du 26 juillet. Elles furent publiquement affichées dans la chapelle de Notre-Dame, et, dès lors, la confrérie fut canoniquement érigée. En peu d'années, le nombre des associés inscrits dépassa dix milles.

De plus, l'église de Notre-Dame possède sa confrérie propre, sous le titre et en l'honneur de l'Immaculée-Conception. L'ancienne confrérie de Notre-Dame-de-Grâce avait cessé d'exister en 1793. Les temps étant devenus meilleurs, et toutes choses devant être restaurées pour le bien de notre pèlerinage, on pensa à rétablir cette œuvre, autrefois si féconde en heureux résultats pour les fidèles. Elle fut, en effet, rétablie avec de nouveaux statuts et à des fins appropriées aux besoins actuels de la religion, de la France et des âmes. Mgr Plantier en approuva tous les règlements, le 8 décembre 1857. L'illustre prélat voulait ainsi, comme il le dit formellement dans ses lettres d'approbation, « *donner un nouveau témoignage de sa dévotion envers l'auguste Marie, favoriser de plus en plus son culte, et offrir aux fidèles de son diocèse un nouveau moyen de manifester leur piété et leur confiance à l'égard de la bienheureuse Mère de Dieu.* » Il permit en outre d'établir ladite association dans les diverses paroisses de son diocèse, lorsque Messieurs les curés en feraient la demande.

Cette confrérie est l'une des plus riches en faveurs spirituelles. D'ailleurs, elle fut aussitôt affiliée à l'association de l'Immaculée-Conception de Rome, comme l'attestent les pièces authentiques délivrées à l'église de l'Ara Coeli, le 20 janvier 1858. En quelques années le nombre de ses membres montait à plus de vingt mille. Il y en a de toutes les parties de la France et même des pays étrangers.

A la même époque, et encore à la sollicitation de Mgr Plantier, l'église de Notre-Dame obtint l'insigne privilège d'être agrégée à celle de Notre-Dame de Lorette, en Italie. Par conséquent, ainsi qu'il conste par les lettres d'agrégation données à Rome le 18 janvier 1858, tous les fidèles qui visitent dévotement notre sanctuaire, et qui remplissent les autres conditions prescrites, gagnent toutes les indulgences et obtiennent les mêmes grâces dont jouit la Sainte Maison de Lorette. Ces grâces et ces indulgences sont très multipliées et très précieuses. Ainsi le pèlerinage de Rochefort, que nous avons vu déjà lié si étroitement à celui de Lorette, par suite des circonstances merveilleuses de sa restauration au XVIIe siècle, lui est uni aujourd'hui d'une manière beaucoup plus intime encore. C'est pour ainsi dire la Santa Casa., le plus célèbre sanctuaire de Marie dans le monde, transporté sur notre sainte montagne et rendu perpétuellement présent au milieu de nous, avec toutes ses richesses spirituelles.

Enfin, par un Bref du 12 janvier 1858, Pie IX a accordé aux pèlerins de Notre-Dame, qui prieront devant l'autel de Saint-Joseph, d'abord une indulgence plénière pour la fête et pour le patronage de ce grand saint ; ensuite une indulgence de sept ans et autant de quarantaines pour chaque jour de l'année.

Une institution des plus sanctifiantes, fut celle des retraites annuelles. Depuis leur arrivée, les Maristes avaient été souvent sollicités d'établir des retraites générales dans la sainte chapelle, et plusieurs personnes venaient chaque année faire des retraites particulières. Pour répondre à ces pieux désirs, Mgr Cart publia de Notre-Dame même, où il s'était arrêté pendant une tournée pastorale, une lettre circulaire, datée du 16 avril 1853, adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, par laquelle il annonce que des retraites générales auront lieu à l'avenir, quatre fois l'année, dans le sanctuaire de Rochefort, et des retraites particulières en tout temps.

C'était beaucoup, c'était trop, comme on le comprit bientôt par l'expérience, et dès l'année suivante,- on réduisit à deux le nombre des retraites ; et même à la fin de celle d'octobre 1855, comme elle n'avait pas été très nombreuse, le P. Séon annonça que celle du mois de mai serait supprimée, et qu'il n'y aurait plus qu'une seule retraite générale, celle du mois d'octobre de chaque année.

Mais en 1861, à la retraite d'octobre prêchée par le P. Reculon, assistèrent plus de 150 personnes ; la place manqua à l'asile, le recueillement en souffrit, et l'on décida de rétablir la retraite de mai.

Depuis cette époque, les deux retraites ont été maintenues ; et voici comment elles sont désormais réglées : la première commence le dimanche de la Trinité, et se termine le jeudi suivant, fête du Saint-Sacrement et jour d'adoration dans le sanctuaire; dans la matinée, messe solennelle, suivie de la procession du Très Saint

Sacrement, à laquelle assistent tous les prêtres des environs ; dans l'après-midi, vêpres, sermon, bénédiction. La seconde retraite, celle d'octobre, s'ouvre le mardi après l'octave du Rosaire, pour se clôturer le dimanche suivant, c'est-à-dire le troisième dimanche d'octobre; ce jour-là, Notre-Dame reçoit plusieurs milliers de pèlerins.

Parmi les moyens propres à entretenir et à développer le pèlerinage, il faut évidemment compter les livres qui le font connaître.

Nous avons déjà mentionné celui de dom Mège, La Sainte Montagne, riche et authentique recueil des merveilles qui s'opéraient journellement, au XVIIe siècle, par l'invocation de Notre-Dame de Rochefort. Ce volume est aujourd'hui très rare.

Nous voulons aussi nommer le Pieux Pèlerin, de l'abbé Griolet, directeur au grand séminaire de Nîmes ; manuel d'histoire et de prières à l'usage des pèlerins de Rochefort. L'auteur y travailla longtemps, soumit son manuscrit à Mgr Cart, et, sur les pressantes sollicitations du P. Séon, le fit paraître au mois de juillet 1847.

Un ouvrage plus complet, Notre-Dame de Rochefort par un Père Mariste, vit le jour en 1861. C'est l'œuvre du P. Jobert, qui s'est entouré de tous les documents qu'il a pu découvrir. Avant lui, le P. Chare avait commencé ; au mois de septembre 1857, il trouva au village de Rochefort une partie des écrits laissés par les anciens Bénédictins, et les rapporta au couvent. Il apprit ensuite qu'il y en avait plusieurs autres très anciens au musée Calvet d'Avignon ; enfin, en novembre, il fit, de nouvelles et précieuses découvertes aux archives départementales. Déjà il avait composé quelques chapitres, lorsque, Dieu l'appela à lui, le 26 novembre 1858, après une assez longue maladie et une vie toute consacrée à la Sainte Vierge

Le P. Jobert est le véritable historien de Notre-Dame, depuis l'origine du sanctuaire jusqu'au milieu du XIXe siècle. Quand les premiers exemplaires de son livre arrivèrent au couvent, le 7 septembre 1861, il voulut consigner dans nos registres son humble et reconnaissante satisfaction, et le fit en ces termes :

*« Cet ouvrage avait été commencé par feu le P. Chare qui avait fait des recherches et même composé plusieurs chapitres, dès l'année 1857. Mais l'état maladif de ce religieux ne lui avait pas permis de compléter le nombre de ses documents et d'en assurer suffisamment l'authenticité; emporté enfin par la mort, en novembre 1858, il laissa son entreprise bien peu avancée. Le religieux de Notre-Dame qui fut chargé de reprendre, de continuer et de terminer ce travail, eut besoin de près de trois années pour le conduire au terme. Sans cesser de s'occuper des fonctions de son ministère, de la prédication et de l'audition des confessions, soit dans les missions, les retraites, les carêmes, soit dans le pèlerinage, il eut à dépouiller et à mettre en ordre toutes les notes laissées par le P. Chare ; à rechercher les documents déjà trouvés, pour en connaître bien la source et la véracité, et à en chercher une foule d'autres encore inconnus. Ces nouvelles recherches ont été très fructueuses ; et tout ce grand et nouveau travail a été enfin heureusement terminé. L'auteur se plaît à le reconnaître et à le proclamer, il doit tout son succès à Dieu, à Jésus, à Marie et*

*à Joseph, qu'il a souvent invoqués, surtout dans ses jours, de fatigue, dans ses heures de ténèbres et de faiblesse. »*

*Pour le volume que nous offrons au public, nous utilisons les travaux de nos devanciers ; et nous ajoutons, d'après les archives de Notre-Dame, le récit des évènements remarquables qui se sont accomplis depuis soixante ans.*

## XXXII

### Exemples plus admirables qu'imitables.

Voici des faits que certaines gens trouveront étranges, mais qui sont la preuve sensible d'une ardente et touchante piété envers Notre-Dame de Rochefort.

En 1829, on vit un jour, non sans émotion, un jeune enfant, venu de La Palud, mais originaire de Connaux, gravir la saine montagne à *genoux nus*. Il s'appelait Joseph Ferrouillon, et n'était âgé que de neuf ans. Sa mère et sa grand'mère, avec qui il habitait, marchaient à côté de lui. Cet enfant accomplissait ainsi un vœu fait pour lui à la Sainte Vierge, quelques années auparavant, et qui lui avait obtenu une parfaite guérison de ses jambes. Quand il arriva à la chapelle qui était remplie de pèlerins, ses genoux étaient tout en sang, et on dut lui arracher les graviers qui lui étaient entrés dans les chairs.

Trente-deux ans plus tard, Joseph Ferrouillon, père de sept enfants, habitait le Moulin-à-Vent, près Lyon, où il exerçait la profession de sellier et bourrelier. Dans une lettre naïve, publiée par le P. Jobert, il raconte toute son histoire : à sa naissance il était estropié; ses deux genoux étaient derrière, et ses deux talons devant. Un docteur d'Avignon demandait trois mille francs pour une opération, mais sans répondre du succès. La grand'mère de l'enfant *le promit*, c'est-à-dire le voua à Notre-Dame de Rochefort ; et à l'âge de quatre à cinq ans, il fut parfaitement guéri, le jour de l'Assomption. Le vœu était que, s'il guérissait, il gravirait une fois en sa vie, à genoux nus, la montagne de Rochefort. On lui fit accomplir ce vœu à l'âge de neuf ans.

Vers 1838, le 16 juillet, fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, un homme de Bagnols ou des environs, mais dont on ne put savoir le nom, passait au pied de Notre-Dame, se rendant à Beaucaire pour la foire prochaine. Il laissa dans une des maisons voisines du chemin de Roquemaure une troupe d'ânes et de mulets dont il était marchand, et se dirigea vers la sainte chapelle. Arrivé près du rocher, il releva ses pantalons au-dessus des genoux, se fit lier les mains derrière le dos par sa jeune fille qui l'accompagnait, s'agenouilla et gravit ainsi la montagne jusqu'au sanctuaire par le sentier difficile, des pèlerins, au levant du rocher (*là où sont aujourd'hui les stations du Chemin de la Croix*).

Ce fait étonnant eut pour témoins, MM. les directeurs du Grand Séminaire d'Avignon, et plus de cinquante jeunes ecclésiastiques leurs élèves, dont plusieurs étaient émus jusqu'aux larmes.

Au mois de septembre 1857, quelques jours avant la fête de la Nativité de Marie, les PP. Maristes et plusieurs autres personnages, virent une femme inconnue, venant de loin, gravir à genoux la montagne, encore par ce sentier qui était à l'Est. Elle mit plus d'une heure et demie pour arriver ainsi aux pieds de la Vierge. Elle était inondée de sueur, et ne s'appuyait point avec ses mains pendant le trajet. Un acte d'une ferveur extraordinaire fut remarqué au mois de septembre 1860. On vit un homme demeurant à genoux, sans appui, et sans s'asseoir toute une nuit, auprès d'un pilier de la chapelle, et parmi les autres pèlerins.

L'année suivante, trois jours avant l'Assomption, une femme âgée d'environ 40 ans, et malade depuis trois ans, arrivait nu-pieds des environs de Bagnols. Elle venait demander principalement d'être délivrée de grandes peines intérieures.

Un jour d'hiver, en 1860, un homme de Rochefort, nommé Audibert, fit à genoux l'ascension de la montagne ; voici dans quelles circonstances : Sa jeune femme mit au monde deux jumeaux ; le premier naquit heureusement ; mais le second ne pouvait naître, étant replié sur lui-même dans le sein de sa mère. Celle-ci éprouvait d'horribles souffrances, et sa vie était grandement en danger. Au bout de deux jours, on se décida à faire venir un médecin, M. Cade d'Avignon. Cependant, dès le point du jour, le mari vint à Notre-Dame, monta la sainte montagne à genoux, et fit dire une messe à la chapelle, pour demander la délivrance et la guérison de sa femme. Le médecin, à son arrivée, reconnaissant la gravité du mal, engagea lui-même le malade et toute la famille à se recommander à Notre-Dame ; il pria avec eux, et travailla pendant deux heures à l'accouchement. Voyant qu'il ne pouvait réussir qu'en arrachant l'enfant, il eut soin de le baptiser d'avance. L'enfant mourut, mais la mère fut sauvée, et retrouva une santé parfaite. Le médecin avoua, devant les chapelains de Notre-Dame, qu'il voyait là, sinon du miraculeux, du moins une marque évidente d'une particulière protection de Notre-Dame de Grâce.

Le 17 juillet 1863, Mme Aureby, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, venait en pèlerinage, accompagnée de sa mère, et gravissait la montagne à genoux, en accomplissement d'un vœu qu'elle avait fait, il y avait trois ans, pour obtenir la guérison de sa petite fille, grâce que la Sainte Vierge lui avait accordée.

Le 13 septembre de la même année, fête du Saint Nom de Marie, la foule était immense sur la montagne sainte. A un moment donné, il se produisit parmi les pèlerins un mouvement inaccoutumé. Qu'était-ce donc ? C'était un père de famille, de la paroisse de Saint-Quentin, qui gravissait la colline à genoux et se dirigeait ainsi vers la sainte chapelle. Arrivé devant l'autel, il pria un quart d'heure les bras en croix. Il demandait une grâce pour lui et pour son enfant.

Casimir Rouvier, jeune homme de Brignon, arrondissement d'Alais, partait de chez lui, avec un compagnon de voyage, le soir du 30 avril 1864, et arrivait à Notre-Dame le lendemain matin. Il venait remercier la bonne Vierge de l'heureuse convalescence de sa sœur qu'une maladie avait conduite aux portes du tombeau. Le jeune homme avait prié pour la conservation de la malade, mais ne s'était engagé à rien. Cependant, pour exprimer toute sa gratitude à Celle qui guérit et console, il avait voulu faire son pèlerinage nu-pieds, et parcourir ainsi quarante-quatre kilomètres. Unissant la modestie à la générosité, il cherchait à cacher cette dernière particularité ; mais son pieux ami la révéla aux gardiens du sanctuaire, pour les édifier et leur faire partager l'admiration dont il était lui-même rempli. Ces deux jeunes hommes reçurent les sacrements, et ne repartirent qu'après avoir satisfait longuement leur dévotion.

*Terminons par un fait qui nous est personnellement connu. En 1906, une religieuse sécularisée, encore jeune, nous exprima le désir de parcourir à genoux les stations*

*du Chemin de la Croix. Craignant de contrarier une inspiration de la grâce divine, nous la laissâmes libre. Elle gravit donc à genoux sans se relever une fois le long et rude chemin depuis la chapelle de l'Agonie jusqu'aux trois croix monumentales. Il lui fallut près de deux heures. Arrivée au sommet, elle avait les genoux ensanglantés, et nous éprouvions une sorte de remords d'avoir consenti à cette héroïque pénitence.*

### **XXXIII**

#### **Couronnement de Notre-Dame de Grâce.**

En l'année 1869, notre pèlerinage tant de fois séculaire devait voir l'un des plus grands jours, peut-être le plus grand de son existence : Celui du couronnement solennel de la statue miraculeuse.

Le P. Besson, supérieur du Couvent, après s'être concerté avec l'autorité diocésaine de Nîmes, adressa une supplique au Souverain Pontife Pie IX, lui faisant connaître l'importance du pèlerinage, son antiquité, le bien qu'il opère depuis des siècles dans toute la contrée, l'édification qui en résulte pour les âmes, et les bienfaits spirituels de tout genre qu'en reçoivent sans cesse les peuplés d'alentour. Il exposait en même temps l'accroissement que procurerait le couronnement de Notre-Dame à la piété des fidèles ; et il demandait au Saint-Père que la cérémonie de couronnement eut lieu le 11 mai de l'année 1869, jour où devait être béni et inauguré très solennellement le nouveau Calvaire érigé sur la sainte montagne de Rochefort.

Toutes ces demandes furent pleinement exaucées, comme l'atteste le Bref Pontifical du 27 avril de la même année.

Aussitôt la fête du 11 mai fut annoncée dans les diocèses d'Avignon et de Nîmes, et dans les diocèses voisins, et l'on se prépara à la célébrer dignement.

MM. les curés des deux villes de Nîmes et d'Avignon tinrent à honneur d'offrir les deux couronnes : celle de l'Enfant Jésus fut le don des prêtres d'Avignon, et celle de Notre-Dame celui des prêtres de Nîmes. Des quêtes se firent dans les églises et à domicile. Plusieurs personnes s'empressèrent de donner les unes des sommes d'argent, les autres des bijoux, des pierres précieuses, des diamants. Ces riches diadèmes furent confectionnés à Lyon, par M. Armand Calliat.

En même temps, plusieurs évêques et d'autres personnages furent invités à la fête. Mgr Plantier, évêque de Nîmes, chargé par le pape de faire le couronnement, délégua en son lieu et place, ainsi que le Bref Pontifical l'y autorisait, Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon. A la même occasion, Mgr l'Évêque de Nîmes adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse une très belle lettre pour annoncer la grande fête et en faire ressortir l'importance.

Voici presque intégralement le compte rendu de la solennité, tel qu'il fut imprimé et répandu au lendemain du couronnement :

Dire la joie et l'allégresse avec lesquelles fut accueillie par les populations chrétiennes d'alentour, l'annonce du couronnement de la Vierge miraculeuse et de l'inauguration solennelle du Calvaire monumental, qui est en cours d'exécution sur les flancs de la sainte montagne, serait impossible. On peut dire en toute vérité que la nouvelle de cette double cérémonie excita dans les cœurs le plus religieux enthousiasme; chacun se promit d'en être l'heureux témoin, et longtemps à l'avance, des deux côtés du Rhône, les voitures et les véhicules de toutes formes furent retenus pour cette circonstance. C'était un événement pour les populations,

événement dont on s'entretenait d'autant plus volontiers qu'il éveillait dans toutes les âmes les plus touchants souvenirs se rattachant à l'antique sanctuaire. Ceux qui, depuis longtemps ne l'avaient point visité sentaient revivre en eux la foi et la dévotion de leurs jeunes années ; et ceux mêmes qui n'avaient jamais eu le bonheur de gravir la sainte montagne prenaient la résolution de marcher sur les traces de leurs ancêtres.

Mais l'enthousiasme fut à son comble lorsque, rappelant dans un langage plein de piété, d'élévation ; de grâce et de poésie, les enseignements de la double cérémonie que les RR. PP. Maristes préparaient avec une si noble ardeur ; Monseigneur l'Évêque de Nîmes eut fait un généreux appel au clergé et aux fidèles de son vaste diocèse. Selon l'heureuse expression de l'éminent Prélat, les deux diocèses d'Avignon et de Nîmes devaient se confondre, le 11 mai, dans une seule et même famille ; aussi, de part et d'autre, y eut-il à dater de ce moment, comme un redoublement de dévotion à l'égard de Notre-Dame-de-Grâce.

Par une heureuse inspiration du R. P. Besson, Supérieur des RR. PP. Maristes, les deux couronnes devaient être offertes au nom des deux diocèses, par le clergé et les fidèles d'Avignon et de Nîmes. Nous avons entendu nous-même ce zélé religieux se féliciter hautement de la bienveillance et de l'empressement avec lesquels sa proposition avait été accueillie par Messieurs les curés des deux villes épiscopales ; et si ces vénérés pasteurs pouvaient nous répéter tout ce qu'ils ont entendu de protestations d'amour envers Notre-Dame-de-Grâce, s'ils pouvaient nous exprimer tout le bonheur de leurs paroissiens à concourir par leurs aumônes au couronnement de la Vierge, ils ajouteraient une des ses plus belles pages à l'histoire de Notre-Dame de Rochefort.

De son côté, avec le sentiment exquis des convenances qui rehausse l'éclat de son immense talent, Mgr Plantier avait voulu que le vénérable archevêque d'Avignon présidât lui-même la grande cérémonie, et déposât, au nom de l'auguste Pie IX, sur les images bénies, les deux diadèmes préparés pour elles par le premier artiste de la ville de Lyon.

Vienne donc ce jour tant désiré ! vienne cette journée du mardi 11 mai, qui doit être si belle, si radieuse, si triomphante pour la Reine du Ciel ! Hélas ! un instant toutes les espérances semblent se changer en une amère déception. Dans la soirée du lundi, une pluie torrentielle oblige de suspendre tous les travaux préparatoires. Ce contretemps était de nature à décourager des âmes moins zélées et moins confiantes en Marie que celles qui s'occupaient des préparatifs de la solennité. On a recours à la prière. Pendant que le tonnerre gronde avec fracas, pendant que la pluie tombe par torrents, de l'intérieur du sanctuaire des prières ferventes s'élèvent vers la Reine du ciel, et la supplient de rendre à l'atmosphère toute sa sérénité.

Le lendemain le soleil se lève plus beau, plus radieux que de coutume. Les préparatifs sont repris avec la plus grande activité. Un magnifique autel, pavoisé aux armes du Saint-Père et des prélats assistants, se dresse majestueusement sur le plateau qui s'ouvre devant l'église. Des guirlandes de fleurs et de feuillage, des

oriflammes aux mille couleurs et aux emblèmes les plus significatifs l'entourent de toutes parts. La montagne tout entière semble revêtue d'un immense habit de fête.

Dès les premières heures du jour, l'œil découvre au loin des groupes de pèlerins, qui, de tous côtés, se dirigent vers le sanctuaire.

Voici venir au milieu d'eux les nobles enfants de saint Norbert, les RR. PP. Prémontrés du monastère de Saint-Michel de Frigolet ; ils marchent en procession avec leur blanc costume, et viennent par leur présence et leurs chants ajouter à l'éclat de la cérémonie.

Bientôt les rampes de la sainte montagne et le plateau qui la couronne sont couverts par une foule immense. Des flots de peuples se pressent et se succèdent sous les voûtes du vénéré sanctuaire, admirablement transformées par des peintures du goût le plus exquis, dues à l'habile pinceau d'un artiste d'Avignon. Les murailles sont tapissées d'oriflammes aux invocations pieuses ; sous les arceaux sont suspendues avec leurs armoiries, les bannières de quelques-unes des principales familles des deux diocèses ; ces familles ont eu à honneur de prouver ainsi à Notre-Dame de Grâce leur dévotion traditionnelle.

Depuis 3 heures du matin jusqu'à 11 heures, les messes se succèdent sans interruption à tous les autels de la chapelle. A 7 heures, une messe de communion générale est célébrée par Monseigneur l'Évêque de Nîmes dans l'intérieur du sanctuaire, et Sa Grandeur distribue le pain des anges à une foule considérable.

Cependant, l'heure de la cérémonie est arrivée. Elle est annoncée par les joyeuses volées de la cloche du sanctuaire. La foule se presse autour de l'autel extérieur. En même temps, le cortège religieux, qui compte plus de trois cents prêtres réguliers ou séculiers, s'organise dans les cloîtres du monastère, et se met en marche dans l'ordre suivant :

A la suite de la croix marchent les Petits Frères de Marie, les Frères des Écoles chrétiennes et les prêtres sans habit de chœur. Après eux, viennent les RR. PP. Prémontrés sous la conduite du R. P. Edmond, leur digne prier, les RR. PP. Maristes, gardiens du sanctuaire, ayant au milieu d'eux leur Supérieur Général, le T. R. P. Favre, et un de leurs provinciaux, le R. P. Germain, originaire du diocèse de Nîmes. Viennent ensuite tous les ecclésiastiques en habit de chœur. Nos seigneurs Dubreil, archevêque d'Avignon, Plantier, évêque de Nîmes ; Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, et Elloy, de la Société de Marie, évêque de Tipaza *in partibus*, coadjuteur du Vicaire apostolique de l'Océanie centrale, ferment la marche, entourés de leurs porte-insignes et de leurs assistants.

Le cortège entre dans la chapelle ; quatre religieux Prémontrés placent sur leurs épaules la statue miraculeuse ; deux curés, l'un de Nîmes et l'autre d'Avignon, portent devant elle, sur de riches coussins, les couronnes, offrandes de la piété généreuse de ces deux villes. L'Archevêque célébrant entonne l'*Ave maris Stella*, et on se rend processionnellement à l'estrade dressée sur le plateau de l'église. Impossible d'exprimer la religieuse impression dont fut saisie la foule, lorsque

apparut au milieu d'elle l'image de Notre-Dame de Grâce revêtue de ses plus beaux ornements. Ce fut comme un frémissement de dévotion, si nous pouvons nous exprimer ainsi, qui parcourut tous les rangs et vibra dans tous les cœurs. Chacun, avec respect et amour, s'inclina devant l'image bénie au fur et à mesure qu'elle avançait vers le lieu où elle devait être déposée.

En arrivant sur l'estrade, les prélats furent complimentés, eu termes pleins de délicatesse pour chacun d'eux, par le R. P. Besson, Supérieur de la maison.

Au nom de ses confrères dans l'épiscopat et en son propre nom, Monseigneur l'Archevêque d'Avignon remercia le zélé religieux pour les choses flatteuses qu'il venait d'entendre ; il exprima hautement le bonheur qu'il avait à présider une cérémonie qui unissait, dans un lien de commun amour pour Notre-Dame de Rochefort, les deux diocèses de Nîmes et d'Avignon, et profita de cette circonstance pour témoigner publiquement de son estime et de son affection pour le plus illustre de ses suffragants.

La statue de Marie fut placée sur un trône étincelant de dorures, et l'on déposa les deux couronnes à ses pieds. Les Prélats ayant pris la place réservée à chacun d'eux, la grand'messe, célébrée par l'Archevêque d'Avignon, commença aussitôt.

Tout concourut à donner à l'auguste sacrifice offert en plein air une admirable et grandiose beauté. La pompe des cérémonies, la présence d'un nombreux clergé, le recueillement de la foule, en même temps que le chant si plein de grâce et d'harmonie exécuté par les enfants de la maîtrise des RR. PP. Prémontrés.

A l'issue de la messe, a lieu le couronnement solennel de la Vierge miraculeuse. Un grand vicaire du diocèse de Nîmes, M. l'abbé de Cabrières, donne lecture du Bref de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, permettant par une faveur insigne, de couronner, en son propre nom, la statue de Notre-Dame de Grâce. Après cette lecture, la maîtrise des RR. PP. Prémontrés chante avec enthousiasme une brillante cantate composée pour la circonstance. Mgr Dubreil se tourne alors vers son immense auditoire, et, dans une allocution toute de cœur, respirant d'un bout à l'autre les suaves parfums de la Bible et de la piété la plus tendre, il trace le but et le sens de la cérémonie et montre qu'elle va donner une nouvelle consécration à l'illustre sanctuaire; dont elle doit unir les gloires du passé à celles de l'avenir. Les paroles du vénérable Prélat sont écoutées avec la plus religieuse attention, et resteront dans les esprits comme un des meilleurs souvenirs de la journée.

Le vénérable Métropolitain procède ensuite, conjointement avec les autres prélats, à la bénédiction: et à l'encensement des couronnes, pendant que le chœur chante le *Sub tuum*.

Le moment solennel est arrivé, tous les regards sont fixés sur l'autel. Au chant du Regina cœli, le chant par excellence de l'allégresse et du triomphe, Monseigneur l'Archevêque dépose, au nom et par délégation expresse de Notre Saint-Père le Pape, sur la tête de l'Enfant-Dieu et de sa divine Mère, les couronnes qu'il vient de bénir. Ensuite, NN. Seigneurs les Évêques s'approchent de la miraculeuse Statue et

imposent leurs mains sacrées sur les diadèmes. A cet instant la foule, ne se possédant plus, fait retentir les airs des cris mille fois répétés de *Vive Marie ! Vive Pie IX !*

On peut juger à ce moment combien populaire et profonde est dans nos contrées la dévotion à Notre-Dame de Grâce de Rochefort. Ah ! c'est qu'il n'est pas une maison qui ne possède son image bénie, pas une famille qui n'ait à cœur, chaque année, de lui offrir au moins un pieux pèlerinage.

La cérémonie du couronnement terminée, la procession du clergé se réforme dans le même ordre. Mais, cette fois, quatre curés de canton, du diocèse de Nîmes, prenant la place des enfants de saint Norbert, reportent; au chant solennel du Magnificat, et au milieu des cris d'enthousiasme renouvelés de la foule, la statue miraculeuse dans son sanctuaire. C'était leur droit, ils en furent heureux et fiers.

Déposée sur un autel, auprès de la table de communion, l'image couronnée de Notre-Dame-de-Grâce y demeura tout le jour exposée à la vénération des fidèles. Oh ! jamais elle n'avait paru plus belle qu'en ce moment. Le nouveau diadème qui brille sur son front lui donne vraiment un air de reine, mais de reine au cœur plein de miséricorde et de tendresse pour ses enfants. Aussi tous se pressent autour d'elle, s'agenouillent à ses pieds, la prient avec une ferveur sans égale, et pleins d'amour et de respect, baisent tour à tour ses précieux vêtements. Des milliers de cierges brûlent à ses côtés, et sont comme le témoignage extérieur de ces hommages de foi, de confiance et d'amour. Devant de telles démonstrations, quels motifs d'espérance !

*Il semble qu'un si grand jour devrait être rappelé, chaque année, par un anniversaire solennel. On essaya d'abord, mais on vit bientôt que la chose était impossible. En 1872, le P. Balmon, supérieur du Couvent, voulut célébrer solennellement, au mois de mai, la fête anniversaire du couronnement, et le sermon fut prêché par M. de Cabrières, vicaire général. On continua les deux années suivantes ; mais, on dut y renoncer ensuite, vu la difficulté, ou plutôt l'impossibilité de réunir assez de pèlerins et de prêtres ; soit à cause des occupations que donnent les vers à soie, à cette époque de l'année, soit surtout parce que la pluie ou le froid arrêtent trop souvent le concours de fidèles qui serait nécessaire pour une grande cérémonie.*

## **XXXIV**

### **Le Chemin de Croix monumental.**

Le pèlerinage de Rochefort possède l'un des plus beaux chemins de croix qu'on puisse voir. Il fut inauguré le jour même du couronnement de la Vierge ; et à ce propos Mgr Plantier, annonçant la double cérémonie, faisait cet heureux rapprochement.

Après le couronnement de la statue de Marie, viendra l'inauguration d'un Chemin de Croix érigé sur les flancs abrupts de la montagne. On dirait que ces deux cérémonies sont destinées à se faire contraste l'une à l'autre, et cependant elles ont entre elles des affinités aussi instructives que profondes. Le Sauveur n'a-t-il pas dit autrefois aux disciples d'Emmaüs que le Christ était obligé de souffrir, afin d'entrer par là dans sa gloire ? Cette nécessité qui pesa sur le Fils ne s'imposa pas moins inévitablement à la Mère. Comme Jésus, Marie n'a conquis le suprême bonheur qu'au prix de la plus extrême souffrance ; si elle est montée au faite le plus sublime de la puissance et de la grandeur, c'est après être descendue jusqu'au dernier excès de l'humiliation.

Et voilà précisément le grand fait, ou plutôt la grande loi que rappelleront les stations de la voie douloureuse servant d'accès à la chapelle triomphale de Notre-Dame de Rochefort. La chapelle portant au sommet de sa tour l'image de la céleste Vierge, c'est Marie couronnée ; c'est Marie assise dans la gloire et régnavant sur le monde en souveraine ; c'est Marie planant au plus haut des cieux, et nous invitant à la suivre comme l'aigle invite ses aglons à se lancer du côté du soleil.

Le Chemin de la Croix, c'est Marie rencontrant son Fils ensanglanté sur la route du Golgotha, Marie debout au pied du gibet sur lequel son Jésus expire ; Marie abreuvée de toutes les tortures sous l'action meurtrière desquelles s'éteint l'auguste Victime du Calvaire ; Marie attestant par son exemple, comme Jésus par les siens, qu'on n'arrive à moissonner dans la joie qu'après avoir semé dans les tribulations et les larmes.

Il sera précieux aux pèlerins, s'acheminant vers Notre Dame de Grâce, de trouver ce haut enseignement écrit en frappants caractères sur la montagne visitée par leur amour. Au bord ils verront l'épreuve, condition de la gloire ; sur la cime ils apercevront la gloire, récompense et couronnement de l'épreuve. Ils comprendront mieux que jamais, grâce à la majesté du tableau se déroulant sous leurs yeux, que l'espérance et la résignation sont les deux grandes ailes chargées d'élever l'âme chrétienne au faite de ses destinées ; et quand ils regagneront leur patrie et leur demeure, ils emporteront la résolution de faire à cette double force une part plus profonde dans leur cœur et dans leur vie.

Ces stations ne seront pas seulement l'expression d'un enseignement élevé ; ce sera encore la satisfaction d'un pieux besoin. Parmi les pèlerins de Rochefort, plusieurs apportent avec eux un sentiment de pénitence et de mortification. On dirait, quand ils sont au pied de ce nouvel Horeb, qu'ils entendent la voix de Dieu leur crier comme à Moïse : « *Dépose ta chaussure, car le lieu vers lequel tu*

*marches est saint.* » Ils gravissent le mont sacré par ses côtés les plus âpres, en se traînant sur les genoux, ou les pieds nus et plus d'une fois meurtrie par des pierres ou des rochers au tranchant impitoyable. Désormais les images de la Voie douloureuse donneront à leur courage des consolations inaccoutumées. Ils uniront leurs humbles expiations aux expiations infinies du Sauveur ; s'ils versent quelques gouttes de leur sang sur les cailloux du sentier ils les mêleront aux flots de celui dont le Christ a rougi et comme détrempe l'avenue du Calvaire ; et lorsqu'ils arriveront ainsi devant l'autel de la Mère, couverts et pour ainsi dire empourprés du sang de son Fils, pourra-t-elle leur refuser l'appui qu'ils lui demanderont au nom même de ce sang adorable ?

Enfin, pourquoi ne l'ajouterions-nous pas, nos très chers Coopérateurs ? Les Pères Maristes ont voulu que ce Chemin de Croix, destiné à remplir une si grande mission, portât un caractère monumental. La montagne austère de Rochefort n'est pas sans analogie avec certains sites de la Palestine ; dans les formes tourmentées et les déchirures profondes de ses rochers, dans les lignes que leurs découpures forment à l'horizon, dans leur couleur blanchâtre coupée à peine de loin en loin, par des touffes plutôt grisâtres que vertes de gazon et de petits arbrisseaux, on retrouve un paysage de l'Orient. Dans ce cadre tracé par la nature, il était tout simple qu'on imprimât aux édifices qu'il devait embrasser une forme orientale. C'est ce qu'a fait avec le succès le plus incontestable un architecte accoutumé à produire des chefs-d'œuvre. En voyant chacun de ces oratoires avec son élégante coupole, ses ogives mauresques et ses gracieuses colonnettes, on croirait volontiers qu'on est en Terre-Sainte et près de Jérusalem.

La correction du travail s'unit à la distinction du style et du dessin. On n'a rien négligé pour que dans ce bel ouvrage tout fût digne de Notre-Dame-de-Grâce, et glorieux pour notre diocèse et pour l'art chrétien. Il sera perdu dans une espèce de solitude, c'est vrai. Mais les Romains ont-ils craint d'élever leur admirable Pont du Gard dans un désert où cette merveille devait être contemplée seulement par les éperviers qui se joueraient sous ses arches immenses ? Est-ce que l'Église, à son tour, n'a pas semé par centaines des chapelles ravissantes de grâce et de richesse ou sur des sommets tellement inaccessibles, ou dans des gouffres tellement inexplorés, ou dans des forêts tellement impénétrables, que le regard des anges en connaît seul la beauté ? Notre Chemin de Croix dût-il participer à cette destinée, nous ne devrions pas regretter de l'établir, puisque l'œil de Jésus et celui de Marie seraient encore là pour le considérer avec amour. Mais non ; chaque année de pieux pèlerins le visiteront par troupes nombreuses, et tous, soit en l'abordant, soit en le quittant, béniront les mains généreuses qui en auront dressé les stations, sur les pentes de la montagne.

Donnons maintenant le compte rendu, de la cérémonie d'inauguration.

Vers 2 heures de l'après-midi (14 mai 1869), la fête du jour prenait un autre caractère. Une immense procession, formée des congrégations des diverses paroisses du voisinage, des Frères enseignants venus en grand nombre, d'un clergé considérable, et des quatre Prélats avec leurs assistants, se déroulait sur les flancs

de la montagne, se dirigeant vers le Calvaire monumental, entrepris tout près du sanctuaire par la généreuse initiative des RR. PP. Maristes (1).

(1) Leur supérieur général, pouvant disposer à son gré d'une somme assez importante destinée à l'érection d'un Calvaire, avait bien voulu l'affecter à celui de Rochefort. C'est avec cette somme qu'on avait pu réaliser ce qui existait le jour de l'inauguration.

Rien de grandiose comme le coup d'œil qu'offrit en ce moment la vue de la sainte montagne. On put se faire alors une idée de la foule accourue à la fête. Plusieurs l'ont estimée au chiffre de 15.000 à 20.000 âmes. On eût dit un océan de têtes humaines superposées les unes au-dessus des autres. C'est au milieu de ces flots de peuple que la procession s'avancait au chant du *Vexilla Regis* et d'autres cantiques à la Croix. Arrivée dans l'enceinte du Calvaire, elle parcourut les rampes en décrivant des lignes d'une imposante majesté. Le Pontife célébrant, précédé des évêques assistants, s'arrêtait devant chacune des stations et les bénissait successivement.

S'inspirant de la nature du site, des goûts si sûrs et des conseils si éclairés du savant Évêque de Nîmes, l'architecte a su leur donner une forme orientale des plus élégantes, tandis qu'à l'intérieur la foi et l'art reproduisent avec un rare bonheur, comme au naturel en quelque sorte, le spectacle parlant des souffrances de Notre-Seigneur Jésus Christ. Bien des larmes ont coulé devant les tableaux de ces premières stations ; ils rendent si parfaitement les scènes diverses de la Passion, qu'on se sent malgré soi, vivement impressionné et ému. Qu'il est à souhaiter que la charité des fidèles achève bientôt cette œuvre monumentale ! Elle ne sera point seulement une gloire pour nos contrées, mais encore nous n'en doutons pas, un instrument de conversion et de salut pour un grand nombre d'âmes.

La procession avait gagné le haut du Calvaire et s'était groupée au pied des trois grandes croix. C'est à ce moment que M. l'abbé de Cabrières, vicaire général de Monseigneur l'Évêque de Nîmes, adressa à la multitude un discours éloquent sur l'utilité et la convenance du Calvaire de Rochefort. Sa parole facile, sympathique et élevée fut écoutée avec une religieuse attention. Les cris répétés de *Vive la Croix*, qui suivirent, témoignèrent hautement qu'il avait été au cœur de chacun, dans tout ce qu'il avait dit sur le mystère de la Croix et les prodiges opérés par elle dans nos contrées.

Après ce discours, Monseigneur l'Archevêque bénit solennellement le nouveau Calvaire, pendant qu'un cantique de circonstance, dédié à la Croix et dû à la poésie de M. l'abbé Gonnet, d'Avignon, était chanté avec tout l'entrain et toute l'expression de la piété la plus vive. Du Calvaire, la procession revint, en chantant le *Te Deum*, sur le plateau de l'église, et la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement donnée en plein air, du haut de l'autel où s'était accomplie la cérémonie du matin, clôtura cette journée si belle pour tous, et dont le souvenir sera à jamais dans tous les cœurs, en même temps qu'il marquera dans les annales du sanctuaire.

Très certainement, Notre-Dame-de-Grâce aura eu pour agréable cette touchante manifestation de la piété de son peuple d'Avignon et de Nîmes ; elle étendra plus que jamais sa main tutélaire sur les vénérables Prélats qui ont daigné apporter de si

grand cœur leur concours à cette fête ; elle accordera de nouvelles et plus abondantes bénédictions aux bons Pères Maristes qui en ont eu l'initiative et qui l'ont si bien organisée, et elle donnera à notre pays, avec le bienfait de la conservation d'une foi séculaire, l'abondance de ses dons et de ses faveurs.

Il n'est pas sans intérêt de savoir comment et au prix de quels efforts s'est exécutée cette grande entreprise du Chemin de Croix de Rochefort.

Les Pères Maristes, dans le but d'aider et de développer, la piété, des pèlerins, nourrissaient depuis longtemps la pensée d'ériger un Chemin de Croix, ou Calvaire, sur la montagne. La confection d'une route meilleure que l'ancienne rendant plus aisé le transport des matériaux nécessaires, et un don pécuniaire important leur ayant été fait à cette fin, le P. Besson, supérieur de la résidence, se mit de suite à l'œuvre.

Pour l'achat du terrain, il fallut traiter avec la commune de Rochefort, qui possède légalement la montagne, sinon en propriété, du moins en jouissance. Un acte d'acquisition fut passé entre les Pères Maristes et cette commune, par-devant Me Dutour, notaire à Rochefort, le 7 mars 1867, portant, que ce terrain d'environ 79 ares est vendu au prix de 1.423 fr. 80 cents. Les chemins en zigzag furent aussitôt tracés et construits pour le prix de 10.860 fr.

D'après le désir de Mgr Plantier, M. Revoil, architecte diocésain; fut choisi et chargé de dresser le plan des stations et autres constructions en maçonnerie ; et on s'adressa à M. Mayer, chef de l'Institut de l'établissement de l'art chrétien à Munich, pour la confection des personnages et tableaux du Chemin de Croix; à M. Monier, entrepreneur, pour bâtir les édicules ; à M. Cade, maître serrurier de Nîmes, pour les portes ou grillages.

Les trois personnages, Christ et larrons, ont coûté 3.400 fr. Les croix en fer, confectionnées par M. Berton d'Avignon, reviennent avec la pose à 2.409 fr. Chaque édicule ou station coûte, matériaux, construction et sculpture, 2.200 fr., non compris le minage ou préparation de l'emplacement, ni les portes en fer. Les tableaux des quatorze stations ont été peints et faits à Munich ; les cinq premiers ont coûté, rendus à Rochefort, 1.378 fr. chacun. La chapelle de la Sainte-Agonie a coûté 5.000 fr. de bâtisse. Les neuf dernières stations faites seulement en 1874 et 1875, ont été cotées chacune à environ 2.100 fr., et les tableaux 10.000 fr. rendus à Avignon, environ 1.115 fr. chacun. Celui de la Sainte Agonie, placé en 1877, a coûté, port compris, 1.420 fr. - Mgr Plantier avait pris à sa charge toute la chapelle de la Sainte-Agonie, mais l'épuisement de ses ressources ne lui permit pas de tenir sa promesse ; le tableau seul fut payé par M. Clastron, au nom du prélat défunt.

Quelques stations seulement étaient achevées en 1869, lors de l'inauguration. Des croix de bois furent érigées à la place des édicules qui restaient à faire, et le chemin de croix fut béni, avec autorisation épiscopale, le 8 juillet.

Les troubles politiques et les malheurs de la guerre, en 1870-1871, firent différer l'achèvement de l'entreprise jusqu'à 1874-1875.

Les portes des édicules et autres ferrures principales du Calvaire, sont l'œuvre de M. Cade Joanen, serrurier à Nîmes. Chaque porte des stations a coûté 130. fr.

Afin de faciliter aux fidèles l'exercice du Chemin de la Croix, le P. Jobert, supérieur du couvent de Notre Dame de 1873 à 1876, a composé et fait peindre sous les tableaux des stations les prières suivantes :

**SAINTE AGONIE**  
**JÉSUS AU JARDIN DES OLIVES.**

Par votre sanglante et douloureuse agonie, faites, ô mon divin Sauveur, que je vous aime de plus en plus, et que je déteste le péché par dessus toutes choses.

**I<sup>re</sup> STATION**  
**JÉSUS EST CONDAMNÉ A MORT.**

C'est moi, O Jésus, qui suis la cause de votre mort. O Marie, refuge des pécheurs, obtenez-moi le pardon de mes innombrables péchés.

**II<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS EST CHARGÉ DE SA CROIX.**

O Jésus, donnez-moi la force de marcher courageusement à votre suite, et de supporter comme vous, sans murmurer, toutes mes épreuves.

**III<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS TOMBE SOUS LE POIDS DE SA CROIX.**

Non, ô mon Jésus, vous ne porterez pas seul le poids de mes iniquités; je veux vous en alléger le fardeau par mes larmes et ma pénitence.

**IV<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS RENCONTRE SA TRÈS SAINTE MÈRE.**

O Marie, aidez-moi à me renoncer entièrement, à porter généreusement ma croix, et à suivre avec vous Jésus jusqu'à la mort:

**V<sup>me</sup> STATION**  
**SIMON LE CYRÉNÉEN AIDE JÉSUS À PORTER SA CROIX.**

Je viens, je me donne à vous, ô mon Sauveur ! Je veux vous servir; pour toujours j'embrasse votre croix.

**VI<sup>me</sup> STATION**  
**UNE FEMME PIEUSE ESSUIE LA FACE DE JÉSUS.**

O Jésus, je vous reconnais, je vous adore comme mon Dieu, sous ces dehors de souffrances et d'opprobres. Puissé-je vous imiter, et vous rendre sans cesse amour pour amour.

**VII<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS TOMBE UNE DEUXIÈME FOIS.**

O mon Sauveur, par les mérites de votre seconde chute, accordez-moi la force de fuir les occasions du péché, et de résister à toutes mes tentations.

**VIII<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS CONSOLE LES FEMMES D'ISRAEL.**

Oui, Seigneur, vous seul savez consoler les âmes affligées. Je souffre, ah ! daignez jeter sur moi un regard de tendresse et de miséricorde.

**IX<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS TOMBE POUR LA TROISIÈME FOIS.**

Par vos humiliations et vos douleurs, ô divin Jésus, faites moi la grâce d'être plus humble, plus confiant en votre miséricorde, au milieu de toutes mes faiblesses.

**X<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS EST DÉPOUILLÉ DE SES VÊTEMENTS.**

O mon Sauveur, c'est mon amour pour la vanité et les plaisirs qui vous abreuve en ce moment d'ignominies ; pardonnez-moi et changez mon pauvre cœur.

**XI<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS EST ATTACHÉ À LA CROIX.**

Contemple, ô mon âme, les souffrances que Jésus endure pour toi ; pleure amèrement tes crimes qui ont percé ses pieds et ses mains adorables.

**XII<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS MEURT SUR LA CROIX.**

Divin Jésus, victime d'amour pour moi, je veux, avec votre puissant secours, vivre et mourir d'amour pour vous.

**XIII<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS EST DÉPOSÉ DE LA CROIX.**

O Marie, imprimez tellement dans mon âme les douleurs que vous ressentîtes au pied de la Croix, que je n'en perde jamais le salutaire souvenir.

**XIV<sup>me</sup> STATION**  
**JÉSUS EST MIS DANS LE SÉPULCRE.**

*Ensevelissez avec vous, ô mon Dieu, toutes mes misères créez en moi un cœur nouveau; et comme Marie ma divine Mère, que je ne vive plus désormais que pour vous seul.*

## **XXXV**

### **Le pèlerinage en pleine activité.**

Après le couronnement de la Vierge, plus encore qu'auparavant, de nombreux pèlerins sont venus chaque année apporter leurs prières, leurs chants et leurs louanges à la Madone bien-aimée. Pour les années les moins favorisées, nos archives mentionnent une cinquantaine de processions ; pour d'autres elles en comptent soixante-dix, soixante-quinze, et jusqu'à quatre-vingts, comme en 1875.

Dans tous ces pèlerinages, ce sont les mêmes témoignages de vénération, de confiance, d'amour et de pieux enthousiasme. Quelques-uns ont offert des particularités qui méritent d'être notées.

D'abord avant le couronnement. Ceux de Vauvert, petite ville au-delà de Nîmes, avaient fait impression, moins par le nombre des pèlerins que par leur dévotion tendre et naïve. En 1860, dans les premiers jours de septembre, quatre-vingts pèlerins de Vauvert, conduits par leur digne curé, M. Goulier, vinrent dans les circonstances suivantes : Partis de leurs maisons à deux heures du matin, sur des charrettes et des voitures particulières, ils louèrent plusieurs omnibus à Nîmes, et arrivèrent à Rochefort vers 9 heures. S'étant mis en ordre au pied de la sainte Montagne, ils la gravirent processionnellement, bannière en tête, la cloche sonnante, et au chant des litanies et des cantiques. Ils entendirent la sainte messe, chantèrent les vêpres, firent le Chemin de la Croix, passèrent presque toute la nuit dans l'église, entendant plusieurs instructions, priant beaucoup, chantant de nombreux et beaux cantiques. Le lendemain ils reçurent tous la sainte communion et, par la bouche du vénérable curé, consacrerent leur paroisse à la Sainte Vierge. Ils laissèrent aux pieds de Notre-Dame un cœur en argent, où étaient renfermés tous les noms des demoiselles de la Congrégation. Enfin après avoir reçu la bénédiction du Très Saint Sacrement, ils descendirent la montagne en procession, et repartirent le cœur rempli d'une sainte joie.

L'année suivante, le 28 août, ils revinrent au même nombre de quatre-vingts. Cette fois, des omnibus loués à Nîmes, allèrent les prendre chez eux à 4 heures du matin, et les déposèrent au pied de la montagne vers une heure de l'après-midi. Ils montèrent en procession jusqu'à la chapelle, chantèrent les vêpres, reçurent la bénédiction du Très Saint Sacrement. La plupart passèrent la nuit entière à l'église, occupés à se confesser et à prier. Le lendemain ils assistèrent à plusieurs messes, et tous reçurent la sainte communion. Ils se procurèrent quantité d'objets de piété, qu'ils firent bénir et emportèrent précieusement. Plusieurs même se chargèrent de petites pierres, de buis, de fleurs et d'herbes odoriférantes prises sur la sainte Montagne. Au départ, ils étaient émus jusqu'aux larmes.

Une personne de Vauvert, venue très fatiguée à Notre-Dame, s'en retourna grandement soulagée, et le lendemain se trouva parfaitement guérie.

La plupart de ces pèlerins, disait le bon curé, sont peu à l'aise pour la fortune, mais ils ne craignent point la dépense pour venir à Rochefort. Quelques-uns font des

épargnes pour cela, pendant toute l'année, et il en vient plusieurs d'une même famille.

Huit jours après, une trentaine d'hommes de la même paroisse, jaloux du bonheur de leurs épouses et de leurs filles, qui étaient venues deux fois à Rochefort, firent instances auprès de leur curé pour obtenir la même faveur. M. Goulier accéda volontiers à leur désir, et repartit avec eux pour Rochefort, au grand déplaisir des protestants de la localité. Après avoir très bien chanté les louanges de Notre-Dame, ils lui firent hommage de leur oriflamme de soie bleue, et s'en allèrent ravis et émus de leur pèlerinage.

Le 7 octobre 1861, une centaine de personnes d'Aimargues, près de Lunel, étaient amenées par un assez bon nombre de prêtres. Partis de bon matin, ils étaient venus à Nîmes en chemin de fer. De là ils arrivèrent à Rochefort en omnibus, vers les trois heures du soir. Au pied de la montagne ils se rangèrent en ordre de procession, et montèrent en chantant. À l'arrivée, un beau cœur en vermeil, qui avait coûté 80 francs, et portait le nom de la paroisse d'Aimargues, fut déposé aux pieds de la Vierge pour y demeurer toujours ; et une couronne de même matière, et ornée de pierreries, fut placée sur la tête de Notre-Dame, mais momentanément, devant servir à décorer la Vierge qui se trouve dans l'église d'Aimargues.

À la tombée de la nuit, les pèlerins chantèrent les vêpres, entendirent une instruction, reçurent la bénédiction du Très Saint Sacrement; la plupart prièrent toute la nuit à l'église, le Chemin de Croix fut fait à 10 heures du soir. Le lendemain tous s'approchèrent de la sainte table, le chœur des jeunes filles exécuta de beaux chants à presque toutes les messes; après le salut donné à 9 heures du matin, ces braves gens partirent. Ils avaient apporté, avec la couronne susdite, de riches ornements sacerdotaux et un très bel ostensor, qu'ils remportèrent après, s'en être servis à Notre-Dame. C'était comme une bénédiction qu'ils demandaient à la Madone de Rochefort, et qui devait les accompagner dans leur paroisse.

Deux jours après avait lieu un pèlerinage assez mouvementé de la paroisse de Milhaud, près Nîmes. Partis à 1 heure du matin, les pèlerins firent le trajet jusqu'à Rochefort en omnibus; le temps fut très mauvais, une grande pluie les surprit en route. Par surcroît, vers 5 heures du matin, avant le jour, un de leurs omnibus versa dans un endroit fort escarpé, entre Nîmes et Saint-Gervasy. Rien de fâcheux n'en résulta pour les pèlerins, et tous les témoins de l'accident virent là une protection de la Sainte Vierge ; seulement ils arrivèrent à Rochefort à midi, cinq heures après les autres.

Le 8 octobre de l'année suivante, ils apportèrent un tableau peint sur toile, racontant l'accident de l'année précédente; et le suspendirent aux murs de la chapelle comme un témoignage de leur reconnaissance pour la protection dont la Sainte Vierge les avait entourés. Cet ex-voto se voit encore dans l'église près de la grande porte.

Le jour de la Pentecôte 1862, des pèlerins venus de Bar-le-Duc en Lorraine, remerciaient Notre-Dame de Rochefort d'une guérison obtenue par son intercession.

Le 14 septembre étant un dimanche, il se fit un très nombreux concours. Les confesseurs furent occupés depuis le samedi à 3 heures jusqu'au lendemain à 10 heures; les messes se succédèrent sans interruption de 4 à 11 heures, et à chaque messe la chapelle fut remplie de fidèles. Plus de trois mille communions furent distribuées.

Le 5 octobre, pèlerinage d'action de grâces M. le curé d'Uchaux, près Orange. Il venait avec sa mère et sa nièce remercier la Sainte Vierge d'avoir été retiré sain et sauf, il y avait deux ans, de dessous les ruines d'une maison qui s'était écroulée tout entière sur lui. Dévot à Notre-Dame de Rochefort, il l'avait invoquée au moment du danger, et c'est à elle qu'il attribuait son salut. Tous ses paroissiens témoins de l'évènement y virent un miracle ; le clergé fut du même avis, et Mgr l'Archevêque d'Avignon appelait le curé d'Uchaux l'enfant du miracle.

Nous trouvons dans nos chroniques des remarques édifiantes, comme celle-ci, à la date du 5 juillet 1863. « *Tels sont l'empressement et le plaisir des peuples de la contrée à venir à Notre-Dame de Rochefort, que l'on voit souvent tous les habitants d'une paroisse, quelquefois les hommes et d'autres fois les femmes, demander en masse à venir en procession à la sainte chapelle. Il y a plusieurs curés des environs qui obtiennent la cessation des danses et autres amusements mauvais, en promettant à la jeunesse de la conduire à Rochefort si elle s'abstient, ou en la menaçant de ne pas faire le pèlerinage si l'on danse.* »

Nous y lisons aussi que M. d'Alzon, fondateur des Pères et des Religieuses de l'Assomption, faisait fidèlement chaque année son pèlerinage, et qu'on l'a vu plusieurs fois gravir la sainte Montagne nu-pieds.

L'année qui suivit le couronnement, un accident désagréable se produisit. Le 19 août 1870, la cloche de Notre-Dame se fêlait, en sonnant à l'arrivée des congréganistes de Nîmes ; et le 8 septembre elle rendait ses derniers sons. Elle fut descendue le lendemain, pour être envoyée au fondeur à Avignon. Dix mois plus tard, le 18 juillet 1871, la nouvelle cloche fut bénite très solennellement par Mgr Plantier. La cérémonie commença par une messe basse, et le sermon fut prêché par M. de Cabrières, vicaire général. Ensuite la bénédiction fut faite dans la grande nef, fermée tout autour ; et dans laquelle étaient les places réservées au clergé et aux invités, environ 400 personnes. Le parrain fut M. Edouard de Talode du Grail, de Manissy, et la marraine Mme Valentine marquise d'Aramon. La marraine, accompagnée du parrain, fit une quête fructueuse.

Dans la soirée la cloche fut montée et installée par Chaillot, maçon de Tavel, et celle de l'hermitage Saint-Pierre, qu'on avait emprunté, fut reportée au clocher de cette chapelle.

Le dimanche 17 août 1873, arrivait une grande procession composée de plusieurs milliers d'hommes, et venant de différents endroits, mais principalement de Nîmes. Pour satisfaire à la dévotion de tous, les messes commencèrent à être dites et les communions à être distribuées dès 3 heures du matin. Outre les Pères du couvent, quarante prêtres environ étaient présents, et à leur tête MM. d'Alzon et de

Cabrières, vicaires généraux. L'ordre le plus parfait et une grande édification n'ont pas cessé de régner dans cette foule immense, qui encombrait l'église, le plateau, les cours de l'asile et du couvent, le Calvaire et les pentes de la montagne. Pour les repas, les salles à manger étant loin de suffire, on dressa des tables dans les cours et sur les terrasses.

À 9 heures, une procession générale parcourut les chemins de la montagne, et la statue de Notre-Dame y fut portée sur un brancard. Au retour, messe chantée sur le plateau, et sermon par M. d'Alzon. À 3 heures, chant du Magnificat, allocution par M. de Cabrières, bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, encore sur le plateau.

Quelques jours après, dans une lettre imprimée, M. d'Alzon disait : « *Le pèlerinage de Notre-Dame de Rochefort a réussi, au-delà de toute espérance ; près de cinq mille catholiques, plus de quatre mille communions d'hommes : voilà ce que nous avons pu contempler.* »

Mgr Plantier et ses vicaires généraux, M. d'Alzon, fondateur de l'Assomption ; M. de Cabrières, qui allait être bientôt évêque de Montpellier, voilà des noms qui vivront toujours sur la sainte Montagne.

Mgr Plantier aimait cette solitude, et y venait aussi souvent que les devoirs de sa charge le lui permettaient. Voulant passer en repos les premiers jours de l'année 1875, il arriva la veille du 1er janvier à Notre-Dame, et y demeura huit jours pleins, vivant en communauté avec les Pères. C'est là qu'il écrivit son mandement pour le carême.

Le 13 avril, interrompant sa tournée de confirmation, il revint à Notre-Dame. C'était son dernier pèlerinage, et il semblait le pressentir, tant il prolongeait ses visites aux pieds de la Vierge dans le sanctuaire. En reprenant le cours de sa tournée pastorale, il exprimait sa satisfaction de s'être un peu reposé sur la sainte Montagne, et le regret d'en partir si tôt. Hélas ! son état d'épuisement était tel qu'il dut bientôt interrompre son travail et rentrer à Nîmes, où peu de jours après il succombait, laissant son diocèse dans la douleur et les larmes.

Avant de quitter Notre-Dame, il avait béni le cimetière, qui venait d'être préparé près des croix monumentales, pour servir à l'inhumation des gardiens du sanctuaire. On y transporta les restes des Pères Séon et Chare, d'abord déposés dans l'ancienne chapelle mortuaire des Bénédictins, attenante à l'église ; et, en ce moment dix religieux de la `Société de Marie y reposent dans la paix du Seigneur. Ce sont les Pères :

Etienne, Séon, 1er. supérieur, décédé le 18 août 1858 ;  
Arsène, Chare, le 26 novembre de la même année ;  
Jean-Baptiste Jacquet, le 17 janvier 1880 ;  
Xavier Vachon, le 29 novembre 1880 ;  
Louis Rozet, le 30 juillet 1884 ;  
Désiré Boichin, le 12 avril 1893 ;

Julien Dubruc, supérieur, le 22 décembre 1897 ;  
Xavier Garde, le 27 juillet 1902 ;  
Lucien Faivre, supérieur, le 17 janvier 1905 ;  
Calixte Mondon, le 20 septembre 1909.

Mgr Besson, successeur de Mgr Plantier, fit son premier pèlerinage le dimanche 15 octobre 1876, et arriva le samedi soir. À cette occasion les hommes avaient été convoqués exclusivement ; ils affluèrent dès la veille, et pendant la nuit, et le matin. Mais, malgré la défense formelle, les femmes vinrent également en foule ; de sorte que la montagne se trouva inondée d'une multitude compactée d'au moins quatre à cinq mille âmes. La messe fut chantée en plein air à 10 heures, et le Prélat prêcha après l'Évangile. Une heure avant, une immense procession s'était déroulée sur la route et au Calvaire. Les communions distribuées atteignirent presque le chiffre de trois mille.

Trois ans après, en 1879, pendant le seul mois de septembre, on en distribua douze mille.

Et cependant la politique persécutrice jetait les catholiques de France dans de grandes inquiétudes. Les Pères de Rochefort menacés, comme tous les religieux ; par les décrets de mars 1880, n'y échappèrent que grâce à l'intervention de Mgr Besson, qui fit savoir au Gouvernement qu'il les prenait sous sa protection, qu'il les incorporait au clergé de son diocèse et en faisait ses missionnaires diocésains. Le ministre des Cultes répondit au mois de juillet, que ces gardiens ou chapelains de Notre-Dame de Rochefort, missionnaires du diocèse de Nîmes, ne seraient pas inquiétés, attendu qu'ils étaient sous la juridiction de l'évêque, qui pouvait en disposer à son gré.

Depuis cette époque la situation n'a pas changé ; les chapelains de Notre-Dame continuent de remplir leurs fonctions, respectueusement soumis à l'autorité bienveillante de Mgr l'Évêque de Nîmes.

Pendant le XIXe siècle, Notre-Dame ne cessa pas de répandre ses grâces, et de manifester sa maternelle protection par d'insignes faveurs.

En 1862, un habitant de la Capelle, le sieur Joseph Gauthier, fut guéri, par la Vierge de Rochefort, d'une douleur très vive au côté provenant d'une chute. Il en souffrait depuis quatre ans et n'avait pu obtenir le moindre soulagement. Il se décida à venir visiter la sainte chapelle où Marie se montre si secourable aux malheureux ; il était à peine arrivé au pied de la sainte Montagne que la douleur avait disparu.

Encouragé par ce premier succès, il vint l'année suivante demander la guérison d'un rhumatisme qui le fatiguait depuis vingt ans. Sa seconde démarche fut bénie comme la première, il fut guéri de ses rhumatismes. La reconnaissance, disait-il, lui faisait un devoir de publier les faveurs dont il avait été l'objet.

Le 24 avril 1864, la paroisse de Sauveterre déposait dans la chapelle un bel ex-voto, où se lit le récit d'un prodige ; en voici le résumé :

Le dimanche, 31 août 1862, vers trois heures du soir, la paroisse de Sauveterre revenait du sanctuaire béni de Rochefort. Le nommé Joseph Gilles Cambe ramenait sur sa voiture dix pèlerins, parmi lesquels quatre vieillards. Craignant, pour ces derniers surtout, la fatigue d'un mouvement trop précipité, il prit la résolution, une fois arrivé au chemin pierreux de Catalan, de n'aller plus qu'au pas, et laissa en conséquence défiler devant lui toute la caravane. Mais à peine son cheval, jeune encore et très fougueux, se vit-il ainsi distancé par les autres, qu'il partit comme un trait afin de les atteindre. Le conducteur, perdant l'équilibre, tomba en travers de la voie, et sentit sa poitrine sillonnée par la roue ; les premières personnes accourues craignaient de ne trouver qu'un cadavre, et crièrent au miracle en voyant se relever un homme plein de vie et sans la plus petite lésion. Cambe se releva en effet, sans donner à qui que ce soit le temps de lui tendre la main ; il reprit sa place à la suite des pèlerins, et regagna sa demeure aussi tranquillement que si la chute n'avait été qu'un rêve.

Au mois de mai 1864, Jean Alexandre et sa femme, de la paroisse de Molières, portèrent une fille âgée de six ans dans la sainte chapelle. Pendant les messes, ils la déposèrent sur des coussins, où elle resta sans mouvement. Le lendemain du pèlerinage elle se trouva mieux, sa santé s'améliora considérablement; et le 15 mai 1865, cette enfant, conduite par sa mère, sa grand'mère et d'autres personnes de Molières, gravissait la montagne de son pied.

Le 8 septembre 1876, une femme de Bagnols, privée depuis six ou sept ans de l'usage de la parole, la recouvrait dans la sainte chapelle, à la messe de 7 h., immédiatement après avoir fait la sainte communion.

Le 8 septembre 1881, l'auguste Vierge, guérissait un jeune homme d'Alais, qu'une méningite avait privé de l'usage de la parole et même de ses facultés intellectuelles. Depuis quelque temps il avait recouvré la connaissance, mais restait incapable de parler. Il vint donc à Notre-Dame la veille de la Nativité, se confessa par écrit le matin de la fête ; et après la communion il se mit à parler et s'en retourna en parfaite santé. Le miracle a été connu d'une foule de personnes de la ville d'Alais. M. l'abbé Laurent, curé de la paroisse Saint-Joseph à laquelle appartient la famille de ce jeune homme, dressa un procès-verbal en bonne et due forme de ce fait merveilleux.

En 1884, le choléra exerçait ses ravages à Toulon, Marseille, Arles, et menaçait notre région. Déjà Vallabrègues, Montfavet étaient envahis. Les populations menacées accoururent en foule se jeter aux pieds de la Bonne Mère. Pour la fête de la Nativité, un triduum fut célébré solennellement. Pendant les trois jours, trois prédicateurs distingués parlèrent de la toute-puissante protection de Marie, et plus de huit mille pèlerins écoutèrent leurs paroles. Les communions ne furent pas en rapport avec ce grand nombre ; à cause du choléra, les médecins recommandaient de ne pas sortir à jeun le matin. Or, malgré la chaleur et la foule des pèlerins dont beaucoup venaient des pays contaminés, aucun accident ne se produisit sur la montagne, et l'on attribua non sans motif cette préservation à une protection sensible de la Sainte Vierge.

Au mois de mai 1885, le P. Dubruc fit placer, sur la route, la statue de saint Joseph qui est adossée à la XIIIe station du Chemin de la Croix. Douze cents pèlerins au moins assistèrent à la bénédiction, et manifestèrent la satisfaction la plus vive de voir ce monument élevé en l'honneur du glorieux Patriarche.

Le même supérieur plaça dans le sanctuaire l'image du Sacré Cœur, et remplaça par une statue, qui représente Marie accueillant les pèlerins, celle qui se trouvait sur la place devant la chapelle.

*Signalons deux fondations de lampes devant brûler à perpétuité près du trône de la Vierge. La première fut faite, en 1884, par une pieuse personne de Nîmes ; l'autre, en 1898, par Mme la Vicomtesse du Mesnil née de Forbin, qui écrivait : « Les rapports si anciens qui ont existé entre la famille de Forbin à laquelle j'appartiens et le sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort, auront ainsi par l'entretien de cette lampe perpétuelle une continuité qui prouvera que la foi de la génération présente est à la hauteur de celle de nos aïeux, qui en 1774, nous consacraient tous par avance à Notre-Dame-de-Grâce. »*

## XXXVI

### Le Triduum du Bienheureux Chanel.

C'est dans les premiers jours de mai 1890 que fut célébré dans le sanctuaire de Rochefort, le triduum solennel en l'honneur du Bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, missionnaire mariste, martyrisé en Océanie, le 28 avril 1841, et béatifié le 17 novembre 1889. Nous empruntons le récit de ces trois grandes journées aux Semaines Religieuses de Nîmes et d'Avignon.

S'il est vrai que le sang des martyrs est une semence de chrétiens, il est incontestable aussi que les fêtes célébrées en leur honneur provoquent un réveil de la foi et sont saluées par la vénération des peuples. Hâtons-nous d'ajouter que, dans nos religieuses contrées, on aime tellement la très Sainte Vierge qu'il semblait que fêter le fils, le martyr de Marie, c'était encore réjouir le cœur de la Bonne Mère.

Aussi bien, dès le premier jour, les pèlerins sont accourus nombreux; le second jour rappela les belles affluences des concours ; et le troisième c'était, sur la sainte colline, une vraie fourmilière humaine.

La chapelle avait été décorée avec un goût exquis, rien n'avait été omis de ce qui pouvait relever la magnificence de ces fêtes, et depuis les solennités du Couronnement, rien n'approcha de l'enthousiasme de ce *Triduum*.

Le premier jour, vendredi 2 mai, plus de trente prêtres étaient sur la sainte colline. À 10 heures, la grand'messe fut célébrée par M. l'abbé de Laville, archiprêtre d'Uzès. Après Évangile, M. l'abbé Chapot, missionnaire apostolique, monte en chaire ; avec sa parole vibrante et un rare bonheur d'expression, il applique au Bienheureux ces paroles de nos saints Livres: *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Isral, tu honorificentia populi nostri*. Le P. Chanel est la gloire de l'Église, dont les caractères essentiels sont mis en relief par son apostolat, la joie de la France, qui réclame en lui un protecteur nouveau, l'honneur de la Société de Marie, dont il a été le premier martyr.

La messe solennelle terminée, un Père Mariste fait vénérer les reliques du Bienheureux aux pieux pèlerins.

A 3 heures, sont chantées les vêpres, l'issue desquelles l'infatigable abbé Chapot prononce le panégyrique du Bienheureux. S'inspirant de ce texte des saintes Écritures : *Scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum*, l'élégant orateur, dans un beau et véhément langage, nous montre tour tour, dans le P. Chanel : le prêtre fidèle sa vocation suscitée par Dieu, l'apôtre dévoré dès sa jeunesse du zèle ardent des âmes, qui voit le déchirement de son cœur au départ, et les longues souffrances morales et physiques qu'il a endurées pendant trois ans Futuna, couronnés par la mort sanglante des témoins de Dieu et de la foi.

Les chants liturgiques ont été interprétés, matin et soir, avec harmonie et piété par une délégation du séminaire d'Avignon.

Le soir enfin, 8 heures, après la procession aux flambeaux, on donne la bénédiction du Très Saint Sacrement dans la chapelle brillamment illuminée ; et l'assistance s'écoule, emportant de cette première journée du Triduum les plus saintes émotions.

Le deuxième jour, le saint Sacrifice de la messe fut offert par M. le chanoine Goiffon, vicaire général. C'est devant une belle assemblée de prêtres et de pèlerins que le R. P. Bizot, de la Société de Marie, prend la parole. Mettant sur les lèvres de la Sainte Vierge ces paroles des lettres sacrées : *Eruam te et honorificabis me*, il nous montre, avec une émotion communicative, le Bienheureux glorifiant celle qui l'avait tiré de l'obscurité, par une *sainteté* qui s'affirme dans toutes les situations où le place la Providence, et un ardent amour des âmes, qui lui vaut l'auréole du martyr.

Quand la parole émue et vibrante de l'orateur conviait ses auditeurs à être eux aussi des saints; des apôtres et des témoins de Dieu, on sentait l'accent d'un frère heureux de glorifier son frère du ciel.

Vers 4 heures, après les vêpres solennelles, le chanoine Germain, curé de Saint-Baudile de Nîmes et depuis archevêque de Toulouse, un des anciens élèves dont les PP. Maristes sont les plus fiers, et bon droit, retrace la vie du Bienheureux. Pendant plus d'une heure, il a vraiment tenu son auditoire sous le charme. Par sa parole tour tour familière, élevée, saisissante, mais toujours facile et distinguée, l'éloquent orateur nous a initiés à la vocation sacerdotale du petit berger, aux saintes ardeurs du missionnaire, l'humilité du religieux et l'héroïsme du martyr. Cet émouvant discours, œuvre de cœur et de talent, fut un très heureux développement du texte choisi par l'orateur : *Sancti per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones.*

C'est une délégation du petit séminaire de Beaucaire, qui a exécuté les chants liturgiques la messe et aux vêpres. Ces jeunes gens ont ensuite chanté en l'honneur du Bienheureux un cantique entraînant qui a été fort remarqué.

A 5 heures, Mgr Gilly, évêque de Nîmes, faisait son entrée solennelle dans le vénéré sanctuaire. Il y fut reçu et complimenté par le R. P. Bonny, supérieur des chapelains, entouré d'un nombreux clergé Monseigneur répondit avec bonté et à propos aux souhaits de bienvenue du R. P. Supérieur.

Le second jour du *Triduum*, comme le précédent, s'est terminé par la procession aux flambeaux, une belle illumination de la façade et du chœur de la chapelle et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

À la journée du dimanche, 4 mai, aucune splendeur, aucune allégresse ne devait manquer, commencer par un radieux soleil et une température printanière.

Dès l'aurore des messes se disent tous les autels du sanctuaire ; et bien consolant est le spectacle qu'offrent de nombreux fidèles se pressant la table eucharistique.

C'est assurément pour le Bienheureux le plus doux triomphe; car c'est la victoire de Jésus, descendant en dès centaines d'âmes ferventes et généreuses.

Vers 8 heures, arrive Mgr de Cabrières, Évêque de Montpellier. Sa présence est saluée par tous avec une respectueuse sympathie, car c'est un familier de Notre-Dame, et son éloquente parole doit couronner le *Triduum*.

A 9 h 1/2 la cloche sonne toute volée, annonçant l'approche de Mgr l'Archevêque d'Avignon, qui, sur les respectueuses instances de Mgr l'Évêque de Nîmes, a bien voulu consentir célébrer les offices religieux de la journée.

À peine le vénéré métropolitain a-t-il franchi le seuil de la chapelle, qu'il y est reçu et complimenté par Mgr l'Évêque de Nîmes, entouré d'une brillante assistance des prêtres et des chapelains de Notre-Dame. Aux paroles éloquentes de l'éminent prélat, heureux de se dire son suffragant et son fils, Mgr Vigne répond avec la bonté touchante d'un père et la délicatesse exquise d'un noble esprit et d'un grand cœur, et Sa Grandeur fait son entrée solennelle dans le sanctuaire. Quelques instants après, en présence de Mgr l'Évêque de Nîmes, de Mgr l'Évêque de Montpellier, et d'une riche couronne de plus de soixante prêtres, Mgr l'archevêque d'Avignon officiait pontificalement la messe solennelle. Et en même temps une messe basse était dite en plein air, pour la foule qui ne trouvait point de place dans l'église.

Après l'Évangile, Mgr Gilly monte en chaire, et sur ces paroles de l'Apôtre : *Mors in nobis operatur et vita in vobis*, prononce une émouvante allocution. Oui, s'écrie-t-il, la mort travaille et doit travailler en nous, tous les jours, pour détruire les suites du péché et y déposer les semences de cette vie surnaturelle qui s'appelle la vertu. Ainsi en a-t-il été du Bienheureux Chanel, qui, mourant lui-même par l'humilité de l'esprit, la mortification du cœur et du corps, a reçu abondamment de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et a communiqué cette sève surnaturelle ses amis, ses élèves, aux pauvres sauvages de l'Océanie. Ainsi doit-il en être de nous, frères des saints et leurs imitateurs obligés, si, comme eux, nous voulons mériter la gloire.

L'excellente chorale de Saint-Baudile, phalange intelligente de vrais chrétiens doublés d'artistes, a interprété tour tour, avec un rare talent, des symphonies de musique religieuse et les sévères beautés du chant grégorien.

Qu'elle fut belle aussi la dernière soirée de ce *Triduum* ? Que dire des splendeurs des vêpres pontificales, présidées encore par Mgr l'Archevêque d'Avignon et admirablement chantées par la chorale de Saint-Baudile ?

Que dire, surtout du panégyrique, prononcé par Mgr de Cabrières ? Quelle saisissante application au Bienheureux Chanel de cette parole de Notre-Seigneur : *Ego elegi vos, et posui vos, ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat*. C'est bien là vraiment comme l'éloquent abrégé de toute sa vie. Appelé à la sainteté et à la possession du ciel, comme tous les hommes ses frères, le Bienheureux Chanel a fidèlement correspondu l'attente de Dieu. Aussi a-t-il été constitué par le Tout-Puissant dans une vocation sainte, la vocation sacerdotale ; dans une vocation de perfection, la vocation religieuse; dans une vocation d'immolation enfin, celle de

l'apôtre et du martyr. S'il a été actif au service de Dieu, s'il a produit des fruits de salut parmi les âmes, si ces fruits demeurent encore: Cuet, Meximieux, Brou, Ambérieux, Crozet, Lyon, Belley et Futuna sont là pour l'attester. Car, sur tous les rivages où il a porté ses pas, le petit berger, le séminariste, le prêtre, le curé le religieux, le professeur, le directeur et le supérieur du séminaire, en un mot, le Bienheureux Chanel a laissé l'impérissable mémoire d'un saint, d'un apôtre et d'un martyr.

L'éminent orateur, depuis longtemps reconnu comme un des princes de la parole, a salué comme une des forces nécessaires de l'Église les Sociétés religieuses anciennes et nouvelles. Il a bien voulu faire, en termes délicats mais expressifs, l'éloge des zélés gardiens de ce sanctuaire aimé et vénéré assurant que les Pères de la Société de Marie sont les dignes continuateurs de l'œuvre du Bienheureux Chanel, soit en France, soit sur les lointains rivages de l'Océanie. *« Heureux, s'est-il écrié en terminant, le pays qui possède des sujets comme le Bienheureux Chanel l'Heureuse la famille qui compte un tel enfant ! Heureux le diocèse, heureuse la paroisse qui renferme un tel séminariste, un tel prêtre ! Heureuse enfin la Société religieuse qui peut s'honorer d'un tel saint, d'un tel saint apôtre, d'un tel martyr ! »*

La journée se termina et le *Triduum* fut clos par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. L'illumination du chœur était éblouissante, et les vaillantes choristes qui pendant tout le *Triduum* avaient, matin et soir, par leurs pieuses mélodies, ravivée la foi des pèlerins, saluèrent pour la dernière fois de leurs plus beaux cantiques, Jésus, la Bonne Mère et le saint Martyr.

Ces fêtes furent une preuve de plus de la vitalité de l'Église, dont l'inépuisable sève produit toujours des saints.

*Elles furent encore une preuve nouvelle et éloquente de l'imprescriptible fidélité de Dieu sa parole. Il a promis aux saints le centuple en ce monde et en l'autre ; et voilà que, de fait, les multitudes se pressaient aux pieds de l'image de cet humble prêtre, hier encore inconnu, baisaient ses reliques, lui adressaient leurs invocations, et lui décernaient des triomphes spontanés, éclatants, enthousiastes.*

## **XXXVII**

### **Les préparatifs du XIe Centenaire.**

Le pèlerinage de Rochefort datant de l'année 798, l'année 1898 amenait le XIe centenaire de sa fondation. Cet anniversaire, onze fois séculaire, méritait d'être célébré par des fêtes exceptionnellement solennelles. Mgr Béguinot, qui occupait depuis deux ans le siège épiscopal de Nîmes, saisit avec joie une si belle occasion de montrer son ardente dévotion pour la très sainte Mère de Dieu, et résolut de donner à ces fêtes un éclat inouï, en les célébrant tout à la fois dans le sanctuaire de Rochefort et dans la basilique-cathédrale de Nîmes.

Prés d'un an d'avance, le 31 octobre 1897, la Semaine Religieuse les annonçait en ces termes :

« L'année prochaine on célébrera le onzième centenaire de la fondation de la pieuse chapelle. Tout nous fait espérer, à cette occasion, une recrudescence d'élan et de dévotion envers l'auguste Mère de Dieu, qui a voulu que le diocèse de Nîmes fût doté d'un de ses plus beaux sanctuaires du midi de la France. Nous savons que Mgr l'Évêque tient à honneur de se mettre lui-même à la tête de ce mouvement de reconnaissance et de dévotion.

« Le culte de Notre-Dame de Rochefort est, du reste, de tradition parmi les glorieux évêques qui se sont succédé, depuis près d'un siècle, sur le siège de Nîmes. Mgr de Chaffoy a relevé de ses ruines le béni sanctuaire au lendemain de la Révolution. Mgr Cart l'a confié aux RR. PP. Maristes. Mgr Plantier aimait à venir y prier tout seul et à s'y reposer de ses fatigues. Mgr Besson et Mgr Gilly lui ont donné des marques nombreuses de leur vive et profonde sollicitude. Mon-seigneur notre évêque actuel l'a honoré d'une de ses premières visites.... »

Bientôt Mgr Béguinot pria le Souverain Pontife de vouloir bien ouvrir, à l'occasion du centenaire, le trésor des grandes indulgences jubilaires; et le 5 février 1898, le Pape Léon XIII répondit par un Bref très glorieux, pour notre sanctuaire, et dont voici la traduction :

### **Léon XIII Pape**

***À tous les fidèles de Jésus-Christ qui liront les présentes lettres Salut et bénédiction apostolique.***

*C'est avec la plus douce et la plus agréable satisfaction que Nous avons appris la célébration prochaine de pieuses solennités séculaires, en mémoire de l'érection du sanctuaire de la Bienheureuse Marie Vierge Immaculée de Grâce, situé dans les limites du diocèse de Nîmes, près de la ville vulgairement appelée Rochefort. Comme très souvent les fidèles se rendent, même de pays éloignés, en pèlerinage à ce sanctuaire, non moins illustre par son antiquité que par les faits remarquables de son histoire, et que la prochaine solennité accroîtra le nombre de ces pèlerins, désireux de faire retirer de cette heureuse solennité les fruits les plus féconds dans le Seigneur, plein de confiance en la miséricorde du Dieu tout-puissant et appuyé*

*sur l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, Nous accordons une indulgence plénière à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui assisteront chaque jour aux prières du Triduum célébré à cette heureuse occasion, dans la Cathédrale de Nîmes, qui, vraiment repentants et s'étant confessés, feront la communion, l'un des trois jours du Triduum, à leur choix et prieront dans ladite Cathédrale, pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église ; mais, aux fidèles qui, également repentants, s'étant confessés et ayant communié, visiteront pieusement le sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort, un jour à leur choix, depuis le mois de mai, jusqu'au mois de septembre inclusivement, et y prieront aux intentions ci-dessus indiquées, Nous accordons en forme de Jubilé, une indulgence plénière et la ré-mission de tous leurs péchés.*

*Nous accordons que toutes et chacune de ces indulgences et rémissions des péchés puissent être appliquées aussi en manière de suffrage aux âmes des fidèles qui ont émigré de ce monde, unis à Dieu par la charité.*

*En outre, Nous accordons à tous les confesseurs légitimement approuvés dans le diocèse de Nîmes, en vue de faciliter les moyens de gagner ce jubilé, tous les pouvoirs que Nous accordâmes, par les Lettres Apostoliques Pontifices Maximi datées du XV février MDCCCLXXIX, excepté toutefois les pouvoirs qui ont été exceptés dans ces Lettres.*

*Nonobstant tout ce qui pourrait être contraire à ces Lettres.*

*Ces présentes Lettres valables seulement pour cette année.*

*Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le V février MDCCCXCVIII, de Notre Pontificat la vingtième année.*

*Aloys. Card. MACCHI.*

Le 12 avril suivant, Mgr l'Evêque portait ce Bref à la connaissance de tout son diocèse, et l'accompagnait d'une magnifique Lettre Pastorale, dont voici le Dispositif :

*Afin de nous conformer aux intentions du Saint-Père, les fêtes solennelles du onzième anniversaire séculaire de la fondation de Notre-Dame de Rochefort, comprendront donc deux ordres de solennités religieuses.*

*La première et la plus notable partie des fêtes sera célébrée, comme de justice, au sanctuaire même de Notre-Dame de Rochefort, selon un programme détaillé qui sera dressé par les RR.. PP. Maristes et approuvé par Nous.*

*D'une manière générale, les fêtes du Centenaire s'ouvriront à Rochefort le 1er mai 1898 et se termineront le 31 septembre de la même année. Pendant cette période de cinq mois, tous les fidèles qui visiteront le sanctuaire pourront gagner l'indulgence plénière en forme de Jubilé, accordée par le Souverain Pontife, suivant les conditions énoncées dans le bref du 5 février 1898.*

*Ces démonstrations religieuses au sanctuaire même de Rochefort, nous en avons la certitude, seront des plus brillantes ; toutefois, par suite de l'étroitesse des locaux et de l'insuffisance des terrains, elles devront être forcément restreintes à des pèlerinages de paroisses ou tout au plus à des réunions par canton.*

*Nous avons donc pris la liberté de représenter au Souverain Pontife, qu'il convenait à la dignité suréminente de Celle que nous avons à cœur d'honorer, non moins qu'à l'enthousiasme religieux du Clergé et du peuple de choisir, pour la célébration de fêtes spéciales, un lieu plus vaste, plus accessible aux multitudes comme par exemple, dans notre ville épiscopale à Nîmes, la Basilique Cathédrale dédiée à Marie. Là, il nous serait possible, en présence des évêques et du peuple assemblés, de déployer plus à l'aise les splendeurs du culte, durant la célébration d'un Triduum solennel. Le Pape a daigné également approuver et bénir ce projet et en favoriser l'exécution par la concession d'une indulgence plénière.*

*Les 5, 6, 7 juillet, ont été choisis pour la célébration du Triduum solennel de Notre-Dame de Rochefort à la Cathédrale de Nîmes. Le programme détaillé des fêtes vous sera communiqué ultérieurement. Mais dès maintenant, il m'est consolant de vous annoncer que rien ne sera négligé pour donner à ces fêtes le plus grand éclat. Saluons donc, Nos Très Chers Frères, avec une joie vraiment filiale l'annonce de ces grandes solennités, qui, en dehors du contentement intime inhérent à la célébration de nos fêtes catholiques, nous donneront la certitude de plaire au divin Jésus, notre très aimable Sauveur, en honorant Marie, sa Sainte Mère.*

*A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :*

*ARTICLE PREMIER - Conformément au Bref qui nous est adressé par le Souverain Pontife, à la date du 5 février 1898, l'indulgence du Jubilé, accordée par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, à l'occasion du onzième anniversaire séculaire de la fondation de Notre-Dame de Rochefort, est publiée dans le diocèse de Nîmes. Cette indulgence, dont les conditions formulées dans le bref sont expliquées dans l'instruction ci-annexée, peut être gagnée du 1er mai au 30 septembre 1898.*

*Messieurs les Curés voudront bien s'entendre avec les Révérends Pères de Notre-Dame de Rochefort pour l'organisation des pèlerinages dont le programme sera inséré dans la Semaine Religieuse.*

*ART. 2. - Un triduum solennel, en l'honneur de Notre-Dame de Rochefort, sera célébré dans la Basilique-Cathédrale de Nîmes, le mardi 5, le mercredi 6, le jeudi 7 juillet 1898. Une indulgence plénière est accordée aux fidèles qui suivront les exercices de ce triduum aux conditions énumérées dans le bref du Souverain Pontife et expliquées dans l'instruction ci-annexée.*

*Cette indulgence plénière peut être gagnée par tous les fidèles et ne se confond pas avec l'indulgence Jubilaire accordée au sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort.*

*ART. 3. - Nous invitons tous les membres du clergé séculier et régulier, soit de notre ville épiscopale, soit du diocèse, à assister à ce triduum.*

*Les prêtres du diocèse en prévenant à l'avance Monsieur le Supérieur seront reçus au Grand-Séminaire.*

*Nous sollicitons avec confiance le concours empressé de tous nos diocésains, pour donner à ces fêtes tout l'éclat dont notre bien-aimée ville de Nîmes aime à entourer nos solennités religieuses.*

*Et., sera la présente lettre lue au prône dans toutes les ,églises du diocèse le dimanche qui en suivra la réception.*

*Donné à Nîmes, en notre Palais Épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Évêché, le 12 avril 1898.*

*FÉLIX (1)*

*Évêque de Nîmes, d'Uzès et Alais.*

*(1) Félix-Auguste Béguinot 1896-1921.*

Encouragés par leur Évêque, les Gardiens du sanctuaire travaillaient avec ardeur aux préparatifs matériels. Ils eurent le chagrin de perdre leur supérieur, le P. Dubruc, enlevé par une mort rapide mais non imprévue. Chargé une première fois, en 1882, de la direction du pèlerinage, il avait eu pour successeur le P. Bonny, à qui il avait lui-même succédé en 1895 pour une seconde période de supériorat. Il faisait peindre la chapelle et avait mis en réserve quelques ressources pour couvrir les dépenses des fêtes du jubilé, lorsque Dieu le rappela presque subitement.

Le P. Boisserie, nommé à sa place, se mit activement à l'œuvre pour disposer toutes choses sur la sainte Montagne. Il acheva les peintures de l'église, qui coûtèrent près de 5.000 francs ; redora le baldaquin au-dessus de la statue miraculeuse, pour la somme de 820 francs ; plaça les deux vitraux de l'abside, représentant l'un le couronnement de la Vierge par Mgr Plantier, l'autre une procession du centenaire présidée par Mgr Béguinot. Ces deux vitraux, sortis des ateliers de Lucien Bégule, de Lyon, coûtèrent 1.800 fr.

Il fallut replacer tous les ex-voto dans la chapelle rajeunie, acheter un harmonium 642 francs, redorer plusieurs lampes et revernir les quatre brûle-cierges, faire blanchir les chambres, les salles et les corridors de l'asile ; opérer enfin d'autres réparations utiles.

Un album du pèlerinage fut imprimé à six mille exemplaires, pour 1680 francs ; une notice historique de Notre-Dame-de-Grâce, écrite par le P. Léon Chapot, éditée par Paillart d'Abbeville, fut tirée à dix mille exemplaires et coûta 700 francs. (1)

En un mot, rien ne fut négligé pour solenniser convenablement l'année jubilaire et en perpétuer le souvenir.

*(1) Par la suite, cette notice historique de Notre-Dame-de-Grâce sera jointe en annexe au livre de Léon Chapot, Le Batelier de Notre-Dame, imprimé par J. Lefort à Lille en 1907.)*

### XXXVIII

#### Le Triduum dans la Cathédrale de Nîmes.

Un témoin de ces solennités grandioses rendait ainsi ses impressions :

Les belles fêtes religieuses célébrées à Nîmes les 5, 6 et 7 juillet, en l'honneur de Notre-Dame de Rochefort, ont été de tout point un vrai et magnifique régal, non seulement pour l'oreille et les yeux ; mais, surtout pour l'esprit, le cœur et la piété.

En considérant l'ordre et la splendeur des cérémonies, la majesté de la Pourpré Romaine si dignement et si noblement portée, l'éclat des Pontifes et des dignitaires ecclésiastiques- de tous ordres qui lui faisaient escorte ; en entendant ces chants incomparables et ces harmonies qui 'semblaient descendre des cieux, il nous semblait vraiment qu'un rayon de la gloire de l'Église triomphante commençait à nous apparaître. Ce n'était cependant qu'une faible partie de l'Église militante sur la terre que nous avons sous les yeux, mais déjà sur son front quel reflet de l'ineffable beauté de celle que nous appelons dans nos sacrés cantiques Bienheureuse Vision de paix. *Beata pacis visio*, de cette Jérusalem céleste qui a reçu en dot toute la gloire de' Dieu le Père, qui est toute resplendissante, de la grâce de son Époux, Reine ineffablement belle, indissolublement unie au Christ triomphant; étincelante cité du ciel.

Mais elle était là aussi, représentée sous son doux emblème de Vierge immaculée, Celle à qui conviennent mieux encore tous ces titres, l'Auguste Mère de Dieu devenue la Mère et la Reine de l'Église ; car toutes les splendeurs et toutes les beautés de la Cité sainte ne sont qu'une faible image de ses ineffables perfections. Elle nous tendait ses mains éblouissantes de grâces et nous laissait entrevoir ses sourires, comme pour nous montrer que toutes les avenues de son cœur nous étaient ouvertes, à nous, pauvres exilés de la terre, avides de franchir enfin les portes de la patrie.

Pour fêter le onzième centenaire de Notre-Dame de Rochefort, la vieille cathédrale de Nîmes, jadis consacrée à la Très Sainte Vierge par le grand pape Urbain II, a voulu revêtir la robe fleurie des fiançailles et reprendre un nouvel air de jeunesse. Regardez ces guirlandes gracieuses qui courent le long des murs du majestueux édifice, prenant à travers les cintres, autour des riches bannières et des écussons, les formes les plus élégantes et les plus symboliques; vous ne voyez partout que des roses. Il y en a, dit-on, plus de sept mille. Depuis plusieurs mois, des mains aussi délicates que pieuses s'appliquent à les confectionner, sous la touchante inspiration d'une femme aussi vénérable par ses vertus que par son âge, tante de notre éminent Évêque, dont elle a su depuis longtemps faire un vrai fils d'adoption.

Au-dessous de cette élégante ornementation, on remarquait, dans le chœur, du côté de l'Évangile, le trône du prélat célébrant, orné de riches tentures ; et de l'autre, un peu plus prêt de l'autel, le trône vraiment royal de S. E..le cardinal-archevêque de Lyon, Primat des Gaules ; puis à côté et un peu en avant, les bancs richement ornés d'une housse verte derrière lesquels étaient disposés des fauteuils pour Nos Seigneurs les Évêques et les Révérendissimes Abbés mitrés. Le cortège des chanoines et du clergé était réparti, soit sur une estrade derrière les bancs; des

évêques, soit dans les stalles du chœur. Une place d'honneur toute spéciale avait été réservée auprès du trône du Pontife célébrant pour les RR. PP. Maristes du sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort.

De ces journées peut-être sans pareilles dans l'histoire de la ville et du diocèse de Nîmes, nous ne pouvons donner qu'un court et très pâle compte rendu

### **Le mardi 5 juillet.**

Dès le lundi; la foule impatiente pénétrait dans l'église pour voir les décorations.

Le défilé ne cessa pas un seul instant de la journée, mais le soir les groupes étaient si nombreux que la circulation était difficile.

La plupart de Nos Seigneurs les Évêques arrivaient ce jour-là, et après être allés saluer notre Évêque et visiter la Cathédrale, se rendaient dans les maisons religieuses qui leur offraient l'hospitalité.

A six heures du soir, toutes les cloches de la Cathédrale mises en branle annonçaient à toute la ville l'ouverture du Triduum, et préludaient ainsi à la joie du lendemain.

Le premier jour se lève, le son des cloches le salue et Nîmes se réveille dans la joie. Sept heures ont à peine sonné, et déjà les fidèles, affluent pour la première messe du Triduum. A sept heures et demie, Mgr Theuret, évêque de Monaco, monte à l'autel; des chants pieux ne cessent de se faire entendre, les communions sont très nombreuses.

À dix heures précises, le cortège sort de la sacristie et traverse les rangs pressés des fidèles pour se rendre à l'évêché; la place de la cathédrale est littéralement envahie ; toutes les voitures qui essaient de passer sont requises par la foule et lui servent d'estrade. Nos Seigneurs apparaissent, couverts de la mitre et portant en main leur bâton pastoral. Voici l'ordre du défilé : La croix du vénérable Chapitre ; les élèves de la maîtrise épiscopale; un grand nombre de prêtres ; MM. les directeurs du Grand Séminaire et curés-doyens ; MM. les chanoines de tous ordres ; les révérendissimes abbés de Lérins et de Notre-Dame des Neiges ; Monseigneur l'Évêque de Montauban, Mgr l'Évêque de Monaco, Mgr l'Évêque de Montpellier, Mgr l'Évêque de Nîmes, et enfin l'Évêque officiant, Mgr Germain, évêque de Rodez, précédé des chanoines qui l'assistent et suivi des porte-insignes.

Le gros bourdon jette dans les airs ses notes graves et solennelles, les grandes orgues font retentir les voûtes de leurs sons les plus joyeux; les chantres entonnent l'*Introit* de la messe votive de la Vierge : *Salve, Sancta Parens*, et donnent ainsi le premier salut à l'Immaculée qui est l'objet de ces fêtes.

À l'Évangile, M. l'abbé Guillibert, alors vicaire-général d'Aix et aujourd'hui évêque de Fréjus, monte en chaire. Saisi par la vue de cet imposant auditoire, il se plaît à reconnaître les beautés et les richesses dont la cathédrale est ornée ; il donne de

légitimes éloges à tous ceux qui ont coopéré à ces prodigieux préparatifs ; il loue spécialement le Pontife de l'Église de Nîmes, à qui revient la plus grande part dans la préparation de ces solennités. Puis l'orateur arrive à ce qu'il appelle le programme spirituel. Quelle est la signification de ce Triduum ? C'est la glorification de Dieu par l'exaltation de Marie. - Avec quelles dispositions faut-il suivre ces pieux, exercices ? Avec action de grâces les bienfaits reçus ; avec humilité, puisque cette vertu est si agréable à Dieu ; enfin avec confiance, car Marie continuera de veiller sur nous.

La messe pontificale terminée, le cortège s'est reformé et a reconduit à l'évêché Nos Seigneurs les évêques, qui, du palais épiscopal; se sont dirigés vers le Grand Séminaire, où Mgr l'Évêque de Nîmes leur offrait une fraternelle hospitalité.

À deux heures, la Cathédrale était tout entière aux enfants de nos écoles chrétiennes; elle ne paraissait pas trop grande, et c'était un spectacle d'un genre spécial qui offrait le plus vif intérêt : Cantiques pleins d'à propos chantés par ces voix fraîches et perçantes, récitation de deux dizaines de chapelets, allocution par Dom Martin, abbé de Notre-Dame des Neiges, et bénédiction du Saint Sacrement.

À cette cérémonie, Mgr Béguinot, malgré ses absorbantes préoccupations, voulut prendre part. Entrant par la chapelle de l'évêché, il traversa les rangs d'un bout à l'autre de la cathédrale, bénissant avec une complaisance toute paternelle ces chers enfants, auxquels sa bonté avait tenu à consacrer, dans ce Triduum, un exercice spécial.

A quatre heures et demie, pour les vêpres, même affluence que le matin pour la messe solennelle.; même cérémonial aussi pour aller chercher et reconduire Nos Seigneurs les Évêques.

L'honneur de porter la parole est dévolu à un membre de la Société de Marie, gardienne du sanctuaire de Rochefort. Le R. P. Gally salue Marie comme notre espérance : *Spes nostra, -salve* ; tel fut son texte, dont tout le discours ne fut qu'un heureux commentaire. Il rappela que la ville et le diocèse de Nîmes furent toujours dévots à Marie. Ils n'ont cessé de l'aimer, et pendant onze siècles les pieux pèlerins ont toujours visité le sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâce ; toujours la Vierge de Rochefort a été leur ; reine et leur mère ; toujours de son roc de granit Marie a paru se lever comme l'étoile du salut.

La France a reçu du ciel une mission glorieuse, qu'elle a remplie malgré des défaillances. Elle est le soldat de Dieu, par l'épée que Dieu rend victorieuse sur les champs de bataille; elle est l'apôtre de Dieu, par l'héroïsme de ses missionnaires qui portent l'Évangile chez tous les peuples. Si la France fut généralement fidèle à sa mission divine, elle le dut à Marie. On dit qu'au moment d'expirer, Jésus tournant son regard vers l'Occident, distingua parmi les nations le sol de la Gaule et le confia à sa Mère. C'est une légende, mais le fond est vrai : Nous sommes nés dans les bras de Marie, nous avons grandi sous son regard, elle nous a toujours sauvés aux heures fatales ; on a eu raison de dire qu'elle s'est toujours montrée « *bonne Française* ».

Le discours fini, Mgr Germain donne la bénédiction du Très Saint Sacrement, et Nos Seigneurs les Évêques sont reconduits processionnellement au palais épiscopal.

### **Le Mercredi 6 juillet.**

Le soleil se lève aussi radieux ; la brise souffle, forte et fraîche, pour nous préparer une température printanière ; Notre-Dame bénit ses dévots serviteurs.

La messe de communion est célébrée par le R. P. Abbé de Lérins, Dom Colombar. Encore aujourd'hui, affluence considérable, communions très nombreuses.

À dix heures, messe pontificale. La cathédrale est comble, comme hier ; le défilé du cortège se refait de la même manière, mais parmi les évêques a pris place Mgr Hazéra, évêque de Digne, et parmi les abbés mitrés le R. Dom Marie, abbé de la Trappe d'Aiguebelle, Mgr l'évêque de Montauban officie ; la maîtrise exécute la messe de Jeanne d'Arc, de Gounod.

À deux heures, la cathédrale réunissait toutes les jeunes filles de nos écoles chrétiennes. Ces petites toilettes, ces fleurs innombrables et variées donnaient à notre grave cathédrale un air de jeunesse, qui était bien en harmonie avec les joies de nos fêtes.

À trois heures et demie, la foule se presse plus compacte et plus impatiente aux grandes portes de la cathédrale. À mesure que les cérémonies se multiplient, se prolongeant des heures entières, l'affluence grossit ; notre bon peuple ne peut se rassasier de prendre part à ces prières, à ces hommages en l'honneur de Notre-Dame ; il en oublie ses travaux ordinaires, et la vie de la cité semble suspendue pour se concentrer autour et au-dedans de la cathédrale. Cette foule nous rappelle le peuple de Jérusalem suivant pendant trois jours Notre-Seigneur et ne pensant même pas à sa nourriture.

À cette heure, un motif de plus attire les fidèles : on a annoncé que S. E. le cardinal Coullié doit arriver à cinq heures, et qu'il fera son entrée dans l'église pendant le chant des vêpres.

Cette attente n'a point été trompée. Vers la fin du *Magnificat*, les grandes portes s'ouvrent et un frisson parcourt l'immense assemblée qui se lève comme un seul homme, tandis que les orgues jettent leurs notes solennelles et bruyantes pour couvrir le bruit des poitrines haletantes. Nous sommes tous debout pour saluer l'éminent prince de l'Église, et quand il apparaît dans la majesté simple mais grande de sa pourpre, avec sa longue traîne, répandant ses bénédictions et souriant, nous eussions applaudi et nous aurions acclamé ce Pontife, si nous n'avions pas été retenus par le respect pour le Saint Lieu.

Son Éminence prit place au trône qui lui avait été préparé, et la cérémonie suivit son cours.

Les Vêpres terminées, Mgr Dadolle, recteur des Facultés catholiques de Lyon, et plus tard évêque de Dijon, est monté en chaire. Après avoir demandé et reçu la

bénédition de Mgr le Cardinal, il dit les paroles de son texte, dont tout le discours sera le développement : *Non fecit taliter omni nationi*, Dieu n'a point fait pour les autres nations ce qu'il a fait pour la France. Et l'orateur entre dans l'esprit de ces fêtes en montrant l'union de Marie à la France : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ*, c'est la grande voix de la tradition. Malgré le caractère universel de Marie corédemptrice de tout le genre humain, il y avait place en elle pour un sentiment privé, non exclusif ; elle pouvait aimer de préférence le peuple de son choix. Plusieurs nations catholiques revendiquent ce privilège, mais les titres de la France sont, plus précieux ; les rappeler, c'est remémorer la gloire de notre patrie. Et l'orateur refait la thèse du rôle exceptionnel confié à la France par Dieu, rempli par la France à travers les siècles avec l'assistance de Marie.

Au Salut qui a suivi, la maîtrise a exécuté l'œuvre magistrale de Capocci, le *Laudate pueri Dominum*, d'une longue et laborieuse exécution ; mais l'immense auditoire ne semblait pas s'en apercevoir, et restait sous le charme de cette ravissante composition. Ensuite ont été chantés le *Tu es Petrus* de Fauré, et le *Tantum ergo* de Gounod.

La bénédiction a clos la cérémonie, mais le peuple toujours infatigable attendait la sortie du cortège, et malgré les barrières se pressait autour de nos Évêques pour baiser leurs anneaux et recevoir leur bénédiction. Son Éminence surtout a été l'objet d'une enthousiaste ovation, et a été escortée de toute la foule jusque sur le perron de l'évêché. Avant d'entrer au palais, elle a donné sa bénédiction, et les fidèles se sont retirés.

### **Le Jeudi 7 Juillet.**

Beau temps encore : le vent souffle toujours et rafraîchit l'atmosphère. Un soleil radieux resplendit sur un ciel toujours d'azur. Notre-Dame continue à nous bénir.

La messe de communion, à sept heures et demie, est célébrée par Mgr l'Évêque de Digne. Très nombreuses communions, doux et pieux cantiques.

A dix heures, messe pontificale chantée par Mgr Theuret, évêque de Monaco. Le défilé a eu lieu dans l'ordre suivant: Mgr Dadolle, prélat romain; les RR. PP. Abbés de Lérins, d'Aiguebelle et de Notre-Dame des Neiges ; - Nos Seigneurs les évêques de Digne, de Rodez, de Mosynopolis (Canada), de Montauban, de Viviers, de Montpellier et de Nîmes, Mgr l'Archevêque métropolitain d'Avignon; le prélat officiant avec ses ministres sacrés, enfin l'Éminentissime Cardinal de Lyon, assisté de MM. les Vicaires généraux Goiffon et de Villeperdrix. :

Dans le sanctuaire, plus de prêtres que la veille : Archiprêtres, curés-doyens, succursalistes, professeurs et vicaires, tous en habit de chœur ; Frères mineurs avec leur Scolasticat, Augustins de l'Assomption, Pères de la Compagnie de Jésus ; - « *et surtout, observe la Semaine Religieuse, les RR.PP. de la Société de Marie, gardiens du sanctuaire de Rochefort, avec leur vénéré Supérieur, et des religieux d'autres maisons. Eux surtout avaient droit à prendre la plus large part aux joies de nos, grandes solennités ; c'était leur sanctuaire et leur Vierge qui étaient l'objet de*

*nos fêtes ; ils devaient s'y associer, pleinement, et leur présence au milieu de tout le clergé, en réjouissant tous les cœurs, contribuait à donner sa vraie physionomie à ce Triduum, qui était bien, en effet, célébré à la gloire de Notre-Dame de Rochefort* ».

Au clergé de notre diocèse étaient venus s'associer des prêtres et des dignitaires des diocèses voisins, dans les places du sanctuaire ou sur les degrés de l'estrade. Nos chers Frères des Écoles chrétiennes étaient venus aussi en très grand nombre.

La maîtrise a exécuté le chef-d'œuvre de Gounod, la mélodieuse messe du Sacré Cœur ; l'interprétation a été digne de l'œuvre.

A l'Évangile, Mgr Hazera, évêque de Digne, dans un langage plein de clarté et de simplicité, a précisé le sens pratique de la dévotion à Marie. Marie occupé une très grande place dans la Société chrétienne : elle est partout, elle est mêlée à toute notre vie ; elle nous bénit, elle nous aide à nous sanctifier. Dans la joie, Marie est avec nous, car elle est la mère de toute joie et de toute espérance ; elle est aussi avec nous dans l'épreuve, car elle est la Mère de toute consolation. Il semble que notre pauvre vie tomberait, traînerait, si Marie n'était pas là pour la relever.

Mais parce que Marie est ainsi l'objet de notre culte, mettons-nous de côté le Seigneur pour mettre à sa place sa Mère ? Évidemment non. Quand nous honorons Marie, nous ne la considérons toujours que comme notre médiatrice auprès de Jésus, qui est lui-même le seul médiateur entre Dieu et les hommes. C'est par Marie que nous allons à Jésus, par elle que nous obtenons les grâces et les miracles de Jésus, et les pages sacrées de l'Évangile nous enseignent cette dévotion.

À deux heures, l'exercice des enfants était réservé, ce jour-là, aux jeunes filles des pensionnats et aux orphelinats de la ville. Il fut présidé par Dom Marie, abbé de Notre-Dame d'Aiguebelle, qui développa les raisons qui nous font un devoir d'aimer Marie.

À l'heure des vêpres, le spectacle que présentait la cathédrale ne peut se décrire. Ses murs s'étaient pour ainsi dire dilatés, nulle part le moindre vide ; çà et là des grappes humaines suspendues aux chapiteaux des pilastres, aux confessionnaux ; les tribunes regorgeaient. Quelle entrée imposante que celle de Nos Seigneurs les Évêques ! Quel empressement de la part des fidèles ! Quelle bonté, quelle condescendance de la part de nos Pasteurs et de Son Éminence.

Au *Dixit Dominus* chant du *Tecum principium* de Saint-Saens, exécuté aux grandes orgues avec accompagnement d'orgue et de harpe. Avant le sermon, le *Souvenez-vous* de Massenet, et après, le duo de Gounod : *D'un cœur qui t'aime*, paroles de Racine ; ensuite le *Cantantibus organis* de Capocci, avec accompagnement de flûte. Au salut le *Tu es Petrus* de Dubois, le *Tantum* de Vervoitte et le *Laudate* de Gounod. Tous ces morceaux remarquables chantés par de belles voix et écoutés avec le plus manifeste intérêt.

L'acte principal de la cérémonie a été le beau discours de Mgr l'Évêque de Montpellier; cette œuvre a été le digne couronnement du Triduum.

Mgr de Cabrières prend pour texte le premier verset du psaume 18e : *Cœli enarrant gloriam Dei et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* ; les Cieux célèbrent la gloire de Dieu et le firmament fait pressentir ses autres merveilles. Il distribue de justes éloges aux orateurs précédents, il salue chacun des Évêques présents, puis les abbés mitrés « *qui, par leur humilité, nous rappellent de grandes leçons* » : Il salue « avec une émotion qu'il allait dire fraternelle S. E. le cardinal Coullié : Au printemps de leur vie ils étaient assis sur les mêmes bancs du Séminaire, ne songeant qu'à une vie de dévouement et d'humilité. L'évêque est monté d'un degré dans la hiérarchie, Dieu a fait monter plus haut le cardinal et l'a fait entrer dans le Sénat de l'Église.

Parlons maintenant de la Vierge notre Mère ; essayons d'expliquer pourquoi nous célébrons avec cette majesté et cette magnificence, dans cette cathédrale, loin de Rochefort, le XIe anniversaire séculaire de la fondation de ce pèlerinage. Voici, croyons-nous, la pensée de Mgr l'Évêque de Nîmes : le pieux pontife a déjà compris que Nîmes appartient à Marie, et que sa ville épiscopale, comme centre du diocèse, résumé ainsi en elle toute la foi et toute la piété de son Église envers Marie. Il convient à celui qui accompagna, de longues années, Mgr. Plantier dans toutes les paroisses de son diocèse, de dire que, dans ce Centenaire, nous faisons revivre tout le culte de Marie répandu dans tout le diocèse de Nîmes.

L'orateur fait l'histoire des sanctuaires du diocèse établis en l'honneur des mystères de Marie, et; s'écrie : « *Finissons par une image empruntée à ce fier rocher appelé Notre-Dame de Rochefort. De même que ce roc a résisté à toutes les tempêtes et que le mistral a essayé en vain de l'ébranler, parce que rien ne peut déraciner ce que Dieu a planté; de même ni les persécutions ni le mistral qui souffle au sein de toutes les sociétés, ne pourront ébranler le culte de Marie enraciné dans nos cœurs.* »

Le salut terminé, l'officiant, Mgr Theuret entonne le *Te Deum*, dont le chant se poursuit pendant le défilé du cortège. Mais ce défilé ne finit plus. Nos Seigneurs les Évêques, Mgr le Cardinal, sont arrêtés par la foule qui ne peut se rassasier de leur témoigner sa piété filiale et sa reconnaissance. À la sortie, ce sont des vivats enthousiastes, éclatant sur la place, qui fait refluer jusque dans les rues voisines le trop-plein qu'elle ne peut contenir, et dans la cour d'honneur du Palais tout entière envahie.

Quel majestueux et saisissant spectacle ! Au-dessus de cette foule, toute frémissante de joie et de bonheur, apparaissent sur le balcon, avec leurs mitres et leurs crosses, Nos Seigneurs les Évêques ; derrière et les dominant, l'image de Léon XIII, chef suprême de l'Église. Mgr l'Évêque de Nîmes ne peut contenir l'émotion qui l'opprime ; il prend la parole pour féliciter ses enfants de leur amour envers Marie, amour qui a inspiré ces élans de foi et ces manifestations si ardentes. Il annonce la dépêche qu'il a reçue de Léon XIII par l'intermédiaire du cardinal Rampolla, et qui est ainsi conçue :

*Sa Sainteté a été heureuse d'agréer votre hommage filial renouvelé au nom des évêques et des nombreux fidèles réunis à Nîmes pour la célébration de vos fêtes. Elle envoie ci tous la Bénédiction Apostolique comme gage de sa paternelle bienveillance.*

Alors, Nos Seigneurs les Évêques chantent ensemble les paroles de la bénédiction solennelle. Élevant leurs yeux et leurs mains vers le Ciel, ils appellent sur la foule prosternée et recueillie les bienfaits du Seigneur et la protection maternelle de Marie. C'est beau, majestueux, saisissant.

*Le cri de : Vive Léon XIII ! jeté du haut du balcon par Mgr l'Évêque de Nîmes est répété avec enthousiasme par des milliers de bouches, et clôture dignement ces journées mémorables. Une seule fête, celle du Ciel, ne doit jamais finir.*

## **XXXIX**

### **Les Fêtes jubilaires à Notre-Dame**

La montagne de Rochefort ne pouvait rivaliser avec la ville de Nîmes pour la pompe et la splendeur des solennités ; mais là, sur le saint rocher, les fêtes jubilaires, au lieu de durer trois jours, durèrent six mois entiers.

Le Bref du 5 février, nous l'avons dit, accordait l'indulgence plénière en forme de jubilé à tous les pèlerins de Notre-Dame, depuis le 1er mai jusqu'au 30 septembre ; le Bref suivant, sollicité comme le premier par Mgr Béguinot, prolongea la même faveur jusqu'à la fin du mois d'octobre.

### *LÉON XIII PAPE*

*À tous les fidèles de Jésus-Christ qui liront les présentes lettres Salut et bénédiction apostolique.*

*Par des lettres semblables données par Nous le 5 février de l'année courante, agréant les prières de Notre Vénérable Frère Félix-Augustin, évêque de Nîmes, à l'occasion du XIe centenaire de la fondation du sanctuaire de la B. Vierge Marie de Rochefort, dans ce même diocèse de Nîmes, Nous avons accordé l'indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient pieusement ce sanctuaire, un jour à leur choix, depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre inclusivement ; mais aujourd'hui, ainsi que l'Évêque lui-même a eu soin de nous l'exposer, le concours du peuple chrétien au susdit sanctuaire devenant de jour en jour plus considérable, ce même vénérable Frère nous a adressé d'instantes prières, pour que notre bonté consentît à étendre le temps marqué jusqu'à une autre limite. Condescendant à ces désirs et appuyé sur la miséricorde de Dieu et sur l'autorité de ses bienheureux Apôtres Pierre et Paul, Nous accordons à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui visiteront comme plus haut, le sanctuaire de Rochefort un jour à leur choix dans le prochain mois d'octobre, de pouvoir gagner l'indulgence plénière dont nous avons parlé, pourvu qu'ils remplissent exactement dans le Seigneur les autres oeuvres de piété imposées.*

*Nonobstant tout ce qui pourrait être contraire à ces Lettres, ces présentes lettres valables seulement pour cette année.*

*Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur le X Septembre MDCCCXCVIII, de Notre Pontificat la vingt-unième.*

*Pour le cardinal Macchi  
Nicolas MARINI, subs.*

Durant ces six mois, Notre-Dame reçoit tous les jours des pèlerinages, et les fêtes succèdent aux fêtes. Impossible de les décrire toutes ; signalons seulement quelques-unes des principales.

**INAUGURATION DES SOLENNITÉS, LE DIMANCHE, 1er MAI.** - Cette inauguration des solennités jubilaires, présidée par Mgr Béguinot, fut magnifique. Journée printanière, radieuse et embaumée ; affluence nombreuse et recueillie ; brillante ornementation de la chapelle ; gracieuses banderoles aux couleurs de

Marie, doucement balancées au souffle dé la brise; à l'extrémité des grands mâts qui couronnent la sainte Montagne, rien n'a manqué à l'éclat extérieur de la fête. Mais ce qui en fit surtout la beauté, c'est le nombre des fidèles qui se pressaient autour des confessionnaux et de la Table sainte; avides de gagner l'indulgence du jubilé.

Le petit Séminaire de Beaucaire était accouru dès la première heure. De tout temps, depuis sa fondation jusqu'à sa fermeture par la violence des sectaires, cet établissement s'est fait gloire d'honorer Notre-Dame de Rochefort d'un culte particulier. Chaque année, le dernier jour d'avril, une délégation d'élèves venait saluer la Madone, et le retour impatientement attendu de ces délégués ouvrait, pour le Séminaire de Beaucaire, les exercices du mois de Marie. Ces jeunes gens étaient donc bien à leur place, à l'ouverture des fêtes jubilaires.

La paroisse de Pujaut fut admirable par le grand nombre, de ses pèlerins, la douceur et la perfection de ses chants. La paroisse de Rochefort vint le soir clôturer la journée par son pèlerinage annuel.

Monseigneur voulut prendre la parole à deux reprises dans la chapelle, et son coeur ému s'éleva sans effort aux plus beaux accents de l'éloquence, en célébrant les gloires, les prérogatives, les ineffables tendresses de l'Auguste Mère de Dieu. Pendant tout son séjour sur la sainte Montagne, notre Évêque sut trouver les à-propos les plus gracieux, les mots les plus aimables à l'égard de tous ceux qui eurent l'honneur de l'approcher.

Sa Grandeur était accompagnée par Mgr Chambourdon, protonotaire apostolique, qui déposa sur l'autel de Notre-Dame, par l'intermédiaire de Mgr l'Evêque, un don très précieux, savoir : un beau calice, avec burettes et plateau ; le tout en vermeil, relevé de riches émaux et délicates ciselures.

**FÊTES DE L'ASCENSION ET DE LA PENTECÔTE, 19 ET 29 MAI.** - La glorieuse fête de l'Ascension devait d'autant plus briller d'un doux éclat dans le cycle de nos fêtes jubilaires que l'aspect général de notre sainte Montagne, les grâces qu'on y reçoit, les pensées dont on s'y sent pénétré, sont en plus parfaite harmonie avec le mystère qu'elle nous rappelle. Ici, en effet, tout nous parle du Ciel, tout nous y attire, et le monde y paraît si éloigné qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'un pas à faire pour arriver au séjour de la gloire et de la paix.

La veille de ce grand jour, Mgr de Villeperdrix, vicaire général, arrivait de Remoulins, à pied, en vrai pèlerin de Notre-Dame. Il présidait les offices de la fête avec cette piété modeste et recueillie que tout le monde lui connaît, et le soir, même il voulut absolument reprendre son bâton de pèlerinage et franchir encore à pied les douze kilomètres qui nous séparent d'Avignon. La messe et les vêpres avaient été chantées par la chorale de Tavel.

Dans la soirée du samedi avant la Pentecôte, Dom Benoît, abbé de la Trappe de Notre-Dame des Neiges, montait au sanctuaire, et, le lendemain célébrait pontificalement les offices de la fête. La paroisse de Rochefort était là, se faisant une

gloire de solenniser avec éclat le Jubilé de l'Auguste Vierge qui la protège depuis onze siècles. Le prédicateur montra la nécessité, plus urgente que jamais dans notre temps, de recevoir le souffle du Saint-Esprit et de correspondre à ce feu divin qui enflamme les bonnes volontés; il rappela que la paroisse de Rochefort obtint la première un miracle de Notre-Dame-de-Grâce.

**FÊTE-DIEU, JEUDI 9 JUIN.** - C'est le jour que le Grand Séminaire de Nîmes avait choisi pour accomplir son pieux pèlerinage. Dès la veille, le vénéré Supérieur était arrivé à Notre-Dame, ainsi qu'un certain nombre de pèlerins venus de divers côtés. Le lendemain, dès l'aurore, l'affluence a commencé à être très considérable, et elle n'a cessé de s'accroître d'heure en heure jusqu'au milieu du jour. Le grand Séminaire est arrivé à 8 heures au chant des litanies.

À 9 h. 1/2, la grand-messe a été chantée par les séminaristes ; la chapelle regorgeait de monde et présentait un spectacle magnifique. Le chœur tout entier et une bonne partie de la nef principale étaient occupés par les séminaristes et plus de trente prêtres, venus de tous les pays voisins. Ce n'était pas seulement la fête de l'Eucharistie, c'était la fête du sacerdoce catholique dans la maison de Marie.

Aussitôt après l'office du matin, la procession se déroule sur le sommet de la sainte Montagne ; l'aspect du brillant cortège était des plus imposants.

Le clergé a paru non seulement satisfait, mais encore pénétré d'une douce et mystérieuse émotion, en cette Tête du Saint-Sacrement célébrée sur la montagne de Rochefort. C'est que le prêtre n'est nulle part mieux à sa place que dans la maison de Marie, au pied des autels et près du cœur de la Bonne Mère.

**Mgr SUEUR A NOTRE-DAME.** - Le 19 juin fut encore une grande journée pour notre beau sanctuaire. Mgr, l'Archevêque d'Avignon ne pouvait oublier que, pendant de longs siècles, la chapelle de Notre-Dame de: Rochefort avait été sous la juridiction spirituelle de ses illustres prédécesseurs. Aussi c'est avec une joie profonde qu'on vit ce digne prélat venir s'associer aux fêtes jubilaires.

De nombreux pèlerins, notamment ceux de Manduel, l'avaient précédé dès la veille. La soirée avait été pleine de recueillement et de piété. Une brillante procession aux flambeaux avait été suivie des exercices nocturnes qu'on a coutume de faire durant la nuit qui précède les grands concours.

Le lendemain matin, la paroisse de Redessan arrivait très nombreuse, avec sa magnifique chorale ; puis la grande Confrérie des Pénitents Gris d'Avignon; dont tous les membres sont revêtus du froc de la pénitence.

Un peu avant dix heures, Mgr l'Archevêque fait son entrée, et aussitôt la grand'messe commence, célébrée par le Supérieur des Chapelains et chantée par la chorale de Redessan.

À l'Évangile, Mgr Sueur prend la parole. Que sommes-nous venus faire ici ? Nous sommes venus rendre un solennel témoignage de notre foi en la bonté de Marie, en

sa puissance, en sa prédilection marquée pour le sanctuaire de Rochefort. Nous sommes venus, de plus, lui donner un gage de notre reconnaissance et de notre amour, et recevoir enfin ses maternelles leçons.

**FÊTE DE L'ASSOMPTION.** - Mgr Hazera, évêque de Digne, est arrivé depuis deux jours ; ce n'est pas trop, au gré de sa piété, pour se préparer à célébrer comme, il convient une si grande solennité.

Dès le 14, il a voulu assister pontificalement à la grand'messe, chantée par la belle chorale de Saint-Victor-la-Coste. À l'Évangile, il adressait à cette paroisse des paroles où vibrait un vrai cœur de pasteur et de père; aussi ont-elles produit une très profonde impression.

Dès les premières heures de l'après-midi, la montagne commence à être sillonnée, dans tous les sens, par une multitude de pèlerins ; la chapelle à peine désemplie se remplit encore, les confessionnaux sont assiégés.

Le soir, la procession aux flambeaux se déroule au chant des pieux cantiques; Mgr Hazera préside à tout avec autant de bonté que de piété. La nuit entière se' passe dans les exercices de la dévotion ; on se confesse, on se prépare à la sainte communion.

La voici enfin, cette belle journée de l'Assomption ! Le ciel et la terre semblent s'unir pour célébrer le triomphe de Marie.

Mgr l'Évêque de Digne a bien voulu se réserver pour la messe pontificale de 10 heures. C'est la paroisse de Théziers, arrivée dès le grand matin, qui se charge des chants. De même aux Vêpres, tous les honneurs sont pour Théziers : M. le Curé officie en présence de Mgr l'Évêque de Digne ; puis il présente au Pontife une belle bannière, hommage filial et reconnaissant de sa paroisse à Notre-Dame de Rochefort, afin qu'il daigne la bénir. L'évêque répond avec une simplicité gracieuse, pleine d'onction et de piété : Il accepte, dit-il, l'honneur qui lui est fait, il n'oubliera ni la paroisse de Théziers, ni les belles manifestations religieuses, dont il a été témoin dans le vénéré sanctuaire.

Les pèlerins de Théziers descendaient à peine de la montagne, que la paroisse de Rochefort y montait. Il faut encore que Mgr Hazera se présente à ces pieux fidèles, avides de le voir et de l'entendre. Le prélat est infatigable ; il se prête à tout avec la meilleure grâce du monde, et ù trouve toujours dans son cœur de père des paroles tendres et douces, qui charment le cœur de ceux qui les entendent et y ravivent la confiance et la dévotion envers Marie.

**FÊTE DU CŒUR TRÈS PUR DE MARIE, 28 ET 29 AOUT** - Ce fut l'une des plus belles manifestations qu'on puisse imaginer. Dès le samedi matin toute la population de Fournès gravissait la colline ; nous disons toute la population, car on assurait qu'il n'était pas resté plus de cinquante personnes dans le village; c'était donc une véritable émigration vers Notre-Dame.

Et ce n'est là qu'un commencement ; car déjà au loin ce n'est plus une paroisse qui s'achemine vers Notre-Dame, mais quinze ou vingt paroisses réunies ; toutes les régions des vallées de la Cèze et de la Tave, sous l'initiative de leurs curés, se sont ébranlées. De tous côtés des centaines de pèlerins avancent, tous les chemins retentissent de pieux cantiques. Bientôt, sur la sainte Montagne, tout est dans l'agitation; tout se mêle, tout se confond. C'est la foule en un mot, grossissant d'heure en heure, qui vient envahir, comme les flots d'un fleuve débordé, notre paisible sanctuaire ; foule pieuse qu'un `souffle divin anime et dont l'amour de Marie fait battre le cœur.

Le soir, la procession aux flambeaux ne pouvant se faire au-dehors à cause de notre impétueux mistral, on se dédommage en parcourant au chant des cantiques les corridors du monastère, tout étonnés de voir pour la première fois leur tranquillité ordinaire interrompue par un tel spectacle. Après la Bénédiction du Très Saint Sacrement, les confessions commencent pour se prolonger bien avant dans la nuit.

Les messes de communions commencent avant l'aurore, et se poursuivent sans interruption dans la matinée.

Mais déjà aux pèlerins de la veille sont venus se joindre ceux du jour : les paroisses de Saint-Étienne d'Uzès; de Saint-Symphorien-d'Avignon, de Montfavet, de Piolenc. La fête bat alors son plein: corridors, places, avenues, parloir, pas-perdus, sacristie, tout est envahi. Plusieurs grand'messes sont célébrées ; mais il convient de signaler celle de 10 heures, chantée par les chorales réunies de Saint-Étienne d'Uzès et de Vallabrègues, qui ont brillamment interprété la messe de Mozart.

Plusieurs orateurs se sont fait entendre ; et l'un d'eux exprimait la pensée générale en commençant ainsi son discours : Toute parole est superflue, les faits parlent assez haut.

**NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.** - Ce qui se passait à Rochefort depuis plusieurs semaines était extraordinaire, et les manifestations de Lourdes ; sont seules capables d'en donner une idée. C'est toute la région de Vaucluse, de la Drôme, de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, sans parler du Gard, qui s'ébranle à l'occasion de l'indulgence jubilaire.

La Nativité de Marie est une des grandes fêtes de Notre-Dame de Rochefort ; mais jamais on n'avait vu tant de monde, jamais surtout tant de prêtres. Plus de soixante-dix prêtres, ce jour-là, célèbrent la sainte messe, dans la, sainte chapelle.

Celle de 7 heures, est célébrée par Mgr de Cabrières. L'église est bondée, du monde, partout, des confessions et des communions presque innombrables, des prières multipliées, des chants magnifiques et variés, la joie et l'enthousiasme sur tous les fronts, et ajoutons aussi une chaleur accablante qui augmente d'heure en heure.

Au moment de la grand'messe, ce n'est qu'à grand-peine que l'Évêque de Montpellier et le nombreux clergé peuvent fendre les flots pressés de la multitude et pénétrer dans l'enceinte sacrée d'où s'exhale une vapeur brûlante. Malgré tout Mgr

de Cabrières monte en chaire. Il commence par évoquer les souvenirs personnels qui le rattachent au sanctuaire de Notre-Dame, le temps où, tout jeune enfant, sa pieuse mère le conduisait ici, les visites nombreuses qu'il y faisait plus tard, soit comme simple lévite aspirant au sacerdoce, soit comme compagnon de pèlerinage de Mgr Cart et de Mgr Plantier.

Entrant ensuite dans le cœur de son sujet, il s'applique à démontrer que le sanctuaire de Rochefort peut être considéré comme l'un de nos sanctuaires nationaux. En effet tous les grands événements de notre histoire s'y rattachent plus ou moins directement.

Viennent aussitôt à l'appui de cette vérité les aperçus les plus saisissants sur l'invasion musulmane au VIII<sup>e</sup> siècle, le rôle pacificateur de Charlemagne dans nos contrées, la mission de saint Guillaume d'Aquitaine, les invasions des barbares postérieures; au VIII<sup>e</sup> siècle, les croisades, la douce et ravissante histoire de saint Gérard de Lunel, le séjour des papes à Avignon, la révolution religieuse au XVI<sup>e</sup> siècle, la piété de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, et même de Louis XIV envers la Sainte Vierge et spécialement envers Notre-Dame de Rochefort, et enfin la Révolution française. C'étaient les rois, les princes, les chefs naturels du peuple qui donnaient généralement l'exemple de la piété envers la Bonne Mère.

Aujourd'hui c'est le peuple chrétien, sous la seule direction et la seule influence de ses évêques, qui a repris la tradition des siècles passés. Nous voyons alors apparaître la douce et sereine figure de Mgr Cart, qui a racheté le sanctuaire et en a donné la direction, d'abord aux Directeurs de son Grand Séminaire, et ensuite aux Pères Maristes. Puis voici Mgr Plantier, d'illustre et vaillante mémoire : Il aime Notre-Dame d'un amour de prédilection, il vient y passer des semaines entières, il érige en archiconfrérie son antique confrérie, que les papes Urbain VIII et Innocent X avaient enrichie d'indulgences nombreuses.

L'orateur a noblement parcouru la vaste carrière qu'il s'était tracée ; mais avant de descendre de chaire, il veut encore nous dire quelle est à ses yeux la mission providentielle du sanctuaire de Rochefort dans les temps présents. Ce doit être une école de piété pour toutes nos régions, ce doit être aussi un foyer de religion et de vrai patriotisme; c'est ici que le peuple viendra raviver en lui cette double flamme, si l'impiété contemporaine essayait de l'éteindre.

**FÊTE DU SAINT NOM DE MARIE.** - Le dimanche qui suit la Nativité attire, tous les ans, un très grand concours de pèlerins ; mais, l'année du Centenaire, l'affluence devait être et fut en effet des plus extraordinaires. Mgr Fuzet, alors évêque de Beauvais et depuis archevêque de Rouen, relevait de tout l'éclat de sa dignité épiscopale la beauté déjà si grande de cette fête; autour de lui se pressaient des prêtres distingués, parmi lesquels Mgr Chambourdon et Mgr de Villeperdrix.

Nous n'en finissons pas si nous voulions énumérer tous les pèlerinages, décrire même en quelques mots les magnifiques offices qui ont rempli ces deux mois de septembre et d'octobre. Nous ne signalerons plus que deux solennités exceptionnelles, celle du Saint-Rosaire et celle de la clôture.

**SOLENNITÉ DU SAINT-ROSAIRE.** - Elle commence dès la veille. Malgré les menaces du temps, les pèlerins arrivent nombreux, empressés. Mgr Germain, évêque de Rodez et bientôt après archevêque de Toulouse, apporte à la fête, avec le charme profond de toute sa personne, l'éclat de son éminente dignité. Dès les huit heures du soir, Sa Grandeur veut bien présider la procession aux flambeaux et inaugurer les cérémonies nocturnes dans la chapelle.

Le lendemain matin, de nombreuses paroisses arrivent, l'affluence devient très considérable. Mgr Germain assiste pontificalement à la grand'messe de dix heures, et accepte d'y prendre la parole. Il le fait avec un accent de piété et de reconnaissance qui émeut fondément tous les coeurs. Son discours est un touchant commentaire de la Salutation Angélique, suivi de très pieuses considérations sur l'amour que nous devons à Marie.

Dans l'après-midi, Monseigneur toujours infatigable a voulu encore présider les vêpres, la récitation du chapelet et donner la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Monseigneur ne quitte pas encore Notre-Dame ; car demain il doit présider les cérémonies du pèlerinage de la paroisse de Saint-Baudile de Nîmes, dont il a été longtemps le digne et bien-aimé pasteur. En effet, à sept heures du matin, cette belle paroisse arrive avec un empressement tout joyeux. Mgr Germain célèbre aussitôt la messe de communion, au cours de laquelle il adresse à ses anciens paroissiens une très touchante allocution.

Le temps incertain jusque-là s'est remis au beau. À 9 heures et demie, une première grand'messe est chantée par la célèbre chorale de Saint-Baudile ; Mgr Germain y assiste au trône pontifical, et avant midi s'éloigne à regret de la sainte Montagne. Une seconde grand'messe est chantée par la paroisse de Montfrin, qui n'a rien à envier, au point de vue de la perfection des chants, aux villes les plus brillantes ; car ses choristes pourraient chanter avec honneur dans une cathédrale. Aux vêpres, M. le chanoine Martin, curé de Saint-Baudile, prononce un éloquent discours sur le culte et l'histoire de Notre-Dame de Rochefort. Après avoir énuméré les gloires et les bienfaits de Marie dans ce vénéré sanctuaire, il termine par une très émouvante prière à la Bonne Mère.

**CLOTURE DES SOLENNITÉS JUBILAIRES.** - Mgr l'Évêque de Nîmes, qui avait présidé l'inauguration des grandes fêtes jubilaires à Notre-Dame, a daigné en présider aussi la clôture. Le jour choisi par Sa Grandeur fut le dimanche 16 octobre, fête de la Pureté de Marié, dernier jour de la grande retraite d'octobre.

Dès la veille, les pèlerins accourent nombreux. La nuit se passe dans les pieux exercices ordinaires en pareille circonstance ; et le matin voit se renouveler le consolant spectacle qu'on a pu contempler tant de fois, en cette année jubilaire : la sainte Table incessamment occupée par une foule avide du pain céleste.

Mgr Béguinot attendu la veille n'a pu arriver que vers 10 h. 1/2 du matin. Il était accompagné par Mgr de Villeperdrix, vicaire général, et par M. le chanoine du Curel, secrétaire particulier, aujourd'hui évêque de Monaco. À la grand'messe célébrée par

M. le doyen de Saint-Gilles, la magnifique chorale de Saint-Agricol d'Avignon interprète admirablement la messe de Gounod.

À l'Évangile, le supérieur de Notre-Dame fait un touchant résumé des merveilles de grâces et des magnifiques cérémonies accomplies, soit en ce sanctuaire, soit à Nîmes, durant ces six derniers mois ; et il dit, ce qui est parfaitement vrai, qu'après l'auguste Reine du ciel, c'est à Mgr l'Évêque que nous en sommes redevables. Ensuite c'est le tour de l'éminent Prélat, dont le coeur s'épanche en une sorte d'hymne admirable d'actions de grâces envers la Bienheureuse Vierge Marie.

*Dans l'après-midi, les vêpres présidées par Mgr l'Évêque sont suivies de la récitation du chapelet et du chant solennel du Te Deum ; la Bénédiction du Très Saint Sacrement clôture la cérémonie. Et les fêtes jubilaires sont terminées, mais elles laissent dans les âmes des fruits précieux et d'impérissables souvenirs.*

## **XL** **Au XXe siècle.**

Depuis ce XIe Centenaire si pompeusement célébré, douze ans se sont écoulés, et une dizaine d'années du XXe siècle ont déjà disparu.

En chacune de ces années, la sainte Montagne a reçu le concours habituel de ses dévots pèlerins, surtout pendant les mois de mai, juin, août, septembre et octobre. De nombreuses paroisses, les pensionnats et institutions qui n'ont point été fermés, des groupes fréquents de fidèles ne cessent de gravir la colline. Aux principales fêtes de la Sainte. Vierge, telles que l'Assomption, la Nativité, le Saint-Nom de Marie, le Rosaire, l'affluence est plus considérable, le sanctuaire déborde, les offices sont chantés avec un saint enthousiasme; la piété se manifeste par des centaines de cierges qui brûlent sous les yeux de la Madone.

Les processions, interdites sur le territoire communal, continuent de se dérouler dans les cours et les jardins du couvent,; celles du soir surtout obtiennent la préférence des fidèles. Et souvent, au commencement de la nuit, quand le mistral ne souffle pas trop fort, les pèlerins sont heureux, tenant dans leurs mains des flambeaux allumés, de suivre en chantant les bannières et la statue de la Vierge portées par de jeunes Congréganistes.

A l'époque des inventaires, Notre-Dame reçut la visite d'un agent des Domaines. Nous devons reconnaître que ce fonctionnaire s'acquitta de sa pénible besogne avec convenance et rapidité; à peine séjourna-t-il une heure sur notre montagne, et il partit sans laisser copie de l'inventaire qu'il venait de dresser.

Quand il entra dans la chapelle, il demanda si la statue miraculeuse devait être considérée comme meuble ou immeuble. Apprenant que la sainte image était facilement mobile :

- Dans ce cas, dit-il avec un soupir, je suis obligé de l'apprécier. - Et il mit soixante francs. Peut-être pensait-il aux trente deniers de Judas.

L'église et le monastère, nous l'avons raconté, avaient été rachetés par Mgr Cart pour le Grand Séminaire de Nîmes. Ils appartenaient donc à la "Mense diocésaine, et comme tels, en 1907, ils ont été mis sous séquestre. Comment conserver à la piété des catholiques l'usage de l'antique et vénéré sanctuaire? On ne vit pas d'autre moyen que de passer un bail avec l'administration des Domaines; c'est à ce parti que dut se décider le Supérieur des Chapelains, celui-là même qui écrit ces lignes: Après avoir demandé et obtenu l'autorisation de Mgr l'Évêque de Nîmes, il accepta les conditions dictées par la préfecture, et de concert avec le séquestre et le maire de Rochefort, ce dernier agissant comme délégué du préfet du Gard, il signa un bail pour trois ans. Ce n'est pas sans douleur qu'on achète le droit de ne pas être expulsé de chez soi, qu'on paie la tolérance toujours révocable d'adorer Dieu et de servir l'Auguste Vierge dans un sanctuaire qui leur appartient depuis onze cents ans. Mais le bien des âmes fait accepter les sacrifices; et passer sur les répugnances.

- La situation est donc bien précaire, et tout est à craindre de la part des hommes. Mais la Vierge aussi puissante que bonne n'abandonnera pas ses serviteurs.

Souvent nous entendons le mistral souffler avec violence ; mais s'il peut enlever les toitures et déraciner les arbres, il n'a pas encore ébranlé ce fier rocher que, depuis des siècles, Notre-Dame-de-Grâce a choisi pour être l'escabeau de ses pieds. Marie veut rester sur sa montagne, elle se plaît à voir les foules accourir à ses pieds, elle n'a pas épuisé les trésors qu'elle veut y répandre ; et enfin, si sombre que soit l'avenir, elle veut que ses enfants le regardent avec confiance.

O glorieuse et très douce Vierge Marie, voilà bientôt cinquante ans que je vous ai consacré ma plume, ma voix, mon cœur.

Le dernier hommage de ma plume, c'est sans doute cet opuscule que je dépose à vos pieds et que je vous prie de bénir.

L'hommage de ma voix, je le renouvellerai aussi souvent et aussi longtemps que Dieu me donnera la force de parler de vous.

Le dernier hommage de mon cœur, ô Mère de miséricorde, daignez me faire la grâce de ne vous le rendre qu'avec mon dernier soupir.

*Jean-Baptiste Petitalot*  
*Chanoine supérieur de Notre-Dame, 1910.*

## TABLE DES CHAPITRES

Préface de Mgr Felix-Auguste Béguinot, évêque de Nîmes 1896-1921	2
I - Origine du Sanctuaire de Notre-Dame en 798	4
II - Invasion des Hongrois.	7
III - Anciens privilèges du Sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort	8
IV - Pendant le Moyen-Âge	10
V - Violence des Albigeois, 1208	12
VI - St Louis et Philippe le Bel	13
VII - St Gérard de Lunel, baron de Rochefort	14
VIII - Pendant le séjour des Papes à Avignon	16
IX - Décadence et désolation	19
X - Restauration du sanctuaire par Jacques Sicard et frère Louis.	22
XI - Confrérie de Notre-Dame de Grâce	26
XII - Inauguration de la statue de la Vierge à Notre-Dame en 1634	28
XIII - L'ermite Louis devenu prêtre	30
XIV - Contestations au sujet du Pèlerinage	32
XV - Installation des Bénédictins de Saint-Maur à Notre-Dame en 1637	35
XVI - Dix-sept morts ressuscités	38
XVII - Les aveugles voient, les sourds entendent	44
XVIII - Nombreux paralytiques guéris	47
XVIII - Blessures et maladies guéries miraculeusement	51
XX - Sage administration des Bénédictins de 1637 à 1789	54
XXI - Riches offrandes faites à Notre-Dame	59
XXII - Dévotion d'Anne d'Autriche à Notre-Dame	61
XXIII - Indulgences, reliques, culte de saint Joseph	64
XXIV - Construction et embellissement de Notre-Dame en 1691	67
XXV - Notre Dame au cours du XVIIIe siècle	70
XXVI - Notre Dame, pendant la période révolutionnaire	74
XXVII - Notre Dame, après la grande Révolution	81
XXVIII - Notre Dame, jusqu'à l'arrivée des Pères Maristes	85
XXIX - Restauration matérielle	88
XXX - Vol d'une statue de la Vierge à Notre-Dame vers 1850	95
XXXI - Restauration spirituelle	98
XXXII - Exemples plus admirables qu'imitables	102
XXXIII - Couronnement de Notre-Dame de Grâce	105
XXXIV - Le Chemin de Croix monumental	110
XXXV - Le pèlerinage en pleine activité	116
XXXVI - Le Triduum du bienheureux Chanel	123
XXXVII - Les préparatifs du XIe centenaire	127
XXXVIII - Le Triduum de la Cathédrale de Nîmes	131
XXXIX - Les Fêtes jubilaires à Notre-Dame.	139
XL - Notre-Dame au XXe siècle	147